

GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG

---

MINISTERE DE LA JEUNESSE



# Rapport d'activité 1998

CESIJE ASBL  
Centre d'Études sur la Situation  
des Jeunes en Europe  
LUXEMBOURG

Mars 1999

# table des matières

1.1 ACTION POLITIQUE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE: .....	1
QUELQUES CONSIDÉRATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL .....	1
1.    STRUCTURES ET ACTIONS: LES LIGNES DIRECTRICES DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE. ....	1
2.    PLAN D'ACTION N° 1 " PARTICIPATION DES JEUNES " .....	3
3.    PLAN D'ACTION N°2 "COMMUNICATION AVEC LES JEUNES" .....	14
4.    PLAN D'ACTION N° 3 "TRAVAIL DE JEUNESSE, BÉNÉVOLAT, PARTENARIAT" .....	27
5.    LES AIDES FINANCIÈRES AUX ASSOCIATIONS ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE. ....	33
6.    UNE SALLE DE CONCERT POUR LES JEUNES .....	34
7.    LA RECHERCHE JEUNESSE .....	34
1.2 DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE JEUNESSE AU PLAN INTERNATIONAL. ....	38
1.1.    PROGRAMME JEUNESSE POUR L'EUROPE III .....	39
2. L'ACTION DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE. ....	41
1.    ANIMATION DU S.N.J. ....	41
2.    FORMATION .....	59
3.    SERVICE INFORMATIONS JURIDIQUES ET SOCIALES. ....	66
4.    MÉRITE JEUNESSE .....	72
5.    CENTRE DE MÉDIATION .....	74
3. LES CENTRES RÉSIDENTIELS POUR JEUNES. ....	80
1.    CENTRE DE FORMATION ET DE RENCONTRE D'EISENBORN .....	81
2.    CENTRE D'ÉCOLOGIE ET DE LA JEUNESSE DE HOLLENFELS .....	82
3.    CENTRE D'ERPELDANGE .....	84
4.    CENTRE DE LA JEUNESSE DU MARIENTHAL .....	85
5.    CENTRE INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE "OSTERBOUR" À LAROCLETTE .....	86
6.    CENTRE-NATURE DE LASAUVAGE .....	87
8.    CENTRE DE LULTZHAUSEN .....	88
9.    CENTRE DE HOSINGEN .....	89
10.    CENTRE DE WEICHERDANGE .....	90
11.    CENTRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX ET DE FORMATION EUROPÉENNE AU CHÂTEAU DE MÜNSBACH .....	90
4. LE RÉSEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION. ....	92
4.1.    CENTRE DE RENCONTRE POUR JEUNES-AMIGO .....	92
4.2.    MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE BETTEMBOURG. ....	94
4.3.    CENTRE D'INFORMATION DE RÉUNION ET D'ANIMATION POUR LA JEUNESSE DE DIEKIRCH .....	94
4.4.    MAISON DES JEUNES DIFFERDANGE .....	97
4.5.    DIDDELÉNGER JUGENDTREFF .....	101
4.6.    CENTRE D'INFORMATION ET DE RENCONTRE POUR JEUNES ECHTERNACH CIRJE .....	104
4.7.    CENTRE ARI .....	105
4.8.    CENTRE DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION POUR JEUNES GREVENMACHER .....	106
4.9.    JUGENDHAUS MONNERECH .....	108
4.10.    REIDENER JUGENDTREFF .....	109
4.11.    JUGENDZENTRUM DE KELLER REISERBANN .....	111
4.12.    JUGENDTREFF GEMENG SUESSEM .....	113

4.13.	CENTRE INFORMATION JEUNES WILTZ .....	114
4.14.	CNIEJ .....	116
5.	LES SERVICES DU SNJ .....	122
5.1.	ACCUEIL .....	122
5.2.	SALLE DE CONFÉRENCE. ....	122
5.3.	SERVICE DE PRÊT. ....	122
5.4.	SERVICE GRAPHIQUE .....	122
6.	LES RELATIONS ET ACTIVITÉS INTERNATIONALES .....	123
6.1.	LES ACCORDS CULTURELS (PROGRAMME POUR LES ANNÉES 1997-1999) .....	124
6.2.	AUTRES ACTIVITÉS INTERNATIONALES. ....	128
7.	LE CONGÉ ÉDUCATION .....	129
8.	LE PROGRAMME DES ACTIVITÉS DE LOISIRS 1999 .....	136

## L'ACTION POLITIQUE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE: QUELQUES CONSIDÉRATIONS D'OR- DRE GÉNÉRAL

L'action politique du Ministère de la Jeunesse et du Service National de la Jeunesse repose pour l'essentiel sur la loi du 27 février 1984 portant création d'un Service National de la Jeunesse, sur la Déclaration Gouvernementale du 22 juillet 1994 et sur l'arrêté grand-ducal du 1er février 1995 portant énumération des ministères et détermination des compétences ministérielles.

Il s'ensuit que le ministre ayant dans ses attributions les questions concernant la jeunesse est officiellement chargé de la mise en oeuvre de la politique de la jeunesse du Gouvernement.

La politique engagée depuis le lendemain des élections législatives de juin 1994 est respectueuse de la Déclaration Gouvernementale du 22 juillet 1994, surtout lorsqu'il y est dit que le principal but de la politique de la jeunesse est d'aider les jeunes à développer leurs potentialités et à trouver leur place dans la société, à devenir des adultes responsables et des citoyens conscients de leurs droits comme de leurs devoirs.

Le document de travail " Lignes directrices de la politique du Ministère de la Jeunesse ", élaboré et publié en 1996, dresse le cadre de cette action politique. Depuis, plusieurs plans d'action ont permis de concrétiser ces principes sur le terrain et d'en déduire des applications et des réalisations concrètes, que ce soit à l'école, au lieu de travail ou encore au lieu de résidence.



## 1. STRUCTURES ET ACTIONS: LES LIGNES DIRECTRICES DE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE.

Dans un souci de garantir la cohérence en faveur des jeunes, la création d'un Ministère de la Jeunesse autonome avait été prévue dans l'organisation gouvernementale en 1994. Alors qu'en 1989, le Département de la Jeunesse avait été détaché du Ministère de l'Education Nationale, la nouvelle répartition des départements ministériels a permis de franchir une étape supplémentaire dans le processus d'émancipation de la politique de la jeunesse.

Cette nouvelle structure d'organisation a permis au Ministre de la Jeunesse d'exercer la plénitude de ses compétences légales.

D'après l'article 1 de la loi du 27 février 1984 portant création d'un Service National de la Jeunesse, 'le ministre est chargé de la mise en oeuvre de la politique de la jeunesse du Gouvernement et coordonne à cet effet l'action des différents ministres intéressés.'

Le ministère se voit ainsi investi d'une mission de proposition et de coordination en matière de politique de la jeunesse. Dans cette tâche, le ministre est assisté par le Conseil Supérieur de la Jeunesse qui regroupe des représentants ministériels, ainsi que des délégués de la Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise et d'autres associations de jeunesse.

Sur le terrain, c'est avant tout le Service National de la Jeunesse qui a continué de constituer pour les jeunes un organisme de contact, de soutien, de formation et d'information.

La Déclaration gouvernementale du 22 juillet 1994 préconise que le but de la politique de la jeunesse est d'aider les jeunes à développer leurs potentialités et à trouver leur place dans la société, à devenir des adultes responsables et des citoyens conscients de leurs droits comme de leurs devoirs.

Le document de travail ' Lignes directrices de la politique du Ministère de la Jeunesse', élaboré et publié en 1996, dresse le cadre de cette action politique.

Dans les lignes directrices, notre politique de jeunesse a été définie, en se liant aux travaux du Conseil de l'Europe, comme politique globale.

Cette politique globale et intégrée doit prendre en considération l'ensemble des facteurs qui permettent aux jeunes de réussir leur insertion sociale et profes-

sionnelle. Elle vise à assurer un développement équilibré et harmonieux du jeune dans la société contemporaine en essayant d'apporter des réponses et des solutions aux situations et aux besoins des jeunes.

De ce fait, elle prend en compte l'éducation et la formation, l'orientation et l'insertion professionnelle, la culture et les croyances, la vie familiale et le comportement sexuel, le logement, les loisirs et les sports, la prévention sociale et sanitaire. L'ensemble de ces politiques s'adresse aux jeunes et s'élabore avec ceux qui, par leurs engagements dans la société, p.ex. dans les organisations de jeunesse et/ou autres structures de participation, apportent leur contribution à la définition des politiques sectorielles.

Toute politique de jeunesse globale et intégrée doit se concrétiser sur les articulations cohérentes de plusieurs secteurs d'intervention en faveur des jeunes. Ainsi, le Ministère de la Jeunesse a pour préoccupation première tout ce qui concerne les jeunes, leur mode de vie, leurs valeurs et leur insertion sociale et professionnelle. Sa fonction principale est d'assurer la coordination des diverses politiques sectorielles concernant les jeunes.

Cette politique doit se développer aussi bien à l'échelle régionale et nationale qu'à l'échelon européen.

L'arrêté grand-ducal portant détermination des compétences ministérielles actuellement en vigueur insiste particulièrement sur l'aspect 'coordination' du Ministère de la Jeunesse, en lui attribuant expressément la politique générale de la jeunesse.

L'action du Service National de la Jeunesse est définie par l'article 2 de la loi du 17 février 1984 portant création d'un Service National de la Jeunesse. Il a notamment pour mission de constituer pour les jeunes un organisme de contact, de soutien, de formation et d'information.

Dans le cadre de cette mission, il assume notamment les tâches suivantes:

- aider et conseiller les jeunes et favoriser toutes les initiatives propres à occuper leurs loisirs d'une manière éducative;
- contribuer à l'action d'animation des organismes s'occupant des loisirs des jeunes;
- contribuer à la formation et au perfectionnement des cadres des organisations de jeunes et d'autres organismes s'occupant des loisirs de jeunes;
- assister l'organisme représentatif de la jeunesse sur le plan national dans l'organisation de son secrétariat administratif;
- faciliter la liaison des organisations et mouvements de jeunesse avec le gouvernement ainsi

qu'avec les services et administrations de l'Etat et des communes;

- aider les administrations communales et les associations privées à créer et à animer des lieux de rencontre et des maisons de jeunes;
- gérer et animer les centres de la jeunesse attachés au Service;
- organiser et coordonner des activités périscolaires;
- organiser des activités socioculturelles, soit seul, soit en collaboration avec les organismes publics et privés;
- constituer une documentation et éditer des publications en relation avec ses objectifs;
- réaliser des études relatives à la jeunesse.

Comme priorités de cette politique en faveur des jeunes, les axes suivants ont été retenus:

- la participation des jeunes à la société,
- l'égalité des chances pour tous les jeunes,
- la promotion de valeurs fondamentales telles que la démocratie, la solidarité, la tolérance.

#### **Participation accrue des jeunes**

La participation des jeunes à la société est une manière de vivre la démocratie et elle concerne à la fois le travail, le logement, les loisirs, l'éducation et les relations sociales.

Pour l'avenir de la démocratie, chaque jeune doit avoir droit à l'expérience de l'épanouissement personnel par la participation.

#### **Egalité des chances**

Il y a également lieu de promouvoir l'égalité des chances pour tous les jeunes afin d'éviter l'installation d'une société duale où les uns, par leur insertion sociale et professionnelle, peuvent construire le présent et ont confiance dans l'avenir, tandis que les autres doivent lutter pour leur survie quotidienne et vivent dans la dépendance sociale et la crainte d'une marginalisation.

#### **Promotion des valeurs éthiques**

Beaucoup de jeunes restent néanmoins attachés aux valeurs éthiques qui favorisent un cadre de vie harmonieux et humain. Ils sont prêts à défendre les valeurs de la démocratie et de la tolérance et témoignent d'un esprit de solidarité. A la politique de la jeunesse d'affirmer ces valeurs et d'ouvrir des perspectives aux jeunes.

De ces trois axes se dégagent des champs d'action privilégiés tels que:

- la promotion de l'insertion sociale et de la participation de tous les jeunes dans la société,
- le soutien aux organisations de jeunesse, qui constituent un espace social favorisant la participation des jeunes à la vie de la cité,
- la coordination et la coopération actives entre les instances gouvernementales et les organisations de jeunesse, notamment dans le domaine de l'information et de l'animation des jeunes, de la formation d'animateurs et de la prévention,
- la décentralisation de la politique de la jeunesse par le développement du plan communal jeunesse,
- l'animation régionale et, en coopération avec les communes et les organisations de jeunesse, du réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes,
- le développement des infrastructures pour jeunes, telles que centres résidentiels, logements pour jeunes, maisons de la jeunesse (centres de conférences), hall rock, observatoire jeunesse,
- la promotion de projets et de programmes européens.

De ces champs d'action, trois plans d'action ont été développés.

- le plan d'action participation des jeunes,
- le plan d'activité communication avec les jeunes,
- le plan d'action travail des jeunes bénévolat, partenariat.

Par la suite nous allons examiner les idées développées dans ces plans d'action et les résultats réalisés.



## 2. LE PLAN D'ACTION N° 1 " PARTICIPATION DES JEUNES "

L'intégration des jeunes dans la vie sociale passe par une plus grande participation aux différents processus de décision. Il est clair que le concept de participation implique l'idée d'un partage équitable du pouvoir. La répartition traditionnelle du pouvoir entre générations se trouve ainsi remise en question.

Le plan d'action dresse un inventaire des mécanismes de participation existants et formule un grand nombre d'idées et de propositions concrètes visant à renforcer l'implication des adolescents dans la société. Les jeunes eux mêmes ont été associés, soit directement, soit à travers leurs représentants, à l'élaboration finale de ce document.

Le document se scinde en deux grandes parties. Il fait d'abord une description de la situation existante pour ensuite renforcer des initiatives existantes et notamment développer de nouvelles initiatives.

### *a) La participation existante au niveau institutionnel et associatif*

Cette partie reprend notamment le conseil supérieur de la jeunesse de même que les diverses commissions consultatives. Pour ce qui est de la participation existante au niveau des associations, le document a fait appel aux associations de fournir une description de la situation existante. Malheureusement il n'y a pas eu d'apport des associations concernant ce point.

### *b) Projets de participation des jeunes dans la société.*

L'enjeu de la participation des jeunes exige la mise en oeuvre de modèles de cogestion et de coopération afin de donner aux jeunes de réelles opportunités d'être associés à des prises de décision à un niveau correspondant à leur âge, à leurs connaissances et à leurs compétences.

Pour faire avancer l'idée de participation des jeunes, le Ministère de la Jeunesse a proposé d'agir dans trois directives:

**a) Le lancement d'initiatives nouvelles.**

L'accent principal est mis sur la décentralisation voire la communalisation de la politique en faveur des jeunes. Conformément au principe de subsidiarité il y a lieu de localiser l'essentiel des actions au niveau communal ou régional, c.-à-d. là où la distance entre autorités et jeunes est moins importante.

**b) Le renforcement d'actions ou de programmes existants**

Différentes structures et procédés mis en place offrent aux jeunes la possibilité d'une participation. Ces actions doivent être élargies et renforcées. Leur fonctionnement doit être revu afin d'en garantir l'accès au plus grand nombre de jeunes. L'information et l'activité de conseil données aux jeunes constituent les priorités dans ce domaine. L'ensemble des centres des jeunes est associé à cette mission. Sont également visés les initiatives jeunes, la lutte contre l'exclusion, le racisme et l'intolérance et le mérite jeunesse.

**c) La coordination avec d'autres ministères.**

Le Ministère de la Jeunesse dispose actuellement d'une compétence horizontale de coordination de la politique gouvernementale en direction des jeunes. Sans vouloir ni pouvoir interférer dans des compétences que la loi attribue à d'autres départements ministériels, il entend user de son droit de proposition afin de faire avancer l'idée de participation sous toutes ses formes.

Pour ces trois domaines, le plan d'action participation proposait différentes mesures. Nous reprenons ces mesures pour les mettre ensuite en relations avec les actions réalisées en 1998.

**2.1. Les Forums Nationaux de la Jeunesse en 1998**

Le Ministère de la Jeunesse organisera à un rythme annuel un 'Forum des Commissions de Jeunesse'. (page 12 du plan d'action I)

Après un premier forum en 1997, l'année 1998 a vu se dérouler 2 forums nationaux de la jeunesse.

Le 2<sup>e</sup> Forum National de la Jeunesse était consacré à l'emploi des jeunes et a eu lieu le 7 mars au Lycée Technique de Bonnevoie. Le 3<sup>e</sup> Forum National de la Jeunesse a eu lieu le 3 octobre au Lycée Robert Schumann à Limpertsberg. Dans le cours de l'élaboration du 3<sup>e</sup> plan d'action du Ministère de la Jeunesse, ce forum était consacré au thème " Travail de Jeunesse, Partenariat, Bénévolat ". Parce que ces forums cons-

tituent des moments majeurs dans le développement de la politique du Ministère de la Jeunesse, nous nous permettons ici de rendre la synthèse des rapports élaborés lors de ces deux forums.

**Le 2<sup>e</sup> Forum National de la Jeunesse :  
Emploi des Jeunes**

On retiendra ici trois points qui ont été abordés lors des groupes de travail et qui sont revenus lors de la discussion finale du forum.

Harmonisation des différentes mesures en faveur de l'emploi des jeunes.

Par leurs caractéristiques propres, les différentes mesures sont en déséquilibre les unes par rapport aux autres. Cela concerne notamment la rémunération qui varie substantiellement. Il faudrait pouvoir harmoniser les trois mesures pour que certaines ne paraissent pas moins attrayantes pour les demandeurs d'emploi alors qu'en réalité, elles ne le sont pas du tout.

Dans le même ordre d'idées, les mesures en faveur de l'emploi des jeunes peuvent être harmonisées par rapport à des outils de formation comme l'apprentissage. Là aussi, il semble que les mesures en faveur de l'emploi soient par leur rémunération, plus attrayantes que l'apprentissage. Ce qui est plus clairement en cause ici est un déséquilibre entre le premier et le deuxième marché du travail. Cela est à éviter puisque c'est une insertion sur le premier marché du travail qui est le but des mesures en faveur de l'emploi des jeunes.

**Flexibilisation des mesures en faveur de l'emploi des jeunes.**

Abordée surtout pour la Division Auxiliaire Temporaire, cette flexibilisation peut également avoir lieu pour les autres mesures en faveur de l'emploi des jeunes. Les mesures en faveur de l'emploi des jeunes peuvent être flexibilisées dans plusieurs domaines comme cela a été dit précédemment : mesures à temps partiel, plus de flexibilité au service du demandeur d'emploi pour préparer des examens en vue d'un contrat de travail stable, rémunérations augmentées pour des chômeurs touchant des allocations supérieures au montant prévu pour la mesure en faveur de l'emploi.

**Formation**

Il s'agit là certainement du point sur lequel le consensus est le plus large. La place de la formation dans la mesure en faveur de l'emploi des jeunes doit être très importante. La formation doit être efficace, c'est-à-dire axée sur le fait de trouver un emploi stable. Il faut également prendre en compte les deux versants de la

formation : la formation formelle et la formation informelle. Il serait utile de trouver des moyens de reconnaître la formation informelle, par exemple par l'introduction d'un certificat de reconnaissance de compétences.

Au-delà de ces trois questions principales, d'autres points ont été abordés. Ainsi s'est manifestée l'idée d'introduire des soumissions restreintes qui comporteraient des conditions liées à l'embauche de demandeurs d'emploi ou à la formation. Plus largement, il a été constaté que le problème du chômage reste un problème du nombre d'emploi disponibles. Toute solution doit donc passer par la création d'emplois. Dans ce cadre, les emplois de proximité restent un créneau intéressant qu'il faut continuer à creuser.

### **Le 3<sup>e</sup> Forum National de la Jeunesse : Travail de Jeunesse, Bénévolat, Partenariat.**

Associations / organismes représentés : CGJL, CSJ, LGS, JS, UNEL, JOC, NGL J-Team, Commune de Sanem, SNJ, Ministère de la Jeunesse, Agence "Jeunesse pour l'Europe".

Introduction par le Ministre de la Jeunesse M. Alex Body :

le Ministre se consacre dans son introduction surtout au volet du bénévolat et s'interroge sur les points suivants pour lancer le débat :

Comment peut-on éviter les conflits entre bénévolat et professionnalisme, comment doit-on définir les relations entre professionnalisme et bénévolat ? Comment peut-on motiver les adultes pour s'engager comme bénévoles dans le travail jeunesse ?

Concernant le congé associatif, quels peuvent être les problèmes qu'une telle initiative peut engendrer ? Les conflits avec les patrons sont-ils programmés d'avance ? Quelles mesures faut-il prévoir en tant qu'accompagnement d'un congé associatif afin d'éviter une opposition patronale ?

En général, comment peut-on développer l'engagement pour l'intérêt collectif dans une société dans laquelle l'individualisme prime de plus en plus ?

La valorisation du bénévolat peut être une réponse à cette question. Mais comment mettre en œuvre ce concept ? Ne faudrait-il pas modifier les critères de recrutement – p.ex. pour ce qui est de l'Etat et des communes – en tenant compte de l'engagement bénévole des candidats ?

#### **Débat :**

En général, le document émis par le Ministère de la Jeunesse en collaboration avec le Service National de la Jeunesse a été reçu favorablement par les associations présentes. Ont notamment reçu un

appui sans faille l'idée de renforcer le bénévolat par le congé associatif, ainsi que les diverses mesures prévues au niveau infrastructurel.

#### **Animation**

Animation socioculturelle : le représentant de la CSJ propose d'offrir une opportunité supplémentaire (en dehors de SVE) pour les jeunes d'effectuer un service volontaire dans un pays tiers.

Animation régionale : L'importance du contact avec les associations sur le terrain par les coordinateurs régionaux a été soulignée. Ceci afin d'éviter les contacts ponctuels avec " toujours les mêmes ".

Les représentants de la LGS considèrent qu'il n'est pas nécessaire de mettre des animateurs de l'Etat à disposition des associations/mouvements. Il faudrait plutôt créer des conditions favorables pour que les acteurs privés puissent réaliser eux-mêmes une animation convenable.

Le représentant de la CSJ propose de créer un pool d'animateurs disponible pour l'encadrement d'activités des associations / mouvements.

Le représentant de la CGJL demande un permanent au service de la CGJL pour mieux assurer la coordination de ses membres.

Le projet " Sécurité à l'école et sur le chemin de l'école " suscite un débat controversé. Le représentant de la JSL s'inquiète de la pratique d'engager des jeunes chômeurs pour surveiller d'autres jeunes. Le représentant de la CSJ est d'avis que le problème de la sécurité est bien réel et qu'il faut prendre des mesures concrètes. Il propose la création d'un service de consultation pour conseiller les établissements scolaires en cas de problèmes de sécurité. Le représentant de la NGL – J-Team est contre l'engagement de chômeurs. Il faudrait embaucher des personnes qualifiées. Le représentant de l'UNEL se prononce pour une augmentation des effectifs d'éducateurs dans les lycées. Le Ministère s'explique sur le texte en question en soulignant qu'il ne s'agit pas d'engager des surveillants, mais bien de mettre en place un système d'encadrement pour les jeunes selon les méthodes du travail jeunesse (prévention, éducation de pairs). L'idée de recourir à l'éducation de pairs fait l'unanimité du forum.

#### **Formation**

Un représentant de la LGS demande d'offrir une formation pour formateurs au niveau national. Le SNJ répond qu'il vaut mieux chercher à organiser de tels formations au niveau international, étant

donné que la demande est limitée au niveau national et que l'expertise n'est pas toujours présente non plus.

Recherche : La LGS est intéressée par l'évaluation de ces activités. Le mouvement demande également un éducateur pour l'encadrement de ces activités.

#### Infrastructures

Il n'y a pas de critique envers les propositions faites. En complément des projets prévus, il est demandé d'élargir l'infrastructure résidentielle pour des jeunes qui ont dû quitter la maison parentale.

### 2.2. Les aides financières aux communes.

Le Ministère de la Jeunesse créera les disponibilités budgétaires pour permettre par sa participation directe un tel plan communal jeunesse sur une base pluriannuelle. (page 12 du plan d'action participation)

Le ministère a participé aux frais de construction, respectivement de l'aménagement de centres pour jeunes par les communes.

Les communes de Sanem, Wiltz, Lorentzweiler et Dudelange ayant réalisé une enquête auprès des jeunes dans le cadre de l'élaboration d'un plan communal jeunesse ont profité des subventions pour la mise en œuvre du plan d'action 'Participation'. De même le SYVICOL pour l'organisation du séminaire 'Participation des jeunes à la vie publique dans les communes'.



### 2.3. Le Plan Communal Jeunesse.

Le Plan Communal Jeunesse est un outil de travail que le Ministère de la Jeunesse met à disposition des communes luxembourgeoises, dans le cadre de la mise en œuvre de son « Plan d'Action n°1 : Participation des Jeunes ». Cet outil a deux finalités, à savoir d'un côté permettre aux communes de mener une politique de la jeunesse planifiée de manière rationnelle et de l'autre côté d'inclure au maximum les destinataires de la politique jeunesse dans ce processus de mise sur pied d'un cadre politique à l'action envers la jeunesse au niveau communal.

Un outil est censé fournir des aides précises tout en laissant à son utilisateur la possibilité de s'en servir librement. Cette double attente a été réalisée par le Ministère de la Jeunesse dans le cadre de la brochure « Plan Communal Jeunesse », éditée en décembre 1997. Cet document présente un canevas pour réaliser un Plan Communal Jeunesse, canevas qui tente de rencontrer au mieux les deux finalités de planification rationnelle et de participation des jeunes à cette planification.

En 1998, le Ministère de la Jeunesse a démarré une phase-pilote avec quatre communes, à savoir Dudelange, Lorentzweiler, Sanem et Wiltz. Comme cela avait été suggéré dans le canevas « Le Plan Communal Jeunesse – conseils à l'usage des communes », les responsables politiques dans ces communes ont pris l'initiative de réunir un groupe de personnes de la commune intéressées par les questions de la jeunesse. Ces personnes viennent en fait d'horizons assez divers. Ce qui les réunit est un certain intérêt pour la chose publique au niveau de la commune et plus particulièrement pour les questions touchant les jeunes.

Lors des premières réunions, les groupes de travail se sont efforcés de se donner une agenda, c'est-à-dire une marche à suivre pour le projet. Très vite est apparue la volonté de mieux connaître les jeunes et leurs besoins. Au moins deux communes ont eu l'idée de mener une enquête auprès des jeunes concernés pour sonder différents thèmes, celui des loisirs semblant occuper une place très importante dans les préoccupations des jeunes.

Lors d'une première phase, les membres des groupes de travail ont commencé à élaborer des questionnaires qui pourraient être envoyés aux jeunes concernés dans ces communes. Mais très vite sont apparues certaines limites. Une enquête nécessite en effet toute une série de techniques particulières, ne fut-ce qu'en ce qui concerne l'élaboration des questionnaires, qui ne sont pas maîtrisées par tout le monde.

Le Ministère de la Jeunesse a alors proposées aux quatre communes engagées dans le projet de faire élaborer un questionnaire central par des spécialistes. En effet, qui mieux que le groupe de travail recherche, un groupe d'experts en matière de recherche de la jeunesse, était en mesure d'élaborer un questionnaire adéquat. Fin septembre, ce questionnaire était prêt et recouvrait une série de domaines comme le comportement de loisir, l'utilisation de l'offre publique en matière de loisirs, la participation politique réelle/souhaitée, l'évaluation générale des l'espace de vie des jeunes, les relations dans lesquelles ils se trouvent engagés, que ce soit avec des pairs ou les relations intrafamiliales, les problèmes quotidiens auxquels ils se trouvent confrontés.

Se posait alors la question de l'administration proprement-dite de l'enquête. La volonté était ici de conjuguer l'attente des acteurs de terrain, c.à.d. de disposer au bout de l'enquête de données intéressantes pour l'élaboration d'une politique communale de la jeunesse et les standards d'une enquête scientifiquement valable. Evaluant les moyens nécessaires pour mener l'enquête sur le terrain de manière satisfaisante, nous en sommes venus à la conclusion qu'il fallait se tourner vers un institut spécialisé dans ce domaine. L'Institut Luxembourgeois de Recherches Sociales et d'Études de Marché semblait un partenaire en mesure de faire ce travail.

Il a finalement été retenu de construire des échantillons de 300 personnes ayant entre 12 et 20 ans pour chacune des quatre communes concernées. Les personnes seraient interviewées en face à face par des intervieweurs formés conjointement par l'IRES et le « groupe recherche » du Ministère de la Jeunesse. Lors de ce passage concret à l'administration des enquêtes, une réunion a eu lieu entre des représentants des quatre communes engagées dans le projet, l'IRES et le Ministère de la Jeunesse. Celle-ci a servi à définir les tâches ainsi que le rôle que chacun devait prendre en charge.

Suite à certains changements, l'enquête s'est finalement déroulée entre le 1<sup>er</sup> décembre 1998 et le 15 février 1999. En février, les données brutes fournies par l'IRES sont disponibles et le CeSiJe mène une analyse fine de ces résultats. L'étape suivante est celle de la restitution aux responsables communaux, et finalement aux jeunes eux-mêmes pour qu'ils puissent se réapproprier les résultats de l'enquête.

On se référera ici au chapitre concernant la formation à la participation qui s'est tenue à Eisenborn en novembre 1998, car des éléments très intéressants y sont apparus pour favoriser l'organisation de ces forums locaux des jeunes. S'y sont retrouvées des personnes ayant le souci commun de favoriser la prise en compte de la parole jeune. Il s'agit là d'un réseau qui sera à activer le moment venu.

## 2.4. Les conseils communaux pour jeunes.



En 1998, le Ministère de la Jeunesse a continué à promouvoir la création de conseils communaux pour jeunes. Ceux-ci doivent être une manière très concrète d'impliquer les jeunes de la commune à la vie publique de celle-ci.

Il peut être intéressant de revenir à l'exemple concret du conseil des enfants de Lorentzweiler pour illustrer quelles implications un tel projet peut avoir dans la commune. Rappelons que entre septembre 1997 et juillet 1998, le Ministère et le Service National de la Jeunesse ont soutenu ce projet pilote. Le soutien a lieu à trois niveaux distincts. D'une part, les responsables communaux peuvent profiter du soutien logistique du Ministère de la Jeunesse en ce qui concerne l'organisation générale d'un conseil communal pour jeunes. Il s'agit ici surtout d'un partage d'expérience. D'autre part, le Ministère de la Jeunesse met temporairement à disposition de la commune ses compétences en matière d'animation des jeunes. Enfin, un soutien financier est également accordé.

L'aboutissement de cette phase pilote du conseil des enfants a été qu'à partir de l'année scolaire 98-99, fort de l'expérience qui a été rassemblée avec le soutien du Ministère et du Service National de la Jeunesse, le conseil fonctionne sans aide directe du Ministère de la Jeunesse. Les animateurs sont des personnes de la commune, mais qui peuvent bien sûr bénéficier du soutien du Service National de la Jeunesse, notamment en matière de formation.

### 2.5. Le Service volontaire des jeunes – une initiative prometteuse.

Depuis le début des années 90, l'idée d'impliquer davantage les jeunes dans des projets et programmes au service de la collectivité, sur base d'un volontariat, a fait son chemin. Le concept du service volontaire permet aux jeunes de s'engager pour une cause d'intérêt public, notamment dans les secteurs social, de l'environnement, du patrimoine, de la culture ou encore de l'aide humanitaire et de participer activement aux travaux des organisations y œuvrant. L'initiative connaît un succès grandissant dans tous les pays européens.

Le jeune volontaire a la possibilité d'acquérir des expériences enrichissantes au niveau de sa formation, de son éducation et de sa personnalité. Le volontariat lui permet d'acquérir des connaissances spécifiques dans un ou plusieurs domaines, voire d'obtenir une formation concrète qui pourra constituer un atout lors de la recherche d'un travail. Il est possible que beaucoup de jeunes gens fassent usage de cette opportunité avant de se lancer dans leur carrière professionnelle ou avant d'entamer des études supérieures. Le temps passé en volontariat peut donc être un temps utile contribuant à rassembler des expériences personnelles, à s'informer plus profondément sur un champ d'action spécifique ou à suivre une formation.

Le service volontaire des jeunes est déjà établi dans d'autres pays de l'Union Européenne et au niveau européen. En Allemagne il est connu sous le nom de "soziales oder ökologisches Freiwilligenjahr". Un modèle semblable existe en Grande-Bretagne. L'Union européenne encourage et favorise l'engagement personnel des jeunes depuis 1992 avec le lancement du programme "Jeunesse pour l'Europe." Le dernier programme d'action pour un "Service volontaire européen pour Jeunes" a d'ailleurs été arrêté au niveau de l'UE le 20 juillet 1998, il est doté de 47,5 MECU.

#### Le programme "Service Volontaire Européen pour jeunes"

Le SVE poursuit deux buts principaux. D'une part, il s'agit de "proposer aux jeunes un nouveau type d'expérience d'apprentissage interculturel, susceptible de faciliter leur intégration sociale et professionnelle". D'autre part, il tend à "contribuer au développement des collectivités locales".

Le SE est ouvert à tout jeune âgé de 18 à 25 ans et résidents d'un pays membre de l'Espace Economique Européen (ES), soit les pays de l'UE, ainsi que l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein. Aucune qualification particulière n'est exigée.



**La loi luxembourgeoise**  
En ce qui concerne plus particulièrement le Luxembourg, il faut noter que la participation de notre pays au programme de l'Union Européenne a été marquée par des expériences encourageantes.

Le projet de loi sur le service volontaire a été adopté le 8.12.1998 unanimement par la Chambre des Députés. Le service volontaire européen et luxembourgeois ont été présentés à L.A.R. le Grand-Duc héritier et la Grande-Duchesse héritière le 19 janvier 1999 au Service National de la Jeunesse.

La loi est largement inspirée de la législation allemande et espagnole. Il repose également sur les

textes et recommandations formulés par le Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. Il est également un fait que les auteurs repris dans le projet de loi sur le service volontaire des dispositions similaires à celles de la loi du 6 janvier 1996 relative à la coopération au développement.

#### Les dispositions du projet de loi

Le projet de loi, dans sa version amendée par le Conseil d'Etat et par la Commission des Sports et de la Jeunesse, a pour but de "favoriser l'engagement actif des jeunes dans la société en leur facilitant l'exercice d'activités d'intérêt général qui peuvent leur

apporter une expérience formatrice. " Cet engagement personnel peut se manifester dans le cadre de projets ou programmes humanitaires, sociaux, culturels, écologiques ou sportifs.

Les jeunes désireux de s'engager doivent être âgés entre 16 et 27 ans. La durée du volontariat peut varier entre 3 et 18 mois. La durée habituelle se situe néanmoins entre 6 et 12 mois. Le ministre peut cependant déroger à cette clause.

Le travail effectué par les volontaires est un travail bénévole. Les jeunes ne reçoivent pas de rémunération. Néanmoins, les organisations, au service desquelles les jeunes mettent leur engagement, sont tenues de les loger et nourrir. Ils reçoivent comme indemnité une sorte d'argent de poche s'élevant à 20% du salaire social minimum par mois.

Les organisations non-gouvernementales ayant l'intention de lancer un tel projet, doivent disposer d'un agrément du Ministère de la jeunesse. Chaque projet doit également être approuvé. Une commission d'accompagnement veillera au respect des dispositions de la loi.

Les relations entre l'ONG en question et le volontaire seront définies dans un contrat. Les dispositions portent entre autres sur les droits et devoirs des parties contractantes, les modalités et la durée du volontariat, la formation éventuelle, etc.

A la fin du volontariat, le jeune volontaire se verra délivrer une attestation qui indique entre autres la durée et la nature des prestations réalisées.

Il y a lieu de remarquer que le budget pour l'exercice 1999 prévoit déjà un crédit de deux millions de flux pour le service volontaire.

## **2.6. La liberté d'association**

Concernant la liberté d'association des jeunes de moins de 18 ans

Le ministère chargera une équipe de jeunes juristes d'étudier ce problème et faire les recommandations appropriées pour rendre possible la ratification de l'article 15.

Dans une seconde étape, une réforme de notre législation nationale en matière d'association doit être envisagée.

Ensemble avec les associations de jeunesse concernées le Ministère de la Jeunesse élaborera des recommandations portant sur la participation des jeunes dans les associations locales et nationales.

Outre ces recommandations, des sessions de formation seront offertes dans le centre de formation à Eisenborn, notamment en ce qui concerne la gestion et la direction participative dans le groupe. (page 17 du plan d'action participation)

Au cours de l'année 1998 le Ministère de la Jeunesse s'est informé auprès des pays voisins sur la situation des jeunes, une première ébauche d'un texte a été élaborée. Cette version sera discutée avec les partenaires concernés en 1999.

## **2.7. Le droit de vote**

La procédure de révision concernant l'article 52 de la Constitution sera mise en marche.

La limite d'âge inférieure relative au droit de vote passif sera portée à 18 ans, c.-à-d. l'âge de la majorité civile. Cette modification concernera toutes les élections politiques.

En ce qui concerne le référendum local d'initiative populaire prévue à la loi communale de 1988, il est proposé de ne pas limiter la saisine aux seuls électeurs de la commune, mais d'élargir le cercle des demandeurs aux jeunes à partir d'un seuil d'âge déterminé. Les jeunes auront ainsi la possibilité de porter un projet ou une question qui leur tient à coeur devant le corps électoral de leur commune.

En ce qui concerne la consultation des administrés d'une commune sur initiative des autorités communales, le Ministère de la Jeunesse invite les communes d'englober les jeunes dans leur décision. Par une interprétation extensive du terme d'administré, cela est d'ores et déjà possible. (page 20 du plan d'action participation)

## **2.8. Participation des jeunes aux élections sociales**

Dans le souci de garantir une représentation plus juste et plus systématique des jeunes travailleurs au niveau de l'entreprise, le Ministère de la Jeunesse propose d'engager un débat sur la modification de la loi modifiée du 18 mai 1979 portant réforme des délégations du personnel, ainsi que la loi du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base élective avec les différents partenaires sociaux concernés.

En ce qui concerne la situation particulière des apprentis, dans l'optique de leur assurer une meilleure participation à la vie de l'entreprise, le ministère propose d'étudier l'opportunité de les admettre aux élections des jeunes travailleurs et de les inclure dans le calcul de l'effectif des jeunes travailleurs dans l'entreprise. Le ministère est également d'avis qu'une réflexion sur d'autres moyens de représentation des apprentis doit être entamée. (page 21 du plan d'action participation)

Au mois de juin 1997, le Ministre de la Jeunesse a saisi le Conseil de Gouvernement d'un projet de loi relatif à la participation des jeunes. Ce projet a été conçu dans l'optique de faire en sorte que les jeunes puissent participer plus activement à la vie en société, que ce

soit sur le plan électoral, sur le plan du travail ou encore au lieu de résidence.

En partie, ce projet de loi avait été préparé dans le cadre d'un groupe de travail du Conseil Supérieur de la Jeunesse intitulé 'droit de vote des jeunes'. Il a également bénéficié de l'appui du Conseil Supérieur de la Jeunesse.

En ce qui concerne le volet 'participation des jeunes aux élections', le projet de loi en question ne s'est pas limité aux problématiques de l'abaissement de la limite d'âge relative au droit de vote et de la participation active des jeunes sur leur lieu de travail, mais il a également abordé la question de la discrimination des jeunes fondée sur l'âge en matière d'éligibilité.

Le Conseil de Gouvernement a retenu le principe de l'abaissement de la limite d'âge du droit de vote passif de 21 ans à 18 ans, pour autant que la Constitution actuelle le permette.

Ceci a amené le Ministère de la Jeunesse à préparer un nouveau projet de loi, spécifique, relatif au droit de vote passif des jeunes aux élections sociales. Il est prévu de soumettre ce projet au Conseil de Gouvernement au courant du premier trimestre 1999. Voici ce que dit son exposé des motifs:

*" Le présent projet de loi doit être situé dans le contexte des projets de réforme de la participation des jeunes aux élections politiques, qu'elles soient communales, législatives ou européennes. Le Gouvernement entend transposer les nouvelles règles concernant l'électorat passif à l'ensemble des modes de votations inscrits dans nos lois, y compris les élections sociales.*

*Ce projet concerne en effet la participation active des jeunes sur leur lieu de travail. Les auteurs estiment en effet que les intérêts des jeunes doivent être correctement représentés et défendus tant dans les entreprises du secteur privé que dans la fonction publique.*

*A l'heure actuelle, les possibilités de participation des jeunes aux élections sociales se situent à plusieurs niveaux:*

- les élections pour les chambres professionnelles,
- la désignation des représentants de personnel,
- les élections pour les délégations existants auprès des institutions d'assurance-maladie, des



*caisses de pension, des juridictions de sécurité sociale ainsi qu'auprès de l'association d'assurance contre les accidents, section industrielle.*

*Tout comme pour les élections communales, législatives et européennes, l'âge de l'électorat passif doit être revu à la baisse en le portant de 21 à 18 ans. Le constat est en effet le même dans la mesure où il y a une discrimination flagrante des jeunes âgés entre 18 et 21 ans, qui ont la pleine capacité d'exercice de leurs droits civils tout en étant interdits de se faire élire lors des élections sociales et professionnelles.*

*Ceci rend nécessaire:*

- une modification de l'art 6 de la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base élective,
- une modification de l'art. 9 de la loi modifiée du 18 mai 1979 portant réforme des délégations du personnel et
- une modification de l'art 8 du règlement grand-ducal du 13 juillet 1993 ayant pour objet la désignation des délégués et des employeurs dans les institutions d'assurance maladie, les caisses de pension et les juridictions de sécurité sociale ainsi que des délégués des assurés dans l'association d'assurance contre les accidents, section industrielle. "

## **2.12. Le réseau luxembourgeois des centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes (CRIAJ)**

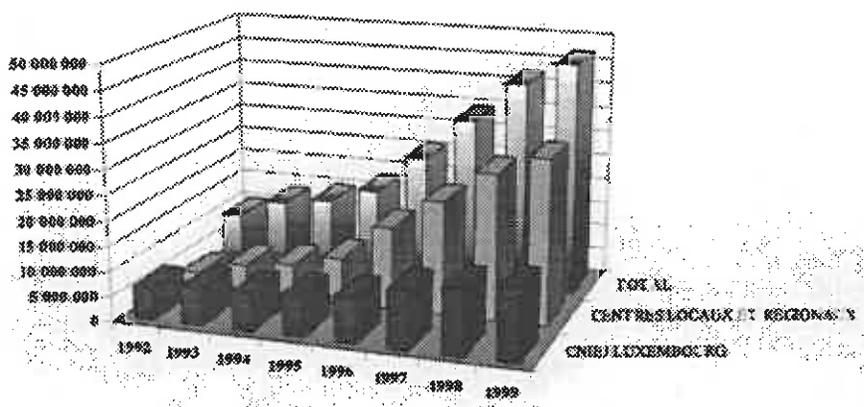
En 1998 le réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes regroupe 18 associations sans but lucratif. Ces associations gèrent le centre national d'information et d'échanges pour jeunes, l'entente des centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes, 16 centres à caractère local et 2 centres à caractère régional.

Aux 16 centres à caractère local fonctionnant en 1997, deux nouveaux centres ont été ajoutés en 1998. Les conventions respectives ont été signées avec les communes de Kehlen et de Mondercange.

La situation des centres d'Echternach, de Differdange, de Grevenmacher, de Rédange, de Du-

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	Total
<b>CNIEJ LUXEMBOURG</b>	6.452.000	7.510.000	7.750.000	8.350.000	8.950.000	11.524.000	13.083.000	14.000.000	77.670.000
<b>CENTRES LOCAUX ET REGIONAUX</b>	3.246.000	5.870.000	6.975.000	9.275.000	16.455.000	22.652.000	29.000.000	32.700.000	126.173.000

Evolution du réseau des centres multiservices pour jeunes



delange, de Roeser, a été consolidée par une augmentation du nombre du personnel et/ou des tâches du personnel existant. Il en est de même pour les centres régionaux de la vallée de l'Alzette.

Les centres de Kehlen et de Mondercange ont ouvert leurs portes au courant de l'année 1998.

L'ouverture des centres de Niederanven et de Schuttrange a été reportée.

En collaboration avec l'entente des centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes, des procédures communes relatives à la gestion des finances ont été mises en place en 1998, sur base informatique, dans une partie des centres existants. Cette mise en route nécessite un encadrement intensif des associations sur place. L'entente est de même le partenaire privilégié du ministère en ce qui concerne l'élaboration de procédures communes relatives à la gestion du personnel.

Par le biais du Service National de la Jeunesse, des groupes de travail thématiques regroupant les animateurs des différents centres ont été mis en place et

assurent une meilleure participation de tous les centres dans les actions du Ministère de la Jeunesse. Le développement du réseau des centres pour jeunes et la gestion de la collaboration avec le Service National de la Jeunesse, notamment dans les domaines de l'information, de la formation, de l'animation et de la prévention doit aller de pair avec une augmentation de tâche auprès du Service National de la Jeunesse.

Plusieurs communes sont en contact avec le Ministère de la Jeunesse pour créer à court et à moyen terme des centres locaux et/ou régionaux. C'est en complétant avec les partenaires intéressés le réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation que le ministère pourra compter à moyen terme sur tout un ensemble d'antennes régionales et communales. Ainsi il pourra remplir pleinement sa mission d'interlocuteur de la jeunesse.

### **Evaluation externe des maisons de jeunes**

Le SNJ dans son rôle de mettre en oeuvre la politique jeunesse a fait faire dans le courant de l'année 1998 une évaluation externe des maisons de jeunes par un bureau allemand IKAB de Bonn spécialisé dans les questions du travail jeunesse. Un des objectifs de cette évaluation était en vue du développement rapide des maisons des jeunes de suivre dès le début cette évolution, et de proposer des approches susceptibles de contribuer à une consolidation pédagogique qualitative conséquente des structures du travail de jeunesse, bien adaptées aux besoins des jeunes.

L'évaluation comprenait aussi bien l'examen de l'efficacité des structures opérationnelles y compris l'équipement en personnel et matériel que l'étude de la réalisation des objectifs en termes de contenu, à savoir la qualité des activités proposées et réalisées dans les Maisons de Jeunes

Voici en résumé une partie des conclusions que le responsable d'IKAB DR. Hendrik Otten a présenté lors d'une réunion de travail le 30 janvier à Eisenborn au snj, aux gestionnaires et au personnel éducatif des maisons de jeunes :

*La qualité a été examinée sous deux angles:*

*D'une part, d'un point de vue pédagogique concernant les intérêts, besoins et vécus individuels des jeunes usagers ainsi que la qualification pédagogique des permanents et bénévoles, donc des éducateurs et des animateurs dans les structures;*

*d'autre part l'examen devait porter sur des aspects relatifs à la politique de la jeunesse, à savoir la pertinence théorique et pratique des objectifs fixés par l'Etat au travail de la jeunesse, notamment en ce qui concerne les Lignes directrices et les Plans d'action.' une coopération entre l'Etat, les communes impliquées et les asbl. Les orientations en matière de politique de la jeunesse sont, elles aussi, un cadre relativement récent dans lequel s'insèrent les activités des MJ et des autres organismes qui ont des activités en direction des jeunes. Il y a lieu de citer avant tout les Lignes directrices du Ministère de la Jeunesse ainsi que les Plans d'action.*

*L'implication systématique du niveau local dans le développement général de la politique de la jeunesse du pays, prévue dans le Plan Communal Jeunesse, représente également une innovation sans précédente. Donc on peut conclure que les Maisons de Jeunes, en effet, donnent une empreinte innovante au travail de la jeunesse luxembourgeois qu'il faut garder et consolider.*

*Une MJ ne peut pas survivre en tant que îlot pédagogique pour les jeunes qui la fréquentent, la MJ a aussi la fonction d'un modèle réduit de l'organisation sociale les entourant. Le travail d'une MJ a une influence sur leur socialisation. C'est une des raisons principales pour lesquelles il faut avoir des professionnels qui sont à la fois agent de développement de la personne et agent de socialisation des jeunes. Si tout va bien, ils sont aussi la garantie de continuité.*

*Mais il faut aussi profiter d'une manière systématique des autres qui s'occupent des jeunes, des animateurs surtout en respectant que toute animation devrait être caractérisée par sa finalité éducative.*

*Comme déjà mentionné plus haut: il faut mieux exploiter le potentiel innovant de cette approche intégrative. Il faut donc investir davantage et de manière systématique dans la qualification et la formation continue des éducateurs, des animateurs, des aides-junior et je l'ose dire es asbl également, si les orientations de la politique de la jeunesse en vigueur au Luxembourg sur le plan national doivent réellement être traduites dans la pratique.*

*Les bases sont jetées, la motivation existe bel et bien, mais le temps presse parce que dans la pratique, les Lignes directrices de la politique de la jeunesse et de la politique d'éducation relatives au travail de jeunesse, y inclus les plans d'action et le plan communal jeunesse, ne jouent pas encore le rôle qui leur a été assigné.*

*Pour que ce fondement théorique du travail de jeunesse et de la politique de la jeunesse du Luxembourg innovant déjà en comparaison avec d'autres pays européens puisse devenir crédible en termes pratiques également, il faut initier une réflexion plus engagée et systématique sur ces Lignes directrices ainsi que du soutien lors de leur mise en oeuvre dans la pratique du travail de jeunesse.*

## 2.9. Le mérite jeunesse

Dans ce cadre le SNJ a pris l'initiative de lancer des stages de formation (voir texte SNJ)

Dans le cadre du plan d'action " participation ", le Ministère de la Jeunesse et le SNJ soutiennent activement le développement du Mérite Jeunesse dans le sens préconisé plus haut.

## 2.10. La collaboration avec d'autres Ministères

En 1998 le Ministère de la Jeunesse a étroitement collaboré avec le Ministère de la Famille, le Ministère de la Santé et le Ministère de la Promotion Féminine pour finaliser le texte du projet de loi dit 'ASFT' concernant les relations entre l'Etat et les organismes sociaux, familiaux et thérapeutiques. Cette loi fixe le cadre dans lequel certains services doivent demander un agrément pour exercer leurs activités fixe les conditions d'obtention de cet agrément, règle le soutien financier de l'Etat instaure une commission d'harmonisation et un comité de concertation et prévoit notamment des dispositions pénales pour des infractions à la présente loi.

Ce projet de loi prévoit entre autres qu'un règlement grand-ducal peut préciser les activités visées et soumis à l'obtention d'un agrément de même que toutes les pièces à joindre à cette demande d'agrément. En étroite collaboration avec les autres Ministères concernés, notamment le Ministère de la Famille, le Ministère de la Jeunesse a élaboré une première ébauche de ce règlement grand-ducal. Après des discussions avec l'entente des maisons de jeunes, l'avis du Conseil Supérieur de même qu'une délégation des éducateurs des maisons de jeunes le texte a été finalisé et approuvé par le Conseil de Gouvernement dans sa séance du 18 décembre 1998.

### 2.15.2 Adaptation du système de conventions existantes au cadre légal ASFT

Parallèlement à l'élaboration du règlement grand-ducal dont le rôle est de préciser les conditions d'obtention de l'agrément désormais obligatoire pour les associations tombant sous le coup de la loi ASFT, ont eu lieu des discussions interministérielles et avec les ententes des organisations concernées pour l'élaboration de nouvelles conventions, les anciennes étant devenu obsolètes du fait de la loi ASFT. Ces discussions sont menées dans le cadre de la Commission d'Harmonisation. Le but est en effet d'élaborer une convention-type qui comporte une partie commune valable pour toutes les associations conventionnées ainsi qu'une partie qui soit particulière à chaque secteur. Ces discussions ont menées à la signature de conventions de démarrage couvrant le premier trimes-

tre 1999. A partir de début 2000, les nouvelles conventions devront entrer en vigueur pour tout le secteur couvert par la loi ASFT

## 2.11. Le Conseil Supérieur de la Jeunesse en 1998

L'art 22 de la loi du 27 février 1984 portant création d'un Service National de la Jeunesse prévoit l'institution d'un Conseil Supérieur de la Jeunesse ayant pour mission de soumettre au Gouvernement des propositions en matière de jeunesse, de donner son avis sur toutes les questions et tous les projets dont le Gouvernement jugera utile de le saisir et, enfin, de donner son avis sur les mesures réglementaires à prendre en exécution de la loi.

Il est composé de représentants des ministères directement concernés par les questions de jeunesse, de la Conférence Générale de la Jeunesse au Luxembourg (CGJL) en tant que organisme représentatif de la jeunesse, des divers mouvements de jeunesse et des différents ordres d'enseignement.

En 1998, le Conseil Supérieur de la Jeunesse s'est réuni à six reprises, à savoir:

- le jeudi; 15 janvier 1998;
- le lundi; 20 avril 1998;
- le jeudi, 25 juin 1998
- le jeudi, 17 septembre 1998
- le jeudi, 8 octobre 1998
- le jeudi, 12 novembre 1998.

Parmi les principaux dossiers discutés en 1998 figurent les suivants:

- Emploi-jeunes;
- Conclusions du Forum National des Jeunes sur l'Emploi;
- Discussion sur le bénévolat;
- Conférence des Ministres européens de la Jeunesse de Bucarest;
- Présentation du programme 2000-2004 (Programme Jeunesse);
- Plan d'action III intitulé: Travail Jeunesse - Bénévolat, Partenariat
- Projet 'shadow-élections'
- Loi ASFT (répercussion de la loi ASFT sur le secteur jeunesse)

### 3. LES LIGNES POLITIQUES DIRECTRICES CONCERNANT LE PLAN D'ACTION 2:

#### "COMMUNICATION AVEC LES JEUNES"

L'essor fulgurant des nouvelles technologies d'information et de communication fait que nous évoluons à grands pas vers une véritable société de l'information.

Le rôle des pouvoirs publics, dans ce contexte, ne consiste pas seulement à offrir un cadre adéquat aux acteurs de cette (r)évolution. Ils doivent également veiller à ce que la nouvelle société qui est en train de naître ne devienne une société à deux vitesses, au sein de laquelle coexisteront des individus qui savent... et des individus qui ne savent pas.



Sans savoir, pas de savoir-faire! Si nous voulons que nos jeunes, appelés à gérer la société de demain, soient suffisamment armés pour faire face aux défis de la vie quotidienne, nous devons tout faire et tout essayer pour mettre à leur disposition une information qui soit la plus objective, la plus complète et la plus enrichissante possible. L'information ne doit jamais devenir une fin en soi. Elle doit enrichir les connaissances de nos jeunes. Elle doit les aider à devenir des individus certes intéressés, mais critiques. Elle doit être de sorte à pouvoir les guider lorsque des choix importants sont à faire. Elle

doit être franche, fiable et facilement accessible. Cela présuppose aussi la réalisation d'un équilibre délicat entre l'indispensable liberté d'expression et la nécessaire protection de la jeunesse.

L'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 20 novembre 1989 et transposée entre-temps dans notre droit interne, précise que les Etats signataires garantissent « à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant ». Et bien, avant même que l'enfant et les jeunes puissent se prononcer, il faut veiller à ce qu'ils soient correctement informés. D'où l'importance de l'art. 17 qui stipule que « les Etats parties reconnaissent l'importance de la fonction remplie par les médias et veillent à ce que l'enfant ait accès à une information et à des matériaux provenant de sources nationales et internationales diverses ». Ils sont appelés à encourager les médias à diffuser « une information et des matériaux qui présentent une utilité sociale et culturelle pour l'enfant ».

## **RÉSUMÉ PLAN D'ACTION : COMMUNICATION AVEC LES JEUNES**

La communication avec les jeunes : un vaste champ aux approches variées et différenciées.

L'information des jeunes est un mot souvent employé pour désigner d'une façon générale toutes les actions destinées à établir un dialogue ou une communication institutionnels avec les jeunes. Or il faut voir qu'il existe des différences appréciables selon les approches retenues en fonction des objectifs et des groupes cibles à atteindre. Dans le cadre de ce plan d'action nous pensons qu'il vaut mieux différencier clairement entre les différentes approches qui présentent chacune des objectifs, méthodes, groupes cibles, des partenaires et des moyens de mise en oeuvre spécifiques:

### **1. L'information**

#### **1.1. L'information généraliste: une réponse à la demande du jeune**

L'information des jeunes présente quelques caractéristiques bien définies par la charte européenne d'ERYICA et reprise dans la recommandation du Conseil de l'Europe: elle est généraliste et se fait en réponse à la demande du jeune, elle est objective, neutre et complète. Ces critères la distinguent clairement du travail réalisé par exemple par des Centres d'information spécialisés, les Centres d'information Tiers Monde, Centre d'information pour femmes, Centre d'information professionnelle etc.

#### **1.2 L'information active: Communiquer aux jeunes leurs possibilités de choix, les rendre aptes à utiliser les potentialités offertes par la société**

Si répondre à la demande et aux questions des jeunes est le premier objectif de l'information des jeunes, il faut que le jeune quant à lui soit aussi en mesure de connaître les potentialités offertes par la société d'aujourd'hui. Des actions de communication destinées à mettre le jeune en mesure de poser les bonnes questions et d'identifier les interlocuteurs désirés sont ainsi du ressort de l'information des jeunes tant qu'elles respectent le caractère généraliste et sa déontologie de l'information et l'objectif de réduire la complexité de la société afin d'aider le jeune à mieux construire son projet de vie en toute indépendance et autonomie.

### **2. Le Conseil aux jeunes**

#### **2.1. Le Conseil spécialisé professionnel**

De par sa définition le conseil est une réponse à un problème spécifique qui se pose au jeune. Le jeune a déjà identifié son problème peut-être grâce à l'information, a su préciser sa question. Il s'adresse alors à un des centres spécialisés qui traitent de son problème, mais qui ne s'adresse souvent pas à lui en tant que jeune exclusivement. Dans la définition du travail c'est le sujet qui est prioritaire, drogues, santé, sexualité, école. Le conseil est ainsi spécialisé et professionnalisé. Une coopération entre les différents centres est primordiale dans l'optique d'une politique de la jeunesse.

Le Service National de la Jeunesse offre depuis plusieurs années un Service d'assistance juridique et sociale pour jeunes. Ce service s'adresse aux jeunes et à tous ceux qui côtoient les jeunes et tente de les assister pour des questions juridiques et sociales.

#### **2.2. L'éducation par groupes de pairs**

Une nouvelle approche dans le travail du conseil des jeunes a été celle de l'éducation par groupes de pairs. Le fait que les jeunes cherchent le plus souvent et prioritairement conseil auprès de leurs amis et pairs a mené à beaucoup d'initiatives tentant de faire participer les jeunes à l'action de

conseil pour d'autres jeunes. Par une formation spécialisée sur des sujets bien définis p.ex. SIDA, sexualité, violence, racisme etc. des jeunes sont mis en mesure de conseiller dans un premier contact un jeune en difficulté.

### **3. La Médiation**

Des normes sociales rigides et au services de structures fortement hiérarchisées ont régleménté autrefois la vie commune au niveau familial et social. Dans ces rapports de force préétablis et protégés sur le plan institutionnel, l'individu et ses droits étaient peu considérés. Cela était notamment le cas pour les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes le plus démunies, les étrangers, etc..

Les structures anciennes avec leur système de valeurs et de normes évoluent actuellement vers des concepts nouveaux qui soulignent plus fortement le droit de tout individu à l'autonomie personnelle, à l'épanouissement individuel et à la participation sociale, ceci indépendamment de son âge, de son sexe, de son appartenance philosophique et religieuse.

Face à cette situation, il y a lieu de promouvoir des structures inter-individuelles de liberté, d'autonomie, de responsabilité, de participation et de solidarité et de compléter le jeu actuel de mesures éducatives et psychosociales par des prestations de médiation.

La médiation a pour objet d'accompagner des personnes en conflit ou qui ont des relations interpersonnelles difficiles, pour qu'elles élaborent elles-mêmes des solutions consensuelles communes qui donnent satisfaction aux uns et aux autres, qui leur évitent soit de rompre leur lien réciproque, soit de recourir au jugement de tierces personnes. Dépassant le simple conseil la médiation cherche à épauler le jeune en cas de conflit, à trouver des solutions qui lui permettent d'éviter des conflits ou d'en sortir et qui trop souvent l'empêchent de construire sa vie.

Il va sans dire que la médiation est appelée à jouer un rôle dans des contextes familial, éducatif, scolaire, social et pénal.

### **4. La prévention**

#### **4.1. La prévention primaire**

Donner au jeune une personnalité et une identité forte, qui lui permettent de construire une personnalité autonome et indépendante est le premier objectif de la prévention primaire qui s'adresse aux plus jeunes mais aussi aux parents, enseignants et éducateurs. En effet un jeune avec une confiance en soi saine est le meilleur obstacle à toutes formes de dépendance, qu'elle soit un produit de la toxicomanie ou de sectes, ou d'autres formes de dépendance psychologique.

Les moyens mis en oeuvre sont multiples et variés. Des projets qui s'adressent directement aux jeunes sont relayés par des séances d'information pour les parents et éducateurs, mais aussi pour tous ceux qui exercent une influence sur l'environnement du jeune: les responsables d'associations sportives et culturelles, les responsables municipaux etc. L'ampleur du champ fait que cette tâche qui concerne plusieurs ministères est coordonnée depuis peu par la fondation Centre de prévention à laquelle le SNJ collabore étroitement.

#### 4.2. Les campagnes d'information

La forme la plus classique et connue du travail préventif reste la campagne. Surtout les campagnes de la sécurité routière dont les affiches sont omniprésentes sont un bon exemple de ce travail. Elles s'adressent souvent aux jeunes et le Ministère de la Jeunesse collabore étroitement dans ce cas. De même le SNJ, les centres pour jeunes, le centre d'information et d'échanges national pour jeunes à Luxembourg ont largement collaboré aux campagnes Anti-SIDA du Ministère de la Santé. Ce domaine est donc aussi un domaine où le Ministère de la Jeunesse recherche en priorité la coopération avec des partenaires compétents pour les sujets spécifiques à traiter. Tous les deux ans le SNJ produit une exposition itinérante avec un sujet actuel qui s'inscrit dans cette approche de travail préventif et de collaboration .

## II. Synthèse des actions et mesures telle qu'annoncées dans le plan d'action 2

Cadre	Action	Référence (chap. Planact.2)	Référence Texte cf.page ci dessous
Information généraliste	Développement du CNIEJ comme centre de ressources pour le réseau des centres pour jeunes communaux	3.1.4.1 a	p.5/6
	Créer des modules de formation pour les professionnels de l'information	3.1.4.1. b	p.6
	Etablir un site spécialisé sur l'information européenne	3.1.4.1. c	
	Développer des projets pilotes innovateurs	3.1.4.1. d	p. 7
	Initiatives jeunes		p. 7
	INFO-BUS		p. 8
	Borne INTERNET publique		p. 8
Ligne Téléphonique INFO-JEUNES		p. 5	
	Réaffirmer l'importance de l'accès décentralisé à l'information	3.1.4.2	
Information active	Projet Carrousel	3.2.3.	p. 5
	Information à l'école		p.5
	INFO-BUS		
	Le plan communal jeunesse: information et participation		
Conseil	Développement du Service Information Juridique et Sociale	4.1.5	
	Développer l'éducation par groupes de pairs	4.2.1	
Médiation	Création d'un Centre de Médiation	5.5	p.8
Prévention	Développer le Centre de Marienthal comme centre spécialisé en pédagogie d'aventures	6.3.1	p.10
	Développer et élargir la pédagogie des médias sur les nouvelles technologies	6.3.2	p.10

### III. Evaluation et présentation des réalisations :

#### Information généraliste

#### Réaffirmer l'importance de l'accès décentralisé à l'information :

**Le développement de Points d'Information pour Jeunes a été combiné avec l'objectif énoncé à la page 30 du plan d'action participation visant la participation des jeunes à la vie économique:**

**Le Ministère de la Jeunesse a participé activement au groupe de travail interministériel " Nouveaux gisements d'emplois " mis en place par le gouvernement au courant de l'année 1995. Parmi les pistes proposées par le Département de la Jeunesse figure l'initiative " Emplois - Solidarité - Jeunes". Le concept repose sur l'idée que des jeunes âgés de 15 à 25 ans (voire 30 ans) et qui se trouvent dans une situation d'attente d'un emploi puissent trouver un emploi stable, correspondant à leurs capacités, à leurs qualifications professionnelles et à leurs niveaux de formation respectifs. De tels 'emplois - solidarité - jeunes' auraient pour objectif de garantir aux jeunes sans emploi des moyens d'existence (niveau de référence: le RMG).**

#### le projet PIC: Les points d'information communaux (PIC)

Un projet pilote dans le cadre des mesures d'emploi en faveur des jeunes DAT fonctionne actuellement dans 11 maisons de jeunes à savoir : Esch, Bettembourg, Differdange, Pétange Lorentzweiler, Redange, Diekirch, Wiltz, Echternach, Asti (Amigo), CNIEJ.

#### Objectif

1. Créer un point d'information pour faciliter l'accès à l'information au niveau local et communal et permettre à chacun, jeune et adulte, d'accéder à une information généraliste par un accueil personnalisé et en donnant accès notamment aux nouvelles technologies. Le fait d'offrir un service d'information public permettant l'accès au réseau Internet ainsi qu'à toutes les informations nationales et communales permet surtout d'offrir une aide utile à ceux qui ne savent ou ne peuvent pas s'orienter dans une société de l'information devenant de plus en plus complexe et internationale.
2. Créer des postes pour DAT dans le cadre des mesures pour l'emploi utiles, intéressants, accompagnés par une formation et un encadrement spécifiques. Le projet en tant que tel possède ainsi une importante fonction éducative et intégrante pour le jeune en quête d'un emploi.

Un projet de coopération qui regroupe le gestionnaire de la maison, la commune, le ministère de la jeunesse/service national de la jeunesse et le centre national d'information et d'échanges pour jeunes.

- Le snj recrute en priorité des DAT qui sont affectés aux maisons de jeunes actuelles comme délégués à l'information. Il coordonne l'ensemble du projet.
- Les animateurs du réseau des maisons de jeunes s'occupent en collaboration avec le snj de l'encadrement général des DAT en ce qui concerne l'intégration de leur mission spécifique dans le cadre général de la mission d'information des centres pour jeunes ainsi que dans le fonctionnement général. Le fait que le DAT travaille dans le cadre de la maison de jeunes sous la responsabilité des animateurs du centre permet de garantir la continuité au travail d'information. En effet vu la fluctuation permanente inhérente au système même des DAT, seul le fait de travailler dans le cadre d'une concertation et d'une coopération de réseau avec un encadrement permanent permet de garantir et de maintenir un service continu dans les PIC's. Le délégués à l'information (responsable du PIC) sont aussi chargé de missions comme la collecte d'informations locales, l'échange d'information avec le réseau PIC etc ...
- Pour la collectivité locale et la commune l'existence d'un PIC permettra un accès à l'information amélioré et plus facile puisqu'il offre assistance et aide à chacun, notamment à ceux qui pour des raisons diverses ne peuvent bénéficier d'un accès aux nouvelles technologies de l'information.
- Le Centre National d'Information et d'Echange pour Jeunes a développé une formation spécifique au travail d'informateur. La formation spécifique offerte aux jeunes demandeurs d'emploi leur donnera des compétences utiles supplémentaires à des niveaux fort différents: technique, social et connaissances générales.
- Le financement est assuré à parts égales par la commune et le ministère de la jeunesse.

**Développement du CNIEJ  
comme centre de ressources  
pour le réseau des  
centres pour jeunes  
communaux**

**Créer des modules de  
formation pour les profes-  
sionnels de l'information**

En collaboration avec le snj, le CNIEJ a développé et organisé une formation pour les responsables de l'information jeunesse dans les maisons de jeunes et dans les pics avec les contenus suivants:

**Module 1) Accueil**

- 1) L'information généraliste
  - Pourquoi une information des jeunes
  - La charte d'ERYICA et son influence sur la pratique
- 2) Organisation pratique de l'accueil
  - L'espace accueil
- 3) L'entretien de face à face
  - a) Le modèle de communication
    - Théorie
    - Exercices pratiques
  - b) L'entretien non-directif
    - Exercices pratiques
  - c) Le conseil

**Module 2) Les grands domaines de l'information des jeunes**

**Module 3) Eurodesk: L'information sur l'Europe**

Les programmes européens

- Jeunesse pour l'Europe
- Service Volontaire
- etc

Les projets européens:                    les critères, formulaires,  
La base de donnée Eurodesk:        exercices pratiques

**Module 4) La recherche de l'information**

Les outils de recherche à utiliser

- Les outils classiques
  - La presse
  - Les brochures et catalogues
  - Les Cd-Roms

Les outils modernes

- Internet

**Module 5) Information active des jeunes**

- Info-bus
- Info-Jeu
- Exposition
- Communication avec la presse
- Publicité
- Manifestations

**Développement du CNIEJ  
comme centre de ressource  
pour le réseau des  
centres pour jeunes commu-  
naux**

**Porter  
l'information  
vers les  
jeunes**



**Développer des projets  
pilotes innovateurs :**



**Initiatives jeunes**

**Développer des projets  
pilotes innovateurs  
INFO-BUS**



**le carrousel**

Pour atteindre le but du projet à savoir réaliser une information des jeunes sur le plan local et porter l'information vers les jeunes on a aussi créé un présentoir spécifique qui met à la disposition des jeunes des fiches de synthèse qui résument les informations essentielles sur différents sujets touchant en priorité les jeunes. Ces fiches d'information sont exposées sur un présentoir tournant d'où le nom de *carrousel*. Les présentoirs sont placés dans les endroits les plus fréquentés par les jeunes dans les communes du pays et la gérance des présentoirs est assurée par les Pics

Les fiches d'information ont deux volets :

- les informations nationales et internationales regroupées par le Centre National d'Information et d'Echange pour Jeunes
- les informations régionales et communales regroupées par le pic

**le projet *www.YOUTHNET.LU***

Le Service National de la Jeunesse (SNJ) a réalisé un projet Internet en collaboration avec l'Athénée de Luxembourg. Dans le cadre de ses travaux, un groupe d'élèves de l'Athénée a élaboré et réalisé ensemble avec son professeur un concept tout à fait nouveau des pages jeunes du SNJ en donnant une priorité absolue à un accès facile et rapide à l'information.

A part d'innombrables informations sur les structures, les organisations de jeunesse tant nationales qu'internationales et les services offerts par ces derniers, le site présente des bases de données où les intéressés peuvent consulter

aisément le catalogue des activités de loisir ainsi que celui des formations offertes par différents organismes.

YOUTHNET.LU est un site réalisé par des jeunes pour des jeunes et géré par un groupe d'élèves de l'Athénée sous la régie d'une ancienne élève. Ceci explique pourquoi le site YOUTHNET.LU est hébergé sur un serveur Alpha du département informatique de l'Athénée de Luxembourg.

**INFO-BUS**

Le Jugend-Infobus, qui fonctionne depuis juillet 1997, est devenu un outil important et intéressant pour le jeune, lui facilitant l'accès à l'information dont il a besoin.

Le Jugend-Infobus est pour chaque action équipé d'une information de base comportant notamment l'information généraliste- p.ex : carte Euro<26, jobs vacances, stages sportifs, séjours linguistiques, vacances actives, le travail à l'étranger etc.... Ces informations sont disponibles soit dans les brochures et dépliant, soit sur vidéo ou en contact direct avec l'animateur.

Le Jugend-Infobus a collaboré à différentes actions :

En collaboration avec les Maisons de Jeunes, les Clubs de Jeunes, les associations sportives et culturelles.

Actions (animations, jeux, quiz et rallyes sur l'information), lors des manifestations pour jeunes ( p.ex : streetball, fête de la famille, Kannerfest, marché de Noël, portes ouvertes de Maisons de jeunes, concerts et festivals).

Sur initiative de quelques Clubs des Jeunes, le Jugend-Infobus a fait en collaboration avec les jeunes des actions d'animation et information active pour promouvoir les activités des associations de jeunesse et sensibiliser les responsables politiques de la commune et les habitants pour l'engagement bénévole des jeunes.

**En collaboration avec les Communes**

Suite au programme que nous avons proposé et envoyé à toutes les administrations communales du pays, le Jugend-Infobus a circulé avec ces « kits thématiques » ( infos-jeunes, infos vacances, droit de l'homme, jeunesse pour l'Europe, une année à l'étranger) dans plus ou moins 12 communes différentes.

Dans le cadre de l'exposition « Nët ouni mech » du Ministère de la Jeunesse le Jugend-Infobus avait organisé en collaboration avec les Maisons de Jeunes et les responsables politiques des communes une campagne de sensibilisation au droit de vote pour étrangers. Plusieurs responsables politiques avaient profité de notre invitation pour se présenter dans le Jugend-Infobus afin de pouvoir entrer en contact direct avec les jeunes de leur commune, et de discuter des sujets qui (pré)-occupaient aussi bien les jeunes que les responsables communaux.

Dans le cadre de la semaine européenne de prévention en collaboration avec les écoles secondaires, secondaires techniques et écoles primaires.

Campagne de sensibilisation à l'apprentissage et découverte du potentiel pédagogique et didactique de l'Internet, rallyes multimedia, prévention.

Lors du passage du Jugend-infobus dans la localité d'implantation d'un centre local pour jeunes, l'animateur du centre a assisté le projet en question.

## **EURODESK**

Eurodesk est un projet européen d'information jeunesse qui s'ajoute en complément aux services existants du Centre National d'Information et d'Echange pour Jeunes (CNIEJ).

Les domaines couverts sont d'une part les programmes communautaires, nationaux, régionaux, locaux du Conseil de l'Europe et de fondations privées ayant trait à l'éducation, la formation et la jeunesse. D'autre part, la base de données Eurodesk contient également des références bibliographiques sur ces sujets et des noms et adresses d'organisations actives dans toute l'Europe dans les trois domaines mentionnés.

La mise en œuvre a été caractérisée pendant une première phase par l'encodage et la re-cherche de données luxembourgeoises et par la participation active aux activités du réseau européen d'Eurodesk.

La phase suivante a été caractérisée par la mise à disposition de dossiers Eurodesk aux maisons de jeunes. La base de données a également été installée dans l'Info-bus pour jeunes. Eurodesk Luxembourg a participé en 1998 à l'élaboration de la brochure « Activités – Environnement – Jeunesse en Sarre-Lor-Lux-Alsace ».

Aujourd'hui, avec l'apparition des Points d'Information Communaux (PIC), la décentralisation d'Eurodesk va franchir un pas important par l'accès direct online aux informations de la base de données.

**Etablir un site spécialisé  
sur l'information euro-  
péenne**

### **EURODESK**



**Développer des projets  
pilotes innovateurs**

**Borne INTERNET publique**

**BORNE INTERNET PUBLIQUE**

Grâce à un projet commun avec les P&T luxembourgeois une borne informatique liée en permanence au réseau INTERNET permet à tous les jeunes depuis la fin 1997 de profiter de ces nouveaux moyens de communication et d'information.

Le personnel de l'accueil du Centre d'information qui a suivi une formation spécifique se tient par ailleurs prêt à donner une aide au jeune pour trouver l'information désirée.

Dans le cadre des points d'information communaux un accès INTERNET avec encadrement (DAT) est offert à tous les intéressés pour des recherches d'information.

**Développer des projets  
pilotes innovateurs**

**Ligne Téléphonique  
INFO-JEUNES**

**LIGNE TÉLÉPHONIQUE INFO-JEUNES**

Le projet développait l'idée d'une ligne téléphonique (numéro vert) accessible à tous les jeunes du Luxembourg ainsi qu'aux jeunes étrangers en visite au Luxembourg, opérationnelle pendant les heures d'ouverture du CNIEJ et permettant aux jeunes d'accéder à toute information pratique. La réponse lui aurait été fournie de suite ou le jeune aurait été orienté en fonction du besoin exprimé soit vers un des centres d'information régionaux, soit vers un autre service d'entraide ou d'assistance.

Le projet avait été conçu pour être réalisé en commun avec des partenaires européens. Malheureusement l'idée qui avait connu le soutien communautaire pour une étude de faisabilité, n'a pas connu de suite au niveau européen. La mise en pratique qui évidemment se devait de tenir compte des réalités européennes notamment linguistiques, a été jugée trop difficile en vue des moyens à mettre en oeuvre. D'ailleurs une première évaluation destinée à préparer un projet se limitant au niveau national a démontré qu'il nécessitait des moyens budgétaires spécifiques pour la réalisation du projet.

**MEDIATION  
Création d'un Centre de  
Médiation**

**CENTRE DE MÉDIATION**

Le concept de la médiation et du « Centre de Médiation » au Luxembourg a été initié en 1997/98 par le Ministère de la Jeunesse en partant des observations du « Service Informations Juridiques et Sociales (SIJS) pour jeunes et leurs parents » lequel appuie son action sur les trois grands principes de la Convention des Nations Unies sur les « Droits de l'Enfant ». Il s'agit du droit à la Protection, du droit à la Participation et du droit à des Prestations de Services, telles que le droit à l'Information et à la Formation.

Le SIJS a été institué au cours du 2<sup>me</sup> semestre 1992 dans l'optique :

- de faire connaître aux adultes et aux enfants les principes et dispositions de la Convention des Nations Unies relative aux « Droits de l'Enfant »,
- de mettre à la disposition des enfants et des jeunes un lieu où ils pourront obtenir toutes les informations juridiques nécessaires à la connaissance de leurs droits ,
- de soutenir les enfants et les jeunes dans leurs démarches d'instauration dans leurs droits.

Les actions de ce Service ont pour objectif de :

- a) ne pas opposer les droits des adultes à ceux des enfants, mais de les rendre interactifs, garants les uns des autres ;
- b) donner ou redonner à l'enfant un statut, le faire admettre dans notre société comme étant une personne ayant non seulement des droits, mais également des obligations, sans pour autant confisquer son enfance. En somme, il s'agit à la fois de faire prendre conscience aux adultes que les enfants sont des êtres ayant besoin d'être protégés, qu'ils ont le droit d'avoir une opinion et que celle-ci doit être prise en considération suivant leur âge et leur discernement. Bref, qu'ils soient considérés comme des « sujets de droits », tout en les soutenant à prendre conscience de leurs responsabilités.

De 151 demandes d'information en 1993, le SIJS est passé à 619 demandes de consultation en 1998 à propos de 51 types de questions d'ordre juridique et social, émanant de la part de jeunes, de parents et de professionnels.

Cette évolution rapide témoigne de toute évidence d'un très grand besoin d'informations précises et concises concernant les droits de chacun. Il n'est pas rare que ces consultations révèlent que l'ignorance, la méconnaissance ou la non reconnaissance des droits, de la personnalité et des émotions de chacun ( jeunes ou adultes )

engendrent chez eux des sentiments d'incompréhension, d'injustice, de révolte, de violence, de refus de toutes normes sociales. Par ailleurs, il s'est avéré au cours des années que les consultants du SIJS, jeunes et adultes, rencontrent de plus en plus fréquemment de grandes difficultés à gérer les différends qui les opposent et qui très souvent les mènent jusqu'à la rupture de leurs liens familiaux et sociaux.

Devant de telles situations dans lesquelles la cohabitation des adultes pose problème et surtout dans lesquelles l'intégration sociale des jeunes est en cause, nous ne pouvions plus rester indifférents. Il était donc devenu urgent de se doter des moyens nécessaires qui, d'une façon générale et dans le respect des droits et de l'identité de chacun, permettent de susciter ou de réactiver d'une part des liens nouveaux ou distendus entre deux individus ou groupes de personnes, et d'autre part, d'éviter l'éclatement d'un conflit ou d'aider les personnes en conflit à en trouver la solution. L'un de ces moyens est la « médiation ».

Afin de répondre à ces différents besoins le Ministère et le Service National de la Jeunesse ont d'abord initié en 1997 une formation spécifique à la médiation pour un groupe de 15 professionnels tels que : juristes, psychologues, assistants sociaux, enseignants et éducateurs. Ce premier cycle de formation pour médiateurs a été complété en 1998 par une formation continue. Parallèlement un nouveau groupe de 15 professionnels du secteur socio-éducatif a entamé sa formation de base en 1998. Ces différents cycles de formation à la médiation seront poursuivis dans les années à venir par des cycles de formation complémentaires, notamment par une formation de formateurs à la médiation en 1999, afin de garantir l'effet multiplicateur.

Ces différents cycles de formation à la médiation représentent incontestablement pour chacun des bénéficiaires un apport personnel et un potentiel supplémentaire dans l'exercice de ses fonctions, tout en étant à l'origine d'une « dynamique de la médiation » au Luxembourg qui a permis d'ouvrir en janvier 1998 un « Centre de Médiation ».

Sachant que la médiation et la pratique de la médiation sont avant tout un moyen d'éducation et de responsabilisation avant d'être une technique de résolution des conflits, le Centre de Médiation s'était proposé d'offrir exclusivement, du moins pendant sa phase expérimentale, sa médiation à des demandes dans lesquelles des enfants et des jeunes économiquement dépendants étaient directement ou indirectement impliqués. 127 demandes lui ont été adressées en 1998. Dans 76% des cas, dans lesquels les partenaires d'un conflit avaient accepté la médiation, ils sont parvenus à un accord formel.

Grâce au pool de 30 médiateurs dont le Centre de Médiation dispose actuellement, il est en mesure d'étendre son champ d'intervention à la « médiation pénale » pour jeunes adultes jusqu'à 26 ans, dès que le projet de loi afférent sera voté.

Après son fonctionnement d'une année sous forme de projet pilote dans le cadre de l'asbl « Centre National d'Information et d'Echanges pour Jeunes », le « Centre de Médiation » s'est constitué en association autonome au mois de novembre 1998.

Au vu de l'impact que ce Centre a connu au cours de sa phase expérimentale, le Ministère de la Jeunesse conclura prochainement une convention avec cette nouvelle association avec notamment pour mission :

- d'accueillir et d'aider les personnes ayant un différend à établir ou rétablir la communication entre elles et à rechercher leurs propres solutions à leur conflit, suivant un processus facultatif ;
- de rechercher et entretenir, que ce soit au niveau national ou international, une collaboration avec des partenaires intéressés à la médiation ou à toute autre méthode de résolution des conflits, tels que départements ministériels, instances judiciaires, administrations et établissements publics ou privés ;
- de collaborer avec des centres de formation, d'étude et de recherche se rapportant à la médiation ;
- de favoriser et d'organiser des formations à la médiation.

### **L'ÉDUCATION PAR GROUPE DE PAIRS**

Le ministère entend développer une nouvelle approche dans le cadre de la formation organisée par le Service National de la Jeunesse.

Si certains aspects de la présente formation ont évidemment déjà des liens avec cette méthode pédagogique de l'éducation par groupes de pairs, il est vrai aussi qu'elle est surtout tournée vers l'animation d'activités de loisirs. Or l'éducation par groupes de pairs permet aussi d'aborder d'autres sujets et surtout ceux où les jeunes connaissent le plus de difficultés à s'adresser à un adulte.

Le Conseil aux jeunes nécessite d'abord de les accompagner dans une démarche de compréhension des prescriptions et interdits qu'ils connaissent mal, ou dont ils ignorent tout simplement les motivations et les fondements. Par la suite il s'agit très souvent de soutenir, surtout les enfants et les jeunes économiquement dépendants, dans certaines démarches administratives ou autres pour qu'ils puissent bénéficier de leurs " Droits ".

Il y a lieu de réfléchir et de lancer des projets pilotes pour impliquer les jeunes eux-mêmes dans le rôle de conseiller-jeunes

#### **Développer l'éducation par groupes de pairs**



**Développer le Centre de  
Marienthal comme centre  
spécialisé en pédagogie  
d'aventures**

**CENTRE DE MARIENTHAL**

Ces activités se situent dans le cadre de notre démarche de pédagogie de l'aventure et sont utilisées aussi dans une approche de prévention primaire. Spéléo, escalade, activités avec cordes (ponts, tyroliennes, traversées, construction d'un radeau, orientation, stages de « survie »).

Ces activités, souvent spectaculaires, ont à côté de l'aspect préventif aussi un caractère international et interrégional. (voir description du projet avec Dreiborn et Bitburg).

**En 1998, 1475 enfants, jeunes et adultes ont participé aux différentes offres d'aventures.**

**11,5% de ces activités constituaient des formations.**

Projet de collaboration dans le cadre «Aventure et prévention »

Partenaires:

- Service National de la Jeunesse
- Centre de prévention des toxicomanies
- Centre socio-éducatif de Dreiborn
- « Metall-Lehrwerkstatt Bitburg »
- Caritasverband Bitburg

Depuis 2 années, le Centre Marienthal organise avec des jeunes des institutions participantes des stages de survie, des expéditions et des semaines d'aventures ; ceci dans le but d'apprendre aux jeunes de vivre en groupe, de connaître leurs propres limites, de gérer des conflits au sein du groupe, d'accepter et d'aider les autres. Les activités d'aventures offrent une multitude d'occasions pour acquérir des capacités individuelles aptes à atteindre les buts visés.

Comme chaque activité apportait de nouvelles expériences tant pour les jeunes que pour le personnel éducatif, les responsables ont décidé d'intensifier cette collaboration de la manière suivante :

- Les responsables constituent un groupe de travail qui se rencontre d'une façon régulière pour évaluer les résultats et pour se créer l'occasion de se former eux-mêmes dans les différents domaines concernés : prévention, pédagogie etc
- Le Centre socio-éducatif de Schrässig ainsi qu'un atelier pour jeunes filles de Prüm seront intégrés dans le projet.
- Toutes les institutions partenaires profiteront régulièrement des offres d'animation du Centre Marienthal (Aventures, Internet etc).

Le projet en cours connaîtra une extension internationale et humanitaire dans un proche avenir : « les jeunes aident les jeunes ».

Les jeunes seront préparés au point de vue technique par les ateliers des institutions et au point de vue « vie en groupe » par le centre Marienthal et le Centre de prévention, afin de pouvoir participer à des actions humanitaires à l'étranger. De cette façon, ces jeunes, eux-mêmes en difficulté par des problèmes personnels et familiaux, pourront s'orienter par rapport à leur propre situation en aidant d'autres dans des situations plus dramatiques (p.ex : aider à reconstruire une école dans une région dévastée par un tremblement de terre etc).

De cette façon, nos activités d'aventures connaîtront d'autres aspects de la vie quotidienne et auront des possibilités de transfert à long terme.



**Développer et élargir la  
pédagogie des médias  
sur les nouvelles techno-  
logies**

### **PROJET COMMUNICATION 3000**

Ce nouveau projet en collaboration avec les Pet T permet aux jeunes et aux adultes de s'initier aux nouvelles technologies de la communication tel que l'Internet, la visioconférence, la messagerie électronique.

Au cours de l'année 1998, le Centre pouvait accueillir déjà le 1.000e visiteur et a permis jusqu'au 31 décembre 98 à 1247 personnes de profiter de cette offre.

**18,9%** de ces activités étaient des activités de formation pour adultes et responsables de groupes.



#### 4. PLAN D'ACTION N°3 : TRAVAIL DE JEUNESSE, BÉNÉVOLAT, PARTENARIAT

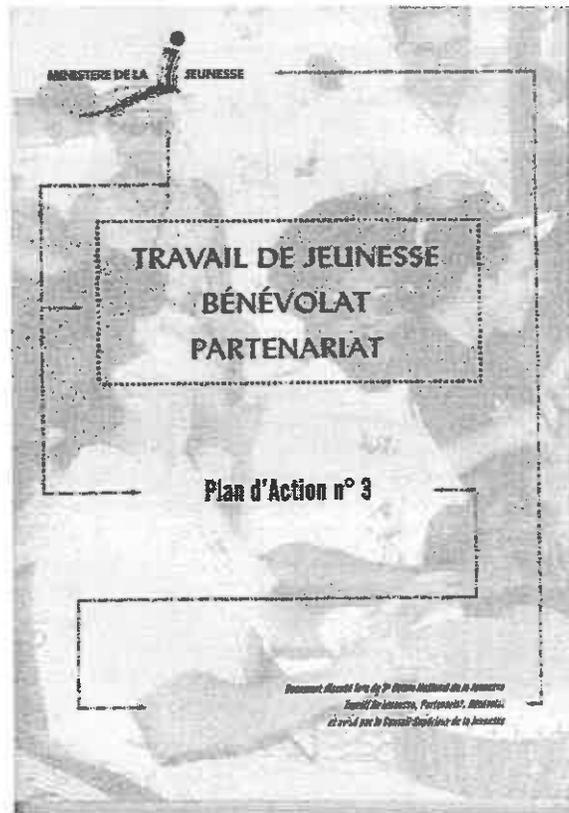
##### 4.1. Elaboration.

Durant le premier trimestre de l'année 1999 les premières réflexions concernant l'élaboration du troisième plan d'action du Ministère de la Jeunesse ont débutées. Soucieux de faire coïncider les structures, les activités et les projets du Ministère et du Service National de la Jeunesse aux plus récentes évolutions dans le secteur de la jeunesse et du travail de jeunesse plus particulièrement, une réflexion globale s'est engagée à ce sujet. Toutes les personnes travaillant au Ministère et au Service National de la Jeunesse se sont employées, chacun dans son domaine, à développer un programme d'action cohérent avec les idées forces définies dans les Lignes Directrices de la Politique du Ministère de la Jeunesse ainsi que dans les deux premiers plans d'action.

Durant une série de réunions, de journées de réflexion et de séminaires de mise en commun, ces idées et programmes ont pu être réunies pour former un ensemble cohérent : " le plan d'action n°3 : travail de jeunesse, bénévolat, partenariat ". Après une phase de discussion interne, ce fut aux partenaires du Ministère de la Jeunesse d'évaluer les travaux, de donner des commentaires et pistes d'action supplémentaires. Ceci a eu lieu par deux procédures distinctes. D'un côté, le texte du projet de plan d'action fut soumis au Conseil Supérieur de la Jeunesse, qui en traita les 17 septembre et 8 octobre 1998. De l'autre côté, le Ministère de la Jeunesse consacra le " Troisième Forum National de la Jeunesse " au projet de plan d'action, le 3 octobre 1998. Les avis élaborés par ces deux instances font d'ailleurs partie intégrante du texte final du plan d'action. Le " plan d'action n°3 : Travail de Jeunesse, Bénévolat, Partenariat " fut présenté à l'opinion publique le 26 janvier 1999.

##### 4.2. Visée générale du document

Premièrement, en ce qui concerne les contenus du travail de jeunesse, le Ministère de la Jeunesse considère que se posent actuellement de nouveaux défis qu'il s'agit de relever. Cela est particulièrement net dans le domaine de la formation. Traditionnellement, les formations organisées par le Service National de la Jeunesse s'adressent surtout aux animateurs de loisirs. Aujourd'hui, la formation des jeunes est appelée à s'ouvrir à d'autres domaines. Dans le cadre de la contribution du Ministère de la Jeunesse au Plan d'Action Nation en faveur de l'Emploi (PAN), des formations sont organisées pour les jeunes demandeurs d'emploi impliqués dans le projet " Point Information Communal (PIC) ". La formation s'applique ainsi non plus seulement au temps des loisirs, mais également à d'autres thèmes comme l'employabilité ou encore la citoyenne-



te active, comme c'est le cas pour le Service Volontaire pour Jeunes. Le même raisonnement est à conduire pour les Aides-Junior. Cette nouvelle formation débouchera sur des emplois déterminés et reconnus dans le secteur du travail de jeunesse

Deuxièmement, ce plan d'action met particulièrement l'accent sur le soutien du bénévolat. Celui-ci est en effet un pilier majeur et une condition sine qua non d'un travail de jeunesse de qualité. C'est pourquoi seront développées diverses mesures dans cette optique. Le congé-éducation sera élargi en direction d'un congé associatif pour permettre aux responsables nationaux des mouvements de jeunesse de mieux assumer leurs tâches. Par ailleurs, un projet de loi est à l'étude qui devra permettre aux jeunes de constituer des associations, cela pour leur fournir un cadre adéquat à l'exercice de leur volontariat. Le vote récent de la loi concernant le Service Volontaire pour Jeunes est également à voir dans ce cadre.

Le dernier thème abordé dans ce plan d'action est celui du partenariat. Dans une société devenant de plus en plus complexe et dans laquelle de moins en moins les acteurs peuvent prétendre à détenir à eux seuls les clés de la solution d'un problème, il devient primordial de développer des partenariats efficaces pour mener des actions concertées. Les partenariats privilégiés du

Ministère de la Jeunesse sont en première ligne les organisations de jeunesse, les communes, les écoles. Ici encore, le Service Volontaire pour Jeunes fournit un bon exemple. Il nécessite en effet, pour garantir un bon fonctionnement, la collaboration des associations de jeunesse, des communes et du Service National de la Jeunesse, qui joue un rôle moteur dans cette collaboration. Le Ministère de la Jeunesse entend miser largement sur l'implication de tous ses partenaires pour mener une politique de la jeunesse réussie.

Le partenariat est à voir dans un rapport étroit avec une volonté de mettre en œuvre une approche globale. En effet, nous nous rendons aujourd'hui compte qu'une série de questions ne peuvent être résolues par la mise en œuvre de politiques sectorielles, que celles-ci peuvent empirer des problèmes. D'où la nécessité de réunir tous les acteurs concernés par un problème. C'est dans la même perspective qu'il faut comprendre la décentralisation de la politique de la jeunesse mise en œuvre. Considérant qu'actuellement les problèmes ne peuvent plus être traités par un Etat central omniprésent, nous optons pour une approche qui mobilise les compétences des acteurs de terrain, et cela non seulement dans l'exécution des politiques, mais également dans leurs élaboration.

### 4.3. Aperçu sur le contenu

#### 4.3.1. Introduction

Quels sont les principes à la base du travail en faveur des jeunes ? Comment peut-on caractériser professionnalisme et bénévolat dans ce secteur ? De quelle façon arrivera-t-on à répartir le travail entre l'Etat, les communes et les associations et mouvements de jeunesse ? Telles se présentent quelques unes des innombrables questions par rapport auxquelles le troisième et dernier plan d'action du Ministère de la Jeunesse tente de dégager des éléments de réponse.

Le plan d'action n° 3 fournit une analyse relativement complète de la situation sur le terrain et permet de dégager certaines orientations qui ne manqueront pas de marquer la politique de la jeunesse à court et moyen terme.

Toutes ces mesures finiront par consolider le bénévolat qui à travers l'engagement de centaines, voire milliers de volontaires constitue de loin le pilier le plus solide de tout travail en faveur des jeunes. Sans des mesures d'accompagnement et de soutien ce travail bénévole risque de s'essouffler. Ensemble avec tous les acteurs impliqués le Ministère de la Jeunesse continuera à promouvoir l'engagement actif notamment des jeunes dans des projets à intérêt collectif. Les bénévoles y trouveront une satisfaction personnelle et la société y verra sa cohésion renforcée.

#### 4.3.2. Les domaines du travail de jeunesse.

##### a. Animation.

##### *Les enjeux de l'animation socio-culturelle.*

Le contexte dans lequel se joue l'animation socio-culturelle est en train de changer. Le projet social de l'animation, né au début des années soixante, avait une fonction éducative et citoyenne. Actuellement, c'est une fonction d'intégration sociale qui s'ajoute à cela. Mais il faut se garder de croire que l'animation est destinée à remédier à l'absence des parents, ni aux défaillances de la société. Par ailleurs De plus les jeunes ne jouent plus le jeu politique ou intellectuel des adultes. Ils s'échappent vers une culture hétéroclite faite d'hédonisme et de générosité mêlés, qui dessine les contours d'une société à venir<sup>1</sup>. De même, on constate que les activités traditionnelles se voient "concurrencées par le secteur marchand des loisirs (...).<sup>2</sup>".

Les objectifs généraux de l'animation socioculturelle des jeunes pourraient être définis comme suit :

- assurer la socialisation des jeunes et la préparation aux changements multiples dans le domaine économique et dans le domaine culturel
- améliorer l'ambiance sociale
- prévenir la déviance
- orienter les énergies vers la participation et favoriser l'avènement d'une société multiculturelle.

##### *Les acteurs de l'animation socio-culturelle*

##### *Les groupes naturels*

Les jeunes ont traditionnellement tendance à se regrouper en petits groupes et à constituer des microsociétés avec des formes de régulations propres et complexes. Aux lieux bien délimités, ils préfèrent les regroupements informels, (parcs, rues, souterrains) qui leur permettent d'expérimenter leur liberté sans ou contre les adultes. Trop souvent les cultures des jeunes sont ignorées, alors que les groupes de pairs constituent un instrument nécessaire pour la socialisation des jeunes qu'il faut absolument prendre en compte pour mener une politique de la jeunesse qui va à l'encontre des jeunes.

##### *Les associations volontaires du monde associatif.*

Les structures des associations permettent l'exercice d'une participation, d'un pouvoir, le développement d'une expression et d'une identité. On notera l'importance essentielle des associations et de leurs animateurs bénévoles, basée sur le recrutement volontaire, la mise en commun de leur part des membres, de leurs connaissances et de leurs activités dans un autre but que de produire des bénéfices financiers. Cette forme de groupe, la structure même de cette institution



microsociale, la souplesse de ses règles juridiques s'est avérée la plus apte à susciter l'activité et la participation des membres qui y adhèrent. Le phénomène associatif croissant s'accompagne d'une diversification de plus en plus grande des intérêts qui sont au départ des créations et associations (rap, hip hop, skates...) en liaison avec des problèmes liés à la vie quotidienne et souvent avec une dimension de défense des intérêts des jeunes.

### **Les pouvoirs publics**

#### *Le monde scolaire*

L'école n'est pas seulement un lieu d'instruction mais aussi un lieu de socialisation par excellence. C'est d'abord l'expérience de vivre dans un groupe d'âge homogène, la relation enseignants/enseignés avec tous les autres rapports symboliques et complexes ("heimlicher Lehrplan"). C'est pour la vie qu'on apprend, cette fameuse phrase souvent répétée illustre bien l'autre objectif du projet éducatif de l'école. A côté de l'acquisition de connaissances l'école a le rôle important de préparer à vivre dans un monde de plus en plus complexe.

#### *Les communes*

Partant du fait que toute politique publique se doit aujourd'hui d'être au plus près des préoccupations de ses destinataires, il devient évident que les communes doivent y jouer un rôle important. Constituant l'échelon politique local, ses responsables sont en contact permanent avec les citoyens et peuvent ainsi au mieux relayer les préoccupations de ceux-ci. Ils doivent donc jouer un rôle important dans la mise en œuvre de la politique de la jeunesse.

#### *Le Service National de la Jeunesse*

Constituant l'administration du Ministère de la Jeunesse, le Service National de la Jeunesse a la charge de mettre en œuvre la politique du Ministère de la Jeunesse. Il a de plus en plus un rôle de soutien et de coordination des autres acteurs.

### **b. Formation**

#### **Formation pour animateurs de loisirs bénévoles**

Entre les différents organismes qui dispensent une formation s'adressant aux animateurs de loisirs, il existe un accord qui a comme conséquence que ces organismes reconnaissent les brevets dispensés par chacune des autres organisations.

La formation doit apprendre non pas à faire mais à faire faire. La formation reçue doit permettre d'envisager les modalités de la retransmission de certaines acquisitions, c'est-à-dire du «savoir-faire-faire», et ce dans le cadre particulier des animations de loisirs. Il ne suffit pas, en effet, pour le candidat, d'être à même de pratiquer certaines techniques ou de participer active-

ment à des activités. Mais il doit lui-même pouvoir animer ces différentes réalisations.

Former avec une pédagogie de l'animation, c'est la mission pour les formateurs qui se doivent d'être exemplaires, qui ne peuvent avoir recours aux méthodes traditionnelles de l'éducation scolaire pour faire régner la discipline - punitions et échecs scolaires - puisqu'un bon animateur s'impose et est accepté par son savoir être et non par son pouvoir institutionnel.

#### *Les formations spécialisées*

L'éducation non formelle dispose avec son outil de formation et ses caractéristiques méthodologiques spécifiques d'un instrument qui peut être transféré très utilement à des formations plus spécifiques dépassant le cadre de l'animation d'activités de loisirs ou des groupes cibles de jeunes.

#### *Formations " Insertion dans la Société "*

Un nouveau terrain d'action est exploré par le Service National de la Jeunesse avec les formations dites "insertions dans la société". Celle-ci ne s'adressent plus seulement aux animateurs de loisirs, mais dépassent largement ce cadre. Il s'avère aujourd'hui de plus en plus que la formation amène des compétences importantes pour l'insertion des individus dans la société en général, et sur le marché du travail en particulier. C'est dans ce domaine que s'investit le SNJ avec ce nouveau type de formations qui sont censées fournir des compétences qui sont plus de l'ordre du non-formel.

#### *Formation Aide-Junior*

Compte tenu des formations pour animateurs de loisirs et de la formation 'préparation à la vie', nous proposons une nouvelle qualification qu'on pourrait dénommer 'aide-junior' par analogie à la formation 'aide-senior' dans le secteur socio-familial.

Comme la qualification d'aide-junior serait une qualification dans le travail de jeunesse, la formation pourrait inclure les deux premiers cycles de la formation de base pour animateurs. Outre cette éducation non formelle, une formation complémentaire, d'un ordre plus formel, aurait comme objectif de transmettre le savoir-faire nécessaire pour les travaux de secrétariat et d'animation dans les services ou les institutions fonctionnant sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse.

Un rayon d'action de l'aide-junior seraient donc les travaux de secrétariat et d'animation et un autre pourrait être envisagé dans le cadre du projet 'Sécurité à l'école et sur le chemin de l'école', un secteur identifié par le plan national d'action en faveur de l'emploi (p.ex.: garde d'enfants, l'encadrement avant et après les heures de classe, les après-midi libres).

La formation aide-junior conduirait à un diplôme. L'intégration de la formation pour animateurs dans la formation pour aide-junior permettrait une valorisation des compétences et qualifications acquises dans le cadre de l'éducation non-formelle. En se référant à la 5<sup>e</sup> conférence des ministres européens responsables de la jeunesse (Bucarest 1998) qui a retenu que le développement de l'éducation non formelle est un moyen d'insertion dans la société, notamment en 'développant des modules et des programmes de formation favorisant l'insertion des jeunes dans la vie active', le SNJ propose cette nouvelle qualification d'aide junior comme une mesure pour lutter contre le chômage des jeunes ainsi que contre le chômage de longue durée.

#### **c. Communication**

On se référera pour ce chapitre au plan d'action 2 : Communication avec les jeunes.

#### **d. Recherche, documentation et évaluation**

Nous ne comprenons pas la recherche jeunesse comme un but en soi, mais elle doit être mise en relation avec les jeunes et le travail jeunesse au sens large. La recherche est un instrument en faveur de la situation des jeunes, pour une meilleure compréhension de leurs problèmes ou soucis. Elle collabore dans l'adaptation des structures d'aides aux besoins des jeunes et dans l'élaboration de concepts préventifs. Enfin elle est la base qui servira à la fois aux instances publiques et aux organisations privées pour définir leurs actions dans le cadre d'une politique de jeunesse fondée sur la situation réelle des jeunes.

La recherche devra intervenir à trois niveaux distincts, mais largement interdépendants. D'un côté, il y a la recherche proprement-dite, qui comporte à la fois des études et la coordination de la politique de la recherche jeunesse au niveau du gouvernement au travers d'une commission consultative à la recherche. Ensuite la documentation est également importante car elle constitue une ressource importante pour les partenaires. Enfin, l'évaluation devra permettre aux partenaires de disposer d'outils et d'instruments leur permettant de jeter un autre regard sur leur travail.

Les Partenaires du Travail de Jeunesse

Le travail jeunesse au Luxembourg dépend de plusieurs acteurs : gouvernement, communes, organisations de jeunesse, services de jeunesse, mondes du travail et de l'école, centres de rencontre, d'animation et d'information pour jeunes, les jeunes eux-mêmes. L'Etat n'entend pas se substituer à l'initiative privée, mais doit se concerter dans un esprit de subsidiarité, avec les autres acteurs du secteur jeunesse pour

réaliser une politique cohérente en la matière. Chacun de ces partenaires a son rôle spécifique, mais vu les dimensions de notre pays et les possibilités des différents acteurs, la coopération et le partenariat sont souvent la meilleure solution pour mener à bien de nombreuses activités. Ce point constitue une des pierres angulaires de ce document et y est transversal. Autrement-dit, il revient dans chaque chapitre spécifique où le Ministère de la Jeunesse et le SNJ tentent d'impliquer le plus largement leurs partenaires, que ce soit dans l'élaboration des politiques et des projets ou dans leur exécution.

#### **4.3.3. Le Bénévolat**

Lorsqu'on parle de bénévolat, il faut savoir qu'on parle à la fois du bénévolat dans le secteur du travail de jeunesse, mais également dans la société civile en général. Le bénévolat en est un pilier central. Cela veut dire qu'il remplit des fonctions importantes, comme celles de socialisation, d'intégration des individus. Dans ce cadre, les associations jouent un rôle très important puisque le bénévolat s'exerce majoritairement à l'intérieur d'associations. Le soutien au bénévolat passe donc certainement par un soutien aux associations qui lui fournissent un cadre.

À côté de cela, il existe actuellement un débat sur une possible restructuration du bénévolat. Il s'agit également d'en tenir compte pour mieux cibler les actions.

#### **4.3.4 Infrastructures**

Actuellement le Luxembourg dispose d'une panoplie d'infrastructures très diverses pour jeunes. Les centres résidentiels, les centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes, les auberges de jeunesse, les chalets scouts et guides, les locaux mis à la disposition des jeunes au niveau local, les infrastructures sportives (terrain de football, hall omnisports,...).

Ces infrastructures sont à consolider dans une perspective de partenariat qui vise à permettre aux partenaires du Ministère de la Jeunesse de profiter des installations qui celui-ci gère, que ce soit tout seul ou en collaboration avec d'autres associations.

Par ailleurs, de nouvelles infrastructures sont en voie de réalisation, comme la salle de concert pour jeunes. D'autres infrastructures sont nécessaires, comme des infrastructures de logement pour jeunes ou un centre national de la jeunesse.

#### 4.3.5. Rôle du SNJ

Le Service National de la Jeunesse exerce une multitude d'activités, mais qui peuvent toutes être regroupées en deux pôles. D'un côté, le SNJ est un partenaire et un pôle de ressources pour l'ensemble du travail de jeunesse luxembourgeois. Il permet aux partenaires, que ce soient les associations privées, les pouvoirs publics ou les écoles, de profiter de ses compétences et infrastructures. De l'autre côté, dans les domaines où cela est nécessaire, il prend des initiatives propres et est ainsi complémentaire au monde privé du travail de jeunesse.

La pleine réalisation de ce double rôle nécessitera dans le futur une restructuration du SNJ, moyennant une nouvelle loi spécifique.

#### 4.3.6. Mesures et perspectives

##### 4.3.6.1. Présentation des mesures

Reprenons en détail la liste des mesures que propose ce troisième plan d'action du Ministère de la Jeunesse.

#### I. Animation

##### I.a. En général

- Créer une commission consultative avec les partenaires intéressés par établir un programme d'activités du Service National de la Jeunesse répondant aux besoins des jeunes. Cette commission servira également de plateforme pour discuter les affaires internationales.
- Prendre en charge les frais d'assurances.
- Renforcer le service de prêt du SNJ.

##### I.b. Plan international

- Garantir l'accès de tous les jeunes à ces programmes par une meilleure information.
- Soutenir financièrement les déplacements (train, vols) des jeunes, notamment dans le cadre de projets européens.
- Intensifier les contacts dans la Grande Région.
- Activer les relations bilatérales.

##### I.c. Plan national

- Réaliser des activités communes à la demande d'autres intervenants du secteur jeunesse.
- Aider des jeunes et organisations de jeunes à réaliser des activités par des conseils, des subventions, la mise à disposition d'animateurs, l'octroi de congé-éducation, le prêt de

matériel, la mise à disposition de centres résidentiels.

- Mettre à disposition et soutenir financièrement des infrastructures et équipements requis pour aller à la rencontre de besoins spécifiques de jeunes moins organisés.
- Elargir le congé-éducation au congé associatif
- Mettre à disposition des permanents et des experts
- Développer le travail de rue pour les points chauds
- Créer et aménager des locaux pour accueillir les différentes cultures de jeunes et des locaux propres aux jeunes filles
- Mettre en œuvre les plans communaux jeunesse
- Renforcer l'animation régionale par l'engagement de coordinateurs régionaux.

#### II. Formation

##### En général

- Renforcer la coopération existante.
- Conventionner des centres de formation et dans ce cadre prendre en charge les frais de fonctionnement de ces centres et les frais de formation (mise à disposition d'un formateur).
- Offrir des formations continues de haut niveau à l'étranger ou au Luxembourg.
- Etablir et réaliser des programmes de formation spécifiques avec des partenaires adéquats.
- Valoriser et valider des formes d'éducation non formelle.
- Plan international

- Développer la coopération en matière de formation par la participation à des réseaux de formation européens.
- Rechercher au niveau bilatéral une équivalence des brevets de formation avec éventuellement une reconnaissance réciproque des compétences.
- Développer au niveau de la grande région une synergie dans les offres de formation.
- Assurer le contact avec les partenaires européens (coordination, harmonisation).
- Renforcer la formation interculturelle (échanges de jeunes).

## II. Plan national

- Etablir sous la responsabilité de la commission consultative un système d'évaluation qui permet par une analyse régulière des besoins de formation d'adapter en permanence les contenus de formation, notamment en fonction des dispositions de la loi ASFT.
- Garantir la qualité de la formation en offrant des stages de formation pour formateur obligatoires de préférence à l'étranger.
- Développer des formations spécialisées et "insertion dans la société", notamment "aide-junior".
- Assurer une formation continue aux agents éducatifs professionnels du secteur jeunesse.
- Conférer une base légale à ces formations.

## III. Information

- Créer une commission consultative pour l'information des jeunes.
- Aider la presse, les radios jeunes par des stages de formation et des subventions.
- Mettre en œuvre les actions contenues dans le Plan d'Action n°2 (Communication avec les Jeunes).

## IV. Prévention

- Coopérer avec le Centre prévention des toxicomanies, les écoles, les CRIAJ, et les communes, les organisations de jeunesse notamment pour réaliser les points qui suivent et selon les besoins de ces organismes.
- Développement des activités pilote dans le domaine de l'aventure au Centre de Marienthal.
- Intégrer la prévention primaire dans les formations pour animateurs de loisirs et pour animateurs professionnels, notamment ceux du réseau des CRIAJ.

## V. Médiation

- Etablir une convention avec le Centre de Médiation
- Coordonner la médiation dans le secteur jeunesse y compris la médiation pénale
- Elargir la médiation vers la médiation pénale
- Etre un partenaire pour les organismes désirant profiter des services qui sont de l'ordre de la médiation (CRIAJ, communes, écoles, organisations de jeunesse)

## VI. Emploi

- Participer à la mise en œuvre du Plan d'Action National en faveur de l'Emploi (PAN) par la réalisation des mesures suivantes.

## Dans le domaine de la formation :

- Mettre en place un système de formation intégré pour les agents de la DAT engagés par le Ministère de la Jeunesse, le Service National de la Jeunesse et les associations œuvrant dans le domaine de la jeunesse, dans le cadre conjoint du plan National d'Action en Faveur de l'Emploi et du plan d'Action Travail de Jeunesse.
- Mettre en œuvre une formation pour le service volontaire pour jeunes.
- Par les projets suivants :
  - "Entretien des centres pour jeunes".
  - "Travaux de secrétariat".
  - "Animation et fonctionnement des CRIAJ".
  - "PIC".

## Vii. Recherche, Evaluation, Documentation.

- Etablir une convention avec le Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe (Césije) pour mettre en œuvre la recherche, l'évaluation et la documentation.
- Etre un partenaire pour les organismes désirant monter des projets communs qui se situent dans le domaine de la recherche (CRIAJ, communes, écoles, organisations de jeunesse).

## VIII. Bénévolat

- Soutenir les organisations de jeunesse.
- Développer le service volontaire pour jeunes.
- Reconnaître, valider les compétences acquises informellement.
- Mettre en œuvre le "congé associatif".
- Mettre sur pied une "agence de soutien au bénévolat".
- Etablir le "droit d'association des jeunes".
- Etudier le bénévolat.
- Prendre contact avec des structures internationales (agences à l'étranger, conseil national de la vie associative), pour une mise sur pied d'actions communes, notamment dans le domaine de la visibilité.
- Elargir le champ d'action de la "fondation mérite jeunesse".

## IX. Infrastructures

- Etablissement d'un plan quinquennal ou fonds pour les infrastructures en faveur des jeunes pour réaliser l'ensemble de ces mesures.
- Modernisation et extension des centres Marienthal, Hollenfels et Bourglinster.
- Améliorer la gestion des centres résidentiels.
- Développer la spécificité de certains centres du SNJ.

- Favoriser une gestion sur place des centres nationaux pour les mouvements de jeunes.
- Disposer d'une équipe fixe d'animateurs pour les centres résidentiels.
- Adapter l'ensemble des infrastructures à disposition des jeunes, autant publiques que privées, à la législation luxembourgeoise en la matière.
- Construction d'une nouvelle auberge de jeunesse à Lultzhausen pour renforcer l'infrastructure du Centre Nautique et de Plein air s'impose.
- Construction d'une nouvelle auberge à Echternach dans le cadre de la modernisation et l'extension du réseau des auberges de jeunesse.
- Rénovation des CRIAJ's existants et constructions de nouveaux CRIAJ's, notamment dans l'ouest du pays dans le cadre de l'aménagement du réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation pour jeunes.
- Construction d'un hôtel pour jeunes avec centre de conférence pour jeunes.
- Création d'une Maison Nationale de la Jeunesse.
- Création d'un Centre International de la Jeunesse.

#### 4.4. Discussion de quelques mesures.

Pour des raisons évidentes, ce plan d'action ayant été présenté fin janvier 1999, la plupart des mesures préconisées ne sont pas encore mises en œuvre. Néanmoins, un certain nombre d'entre elles sont à l'heure actuelle en train d'être réalisées. Prenons quelques exemples de mesures contenues dans le plan d'action n°3 en voie de réalisation à la fin de l'année 1998.

Un projet de loi ayant pour objet d'établir un congé associatif, en fait un congé-éducation élargi aux responsables des mouvements nationaux de jeunesse a été élaboré. Celui-ci a pour but de faciliter à ceux qui, en s'engageant bénévolement, constituent les piliers de la société civile, de mieux exercer leur volontariat. Le congé associatif leur permettra de profiter des mêmes conditions que les bénéficiaires actuels du congé-éducation, c.à.d. d'obtenir un congé remboursé par l'Etat à leur employeur dans certaines conditions. Ces conditions sont liées directement à leurs fonctions dans un mouvement bénévole et concerneront par exemple leur participation à des réunions officielles, comme le Conseil Supérieur de la Jeunesse.

En ce qui concerne le volet " Recherche, Documentation, Evaluation ", une convention a été signée avec le Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe

le 18 décembre 1998. Celle-ci permet à cet institut de recherche d'engager un coordinateur. Le CeSiJe sera un partenaire important pour les projets de recherche du Ministère de la Jeunesse. De même, en ce qui concerne son rôle interministériel en matière de recherche concernant la jeunesse, le Ministère de la Jeunesse est impliqué, avec le Cesije, les Ministères de la Santé, de l'Education Nationale, de la Famille, dans un projet de recherche concernant les comportements des jeunes en matière de santé.

Pour ce qui est de la participation du Ministère et du Service National de la Jeunesse dans la réalisation du Plan National d'Action en faveur de l'Emploi, un concept pour une formation intégrée des personnes employées aux Ministères et au Service National de la Jeunesse dans le cadre d'une mesure d'aide à l'emploi, a été élaboré.

La loi concernant le Service Volontaires pour Jeunes a été adoptée par le Parlement à la fin de l'année 1999 et ainsi le Service Volontaire pourra maintenant être développé.

#### 5. LES AIDES FINANCIÈRES AUX ASSOCIATIONS ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE.

Les associations et mouvements de jeunesse, tant au plan national que local, ont profité des aides du ministère pour financer leurs diverses activités et initiatives. De même, le ministère a participé aux frais de secrétariat d'une partie des grands mouvements de jeunesse.

Les associations suivantes ont pu profiter des subventions pour la construction et l'aménagement de leurs centres de rencontre. Une grande partie des fonds a été investie dans l'installation, respectivement l'amélioration des mesures de sécurité et d'hygiène dans ces centres:

la FNEL (Ferme Misère et Rippig),  
les groupes locaux de la FNEL de Schuttrange,  
Strassen, Mersch et Peaux-Rouges Dudelange,  
l'Association des Lëtzebuenger Guiden (Bilsdorf),  
l'Association Nationale de Lëtzebuenger Scouten (Neihaisgen),  
les groupes locaux des Lëtzebuenger Guiden a Scouten de Larochette, Wiltz, Diekirch, Bertrange,  
Dudelange, Echternach, Howald, Kayl et Roeser,  
le Centre d'Initiative et de Gestion Local (CIGL) Rumelange,  
les Oeuvres Paroissiales de Wilwerwiltz,  
le Syndicat d'Initiative de Wiltz.

## 6. UNE SALLE DE CONCERT POUR LES JEUNES

L'année 1998 a permis au Ministère de la Jeunesse d'élaborer, en collaboration étroite avec l'Administration des Bâtiments Publics, le Ministère des Travaux Publics et le bureau d'études en charge du dossier un projet de loi autorisant le Gouvernement à faire construire une salle de concert pour jeunes sur la friche industrielle de Belval-Ouest, à Esch/Alzette

Ce projet respecte dans ses grandes lignes les principales conclusions du document-inventaire publié par le Ministère de la Jeunesse en 1996 sous le titre " Une salle de concert pour les jeunes ":

Le Luxembourg a besoin d'une salle de concert pour jeunes pour la simple raison que le pays ne présente pour le moment aucune infrastructure adaptée aux besoins existant dans ce domaine.

Dans la plupart des locaux actuellement utilisés, il existe des lacunes et parfois des problèmes graves et urgents à résoudre sur le plan de la sécurité, de l'hygiène, du confort, de l'acoustique et des relations de voisinage.

Le projet visant la construction d'une salle de concert pour les jeunes devra s'intégrer harmonieusement dans le cadre constitué par les autres infrastructures à vocation culturelle existantes ou projetées.

La future salle de concert pour jeunes devra disposer d'une capacité d'accueil modulable qui se situera utilement entre 1.000 et 5.000 spectateurs.

Le projet est placé dans le contexte de la valorisation des friches industrielles devra être poursuivie avec détermination.

Dans sa version actuelle (situation fin décembre 1998), le projet 'salle de concert pour jeunes' apportera une plus-value incontestable au réseau des installations existantes en matière de concerts essentiellement à destination d'un public jeune.

Il est fort intéressant du fait:

- de sa localisation géographique (sur la friche industrielle Belval-Ouest à Esch/Alzette et plus précisément dans une des deux ailes de l'ancienne Centrale des Soufflantes);
- de ses conditions d'accès (accessibilité garantie par route, par autoroute, par chemin de fer, par bicyclette et à pied);
- de sa capacité d'accueil (1.000 à 5.000 personnes);
- de ses conditions de sécurité et d'hygiène;
- de ses caractéristiques acoustiques;
- de ses modalités de gestion..

Le projet de loi en question sera soumis au Conseil de Gouvernement au début du premier trimestre 1999, de sorte que le dépôt pourra encore se faire avant la fin de ce même trimestre.

## 7. LA RECHERCHE JEUNESSE

Pendant ces dernières années, le Ministère de la Jeunesse et ses partenaires ont mené une série d'actions au profit de la recherche jeunesse.

En juillet 1996 le Ministère de la Jeunesse avait initié un atelier de travail sur les besoins et perspectives de la recherche jeunesse, auquel participaient des représentants de différentes institutions luxembourgeoises qui avaient un intérêt particulier dans ce domaine, ainsi que des experts étrangers.

En février 1997 le Ministère de la Jeunesse avait organisé en collaboration avec le CESIJE (Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe) un séminaire européen, pour mieux pouvoir évaluer la situation luxembourgeoise par rapport à la situation européenne.

De même le Ministère de la Jeunesse a créé un groupe de coordination entre ministères (ministères des ressorts suivants: Aménagement du Territoire, Culture, Jeunesse, Justice, Education Nationale et Formation Professionnelle, Education Physique et Sports, Famille, Force Publique, Logement, Promotion Féminine, Santé) et un groupe de travail d'experts «Recherche» pour recueillir les données de base existantes.

### A. Bilan des activités réalisées en 1998

#### 1. Coordination entre ministères.

Pour la coordination des actions interministérielles et notamment lors de la collecte des données et des informations sur les jeunes au Luxembourg, la Commission Consultative 'Recherche Jeunesse' a joué un rôle primordial.

Au début de l'année 1998 le groupe de travail «Recherche» a présenté à la Commission Consultative «Recherche» un «Rapport intermédiaire sur la recherche jeunesse au Luxembourg». Dans ce rapport les premiers résultats de l'analyse des données sur les jeunes au Luxembourg, rassemblées en 1997, ont été décrits et par après discutés au sein de la Commission Consultative. Chaque membre de la Commission Consultative était sollicité à donner son avis sur les informations et analyses présentées, ainsi que les propositions formulées. Ainsi en octobre 1998, le Ministère a pu présenter le «Rapport sur la recherche jeunesse au Luxembourg», dans lequel les corrections et propositions de la Commission Consultative et des informations actualisées ont été intégrées. Avec ce rapport la première phase de la collaboration dans le domaine de la recherche jeunesse a pu aboutir.

Le rapport sur la recherche jeunesse a été présenté le 18 décembre au public. Il décrit en détail les données qui sont disponibles sur les jeunes au Luxembourg et donne ainsi, pour la première fois au Luxembourg, une vue globale des données existant sur les jeunes. Le Ministère y a également formulé les propositions à réaliser dans le domaine de la recherche jeunesse au Luxembourg.

## 2. L'exploitation de banques de données existantes.

Pour examiner la disponibilité et la possibilité d'utiliser en pratique les données répertoriées dans l'inventaire des banques de données (créé en 1997), le ministère a réalisé en 1998 un projet pilote dans le cadre du Plan Communal Jeunesse. Le but était d'aider les acteurs des Plans Communaux Jeunesse, c'est-à-dire les administrations communales, les associations et services de jeunesse et les jeunes eux-mêmes, dans leur tâche de décrire la situation des jeunes dans la commune, en leur procurant les données nécessaires et actuellement disponibles. Cette étape du Plan Communal Jeunesse est en effet un des objectifs principaux dans l'élaboration d'un Plan Communal Jeunesse.

En collaboration avec les acteurs du Plan Communal Jeunesse dans les différentes communes, nous avons d'abord identifié les informations utiles pour le Plan Communal Jeunesse. Ainsi des demandes ont été faites auprès de différents services, notamment la Sécurité Sociale, l'ADEM (Administration de l'Emploi), le CIE (Centre Informatique de l'Etat), le MENFP (Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle) et le SNAS (Service National d'Action Sociale) pour pouvoir disposer de données provenant de leurs bases de données respectives.

Au cours des mois suivant nos requêtes, nous avons reçu les données demandées de trois administrations: le CIE, la Sécurité Sociale et le MENFP.

Une première évaluation de ce projet pilote a montré que ces données constituent un pilier indispensable pour faire l'analyse de la situation des jeunes au niveau communal et national au Luxembourg. Néanmoins certains aspects concernant la qualité et la comparabilité des données restent à clarifier.

## 3. Publication de documents sur la recherche jeunesse luxembourgeoise.

Un autre objectif du Ministère de la Jeunesse pour 1998 a été la diffusion des informations rassemblées dans le Centre de Documentation sur la jeunesse. Pour atteindre cet objectif nous avons coopéré au projet d'une bibliographie européenne pour la recherche jeunesse du Conseil de l'Europe. Depuis cette année la bibliographie luxembourgeoise concernant la

recherche jeunesse est publique et accessible sur Internet dans la base de données du Conseil de l'Europe (European Youth Research Bibliography). (<http://eyrb.epm.se/aeyrb.htm>)

## B. Les priorités de la recherche jeunesse pour le futur.

Une des tâches de la recherche jeunesse luxembourgeoise est de créer un tissu de données capable de décrire la situation des jeunes au Luxembourg. La finalité de ces données sera d'abord de nous permettre d'observer et de décrire les conditions de vie des jeunes et d'être à même de prévoir des tendances. Ainsi une partie des données doit être réunie régulièrement. Elles pourront être le point de départ pour réaliser des recherches sur les jeunes et avec les jeunes, pour combler les lacunes et compléter les données de base.

Ces travaux constituent des tâches qui n'incombent pas seulement au Ministère de la Jeunesse, mais qui regroupent différents acteurs et intéressés. Ceci est conforme à la mission du Ministère de la Jeunesse d'assurer la coordination de la politique de la jeunesse, pour garantir une approche transversale. Le ministère se chargera donc de trouver des accords avec ces partenaires et de créer des synergies au profit de la recherche pour les jeunes. Ces synergies doivent être cherchées tant sur le plan national qu'international.

Les grandes lignes d'évolution de la recherche jeunesse ont également été tracées dans le 3e Plan d'action du Ministère de la Jeunesse. Les activités prévues se situeront dans les domaines de la recherche, de la documentation et de l'évaluation.

### 1. Au niveau national

#### Recherche

Pour avoir une vue globale des jeunes, le tissu d'informations et de données, obtenu par la documentation de la recherche jeunesse, doit être complété par des études sur les jeunes. Dans cette optique, les objectifs suivants sont prioritaires:

- la promotion et la coordination d'études sur les jeunes
- la systématisation de la recherche jeunesse par une intervention ciblée
- la détermination des thèmes de la recherche jeunesse par la communication et l'organisation entre les forces vives et/ou productrices de connaissances
- la garantie d'une recherche libre en elle-même
- la coopération avec des partenaires locaux.

## Documentation

Le premier but de la recherche jeunesse au Luxembourg est de disposer d'une large base d'informations et de données pour pouvoir décrire la situation des jeunes et disposer d'un point de départ pour des analyses ou études complémentaires. Cet objectif est concrétisé par les points suivants:

- la coordination et l'accessibilité des sources et des données existantes
- l'analyse et l'évaluation des statistiques et données disponibles
- la visibilité de la recherche jeunesse.

## Evaluation

Une manière d'intégrer et d'obtenir des connaissances sur les jeunes dans le domaine du travail jeunesse est accompli en adaptant de façon permanente les aides pour jeunes à leurs besoins. Dans ce domaine les objectifs sont:

- la promotion des multiples formes d'évaluation du travail jeunesse
- l'aide et le soutien des maisons de jeunes, des associations de jeunesse, des organisations etc. pour la réalisation de leurs projets d'évaluation.

## 2. Au niveau international

La recherche jeunesse luxembourgeoise ne veut pas se positionner en-dehors des réseaux régionaux, européens et internationaux de recherche, mais veut devenir un élément actif au niveau supranational par:

- la meilleure visibilité de la recherche jeunesse luxembourgeoise
- la coordination dans des projets d'étude aux niveaux régional et européen
- le dialogue et le contact avec les structures européennes et internationales
- le souci permanent de la comparabilité des données sur les jeunes au niveau supranational.

### C. Convention avec le CESIJE (Centre d'Etudes sur la Situation des Jeunes en Europe)

Pour consolider les objectifs énoncés ci-dessus, le Ministère de la Jeunesse a signé en décembre 1998 une convention avec le CESIJE.

Le CESIJE fut fondé en 1995 en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et le Service National de la Jeunesse. À côté des membres luxembourgeois engagés dans l'association, des chercheurs étrangers (français et allemands) ont été impliqués, dès sa fondation, dans l'association.

La mission principale du CESIJE, définie dans ses statuts, est:

- l'évaluation comparative des études menées en Europe sur les conditions de vie et du travail des jeunes et leur socialisation;
- l'analyse, l'évaluation et le développement des statistiques et d'autres données sur la situation des jeunes en Europe, notamment en ce qui concerne leur comparabilité;
- la promotion, la coordination et la réalisation de projets de recherche dans le domaine des sciences sociales, notamment des études de terrain et des évaluations de projets éducatifs dans un contexte multiculturel;
- le soutien, l'organisation et l'encadrement des colloques, des séminaires, des journées d'étude et des rencontres entre chercheurs, décideurs de la vie politique et privée et des responsables en matière de jeunesse.

Les activités du CESIJE, depuis sa fondation, ont porté entre autres sur:

- l'organisation d'un séminaire sur l'élaboration d'un modèle pour la recherche au Luxembourg;
- la réalisation d'une étude en vue d'un inventaire, au niveau des Etats-membres de l'Union Européenne, des méthodes d'évaluation qualitatives et quantitatives existant dans le contexte pédagogique de l'éducation permanente;
- la collaboration au projet d'évaluation du programme "Jeunesse pour l'Europe";
- la participation au projet d'études "Grinzane Europa '98" sur les lycéens et le cinéma. Ce projet est coordonné et organisé par l'Associazione Premio Grinzane Cavour de Turin, il est financé par la Communauté Européenne dans le cadre du programme "Ariane";
- l'évaluation des maisons de jeunes au Luxembourg;
- la constitution d'un réseau de recherche dans la «Grande Région» avec le GREE/CNRS de l'Université de Nancy, la Haute Ecole Blaise Pascal de Bastogne et l'Institut de Sociologie de l'Université de la Sarre.

Dans le cadre de la convention avec le Ministère de la Jeunesse, l'association s'engage à gérer le centre d'études sis à Luxembourg (16, rue Notre-Dame). Celui-ci est un partenaire, tant pour les acteurs publics et privés, et plus spécialement pour le Service National de la Jeunesse. Il a, de concert avec le Ministère de la Jeunesse, une mission de coordination et de coopération au niveau communal, national, international et de la Grande Région, notamment dans les domaines suivants:

## Recherche

Avoir, en coopération avec le Ministère de la Jeunesse, un rôle de coordination de la recherche dans le domaine de la jeunesse au Luxembourg, réaliser des études de terrain se rapportant à la situation des jeunes.

Au niveau international, être un partenaire pour des projets de recherche dans le domaine de la jeunesse et être un interlocuteur pour les instances supranationales dans le domaine de la recherche jeunesse.

Participer à la mise en œuvre des plans communaux jeunesse.

## Documentation

Instituer un centre de documentation se rapportant à la situation des jeunes, aux politiques de la jeunesse et à la recherche dans le domaine de la jeunesse.

## Evaluation

Elaborer et mettre en œuvre des modèles d'évaluation pour les politiques de la jeunesse et qui puissent être utilisés plus généralement par les acteurs du secteur jeunesse.

Être un partenaire pour les acteurs tant privés que publics qui souhaitent être actifs dans ce domaine.

## Conseil

Proposer des services de consultance, tant à l'adresse d'organisations publiques que privées, notamment dans les domaines de la recherche jeunesse, de l'évaluation et de l'implémentation de mesures politiques et d'instruments de travail en faveur des jeunes.

<sup>1</sup> M. MAFFESOLI (MEP(97)19 p.3)



## 1.2 DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE JEUNESSE AU NIVEAU INTERNATIONAL.

L'année 1998 était particulièrement riche en événements exceptionnels au niveau international.

Les Nations Unies et le Portugal ont invité à la première conférence mondiale des ministres de la jeunesse à Lisbonne du 8 au 12 août 1998.

Le Luxembourg a assuré une des vice-présidences de cette conférence.

Les grands thèmes retenus dans la déclaration finale de la conférence étaient :

- le développement des politiques nationales en faveur de la jeunesse ;
- la participation active des jeunes à tous les aspects de la vie de la société ;
- le droit de tous les jeunes au développement ;
- le maintien de la paix et de la sécurité internationales ;
- la promotion de l'éducation sous tous les aspects, notamment l'éducation scolaire et non scolaire ;
- le plein emploi afin d'assurer aux jeunes, femmes et hommes, des chances d'accès égales à un travail rémunéré ;
- le développement sanitaire égal pour les jeunes, femmes et hommes ;
- la lutte contre les abus des drogues et autres substances.

Le Conseil de l'Europe et la Roumanie ont invité à la cinquième conférence des ministres européens, responsables de la jeunesse, à Bucarest du 27 au 29 avril 1998.

Cinq ans après la conférence de Vienne et trois ans après la réunion informelle de Luxembourg, les ministres ont tiré le bilan de l'action du secteur jeunesse du Conseil de l'Europe et ont procédé à des réorientations importantes.

Le titre de la conférence était :

« Jeunes : citoyens actifs d'une Europe en devenir » et les sous-titres traitaient

- des droits de l'homme
- de la participation et
- de la solidarité.

Comme organisateur de la dernière réunion des ministres, le Luxembourg a assuré la vice-présidence de la conférence.

Si cette réunion de Luxembourg avait ouvert le champ d'action du travail jeunesse à la cohésion sociale, la conférence de Bucarest a orienté l'action des Ministres de la Jeunesse vers l'intégration des jeunes dans le monde du travail face aux situations d'exclusion que connaissent de nombreux jeunes en Europe.



Les grands thèmes du futur travail du Conseil de l'Europe seront :

- la participation des jeunes et la citoyenneté démocratique active ;
- l'éducation non formelle et l'insertion dans la société ainsi que le renforcement de la cohésion sociale.

Au niveau de l'Union Européenne la Présidence autrichienne avait invité pour le 26 novembre 1998 à un Conseil Jeunesse.

Le Conseil a pu marquer son accord sur une résolution concernant la participation des jeunes.

Le Conseil n'a pas pu se mettre d'accord sur l'enveloppe financière de la proposition de décision du Parlement Européen et du Conseil établissant le programme d'action communautaire « Jeunesse ». Cette proposition regroupe sous un titre commun (Jeunesse) les programmes actuels « Jeunesse pour l'Europe » et le « Service volontaire Européen » ainsi que les actions suivantes :

- Initiatives en faveur des jeunes,
- Actions conjointes avec les programmes Leonardo et Socrates,
- Mesures d'accompagnement.

Le groupe Jeunesse du BENELUX a eu deux réunions. Du 21 au 22 avril 1998 la Communauté Française de Belgique avait invité à Namur.

A l'ordre du jour de cette réunion ont figuré les points suivants :

- Préparation d'un séminaire sur les formes de participation des jeunes du BENELUX aux niveaux local et international,
- Informations sur la Conférence Ministérielle du Conseil de l'Europe,
- Echange de vues sur les dossiers « Union Européenne »,
- Coopération BENELUX avec les pays d'Europe centrale et orientale.

Le Luxembourg avait organisé une double réunion du 15 au 16 décembre 1998 à Mondorf-les-Bains.

A la première partie de cette réunion participaient les Hauts-Fonctionnaires des trois pays baltes et des trois pays membres du BENELUX.

Il s'agissait de tirer les conclusions de deux ans de coopération. Pendant cette période ont été organisées deux visites d'études et deux stages de formation pour animateurs.

Pour l'année 1999 deux échanges de jeunes ont été préconisés avec la participation des jeunes des 6 pays. Au niveau interne du BENELUX la réunion abordait les thèmes suivants :

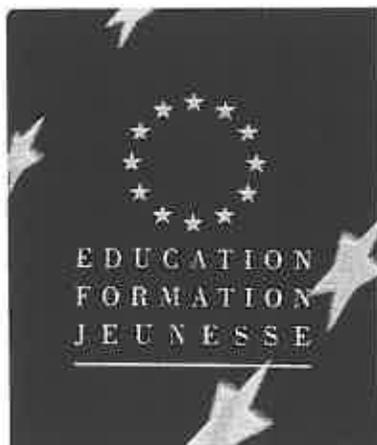
- Développement des politiques jeunesse dans les différents pays du BENELUX,
- Concertation sur les activités du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne en matière de jeunesse,
- Projet BENELUX - participation,
- Projets pays baltes - projet transfrontalier Hongrie-Roumanie-Pologne.

A noter que le Service National de la Jeunesse avait organisé deux stages de formation importants, l'un à Debrecen en Hongrie, l'autre à Munsbach, avec la participation de jeunes de Hongrie, de Roumanie, de Pologne, d'Allemagne et du Luxembourg.

La coopération avec les pays baltes ainsi que le projet transfrontalier avec la Pologne, la Roumanie et la Hongrie ont pu bénéficier du crédit du Ministère des Affaires Etrangères : « Assistance économique et technique, actions humanitaires et actions de formation en faveur des pays de l'Europe centrale et orientale et des nouveaux Etats indépendants de l'Ex-Union soviétique ; subventions et dépenses diverses dans le même but ».

A noter que la Fédération des Pompiers avait organisé un important congrès international à Luxembourg pour responsables d'animateurs de jeunes.

La JOC européenne avait choisi le Luxembourg pour finaliser son « action commune contre l'exclusion et pour une société interculturelle ». Cette action s'est déroulée du 9 au 13 décembre 1998 au Kirchberg.



### PROGRAMME JEUNESSE POUR L'EUROPE III

Le CNIEJ en coopération avec le Service National de la Jeunesse, effectue la fonction d'Agence Nationale du programme « Jeunesse pour l'Europe ».

La troisième phase du programme « Jeunesse pour l'Europe », avec un budget de 126 MECU, a été adoptée le 14 mars 1995 pour une période de 5 ans (1995 à 1999). A ce programme participent non seulement les 15 Etats membres de l'Union européenne, mais aussi, en vertu de l'accord de l'Espace économique européen (EEE), l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège ainsi que depuis peu la Hongrie, la République tchèque, la Bulgarie, la Roumanie, la Slovaquie et Chypre. L'objectif général est d'offrir aux jeunes de 15 à 25 ans une expérience concrète d'une citoyenneté européenne et de les encourager à s'impliquer activement dans la société. Le moyen principal pour atteindre cet objectif est la promotion des échanges de jeunes à laquelle s'ajoute toute une série de mesures d'accompagnement.

En s'adressant aux jeunes en dehors de toute structure formelle d'enseignement et de formation, le programme leur permet d'établir un premier contact avec la réalité européenne. Il s'adresse particulièrement aux jeunes défavorisés qui se trouvent en dehors de ces structures formelles.

Dans la gérance du programme au niveau national et européen, l'Agence peut s'appuyer sur le réseau des Centres de rencontre, d'animation et d'information pour jeunes en matière de dissémination de l'information sur le programme « Jeunesse pour l'Europe » et de conseil des associations et personnes intéressées. Ainsi les meilleures conditions possibles ont été créées pour la mise en oeuvre de ce programme communautaire.

Pour réaliser les objectifs, le programme est divisé en différentes actions:

**ACTION A.I.1: Soutien direct aux projets impliquant l'échange et la mobilité des jeunes**

Au titre de cette action, le programme prévoit l'octroi d'une aide financière directe aux projets impliquant l'échange et la mobilité des jeunes, entre des groupes de jeunes d'au moins deux Etats membres de l'EEE ainsi que des pays associés.

25 demandes de projets ont été introduites auprès de l'Agence nationale et 24 échanges ont été subventionnés en 1998.

#### **ACTION A.II.1: Initiatives jeunes**

La Commission propose de soutenir des projets montés et gérés par les jeunes leur permettant de développer leur esprit d'initiative et leur créativité. Les thèmes des projets et les activités proposées dépendront entièrement des jeunes qui y participent. La décentralisation de l'Action A.II.1 en 1998 destinée à rapprocher cette action des promoteurs au niveau local s'est effectuée avec succès grâce au rôle accru de conseil assuré par l'Agence et avant tout par le conseiller prévu pour accomplir cette tâche. 3 projets luxembourgeois ont été subventionnés par le programme. Les thèmes des projets les plus fréquents sont l'information des jeunes, le patrimoine culturel au niveau local et la participation accrue des jeunes dans la société au niveau local, ceci par le biais d'activités culturelles et artistiques.

#### **ACTION A.II.2: Activités de service volontaire**

Ces activités offrent aux jeunes des opportunités de partir, en tant que volontaires, dans un autre Etat membre de l'EEE pour collaborer à des projets qui bénéficient à la collectivité d'accueil et de développer ainsi leur créativité et leur sens de la solidarité. Les jeunes intéressés à effectuer un volontariat ont été dirigés vers le Service volontaire européen.

#### **ACTION B.I.: Soutien général à l'action A**

En 1998, l'Agence luxembourgeoise a été particulièrement active dans ce domaine. L'Action Sociale pour Jeunes a organisé, en collaboration avec l'Agence, une visite de courte durée pour animateurs de jeunesse du 8 au 15 novembre 1998 et dont le sujet était le suivant : « L'insertion des jeunes dans le monde du travail ».

14 animateurs venus de toute l'Europe ont collaboré à cette visite de formation et d'information.

Sur le budget de l'année 1998, nous avons réussi à faire partir 9 animateurs de jeunesse, qui ont participé à des visites de courte durée ou des stages de formation de leur choix.

En dernier lieu, il faut citer que l'Agence nationale a cofinancé quatre projets de soutien à l'action A.I. Il s'agissait de trois stages de formation et d'un voyage de prospection.

#### **ACTION B.II : Soutien à la coopération européenne en matière de formation des animateurs de jeunesse.**

L'objectif de cette action est de donner aux animateurs socioculturels la possibilité de se former au niveau de l'apprentissage interculturel.

#### **ACTION C : Coopération entre les structures des Etats membres**

Les activités prévues dans l'Action C, comme, entre autres, des échanges d'expérience ou encore la création de partenariats et de réseaux, visent à promouvoir l'intensification de la coopération entre structures responsables de la jeunesse dans les Etats membres, indispensable pour une véritable action communautaire en la matière. Une attention particulière est accordée aux responsables de structures régionales et locales qui ont peu de possibilités de contacts au niveau européen et pour lesquelles une telle action représente une plus-value certaine.

Un projet Action C a eu lieu au Luxembourg, le colloque interrégional SaarLorLux-RhénaniePalatinat « Une politique pour et avec la jeunesse de la Grande Région: mythe ou réalité? ». Ce projet a été soutenu par l'Agence nationale du Luxembourg. Un deuxième projet Action C a été transféré à la Commission européenne, mais qui a été refusé.

#### **ACTION D: Echanges avec des pays tiers**

Les échanges avec des pays tiers permettent aux jeunes impliqués de mieux comprendre leurs situations et leurs cultures respectives, et de développer à cet égard leur esprit de solidarité. Ils sont l'occasion pour ces jeunes d'expérimenter activement des formes de participation démocratique. Des activités préparatoires, telles que visites d'étude et activités de formation, permettent aux animateurs et responsables en matière de jeunesse des pays éligibles de jeter les bases pour le plein développement de ces échanges.

Plusieurs organisations ont tenté de réaliser des projets d'échanges de jeunes, sans qu'un projet concret ait pu se réaliser. Les critères nous semblent très rigides en ce qui concerne le nombre de pays impliqués (4 pays au total dont deux Etats membres et deux pays tiers).

#### **ACTION E: Information des jeunes et études dans le domaine de la jeunesse**

Des échanges d'expérience, la création et la diffusion de produits d'information destinés aux jeunes, la mise en réseau sont autant de moyens pour stimuler une coopération en la matière portant sur les objectifs du programme, afin de permettre aux jeunes de mieux comprendre et de contribuer à leur réalisation. Des études permettront de mieux connaître la situation des jeunes Européens, afin de mieux répondre à leurs attentes et à leurs besoins.



## 2. L'ACTION DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE.

Une grande importance revenait en 1998 au travail international de jeunesse.

Rappelons la préparation et la participation à la première conférence des ministres de la jeunesse des Nations Unies, à la 5<sup>e</sup> conférence des ministres de la jeunesse du Conseil de l'Europe et l'élaboration du futur programme jeunesse de l'Union Européenne. Le projet de loi sur le service volontaire a été voté en décembre 1998 et sa mise en vigueur a été préparée.

Le service volontaire européen était une préoccupation majeure. La recherche de projets d'accueil au Luxembourg et la formation de candidats pour partir dans un autre pays mobilisait l'agence nationale et le SNJ.

Le Centre de médiation a fonctionné comme projet pilote.

La coopération avec le réseau des centres d'information/d'animation/de rencontre des jeunes, notamment l'équipe des éducateurs a pu être consolidée.

Le SNJ a financé une évaluation des centres et a préparé une supervision pour les éducateurs des centres. De plus la formation d'animateurs a pu être restructurée.

L'élaboration et la publication du plan d'action 3 « travail jeunesse, bénévolat, partenariat » peuvent être considérées comme un acquis important en 1998.

Le projet point information communal (PIC) a démarré en 1998. Une base solide pour la formation « employabilité » a pu être créée qui comprend des réflexions théoriques et l'élaboration de modules de formation directement applicables.

Suite au vote de la loi ASFT, l'élaboration du « règlement grand-ducal concernant l'agrément gouvernemental à accorder aux gestionnaires de services pour jeunes » fut réalisée. Ensemble avec la loi ASFT ce règlement grand-ducal constitue un renforcement substantiel des bases juridiques pour le travail jeunesse. En outre le SNJ a élaboré un projet de loi relatif à l'élargissement du congé éducation vers un congé associatif et un projet de loi sur les associations de jeunes.

En ce qui concerne les Centres résidentiels pour jeunes, les travaux de restauration de l'auberge de Bourglinster ont commencé. Une convention a été signée entre plusieurs Ministères, la Chambre des

métiers, la commune de Junglinster et la Centrale des auberges de jeunesse luxembourgeoises (CAJL) pour créer un centre « an der Bueg » avec des activités notamment dans le domaine des métiers d'art.

Rappelons que le chantier pour réaménager le Centre de Marienthal a été préparé, des fouilles archéologiques ont eu lieu pour valoriser le passé historique de Marienthal. Dans ce contexte, un sentier reliant Marienthal, Hollenfels et Ansembourg est à l'étude. De plus les premières idées ont été développées pour réaménager le Centre et l'auberge de Hollenfels.

Dans le cadre de la coopération entre le Benelux et les Pays Baltes, deux stages de formation ont été organisés. Un projet similaire a pu se développer entre des régions transfrontalières Pologne, Hongrie et Roumanie, Luxembourg et le groupement Ardennes/Eifel.

Sur le plan bilatéral une coopération très fructueuse a pu être entamée avec la Communauté flamande de Belgique.



### 1. L'ANIMATION DU S.N.J.

Partant des priorités fixées dans les lignes directrices de la politique en faveur des jeunes, il s'avère nécessaire de prévoir des actions spécifiques pour jeunes pour transposer ces objectifs politiques dans la vie de tous les jours des jeunes.

Il est évident que pour mener à bien ces actions, l'Etat n'entend pas se substituer à l'initiative privée, mais doit se concerter, dans un esprit de subsidiarité, avec les autres acteurs du secteur jeunesse pour réaliser une politique cohérente en la matière. L'initiative publique sera complémentaire et non concurrente à l'initiative privée.

Il revient au Ministère de la Jeunesse et au Service National de la Jeunesse la mission d'initier, de coordonner de telles actions et d'en être, selon le cas, le moteur, tout en restant constamment à l'écoute des autres acteurs. Il sera notamment le rôle du ministère d'initier des actions complémentaires dans les domaines où il constate des besoins non satisfaits.

Vu les dimensions de notre pays et les possibilités des différents acteurs, la coopération et le partenariat sont souvent la meilleure solution pour mener à bien de nombreuses actions.

L'animation des loisirs n'est pas, n'a jamais été, une bulle coupée du reste du monde. Elle ne saurait donc être à l'abri des soubresauts d'une société dont il est devenu terriblement banal de dire qu'elle est en crise. Elle ne peut ainsi prétendre esquiver ni les pernicieux effets du chômage, ni les profondes modifications de la cellule familiale, et leurs conséquences sur la vie et le comportement des jeunes. Elle ne peut pas non plus toujours échapper aux crispations qui sont la marque de nos temps de doute et d'incertitude.

L'objectif d'une animation des loisirs est de réconcilier la jeunesse avec son temps, de donner un sens à l'action, à la participation, à l'engagement et à la responsabilisation. En matière d'animation et de pédagogie le maître mot reste l'autonomie. Il faut éviter le trop plein, l'activisme. Il convient de rappeler qu'une « bonne » animation, c'est celle qui laisse vivre sa vie au jeune, qui n'intervient pas dans tous les moments de sa vie.

La majorité des activités du SNJ sont mises sur pied à la demande et en coopération avec les jeunes et les organisations de jeunesse et offrent une structure d'insertion et d'orientation, notamment pour jeunes non organisés.

**Au cours de l'année 1998, le SNJ a organisé avec ses partenaires 159 activités (avec 5946 participants) proposant aux jeunes une offre variée et adaptée à leurs préférences personnelles.**

### 1.1. Domaines de l'animation

#### *\*Camps, colonies, week-ends -activités pour enfants et jeunes*

La valeur pédagogique d'un camp sous tente ou d'une colonie de vacances n'est plus à démontrer vu la foule de nouvelles expériences qu'ils procurent aux enfants et aux jeunes. On y pratique une éducation aux loisirs permettant de découvrir les joies et possibilités de loisirs actifs dans un milieu naturel. Les espaces de détente et de défoulement, les activités ludiques, adaptées au public auquel elles s'adressent, permettent le plus possible la décou-



te, la création, l'expérimentation. Les camps et colonies initient à la vie en groupe, à l'apprentissage de la vie sociale, au respect des autres, à l'acceptation de règles communes et favorisent ainsi le développement psycho-social.

#### *\*Patrimoine culturel*

Dans le domaine du patrimoine, dont le concept s'étend massivement désormais à bien d'autres objets que les monuments (paysages, urbanisme, industrie...), l'animation devient un élément-clé des politiques de mise en valeur. L'animation vise à mettre en rapport des objets et des lieux avec les jeunes et permet ainsi de vivre une partie de notre histoire sur des sites représentatifs du Luxembourg.

#### *\*Écologie et environnement*

La nature, on l'a sur place et il faut en profiter: camps, stages, sorties, rallies-nature permettent un contact intense et direct avec l'environnement naturel et aussi une meilleure compréhension des problèmes relatifs à la protection du milieu naturel. Sentir, toucher, découvrir la nature, l'aspect pédagogique se résume simplement: sans plaisir pas de découverte.

#### *\*Activités internationales*

Comme dit le vieux proverbe, *«les voyages forment la jeunesse»*. Des échanges de jeunes, des activités dans un cadre européen, des visites de villes et de pays constituent autant d'activités permettant de s'ouvrir au monde extérieur: séparation d'avec les parents, éloignement géographique. Bien sûr, ce sont les jeunes des classes moyennes et aisées qui partent à l'étranger, il faudra faire des efforts pour offrir des voyages à coût modéré pour les jeunes défavorisés.

#### *\*Activités artistiques, techniques et manuelles*

Les activités aident à aiguïser la curiosité, à cultiver les côtés «bidouilleurs», inventifs ou créatifs.... Les activités d'expression technique et manuelles vont demander une découverte, un apprentissage d'un outil. Il y a pouvoir sur la matière, le matériau, mais ce pouvoir il faut l'acquérir. Les activités d'expression dramatique (ou théâtrale) sont toutes les situations de faire semblant, d'être quelqu'un d'autre, de simulacre. Là aussi il y a langage mais il est dialogue, discours, communication.

#### *\*Activités sportives et de plein air.*

La participation à une de ces activités pourra constituer un premier contact avec un sport inconnu ou mal connu. L'activité sportive n'est pas une fin en soi, mais bien un moyen, un support pour permettre à

chacun de s'affirmer, se découvrir et par la-même grandir et développer ses ressources physiques et psychiques.

## 1.2. Partenaires du SNJ

### \*Les Jeunes

De nombreux jeunes désirent organiser leur temps libre de manière constructive, soit en adhérant à une organisation, un club de jeunesse, soit en cherchant à s'occuper individuellement ou en groupes non organisés. Il est important de répondre à ces désirs et d'offrir des activités qui permettent à la jeunesse de meubler ses loisirs de façon enrichissante.

### \*Le monde scolaire

Ce qui revient à reconnaître ce que plus personne ne songe à nier: l'école n'est pas en mesure de répondre à elle seule à l'ensemble des besoins des jeunes. Les animations éducatives périscolaires plaident pour un partenariat, une complémentarité entre école et intervenants extérieurs. Ainsi le SNJ coopère très étroitement avec le monde scolaire.

### \*Les communes

Il est important de toucher les jeunes au plan local dans leur environnement habituel. Le SNJ met à la disposition des communes des centres pour accueillir les jeunes pendant les vacances d'été. Les « Open Zentren » sont une initiative SNJ pour aller à la rencontre des communes : un responsable avec un staff d'animateurs assure l'animation du groupe.

### \* Le Réseau des Centres d'animation, d'information et de rencontre pour jeunes

Il y a une demande de plus en plus forte des « cas », d'encadrer les jeunes en difficulté, leur procurer l'aide dont ils ne bénéficient pas dans leur famille. Outre les activités permanentes, telles kicker, billard, ping-pong...les activités sporadiques telles tournois de foot, organisation de fêtes..., le SNJ participe à l'organisation de projets à caractère national.

### \*Les organisations et organismes de Jeunesse

Le SNJ entretient des liens très serrés en matière de coopération et de coordination d'activités et de projets avec le monde associatif en général et les organisations et organismes de jeunesse en particulier.

## 1.2.1. Les Jeunes

Le programme d'activités qui s'adresse directement aux enfants et jeunes essaye de s'orienter selon les besoins et demandes des jeunes concernés et propose des activités dans les domaines divers.

### a. CAMPS, COLONIES, WEEKENDS

23 activités ont été organisées avec la participation de 934 jeunes. Ont collaboré à l'organisation de ces stages: le Groupe Animateur de la CAJL, le CMP Mondorf, le Knax-Club ....

Activité	Date	Garçons	Filles	Total
Kulinaresche Weekend	14.02.-15.02.		5 13	18
Mini-Spillvakanz	22.02.-25.02.		22 18	40
De Fluch vum Pharao	22.02.-28.02.		20 23	43
Ouschtercolonie I	13.04.-19.04.		20 13	33
Ouschtercolonie II	19.04.-25.04.		16 31	47
Päischtcolonie	01.06.-05.06.		16 16	32
Kulinaresche Weekend	27.06.-28.06.		4 16	20
Weekend um Bauerenhaff	11.07.-12.07.		13 8	21
Camp Erpeldange I	14.07.-23.07.		32 55	87
Zeltkolonie I	15.07.-21.07.		27 27	54
Spillvakanz I	23.07.-01.08.		30 30	60
Zeltkolonie II	24.07.-30.07.		34 21	55
Camp Erpeldange II	27.07.-06.08.		50 21	71
Spillvakanz II	06.08.-15.08.		12 17	29
Knax-Camp I	11.08.-12.08.		27 24	51
Knax-Camp II	13.08.-14.08.		22 29	51
Erliewniscolonie	19.08.-29.08.		38 30	68
Weekend um Bauerenhaff	05.09.-06.09.		4 2	06
Indiana Jones	19.09.-20.09.		10 13	23
Kulinaresche Weekend	26.09.-27.09.		3 8	11
Hierschtcolonie	01.11.-07.11.		23 28	51
Kulinaresche Weekend	19.12.-20.12.		5 15	20
Wantercolonie	27.12.-02.01.		12 31	43
<b>Total :</b>		<b>445</b>	<b>489</b>	<b>934</b>

### b. PATRIMOINE CULTUREL

28 jeunes ont participé à un camp archéologique ainsi qu'à un stage d'archéologie industrielle en collaboration avec les Amis de l'Ardoise et Jeunes et Patrimoine.

### c. ECOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

401 jeunes ont participé à différents stages, workshops, et camps. Ont collaboré à l'organisation de ces stages: le Panda-Club, le Regulus Junior Club, le Mérite Jeunesse Benelux, le Knax-Club, Jeunes et Environnement.



Activité	Date	Garçons	Filles	Total
Mir maachen dat Bescht aus eisem Dreck	22.01.	5	5	10
E Minette's Trip	07.02.	13	17	30
Mir si Bauer fir e Moien	27.02.	8	13	21
Tock, tock e Spiecht	17.03.	7	8	15
Workshop environnemental	14.04.-17.04.	2	1	3
Mir bauen am Bësch	28.04.	2	3	5
Knax-Naturallye	15.04.	97	103	200
Mir entdecken de Bësch am Fréijoer	12.05.	11	12	23
Mir fuere mam Train 1900	13.06.	12	18	30
Mir besichen d'Pflëgestatioun	16.06.	14	4	18
Camp Ecologique	13.07.-18.07.	10	10	20
Naturspillvakanz I	27.07.-31.07.	6	4	10
Ecotopia	01.08.-17.08.	2	4	6
Naturspillvakanz II	03.08.-07.08.	7	3	10
<b>Total:</b>		<b>196</b>	<b>205</b>	<b>401</b>

### e. ACTIVITES INTERNATIONALES

347 jeunes ont participé à 18 activités. Les activités entre parenthèses sont reprises dans d'autres rubriques. Ont collaboré à l'organisation de ces rencontres: la CAJL, le Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel, le Groupe Animateur, les enseignants attachés au SNJ, l'UGDA...

#### Voyages à l'étranger:

Activité	Date	Garçons	Filles	Total
(Wantersport Obertraun	21.02.-01.03.	20	12	32)
Südingland-Wales+London Trip	13.04.-24.04.	21	25	46
Expédition Islande	15.04.-22.04.	3	16	19
(Stage de voile en Méditerranée	30.05.-06.06.	9	8	17)
<b>Sous-total</b>		<b>24</b>	<b>41</b>	<b>65</b>

**f. Activités à l'étranger avec participation luxembourgeoise:**

Activité	Date	Garçons	Filles	Total
Commémoration du 80 <sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Première Guerre Mondiale, Bruxelles	18.07.-21.07.	2	2	4
Berlin erleben	18.07.-25.07.	2	0	2
Camping International East Mersea	18.07.-01.08.	12	14	26
Frankreich kennenlernen, Lac de Bairon	19.07.-25.07.	6	8	14
Adventure-Week, Bregenz	19.07.-30.07.	2	2	4
Freizeit kreativ gestalten, Neuerburg	26.07.-08.08.	4	4	8
International Youth Camp, Hongrie	02.08.-12.08.	6	0	6
Center Bothnian Round Trip	07.08.-16.08.	1	3	4
Sport, Freizeit, Sprache, Lac de Bairon	09.08.-15.08.	1	0	1
Internationales Jugendseminar «Partizipation und politische Verantwortung»	08.12.-10.12.	3	0	3
Internationale Skifreizeit, Garmisch-Partenkirchen (Deutsche Waldjugendspiele178)	26.12.-03.01.	2	5	7
<b>Sous-total</b>		<b>33</b>	<b>46</b>	<b>79</b>

**g. Activités au Luxembourg avec la participation de jeunes étrangers:**

Activité	Date	Garçons	Filles	Total
14 <sup>e</sup> Semaine Internationale de Musique	16.07.-26.07.	25	32	57
Sports & Culture	18.07.-28.07.	15	19	34
Internationales Ferienlager	20.07.-31.07.	20	37	57
Festival Mondial de la Jeunesse, Lisbonne	31.07.-11.08.	10	7	17
Contact - Adventure Camp	10.08.-20.08.	14	14	28
Discover the Nature, History & Culture of Luxembourg (Forum pour une Europe multiculturelle)	13.08.-20.08.	5	8	13
<b>Sous-total</b>		<b>89</b>	<b>117</b>	<b>206</b>
<b>TOTAL</b>		<b>146</b>	<b>204</b>	<b>350</b>





### **h. ACTIVITÉS ARTISTIQUES; TECHNIQUES ET MANUELLES**

532 personnes ont participé à 18 activités. Ont collaboré à l'organisation de ces stages le Groupe Animateur, l'UGDA, ..

<b>Activité</b>	<b>Date</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
Theater mat Kanner	07.02.-08.02.	5	18	23
Mir bauen eng Bréck...	14.02.-15.02.	5	2	7
Internet für Jugendliche	14.02.-15.02.	15		15
Les Musiciens Débutants	24.02.-27.02.	19	35	54
Mir dréihen e Film	26.02.-01.03.	9	6	15
Theater mat Kanner	07.03.-08.03.	9	26	35
Bastelkëscht	28.03.-29.03.	14	21	35
Indianesch Molerei a Cartoons	04.07.-05.07.	3	4	7
Semaine Internationale de Musique	16.07.-26.07.	25	34	59
Musekswoch zu Huelmes	18.07.-25.07.	27	33	60
Camp «Kreativ»	01.09.-09.09.	12	14	26
Bastelkëscht	10.10.-11.10.	18	24	42
Indianerkonscht- an Handwierk	24.10.-25.10.	5	18	23
Zesumme sangen a musizéieren ...	03.11.-06.11.	5	27	32
Les enfants qui chantent	03.11.-06.11.	6	42	48
Stage d'ensemble Accordéon-Guitare-Mandoline	04.11.-08.11.	5	12	17
Didjeridoo-Workshop	21.11.-22.11.	14	5	19
Les jeunes qui chantent	27.12.-30.12.	1	14	15
<b>Total:</b>		<b>197</b>	<b>335</b>	<b>532</b>

### **i. ACTIVITES SPORTIVES ET DE PLEIN AIR**

421 jeunes ont participé à 10 activités. Ont collaboré à l'organisation de ces activités la CAJL, le Groupe Plein Air du LHCE, le Groupe Animateur.....

<b>Activité</b>	<b>Date</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>	<b>Total</b>
Wanterhike	17.01.-18.01.	13	3	16
Wanersport zu Obertraun	21.02.-01.03.	20	12	32
Eng Entdeckungsrees an d'Hielen	19.04.	1	1	2
Survival-Trekking	09.05.-10.05.	7	6	13
Stage de voile en Méditerranée	30.05.-06.06.	9	8	17
I believe I can fly	01.06.	4	1	5
Kayak-Trekking	04.07.-05.07.	9	4	13
Kayak-Trekking	11.07.-12.07.	6	5	11
Waasserschi op der Musel	22.08.-23.08.	6	6	12
Jugendzuch	11.10.	158	142	300
<b>Total</b>		<b>233</b>	<b>188</b>	<b>421</b>

**RECAPITULATION DES ACTIVITES AVEC LES JEUNES**

<b>ACTIVITES</b>	<b>GARCONS</b>	<b>FILLES</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Camps, Colonies, Weekend</b>	<b>445</b>	<b>489</b>	<b>934</b>
<b>Patrimoine culturel</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>28</b>
<b>Ecologie et Environnement</b>	<b>196</b>	<b>205</b>	<b>401</b>
<b>Activités Internationales</b>	<b>143</b>	<b>204</b>	<b>347</b>
<b>Activités artistiques, techniques et manuelles</b>	<b>197</b>	<b>335</b>	<b>532</b>
<b>Activités sportives et de plein air</b>	<b>233</b>	<b>188</b>	<b>421</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1.229</b>	<b>1.437</b>	<b>2.666</b>



### 1.2.2. Le Monde scolaire.

Des projets, des stages, des activités favorisant l'acquisition de nouvelles connaissances par des méthodes actives sont proposés aux différents ordres d'enseignement par les responsables déchargés par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, des Centres et autres Services du SNJ.

#### **Classes Interculturelles (année scolaire 1997/98) - 99 élèves**

Les « Classes Interculturelles », mises en œuvre pour la première fois pendant l'année scolaire 1996/97, permettent aux classes de 11e/11le du postprimaire une approche active des thèmes tels que la xénophobie, le racisme, l'antisémitisme, l'exclusion et l'intolérance, tout en axant la sensibilisation et l'information sur le « vivre ensemble » et le respect mutuel.

Le projet est né d'une initiative du Comité National pour l'organisation de la Campagne Européenne de Jeunesse contre le Racisme, la Xénophobie, l'Antisémitisme et l'Intolérance en 1995 et du Service National de la Jeunesse.

La coordination et l'organisation sont assurées par le SeSoPI-Centre Intercommunautaire asbl.

Les « Classes Interculturelles » fonctionnent selon un principe modulaire. Les classes intéressées pouvaient choisir cette année entre 7 modules différents proposés par 6 associations partenaires. Ces associations étaient (pour l'année scolaire 1997/98) l'ASTM (Association Solidarité Tiers Monde), la Caritas/Service Réfugiés, le CLAE Services (Comité de Liaison et d'Action des Etrangers), Info-Prison asbl, le CID-femmes (Centre d'Information et de Documentation des Femmes « Thers Bodé ») et le SeSoPI-Centre Intercommunautaire.

Les classes intéressées s'inscrivent pour la durée d'une journée et choisissent un module thématique. Pendant la matinée, le SeSoPI fait une introduction plus généralisée mais en lien avec la thématique avec des méthodes actives (travaux en groupe, échanges en plénière, visualisations des résultats,...) tout en donnant des informations objectives (sources statistiques, données législatives,...). L'après-midi une des associations partenaires présente la thématique choisie par la classe.

Plusieurs constats peuvent être faits :

- les classes participant au projet proviennent de toutes les régions du Luxembourg (Wiltz, Esch/Alzette et Luxembourg-ville) ;
- deux autres établissements scolaires ont demandé une intervention du genre « Classes Interculturelles » mais sans devoir passer à Eisenborn ;
- la demande des classes va plutôt vers des offres plus « extraordinaires » que vers des offres reprenant des sujets traités déjà à l'école ;
- l'information sur le projet qui passe par des contacts personnels ou par une lettre distribuée par la directions des lycées aux titulaires potentiellement intéressés, passe mieux que par une autre voie (comme le Courier de l'Education Nationale ou autres).

En 1998 5 classes avec 99 élèves ont participé aux classes interculturelles.

#### **Classes de Créativité '98 - 3 stages - 45 élèves**

Organisation:

Ministère de l'Education Nationale  
Service National de la Jeunesse  
COOPERATIONS asbl - Wiltz

Ort:

Projektzentrum Gruberberg - Wiltz  
10, rue de la Montagne  
L - 9538 Wiltz

Tel: 95 92 05-1 Fax: 95 92 08

COOPERATIONS asbl, verantwortlich für den Wiltzer Kannersommer und den Jardin de Wiltz, bietet seit 1994 Kreativklassen für Primärschulen an. In von erfahrenen Künstlern geleiteten, einwöchigen Workshops hatten Schüler und Lehrer des Schuljahres 97/98 wieder die Gelegenheit, verschiedene Arbeitsweisen und Techniken im Bereich Kreativität kennenzulernen. Die Aktivitäten beinhalteten Malerei, Objektbau, Installationen im Jardin de Wiltz, Theater, Kostüme und Musik.

Teilgenommen haben insgesamt 45 Kinder:

vom 15.6.98 bis 19.6.98:  
6. Schuljahr Esch/Alzette

vom 29.6.98 bis 2.7.98:  
4. Schuljahr Crauthem

vom 6.7.98 bis 10.7.98:  
5./6. Schuljahr Reisdorf





## **Les Classes Nationales de Patrimoine** **- 22 classes - 500 élèves**

### *Description*

Les Classes Nationales de Patrimoine sont une création commune du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, du Service National de la Jeunesse et du Service des Sites et Monuments Nationaux.

Instituées en 1994, les classes de patrimoine ont pour but de permettre aux jeunes, élèves et étudiants, de mieux connaître l'histoire de notre pays à la base des éléments conservés de notre histoire.

Elles mettent l'accent surtout sur des activités et des approches pédagogiques difficilement applicables en classe et complètent ainsi d'une façon agréable - pour l'enseignant aussi bien que pour l'élève - l'enseignement en classe.

En attendant l'aménagement d'une base fixe pour des activités de jeux et d'expérience historiques et compte tenu de la riche variété des sites historiques de notre pays, les offres se font sur des plans, des époques et des endroits différents.

Grâce au personnel spécialisé, des approches et des méthodes de recherche difficilement réalisables par les enseignants peu spécialisés dans l'histoire du Luxembourg peuvent être mises en oeuvre.

L'animation des classes de patrimoine est assurée par un professeur d'enseignement secondaire et supérieur détaché à temps partiel par le Ministre de l'Education Nationale à raison de 3 leçons hebdomadaires. Sur la base d'indemnités des collaborateurs peuvent être engagés selon les besoins.

Les classes de patrimoine s'adressent aux classes de l'enseignement primaire et postprimaire. L'insertion dans les programmes scolaires est un des critères majeurs de sélection des sites. Le choix des thèmes et des compétences est tel qu'il reprend ou approfondit des éléments du programme scolaire respectif. Les sujets traités sont destinés à être repris et développés en classe à l'aide de fiches de travail.

### *Bilan 1998*

Les activités se répartissent en 1998 sur 2 sites différents choisis en raison de leur aptitude historique et méthodologique et de leur valeur représentative pour l'histoire nationale.

Les sites présentés étaient:

- unité „Seigneurs et Châteaux au Moyen-Âge“ (Larochette)
- unité „Ardennes et Ardoises aux temps modernes“ (Haut-Martelange)

### **Seigneurs et châteaux**

A Junglinster, des ateliers (workshops) dans l'Eglise paroissiale abritant les tombes des seigneurs de Bourglinster initiaient les enfants à l'analyse de pierres tombales et leur valeur comme source historique. Par cette analyse les enfants repéraient une famille du Moyen-Âge et en reconstituaient la descendance grâce aux données récoltées par eux-mêmes. La journée se terminait par l'introduction dans l'étude du tableau généalogique des seigneurs et son analyse. Des conclusions quant aux coutumes familiales purent être tirées par les enfants eux-mêmes.

Le château de Larochette formait le cadre de la découverte d'un château avec tous ses éléments. D'abord, l'examen des différentes parties d'un château féodal fournissait aux élèves des éléments transférables sur d'autres sites, ensuite des textes historiques leur permettaient de répondre aux questions historiques soulevées et leur illustrait comment des sources historiques s'emboîtent pour parvenir à des éléments d'une histoire du château.

### **Ardennes et Ardoises**

Le site des anciennes ardoisières de Haut-Martelange se prêtait fort bien à la découverte de l'Eislék et de sa genèse ainsi qu'à la présentation d'un site industriel complet regroupant les installations allant de l'extraction de la pierre jusqu'à la transformation et le transport de l'ardoise. En plus du savoir proprement dit sur une industrie des Ardennes vieille de plus de deux cents ans, les jeunes se voyaient confrontés à des compétences transférables comme: manier une carte, savoir tirer des conclusions, savoir „lire“ les bâtiments. La journée se termine avec la confection d'ardoises par les enfants selon la tradition ancienne et le parcours en train. La rencontre avec d'anciens ardoisiers confronte les enfants avec la réalité du monde du travail au milieu de ce siècle.

Les classes se répartissent comme suit:

Haut-Martelange:	17 classes
Larochette:	5 classes

En plus des classes scolaires proprement dites, des enseignants ont animé une journée entière pour le Panda-Club avec lequel la collaboration est régulière. Les responsables d'activités de vacances pour enfants - organisées dans les différentes communes - choisissent de plus en plus le site de Haut-Martelange pour y passer une journée de découverte.

Le site de Haut-Martelange est recherché par des classes de régendat d'origine belge; les professeurs s'y rendent pour initier les étudiants aux classes de découverte. Ce volet pourrait aboutir à un projet de classes de patrimoine européennes.



Malheureusement, en 1998, une partie du programme a dû être annulée à cause des travaux imprévisibles aussi bien à Haut-Martelange que dans le château de Larochette.

### Perspectives

Le nombre de demandes pour passer une ou plusieurs journées d'initiation à notre patrimoine s'accroît. Néanmoins le manque d'animateurs se fait sentir cruellement. La diminution des décharges accordées par le Ministre de l'Education Nationale et le recours à des enseignants indemnisés rend difficile voire impossible la libération d'enseignants pendant les heures de classe. La majeure partie du temps de l'animateur consiste à élaborer des programmes pouvant être réalisés par des non-enseignants, ce qui n'est pas toujours facile à cause de la longue initiation à l'histoire que des classes de patrimoine réclament. Pourtant, les recherches de personnes pouvant pallier à ce manque de personnel connaissent un succès lent, mais sûr.

Sur le site de Larochette, où le centre de jeunesse Osterbour dispose d'un cadre magnifique, il est prévu d'étendre l'unité „Moyen-Âge“ avec des cellules d'activité pouvant même servir à l'animation pour des groupes de jeunes non-scolaires. D'un autre côté nous avons prévu de créer une nouvelle unité „Préhistoire“. La mise en service d'une salle de travail annexe permet d'occuper le centre plus régulièrement avec des classes. Une roue à aubes, dont l'installation est prévue pour 1999, permettra d'initier les enfants à un exemple d'énergie au Moyen-Âge et servira aussi d'élément d'animation.

Pour conclure on peut se poser la question s'il ne faudrait pas prévoir sous peu l'organisation de classes européennes de patrimoine, initiative prise depuis longtemps dans les autres pays européens dans le but de présenter aux jeunes le patrimoine national respectif. Il serait temps que le Grand-Duché de Luxembourg s'insère dans ce circuit européen.

### Classes de plein air, stages sportifs Lultzhausen

(Détail sous rubrique : Centres résidentiels)

870 élèves ont profité des 136 unités d'enseignement pour s'initier au kayak, à la voile, à la planche à voile, au vélo de course et au vélo tout terrain.



L'animation et l'administration des activités socio-culturelles sont assurées par une équipe de 4 professeurs d'éducation physique qui sont déchargés par le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle.

### FORUM POUR UNE EUROPE MULTICULTURELLE 1998

Date: 11 - 18 novembre 1998 - 112 élèves

#### Organisateurs:

Service National de la Jeunesse- Ministère de la Jeunesse

Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle

#### Participants luxembourgeois et partenaires européens:

Athénée de Lux.	Kadrioru Gymnasium, Tallinn, Estonia
L.M.R	Portugal/E.S. Francisco Rodrigues Lobo, Leiria
L.C.Diekirch	Allemagne/Math. Nat. Gymn. Mönchengladbach
L.C.Echternach	Ecosse, Grange Academy, Kilmarnock
L.G.Esch/Alzette	Italie/Liceo G.B. Brocchi, Bassano
L.H.C.E	Espagne/I.B. San Cristobal, Madrid
L.G.L.	Belgique/Athénée Royal de Welkenraedt
L.R.S.L.	France/ Lycée J.Jarès, Carmaux
L.T.Esch/Alzette	Irlande, St.Joseph's Secondary School, Stanhope
Ecole Privée Fieldgen	Finlande/ Yläasteen Koulu, Helsinki
L.T.Prive Ste Anne	Suède/Gymnasiet Osterportskolan, Ystad
L.T.Arts et Metiers	Grande-Bretagne/ John Ruskin College, South Croydon
L.T. agric. Ettelbruck	Pays-Bas/Terra College, Frederiksoord
L.T. Ettelbruck Ecole Européenne	

Lieu: Centre de Conférences, Kirchberg

Groupes de travail dans différentes salles de réunion  
Groupe vidéo dans des salles spéciales du Centre de Conférences  
Groupe presse dans une salle de réunion

Langues de travail: en conférence plénière: anglais et français

#### Programme:

Le forum débutait par un rallye surprise à travers la Vieille Ville de Luxembourg, organisé par le Service National de la Jeunesse.



Le sujet „La violence parmi les jeunes“ fut introduit par le groupe d'expression corporelle „Namasté“ du Lycée Hubert Clement d'Esch/Alzette. Le groupe Rap „Impact juvénil“ de la Maison de Jeunes de Diekirch présentait ensuite des variations autour du même thème. Il s'agissait de sensibiliser les jeunes par le biais de la musique et de l'expression corporelle au thème à approfondir.

Au cours de la rencontre, les jeunes Européens travaillaient en groupes internationaux sur le thème de la violence parmi les jeunes. Ils préparaient les résolutions qui furent discutées et soumises au vote lors des assemblées plénières.

La discussion portait sur plusieurs volets:

1. L'inventaire de la violence parmi les jeunes.
2. Les causes de la violence parmi les jeunes
3. Les mesures à prendre

Les résolutions furent soumises au vote de l'assemblée plénière et adoptées.

Le texte définitif présenté sous forme de charte fut remis aux membres luxembourgeois de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe de Strasbourg, Mme M.Lentz-Cornette et M.R.Kollwelter, ainsi qu'à Mme G. Goniva, substitut principal, chargée de la Protection de la Jeunesse.

Parallèlement aux travaux faits en assemblée plénière et en groupe de travail, les élèves musiciens préparaient le concert pour la «Goodbye Party». Le groupe presse et le groupe vidéo se chargeaient de la documentation écrite et visuelle du forum.

La rencontre se terminait par une soirée animée par le groupe d'élèves musiciens à la salle „Melusina“. En plus, le groupe vidéo montrait le petit film qu'il avait tourné lors des travaux aux Kirchberg.

### **Centre de la Jeunesse Marienthal** (Détails sous rubrique Centres résidentiels)

Activités proposées :

- 1) les activités culturelles : - ateliers créatifs - rallyes - ateliers de magie etc.  
- 89 participants.
- 2) Communication 3000 : initiation aux nouvelles technologies et méthodes de communication ;  
- 1247 participants
- 3) activités d'aventures : spéléo - escalade - orientation - radeau - stages de « survie »  
- 1475 participants

### **Ecologie et environnement.**

#### **\*Les rallyes-nature.**

5 rallyes-nature se déroulant  
le 5 mai à Hollenfels  
le 7 mai à Lasauvage  
le 12 mai à Kockelscheuer  
le 14 mai à Hosingen et  
le 19 mai à Luxembourg

ont offert aux élèves des 4<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> année d'études primaires et de 7<sup>ème</sup> préparatoire une découverte active de la nature pendant une demi-journée scolaire. Ces rallyes ont pour objet de sensibiliser les jeunes à la nature et à la protection de l'environnement et leur permettent d'acquérir, dans un cadre naturel et de façon vivante, des connaissances sur les sujets suivants : les roches et fossiles du Luxembourg, les arbres et arbustes autochtones, la forêt, la vie dans les cours d'eau, dans le sol, les plantes médicinales etc. 53 classes avec 1.008 élèves ont participé en 1998 aux rallyes-nature.

Ont collaboré à l'organisation :

Naturmusée  
Adm. des Eaux et Forêts  
Adm. de l' Environnement et des organisations privées.

178 élèves luxembourgeois (10 classes) ont participé aux « Waldjugendspiele » en Allemagne.

### **Classes nature et classes vertes, stages écologiques pour tous les ordres d'enseignement.**

**Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels**  
(Détails sous rubrique Centres résidentiels).  
Enseignement préscolaire et primaire

\*Classes vertes (une semaine) Hollenfels : 46 classes  
\*Classes vertes (une semaine) Marienthal : 38 classes  
Total 84 classes et 166 stages  
Nombre d'élèves : 1680

\*Classes vertes (1 journée)  
Total : 180 classes - 180 stages  
Nombre d'élèves : 3600

**Ferme pédagogique de Meispelt :**  
114 classes

Enseignement secondaire

\*Classes vertes (une journée) :  
Total : 67 classes - 1675 élèves

Enseignement supérieur :  
20 stages - 480 étudiants (ISERP ; IST et CUL).

### **Ecole Nature Esch-sur-Alzette**

L'Ecole en Forêt d'Esch-sur-Alzette a célébré le 75e anniversaire de sa création et le 70e anniversaire de son ouverture en 1998. Elle a été fondée par une convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'ARBED en 1923 et c'est depuis 1928 que les premiers enfants fréquentent cet établissement qui était destiné à recevoir des enfants "débiles" pour y faire une cure d'air pendant l'année scolaire. Depuis que la Ville d'Esch-sur-Alzette est seule responsable et propriétaire de l'EF, celle-ci a été transformée en école-nature municipale grâce à la collaboration du SNJ auquel l'instituteur de l'EF est détaché pour une demi-tâche. Une association "ESCHER WALDSCHOU AN EMWELT" a été créée par le personnel enseignant de la Ville pour soutenir les activités de l'EF.

1. Le 14 mars 1998, l'EF a participé à la formation des guides-nature en organisant un cours sur la géologie du Luxembourg.
2. Le 6 mai 1998, l'EF a organisé un rallye nature sur le site de la réserve naturelle ELLERGRONN grâce à la collaboration des gardes-forestiers, du SNJ, du Musée d'Histoire naturelle et d'autres organismes et associations. Ce rallye s'inscrivait dans le cadre des festivités organisées pour l'anniversaire de l'EF. Toutes les communes du canton d'Esch avaient été invitées à déléguer une classe de 5e année d'études. 6 communes avaient répondu à l'appel.
3. L'EF en collaboration avec l'association "Escher Waldschoul an Emwelt" a organisé à partir de janvier un concours de dessin ouvert à tous les enfants des classes préscolaires et primaires de la Ville. Le sujet de ce concours était "La forêt".
4. La distribution des prix (10 par année d'études) a eu lieu le 10 mai 1998 lors d'une porte ouverte où les enfants et leurs familles pouvaient visiter l'EF ainsi qu'une exposition de vieux documents provenant des archives de l'ARBED.
5. Dans le cadre de l'animation régionale, une classe de Mondercange et une classe de Kayl ont visité la réserve naturelle sous la conduite de l'instituteur de l'EF.
6. La session de printemps de l'EF, pendant laquelle les trois salles de classe sont occupées par des classes de la Ville sous la conduite de leur enseignant(e) a eu lieu du 23

mars au 7 juillet 1998. L'instituteur de l'EF prenait en charge dans la mesure du possible chacune de ces classes pendant une demi-journée pour les initier sur le terrain à la nature et à l'environnement.

Répartition des classes pendant cette session:

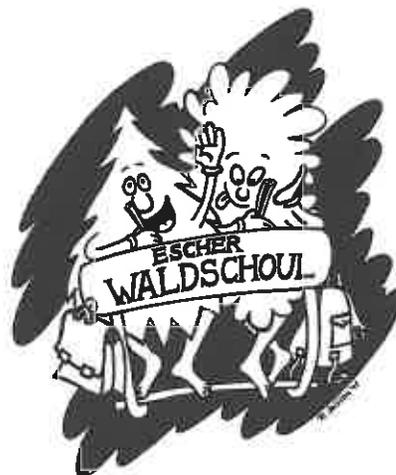
36 classes du préscolaire  
18 classes du primaire

7. Au début de l'année scolaire 1998-1999, 13 classes du primaire ont visité "La forêt et les haies en automne" dans les alentours de l'EF sous la conduite de l'instituteur de l'EF. Ces visites ont eu lieu entre le 25 septembre et le 23 octobre 1998.
8. A partir du 23 novembre, 19 classes de la 5e et de la 6e année d'études ont suivi un cours de géologie du Luxembourg. Ces cours continueront jusqu'au 5 février 1999.
9. Entre le 3 décembre 1998 et le 21 janvier 1999, 12 classes de 1re et 2e année d'études de la Ville ont visité la ferme pédagogique "A SEWEN" sous la conduite de l'instituteur de l'EF.

Activités projetées pour l'année 1999:

Le 6 mai 1999, l'EF organisera le rallye nature régional pour le sud du pays.

Le 6 juin 1999, l'EF en collaboration avec l'association "Escher Waldschoul an Emwelt" mettra sur pied une journée nature pour les enfants et leurs parents sous la dénomination "Wibbelde wapp mat dem Dänni an dem Hecki" (les mascottes de l'EF).



### **Haus vun der Natur Luxembourg / Kockelscheuer**

L'homme du milieu urbain a de plus en plus besoin d'un cadre naturel pour se ressourcer. L'éducation à la nature est une passerelle indispensable pour une éducation à l'environnement. Pour arriver à une approche plus globale, l'éducation à la nature en bas âge prédispose à une ouverture de l'esprit pour les problèmes environnementaux.



La finalité inhérente à tous les projets de « Haus vun der Natur » est d'inciter l'intérêt des jeunes à la nature, d'expliquer des phénomènes compliqués à l'aide de jeux et d'activités simples, et de montrer par tous les sens la joie qu'on peut avoir au contact de la nature. Activités avec les classes scolaires

#### **« Déieren déi d'Nuecht nēt fäerten »**

Le sujet des rapaces de la nuit est très lié à l'imaginaire et aux superstitions. En effet ces oiseaux insaisissables ont prêté sujet à maintes histoires et contes de fées. A l'aide d'une courte séquence vidéo et à l'aide d'animaux empaillés, les enfants découvrent ces mystérieux animaux de la nuit qui réussissent, grâce à des techniques bien adaptées, à rester inaperçus et par l'homme et par leurs animaux de proie qui sont les souris. Pour reconstituer la carte de menu des rapaces, les enfants analysent les rejets des hiboux sous la loupe stéréoscopique et établissent à l'aide de cartes repères une liste des différentes souris et insectes avalés.

#### **« De Schleek »**

Les limaces sont des animaux omniprésents et faciles à étudier. Par l'observation et l'expérimentation les enfants découvrent les différents aspects de la vie des limaces. Ils imitent avec les outils appropriés le travail de la langue (ratula) de l'animal, et reproduisent par les moyens des arts plastiques les formes des coquilles en spirale.

#### **« De Minett »**

L'industrie sidérurgique a été pendant des décennies le fer de lance de notre économie nationale et le départ d'un essor économique sans pareil. Les gisements de fer du sud de notre pays ont été à l'origine de ce développement industriel. Une visite avec les enfants sur les sites de l'exploitation du minerai offre aux enfants et la possibilité d'un retour dans le passé proche de notre pays, et le retour dans les temps lointains de la formation géologique de ses couches. Les enfants découvrent les oolites dans la pierre du « minett » et peuvent découvrir des coquillages, témoins d'une présence de la mer dans notre région à une époque lointaine. Après l'abandon des sites d'exploita-

tion du minerai de fer, la nature commence à reprendre son droit. Par l'analyse de la végétation les enfants découvrent la progression lente des pionniers du monde végétal.

#### **« Wéi kënn d'Mëllech, d'Brout an de Botter op de Kaffisdësch ? »**

Le travail à la ferme permet aux enfants d'avoir un contact intime avec les animaux domestiques, qui sont nourris, caressés et nettoyés. Les enfants peuvent découvrir le chemin du lait de vache. Ils fabriquent eux-mêmes du beurre et du pain à partir des produits de base. Enfin en travaillant avec le fermier, les enfants comprennent mieux le rôle important de celui-ci dans la production des aliments de base et de l'architecture de notre milieu naturel.

#### **« D'Déieren am Bësch »**

Par des jeux de rôle, les enfants se mettent dans la peau des animaux de la forêt. Ils expérimentent les difficultés de survie et d'orientation par les sens. Par des jeux simples, les enfants découvrent les relations qui existent entre animaux d'un même biotope.

#### **« Anemonenteppecher »**

Les enfants découvrent la formidable éclosion du printemps dans les bois. Grâce à l'analyse et la comparaison avec les bulbes de nos jardins, les enfants comprennent l'étonnant cycle de vie que les vernaies réussissent à accomplir en quelques semaines de printemps.

#### **« D'Blieder aus dem Bësch »**

L'analyse du sol se fait par tous les sens, du toucher à l'odorat. Les responsables du recyclage sur place, des feuilles mortes en terre fertile, sont identifiés grâce à la loupe binoculaire. La vie du ver de terre et autres bestioles n'aura plus de secrets pour les « jeunes scientifiques »

#### **« Bauen am Bësch »**

Pour une première approche sensitive de la forêt il est important pour les jeunes de pouvoir jouer en groupe et de faire des constructions dans la forêt, afin de bien découvrir ce milieu naturel. Ces activités transmettent une attitude positive des enfants vis-à-vis d'un milieu jugé hostile et dangereux par beaucoup.

#### **« De Fräsch »**

Pour découvrir le monde fascinant de l'étang, la grenouille est un animal clef, par lequel les enfants expérimentent les techniques de locomotion, de chasse aux insectes, et d'adaptation au milieu aquatique. En commençant par la grenouille, les enfants rencontrent par la suite tous les animaux, qu'ils vivent sous l'eau ou à la surface, caractéristiques de l'étang.



#### « D'Hecke stieche voller Liewen »

Par l'observation, l'analyse et la comparaison des différentes composantes de la haie, les enfants comprennent le rôle important de l'écosystème haies dans notre environnement. Le travail corporel nécessaire au nettoyage des jeunes plantations, réalisé en petites équipes, permet de garantir par après une attitude de respect envers la nature.

#### « Fräsche Viz aus dem Bongert »

Dans le cadre du vieux verger Altenhofen près de Bettembourg, les enfants découvrent les différentes variétés de pommes et de poires de notre région, par l'aspect, l'odorat et le goût. La découverte des maillons de la chaîne alimentaire et de l'équilibre délicat qui existe dans cet écosystème fait entrevoir la complexité d'un milieu naturel géré et exploité par l'homme. Les enfants fabriquent eux-mêmes à partir des pommes ramassées du jus de fruit qu'ils boivent sur place. Le résultat, dégusté sur place sous forme de jus frais, montre aux enfants qu'un travail collectif vaut bien le coup.

#### « Och an enger Dreckschëscht stécht nach vill Guddes »

Ce projet est réalisé en collaboration avec le Centre de Recyclage de la Ville de Luxembourg. Après une séance d'introduction à la Maison de la Nature, les enfants suivent une visite guidée au centre de recyclage de la Ville de Luxembourg. Le tri et l'analyse du contenu d'une poubelle d'ordures ménagères donne un aperçu sur les quantités de déchets de tous les jours. Le recyclage est un moyen pour réutiliser les matières, mais les problèmes sont nombreux. Il s'agit donc de faire le bon choix pour éviter les déchets. Les enfants sont confrontés tous les jours au problème des emballages, et il importe d'en discuter le pour et le contre, sans toutefois pénaliser personne. La fabrication de papier est un processus compréhensible pour les enfants du degré supérieur, et une bonne occasion pour eux de fabriquer des feuilles de papier recyclé.

112 classes scolaires ont participé aux activités de la Maison de la Nature.

#### Expositions :

- l'écosystème haies
- l'écosystème étang
- les déchets et le papier
- les rapaces de la nuit

#### Activités diverses :

- Stage de formation pour un groupe d'étudiants de l'Institut d'Etudes Educatives et Sociales.
- Guide nature : « Liewen am Buedem »  
« Hecken anescht erliewen »

- Animation pour « Fest vun der Natur » et « Baueremaart »
- Animation pour Regulus junior club
- Plantation de jeunes arbres par des classes scolaires, ensemble avec le garde forestier de la Ville.
- Animation pour le Capel
- Animation « Spillfest » Panda Club

## Sensibilisation aux problèmes du Tiers-Monde.

Education au développement.

Janvier à avril 1998

Accueil des classes à Hollenfels.

Pendant le deuxième trimestre, ont été offerts tous les vendredis, un stage intitulé : « Scampis à la sauce indienne – Les effets de la mondialisation sur le Tiers Monde ».

Ont été accueillies une classe de LGE, une classe du LGL, trois classes du LMRL, une classe de l'EPF, une classe de l'RL, deux classes du LTA Ettelbrück.

En février, nous avons présenté ces activités dans une émission d'une heure à la radio socio-culturelle.

4 mars 1998

Formation des professeurs, organisée en collaboration avec l'ASTM. Il s'agissait de la visite des « Carrefours du monde » à Bruxelles, une exposition interactive composée d'ateliers qui sont à chaque fois une fidèle reconstitution d'un coin du monde.

6 juin 1998

Visite de l'expo multi-média à Siegen : « Morgens um sieben ».

20 octobre 1998

Formation des professeurs, organisée en collaboration avec l'ASTM, sur le théâtre de conscientisation. Les acteurs du groupe théâtral indien « Le cyco-théâtre de Natya Chetona », encadrés par « Le Centre du Théâtre-Action de la Louvière », ont échangé leurs expériences avec les animateurs de groupes théâtraux de jeunes au Luxembourg.

16 novembre 1998

Après-midi de formation pour les enseignants des écoles accueillant l'exposition « Défaut de fabrication », animée par le président d'Oxfam-Bruxelles.

17 novembre au 15 décembre

L'exposition « Défaut de fabrication » a fait le tour des quatre lycées luxembourgeois, à savoir le Lycée classique d'Echternach, le Lycée technique de Bonnevoie, le Lycée technique d'Ettelbrück, le Lycée du Nord. Plus de 80 classes ont visité cette exposition, encadrées pour la plupart par un animateur du SNJ.

### 1.2.3. Les communes

L'action «OPPEN ZENTREN» fut entamée en 1996 par le SNJ.

L'idée est de mettre à disposition aux communes ou organisations diverses les centres du SNJ pendant les grandes vacances scolaires. Pour 1998 le choix tombait sur les centres Hollenfels, Marienthal et Lultzhausen où les responsables avec leur staff d'animateurs assuraient l'accueil et l'animation.

L'animation pendant la journée est assurée par l'équipe sur place, néanmoins les groupes doivent être accompagnés d'un responsable.

Les groupes sont invités à amener leur pique-nique ou bien à prendre le repas dans les auberges de jeunesse et y passer une ou deux nuitées sur réservation.

**Centre d'écologie et de la jeunesse Hollenfels:** date 18.8. - 4.9.1998

Programme: Découverte active de la nature: Baach, Weier, Bësch, Beien pour jeunes de tous groupes d'âge.

Commune de Bastendorf: 40 enfants.

**Centre Marienthal:** date 21.7. - 15.8.1998

Programme: Activités «Aventure»: Mamerlayen, Escalade...Sorties Nature, activités sportives

Programme: «Internet»

573 participants au total.

**Base nautique à Lultzhausen :** date 22.8-28.8 1998

Programme: Initiation Voile, Surf, Kayak offerte par des moniteurs qualifiés de la Ville de Luxembourg.

Commune de Burmerange: 20 enfants.

Erliewniscolonie: 30 enfants.

Total :

663 enfants.



### 1.2.4. Le réseau et les centres d'animation, d'information et de rencontre pour jeunes

L'animation des centres est adaptée aux besoins et désirs de sa clientèle. Les activités visent à motiver le jeune et l'encouragent à s'engager activement. Le rôle du SNJ est de participer ou de coordonner des projets.

#### Kachconcours SNJ 1998

En 1997 la responsable de la Maison de Jeunes/ Diekirch avait organisé un concours culinaire pour les jeunes fréquentant sa maison, concours qui a connu un grand succès. Suite à cette initiative, le Service National de la Jeunesse, en étroite collaboration avec MJ Diekirch et le Lycée Technique Hôtelier a proposé ce concours au niveau national. L'objectif de cette action était de faire découvrir aux jeunes les « peines et les plaisirs » de cuisiner, de coordonner le travail en équipe, de planifier les différentes actions afin de terminer dans un temps fixé par le jury. Quinze équipes des maisons de jeunes de Roeser, Dudelange, Diekirch, Sanem et du centre socio-éducatif de Dreiborn s'adonnaient à la préparation du menu: entrée: variétés de salades; plat principal: un Goulasch et des pâtes et comme dessert: une crème à l'ananas. Furent jugés par un jury fort, mené par le chef

M. Max Kuborn, différents éléments: la présentation, le goût et la créativité. Les trois équipes gagnantes remportaient des tickets-repas de 4.000, 3.000 et 2000 LUF afin de déguster dans un restaurant de leur région les plaisirs de la table. L'équipe de la MJ de Sanem a remporté la coupe SNJ et tous les participants ont reçu un « Brälleffel» en guise de souvenir.

42 participants.

#### Punchival 1998 des Maisons de Jeunes

Le 3ième « Punchival» eut lieu à Dudelange le 28 novembre 1998 sous le thème du 50ième anniversaire des droits de l'homme. Les Maisons de Jeunes de Dudelange, Diekirch, Bettembourg, Amigo Asti, Differdange, Esch, Redange, Pétange, Roeser organisaient en collaboration avec le SNJ, Amnesty International et la Commission Culturelle de la Ville de Dudelange, une journée interculturelle.

La pub fut réalisée en collaboration avec les professionnels d'Eldorado et c'étaient les jeunes eux-mêmes qui présentaient les MJ. C'était de nouveau les jeunes qui ont animé cette journée par des ateliers « Graffiti»(Diekirch et Differdange), des percussions africaines (Amigo), du rap (Diekirch, Esch, Bettembourg), techno (Dudelange), des cracheurs de feu (Redange). Une exposition de photos, thématisant les « Droits des Jeunes», réalisée par la MJ de Redange accueillait les visiteurs à l'entrée de la salle.

La «Human Right Party» débutait à 22.30hrs et un busnavette ramenait les derniers party-guests à la maison. 120 jeunes.

### Carnaval des cultures 1998

Dans le cadre du «Carnaval des Cultures 1998», la Kulturfabrik en collaboration avec le SNJ avait proposé aux Maisons de jeunes deux work-shops: «Percussion et danse» par le groupe Adesa et Hip-Hop par le groupe Accrorap. Une vingtaine de jeunes ont participé aux entraînements du 6 -10 juillet. Cette petite troupe a su convaincre lors de la fête finale à Luxembourg-Ville.

### 1.2.5. Autres Services et organismes de Jeunesse partenaires du SNJ:

Le SNJ collabore avec de nombreuses associations ou organismes actifs dans le domaine de l'animation de la Jeunesse, par exemple: Panda, CAJL, UGDA, BCEE, Regulus Junior Club. ASTI, Kulturfabrik Esch, Ministère de l'Education Physique et des Sports.

### «L'art prend l'air» 3.8-25.9 1998

Exposition de cerfs-volants organisée par le «Goethe-Institut»

Suite à l'invitation de M. Paul Eubel, directeur de l'institut Goethe, 120 jeunes ont été introduits à l'art de la construction de cerfs-volants par deux des meilleurs constructeurs du Japon. Confrontés à 6 modèles différents, les jeunes ont choisi leur modèle préféré et ont réalisé pas à pas leur cerf-volant, guidés et conseillés par les maîtres japonais. Après la construction délicate, le matériel étant de fines baguettes de bambou et du papier japonais, la décoration avec des motifs traditionnels ou bien fantaisistes fut entamée.

Sommet de ce projet, fut le festival les 5 et 6 septembre, une performance spectaculaire de vol et de lutte de cerfs-volants dans le ciel de la ville de Luxembourg .

28 jeunes du Camp «Contact»

68 participants de la colonie «Eriewniscolonie»

12 jeunes de la Maison des Jeunes de Diekirch

### Activités de la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises en 1998

Wanterhike	GA	17.01 – 18.01.98
Atmosphäre	GA	31.01 – 01.02.98
Theater mat Kanner 2	GA	07.02 – 08.02.98
Kulinaresche Weekend	GA	14.02 – 15.02.98
Wanersport Obertraun	SNJ/CAJL	21.02 – 01.03.98
Mini-Spillvakanz	GA	22.02 – 25.02.98
De Fluch vum Pharao	GA	22.02 – 28.02.98
Mir dréihen e Film	GA	26.02 – 01.03.98
Photo-Stage	GA	26.02 – 01.03.98
Wéi organiséieren ech méng Colonie	GA	07.03 – 08.03.98
Theater mat Kanner 1	GA	07.03 – 08.03.98
Bastelkëscht 1	GA	28.03 – 29.03.98
Semaine de Formation (1er cycle)	GA	12.04 – 19.04.98
Ouschtercolonie 1	GA	13.04 – 19.04.98
Réouverture de l'AJ Vianden	CAJL	17.04.98
Ouschtercolonie 2	GA	19.04 – 25.04.98
Foustour Ettelbréck-Lëtz-Wolz	Fam. Krieps	30.04 – 02.05.98
COSL Spillfest	GA	98
Survival-Trekking	GA	09.05 – 10.05.98
„Stréihfigure bastelen zu Wolz“	AJ Wiltz	10.05.98
Spillfestanimation	GA	16.05 – 17.05.98
Kachen a Brachen (Formation)	GA	23.05 – 24.05.98
Initiation parapente	GA	01.06.98
Grouss Spiller dobaussen	GA	13.06 – 14.06.98
Dräi Schlässer-Tour op Huelmes	Fam. Krieps	20.06 – 21.06.98
„Open Air Rock-Fusion with Blind Muffin“	AJ Luxembourg	27.06.98
Kulinaresche Weekend	GA	27.06 – 28.06.98
„Stréihfigure bastelen zu Wolz“	AJ Wiltz	30.06.98
„Stréihfigure bastelen zu Wolz“	AJ Wiltz	02.07.98
Package Festival de Théâtre		



et de Musique	AJ Wiltz	03.07.98
Kayak-Trekking	GA	04.07 – 05.07.98
„Stréihfigure bastelen zu Wolz“	AJ Wiltz	08.07.98
Package Festival de Théâtre	AJ Wiltz	09.07.98
„Stréihfigure bastelen zu Wolz“	AJ Wiltz	10.07.98
„24 Stonne Velo Wolz“	AJ Wiltz	10.07 – 11.07.98
E Weekend um Bauerenhaff	GA	11.07 – 12.07.98
Kayak-Trekking	GA	11.07 – 12.07.98
Surfing à Lultzhausen	SdS/CAJL	11.07 – 17.07.98
Multisports à Beaufort	SdS/CAJL	11.07 – 17.07.98
Golf à Christnach	SdS/CAJL	11.07 – 17.07.98
Animation touristique à Wiltz	AJ Wiltz	15.07.98
Package Festival de Théâtre		
et de Musique	AJ Wiltz	17.07.98
Arts martiaux à Beaufort	SdS/CAJL	18.07 – 24.07.98
Ecole de cirque à Beaufort	SdS/CAJL	18.07 – 24.07.98
Equitation à Beaufort	SdS/CAJL	18.07 – 24.07.98
Fun Sports Surfing à Lultzhausen	SdS/CAJL	18.07 – 24.07.98
Animation touristique à Wiltz	AJ Wiltz	22.07.98
Spillvakanz 1	GA	23.07 – 01.08.98
Package Festival de Théâtre		
et de Musique	AJ Wiltz	25.07.98
Voile à Lultzhausen	SdS/CAJL	25.07 – 31.07.98
Voile à Lultzhausen	SdS/CAJL	01.08 – 07.08.98
Animation touristique à Wiltz	AJ Wiltz	05.08.98
Spillvakanz II	GA	06.08 – 15.08.98
Multisports-nautiques à Lultzhausen	SdS/CAJL	08.08 – 14.08.98
“Contact” (Adventure Camp)	GA	10.08 – 20.08.98
Animation touristique à Wiltz	AJ Wiltz	12.08.98
Multisports-nautiques à Lultzhausen	SdS/CAJL	15.08 - 21.08.98
Erliewniscolonie	GA	19.08 – 29.08.98
Waasserschi op der Musel	GA	22.08 – 23.08.98
Voile en mer et surfing à Nieuwpoort (B)	SdS/CAJL	29.08 – 05.09.98
Randonnée cyclotouristique à Nieuwpoort	SdS/CAJL	29.08 – 05.09.98
Island 1998	Amis/ C.Hemmer	29.08 - 06.09.98
Kreativ à Erpeldange	GA	01.09 – 09.09.98
E Weekend um Bauerenhaff	GA	05.09 – 06.09.98
Expo 98 zu Lissabon	CAJL	07.09 – 14.09.98
Indiana Jones au Marienthal	GA	19.09 – 20.09.98
Konstruktionsstage	GA	19.09 – 20.09.98
Kulinaresche Weekend	GA	26.09 – 27.09.98
„Stréihfigure bastelen zu Wolz“	AJ Wiltz	10.10 – 11.10.98
Bastelkëscht	GA	10.10 – 11.10.98
Jugendzuch – Naturpark Uewersauer	GA	11.10.98
Kachen a Brachen	GA	17.10 – 18.10.98
„Stréihfigure bastelen zu Wolz“	AJ Wiltz	31.10.98
Hierschcolonie	GA	01.11 – 07.11.98
Semaine de formation (1er cycle)	GA	02.11 – 07.11.98
„Leemkreatiounen“	AJ Wiltz	07.11 – 08.11.98
Bi-Kulturelle Spillweekend	GA	28.11 – 29.11.98
„Bak- a Bastelweekend zu Wolz“	AJ Wiltz	28.11 – 29.11.98
Bastelen a kleng Spiller	GA	28.11 – 29.11.98
Stadspiller	GA	05.12 – 06.12.98
„Bak- a Bastelweekend zu Wolz“	AJ Wiltz	12.12 – 13.12.98
„Bak- a Bastelweekend zu Wolz“	AJ Wiltz	19.12 – 20.12.98
Kulinaresche Weekend	GA	19.12 – 20.12.98
Krëschttour duerch d'Eifel	SNJ/CAJL	19.12 – 22.12.98
Monster-Monster Wantercolonie	GA	27.12 – 02.01.99

**RECAPITULATION DE TOUTES LES ACTIVITES COORDONNEES  
PAR LE SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE**

**Récapitulation des activités avec les jeunes**

Camps, Colonies, Weekends	934
Patrimoine culturel	28
Ecologie et Environnement	401
Activités internationales	347
Activités artistiques, techniques et manuelles	532
Activités sportives et de plein air	<u>421</u>
total:	2.666

**Récapitulation des activités de formation**

Formation 1 <sup>er</sup> + 2 <sup>e</sup> cycle	461
Formation 3 <sup>e</sup> cycle	154
Formation Guide-Nature	<u>234</u>
Total:	849

**Récapitulation des activités dans le cadre de l'action « Oppen Zentren »**

total :	663
---------	-----

**Récapitulation des activités avec le monde scolaire :**

Elèves primaire et postprimaire

total:	13.238
--------	--------

**TOTAL: 17.416**



## 2. FORMATION

Comme le plan d'action n° 3 le décrit très bien, la formation pour animateurs de loisirs est un des piliers du secteur de jeunesse puisque qu'elle s'efforce de contribuer à l'évolution constante de l'animation en adaptant continuellement ses contenus aux besoins des jeunes.

Un tel travail ne se fait qu'avec des partenaires qui croient à la force du 'teamwork'. Les plus grands succès au sein du service formation ont été établis avec la collaboration de partenaires comme les formateurs du Groupe Animateur des Auberges de Jeunesse, les enseignants attachés au SNJ, ainsi qu'aux jeunes adultes eux-mêmes.

La formation traditionnelle du SNJ, c'est-à-dire la formation pour animateurs et responsables d'activités de loisirs, s'adresse à tous les jeunes intéressés à partir de 16 ans. A partir de cette année nos week-ends sont divisés en trois catégories : A. Aventure, B. Techniques d'animation, C. Vie en groupe. Pour obtenir le brevet d'animateur il faut faire valoir une participation à 2 week-ends de chaque catégorie, c.-à-d. entre tous les stages proposés il faudra choisir 2 WE de la catégorie Aventure, 2 WE de la catégories Techniques d'animation et 2 WE de la catégorie Vie en groupe (les WE passés en formation aide-animateur sont naturellement pris en considération). S'y ajoutent deux semaines de formation psychopédagogique et un stage pratique.

Lors de nos stages de formation nous sollicitons les jeunes à une participation active cherchant à transmettre un savoir-faire (les méthodes d'animation) reposant en premier lieu sur un savoir-être (la compréhension du groupe et la relation animateur-jeune). Les expériences des jeunes sont consolidées et complétées par des méthodes de travail non-scolaires.

461 personnes (378 en 1997) ont participé à la formation pour animateurs et responsables d'activités de loisirs.

*Le groupe de travail formation* coordonné par le service formation se compose des partenaires nommés ci-dessus. L'élaboration du programme annuel de formation, des échanges d'idées concernant la modification de certains contenus et méthodes de formation et l'évaluation se font dans le cadre du groupe de travail. Des réunions de concertation avec le groupe de travail formation des maisons de jeunes ont été tenues pour mieux adapter le programme de la première semaine de formation aux besoins des animateurs des maisons de jeunes.

*La commission consultative*, nouvellement nommée par arrêté ministériel du 10 février 98, s'est réunie plusieurs fois en 1998 pour consolider les efforts de collaboration et d'équivalences en matière de formation. Deux nouveaux membres ont été accueillis au

sein de la commission : le Service des Sports de la Ville de Luxembourg et les Maisons de Jeunes.

Du travail commun au sein de cette commission résultent chaque année:

- la publication de la brochure de formation qui donne un aperçu sur les formations offertes par 10 organismes différents et qui permet aux jeunes d'avoir une bonne vue d'ensemble sur les différentes activités et
- la participation à la Foire de l'étudiant pour renseigner les jeunes sur les formations offertes par les différents organismes.

Lors de la remise de brevets la commission consultative a pu présenter son dossier de formation pour animateurs intitulé: KAZENAN - Weeweiser fir d'Animatioun vu Kanner-a Jugendgruppen.

Les organisations suivantes: Caritas, Croix-Rouge Luxembourgeoise, Fédération Nationale des Eclaireuses et Eclaireurs Luxembourgeois, Fédération Nationale des Corps de Sapeurs-Pompiers – Section Jeunes, Lëtzebuenger Guiden a Scouten, Groupe Animateur et Service National de la Jeunesse ont contribué à sa rédaction. Dans l'optique d'offrir une vue aussi large que possible et un maximum d'expérience, le dossier contient des textes en luxembourgeois, français et allemand. Le dossier Kazenan offre aux animateurs un recueil de 20 textes portant sur la théorie et la pratique sur des Camps/Colonies et autres activités de loisirs. Les textes peuvent être considérés indépendamment l'un de l'autre pour que l'animateur puisse se documenter selon ses besoins. Une suite est prévue pour l'année prochaine.

La formation de base aboutit à une *remise de brevets* d'aide-animateur ou d'animateur.

333 brevets dont 208 brevets d'aide-animateur et 125 brevets d'animateur ont été remis en 1998 à des jeunes ayant suivi leur formation dans les organisations suivantes:

- Association des Girls-Guides Luxembourgeoises (AGGL)
- Centre d'Animation Pédagogique et de loisirs-Ville de Luxembourg (CAPEL)
- Caritas
- Croix-Rouge Luxembourgeoise
- Fédération Nationale des Eclaireuses et Eclaireurs Luxembourgeois (FNEL)
- Fédération Nationale des Corps de Sapeurs-Pompiers – Section Jeunes
- Jeunesse Etudiante Catholique (JEC)
- Lëtzebuenger Guiden a Scouten (LGS)
- Services des Sports de la Ville de Luxembourg
- Service National de la Jeunesse (SNJ)

En tout, 3222 brevets ont été remis depuis 1987 à des jeunes qui ont terminé une formation.



Activité	Date	Garçons	Filles	Total
Formation Base II	10.01.-11.01.	18	3	21
Atmosphär	30.01.-01.02.	4	10	14
Formation spécifique	07.02.-08.02.	9	7	16
Séminaire de formation d'animateurs à Debrecen	21.02.-27.02.	5	2	7
Photo-Stage	26.02.-01.03.	3	7	10
Wéi organiséieren ech eng Colonie?	07.03.-08.03.	2	12	14
Formation Base I	07.03.-08.03.	6	2	8
Formation commune Mamer	21.03.-22.03.	2	8	10
Formation Base II	28.03.-29.03.	7	5	12
Semaine 1 <sup>er</sup> cycle	12.04.-18.04.	5	13	18
Semaine 1 <sup>er</sup> cycle	12.04.-18.04.	10	7	17
Survival	25.04.-26.04.		6	6
Kaart & Kompass	01.05.-02.05.	7	10	17
Nuetsraid	02.05.-03.05.	6	10	16
Communes Ell & Frisange	09.05.-10.05.	4	10	14
Formation Base II	09.05.-10.05.	3	6	9
Kachen & Brachen	23.05.-24.05.	1	15	16
Commune Pétange	juin	11	14	25
Semaine de Formation	01.06.-06.06.	6	14	20
Après-midi de loisirs (plusieurs communes)	02.06.-03.06.	5	9	14
Formation spécifique	02.06.-03.06.	10	1	11
Après-Midi de loisirs (plusieurs communes)	04.06.-06.06.	6	9	15
Grouss Spiller dobaussen	13.06.-14.06.	2	8	10
Gruppe und Verantwortung	13.06.-14.06.		8	8
Formation pompiers	15.08.-16.08.	5	2	7
Formation 2 <sup>e</sup> cycle	06.09.-12.09.	4	5	9
Konstruktions - a Bastelstage	19.09.-20.09.	7	12	19
Formation pompiers	03.10.-04.10.	8	2	10
Kachen a Brachen	17.10.-18.10.	3	8	11
Semaine de Formation 1 <sup>er</sup> cycle	02.11.-07.11.	5	7	12
Semaine de Formation 1 <sup>er</sup> cycle	02.11.-07.11.	5	10	15
Semaine de Formation 2 <sup>e</sup> cycle	02.11.-07.11.	5	4	9
Bi-kulturelle Spillweekend	28.11.-29.11.	4	2	6
Bastelen a kleng Spiller	28.11.-29.11.	1	11	12
Stadspiller	05.12.-06.12.	5	9	14
Problemer am Grupp	12.12.-13.12.	1	8	9
<b>Total :</b>		<b>185</b>	<b>276</b>	<b>461</b>



### **Collaboration avec les communes**

Depuis 1992 le SNJ propose, en dehors de sa formation classique pour animateurs, des stages de formation pour animateurs d'activités de loisirs en collaboration avec les administrations communales. En 1998 les communes suivantes ont participé à une telle formation: Mamer, Pétange, Bettembourg, Differdange, Ell, Frisange, Schuttrange, Kehlen, Hobscheid avec en tout 63 participants. Le nombre de participants est inférieur aux deux années précédentes parce que plusieurs communes ont réussi à constituer un groupe d'animateurs expérimentés ayant moins besoin de formation.

Pour l'année 1998 nous avons regroupé plusieurs communes pour nos stages de formation afin de faciliter un échange entre les animateurs. Sur demande de plusieurs communes nous avons également offert des stages de formation pour avancés. Le but de cette formation est de superviser les animateurs et de les inciter à trouver des voies nouvelles dans leur approche avec les jeunes.

Les stages de formation se sont déroulés lors d'un week-end pendant les congés de Pentecôte ou sur demande particulière pendant cinq soirées. Nos stages sont axés sur l'apprentissage des techniques d'animation diverses ainsi que sur les mesures de sécurité à prendre lors des activités. Le but de cette formation est de faciliter aux animateurs l'encadrement des activités de loisirs.

La formation au niveau communal est reconnue comme une partie de la formation de base des animateurs du SNJ.

La mission de l'équipe de formateurs du SNJ et du groupe animateur est de subvenir aux besoins des communes.

#### **Echange: 'Bi-kulturelle Spillweek-end'**

Le 28/29 novembre 6 Luxembourgeois et 10 Allemands de la région de Trèves ont participé à un échange d'idées, de jeux etc. Tout au long du WE les animateurs ont pu voir comment leurs homologues organisent en pratique des activités, des projets et des colonies. Un autre but du stage a été d'analyser comment l'aspect culturel peut influencer l'espace ludique d'une communauté. Certes les analogies avec nos voisins immédiats l'emportent sur les différences, mais plusieurs expériences enrichissantes ont pu être faites.

Comme le WE a été perçu comme top court par tous les participants, nous allons proposer une suite de ce stage en novembre 1999.

### **Formation 3e cycle**

#### **Cycle de perfectionnement et de spécialisation:**

La formation 3e cycle s'adresse à tous les animateurs, chefs de camp/colonie, formateurs, responsables dans des centres de rencontre ainsi qu'à tous les intéressés qui ont envie d'élargir leurs connaissances concernant leur travail avec des groupes.

La formation a pour but d'élargir les compétences dans les domaines spécifiques qui n'ont pas pu être traités lors de la formation de base, mais qui jouent un rôle important dans le travail avec des groupes.

#### **Symposium pour communes proposant des activités d'après-midi de loisirs.**

Le Service National de la Jeunesse et le Centre d'Animation Pédagogique et de Loisirs (CAPEL) ont organisé le 2e symposium pour les responsables des activités de loisirs des communes. Le symposium s'adresse aux personnes qui organisent les après-midi au niveau communal, aux responsables des activités (chef-animateurs) ainsi qu'aux associations des parents d'élèves participant au déroulement d'une telle activité.

Des participants de 33 communes et associations proposant des activités de loisirs se sont réunis le 5 mars 1998 au Centre de Formation à Eisenborn pour discuter les problèmes qu'ils rencontrent à propos de leur organisation. L'échange commun a été perçu comme fructueux par la plupart des participants. L'avis sur l'intervenant avec son exposé: 'Freizeitpädagogik im Spannungsfeld zwischen sozial und Kulturpädagogik' a été partagé. Une partie des responsables de l'animation au niveau communal a trouvé l'apport trop théorique tandis que d'autres auraient préféré avoir plus de détails.

Une vive discussion s'est engagée suite à des interventions par les trois spécialistes de la sécurité, du conseil juridique et de l'assurance. Au cours de l'après-midi les participants ont travaillé dans trois 'workshops':

- Comment préparer une activité avec des animateurs
- 'Spielketten'
- La dynamique de groupe des animateurs.

Les résultats de ces groupes de travail ont été notés dans un rapport sur le symposium.

Le symposium a été précédé par une conférence le soir du 4 mars 1998 dans la salle Victor Hugo au Limpertsberg pour les animateurs de loisirs avec le soutien de l'Institut d'Etudes Educatives et Sociales (IEES).



### **La formation du Service Volontaire Européen pour les jeunes.**

En 1996, la Commission Européenne a lancé l'action pilote 'Service Volontaire Européen' pour les jeunes (SVE). Ce programme offre aux jeunes de 18 à 25 ans la possibilité de passer 6 à 12 mois dans un autre Etat membre dans le cadre d'un projet local relevant du domaine social, culturel ou environnemental. Le SVE se caractérise par l'ambition de combiner service (fourni à une organisation hôte) et apprentissage (d'une langue, de compétences et d'expériences pratiques). Le SVE met les jeunes en contact avec un autre pays, une autre culture et une autre langue. Afin de garantir le succès du programme, une préparation adéquate est nécessaire afin d'aider les jeunes à mieux s'intégrer dans leur nouvel environnement. La formation du service volontaire comporte deux types de préparation différents:

- une formation avant le départ et
- une formation à l'arrivée dans le pays hôte.

La formation avant le départ est ciblée sur les jeunes qui vont quitter le Luxembourg. Cette formation a pour but:

- de clarifier le rôle et les responsabilités du volontaire liés à son statut de volontaire
- de préparer le volontaire aux changements et au 'choc culturel' qu'il risque de vivre
- de le pourvoir de nouvelles compétences sociales et personnelles.

Durant cette formation le jeune volontaire devrait acquérir une vue réaliste sur son passage à l'étranger. L'objectif de la formation d'accueil est d'aider les volontaires à s'adapter au contexte culturel, social et politique de leur nouvel environnement. La méthodologie se caractérise par une approche orientée vers l'apprenant et basée sur le vécu (via des exercices et des simulations).

Une formation d'accueil s'est déroulée du 29 au 30 juillet 1998 au Centre de Formation d'Eisenborn. Deux volontaires (en provenance d'Autriche et d'Allemagne) ont participé au stage dont les thèmes suivants ont été abordés:

- la clarification de la motivation de départ,
- la gestion des conflits,
- la conception de sa propre existence (« Lebensplanung »),
- l'apprentissage interculturel (familiarisation et connaissance du Luxembourg),
- la connaissance des différents aspects de la communication...).

En février 1998 et janvier 1999 deux formations de départ ont été organisées. Les 10 volontaires qui ont participé à ce stage avaient pour destination respective la France, l'Italie, la Grèce et la Grande Bretagne.

Le programme a compris les points suivants:

- la réflexion sur les motivations de départ,
- la prise de conscience sur sa propre culture,
- la sensibilisation sur la capacité de résoudre des conflits...

Le 29 avril 1998 une formation concernant l'évaluation à moyen terme s'est déroulée au Centre d'Eisenborn en collaboration avec le 'flag-ship' projet de Wiltz. Le but de cette rencontre a été d'initier une rencontre et un échange entre les volontaires des différents projets afin de pouvoir comparer les expériences. Six jeunes volontaires (5 filles et 1 garçon) ont participé à ce stage. La formation a été perçue comme trop courte. Les volontaires ont exprimé également l'avis qu'il serait avantageux de faire participer plus de volontaires à cette rencontre et même de faire venir des volontaires de la Grande-région.

Le 7 octobre 1998 une journée d'évaluation avec 4 participants a eu lieu également à Eisenborn.

### **- La Formation à «La Participation des Jeunes à la vie de la commune»**

Dans son « Plan d'Action n°1 : Participation des Jeunes », le Ministère de la Jeunesse a développé une stratégie globale pour favoriser la prise en compte de la parole des jeunes dans les décisions publiques. Cette stratégie comprend un volet formation, qui s'adresse notamment au niveau local.

Les 13 et 14 novembre 1998, un séminaire intitulé « Participation des Jeunes à la Vie Publique dans les communes » a été organisé par le Ministère de la Jeunesse au Centre de Rencontre et de Formation à Eisenborn. Le séminaire fut encadré par une formatrice autrichienne, spécialiste dans le domaine de la participation des jeunes au niveau local.

Les participants ont pu mieux comprendre l'esprit du cadre dans lequel se déroulent les projets de participation aujourd'hui. En effet, d'un côté on déplore la dépolitisation croissante des jeunes. Ils ne semblent plus vouloir s'engager dans des actions ayant comme cible le bien-être commun. On parle de la génération-loisir, qui ne recherche que le plaisir immédiat. D'un autre côté, toutes les études montrent que les jeunes s'intéressent bien au devenir de la société, que par exemple des questions comme l'environnement ou le sida constituent des problèmes importants pour eux. On peut en conclure que c'est surtout par rapport au système politique tel qu'il fonctionne actuellement que



les jeunes sont dépolitisés et non par rapport à la réalité profonde de la politique, à savoir le devenir de la société et du monde dans lequel nous évoluons.

Le séminaire, auquel participèrent une quinzaine de personnes, était construit de telle manière que les participants puissent vivre eux-mêmes un modèle particulier de participation, la « Zukunftswerkstatt », modèle établi par R. Jungk. Le modèle de la Zukunftswerkstatt était « La participation des jeunes dans ma commune » et devait permettre d'élaborer des modèles pour favoriser celle-ci. Ce choix de construire le séminaire sur le déroulement d'une expérience de participation montre la volonté de permettre aux participants d'acquérir des méthodes concrètes leur permettant, une fois revenus sur le terrain, de mettre en œuvre eux-mêmes ce qu'ils ont retenu de la formation. Ce choix méthodologique explique également le nombre de participants, qui peut à première vue sembler assez limité. En effet, il n'est pas possible d'organiser ce genre de séminaire avec un cercle de par exemple 50 participants.

Les conclusions du séminaire furent les suivantes. L'expérimentation d'un « atelier du futur » sur le thème même de la participation mena à une multitude de conclusions sur les conditions qu'il faudrait réunir pour organiser une participation efficace. Toutes ces conclusions se ressemblèrent cependant en un point. Il faut disposer de personnes motivées et qui sont prêtes à s'engager pour faire de la participation au niveau local une réussite. La grande conclusion de ce séminaire, qui rassembla des personnes motivées et intéressées par le sujet, fut qu'il faudrait constituer un groupe de personnes qui, le moment venu, se reverraient pour mettre en place un modèle de projet de participation qui pourrait être expérimenté au Luxembourg. Ce groupe s'appelle CONEX, appellation qui émergea lors du séminaire.

Les personnes issues des communes participant au Plan Communal Jeunesse se mirent d'accord pour mettre en place une forme de participation des jeunes à l'issue d'une enquête quantitative qui est menée dans leurs communes, et ceci sous l'étendard CONEX.

#### **- Le réseau des maisons de jeunes et centres de rencontre pour la formation de ses animateurs.**

Au niveau des maisons de jeunes le SNJ offre non seulement une formation aux animateurs bénévoles (dans le cadre de la formation pour animateur de loisirs), mais également une formation continue pour les éducateurs responsables des centres. D'abord quelques indications sur la formation des animateurs bénévoles des maisons de jeunes:

En 1998, la première année où un cycle entier de formation a été proposé, 21 jeunes ont reçu leur brevet d'aide-animateur et 9 celui d'animateur. Le volume et la structure de cette formation ont été harmonisés avec la formation 'classique' pour animateurs de loisirs c.-à-d. 3 WE, la semaine de formation 1er cycle et un stage pratique pour le brevet d'aide-animateur et 3 WE, la semaine de formation 2e cycle et un stage pratique pour le brevet d'animateur.

Les WE sont ciblés sur les besoins des animateurs bénévoles visant en majeure partie leur rôle et leur fonction dans la maison de jeunes. Les semaines de formation portent sur les techniques d'animation ainsi que sur la dynamique de groupe.

Pour le contenu un groupe de travail (comprenant des responsables de jeunes et des formateurs du SNJ) s'était déjà constitué fin 97 pour élaborer le concept de formation. Les expériences acquises des professionnels dans leur travail quotidien avec les animateurs et les jeunes représentaient une importante contribution. Un dépliant nouvellement conçu intitulé: ' Comment devenir copilote dans une maison de jeunes' a été envoyé à toutes les maisons de jeunes. Ce dépliant contient tous les détails concernant la structure et le programme de la formation constituant une aide d'orientation pour les animateurs bénévoles.

Au courant de l'année 1998 le SNJ a diffusé un questionnaire sur les besoins de formation continue désirés par les professionnels des Maisons de Jeunes. Des neuf questionnaires retournés au SNJ une forte demande pour: une supervision continue, un perfectionnement dans divers logiciels et la création d'une banque de données (d'un répertoire d'idées regroupant les différentes techniques, activités et projets sur différents thèmes) s'est dégagée.

En novembre le SNJ a proposé 5 modules de formation pour divers logiciels comme Word, Excel, Powerpoint, Photo-Editor (annulé à cause de manque d'intérêt) ainsi qu'une unité sur la comptabilité et la conversion LUF/EURO. Lors de ces matinées les éducateurs ont pu approfondir leurs connaissances et mieux les adapter à leurs besoins. La formation continue s'est déroulée à l'espace multimédia au Centre Marienthal.



Pour l'année prochaine un superviseur a été contacté pour offrir à un groupe de supervision la possibilité d'un élargissement des compétences personnelles et professionnelles des éducateurs.

Au sujet de la création d'une banque de données un collaborateur du SNJ a contacté les différentes maisons afin de rassembler tous les projets et les regrouper dans un dossier accessible aux intéressés.

**La formation à la médiation dans le cadre de la formation continue pour professionnels.**

Le SNJ avait organisé en 1997 un premier cycle de formation à la médiation (128 h) pour des professionnels en contact avec des jeunes (animateurs, enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues et juristes). L'importance de la formation à la médiation est mise en évidence d'une part par le fait que bien des conflits inter-personnels et familiaux n'aboutiraient pas à des ruptures de leurs liens réciproques ou devant les instances judiciaires si les protagonistes avaient la possibilité de recourir à des « médiateurs » qui aident et accompagnent les personnes en conflit à élaborer elles-mêmes des solutions consensuelles communes, donnant satisfaction aux uns et aux autres, et d'autre part par le fait que la médiation est également un processus d'apprentissage de valeurs importantes pour la vie de tous les jours, telles que, écoute et respect de l'autre, sens de la responsabilité, de la participation et de la solidarité. Ces mêmes professionnels suivront un deuxième cycle de formation en 1998 afin de se mettre en mesure

d'assumer eux-mêmes le rôle de formateur d'adultes et de jeunes pour cette mission spécifique.

**Formation "employabilité".**

Dans le cadre de la constitution d'une division d'auxiliaires temporaires, le projet de loi concernant la mise en oeuvre du plan national en faveur de l'emploi 1998 prévoit dans son art. 21(3) une formation pour les agents DAT:

« Au cours de la mise au travail temporaire le jeune suivra, si nécessaire, et selon le parcours d'insertion individuel établi pour lui, en fonction de son niveau de formation et de son occupation, des cours de formation décidés et/ou organisés par l'Administration de l'Emploi et le Service de la Formation Professionnelle du Ministère de l'Education Nationale, avec la coopération d'organismes et d'institutions publics et privés qui ont une activité dans le domaine de la formation, notamment continue. »

Ayant comme objectif d'augmenter les chances d'insertion socio-professionnelle des jeunes, le SNJ a développé une proposition de formation pour les agents DAT du Ministère de la Jeunesse et du SNJ.

Cette formation, qu'on pourrait dénommer « formation employabilité », aurait une structure modulaire et se laisse caractériser par l'idée fondamentale que la confiance en ses propres compétences est une condition élémentaire de la motivation personnelle et du développement d'une compétence d'agir.

**RECAPITULATION DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA FORMATION 3<sup>e</sup> CYCLE**

Activité	date	garçons	filles	total
Formation à la Médiation	1998	7	8	15
Symposium pour communes	05.03.	16	35	51
Conférence «Freizeitpädagogik im Spannungsfeld zwischen Kultur- und Sozialpädagogik»	04.03.	9	16	25
Stage vidéo	20.04.-25.04.	7	4	11
Formation Service Volontaire Européen		9	13	22
Formation Logiciel Word	24.11.	2	3	5
Formation Logiciel Excel	27.11.	4	5	9
Formation Logiciel Powerpoint	01.12.	6	5	11
Formation Logiciel Comptabilité LUF/EURO	11.12.	4	1	5
<b>Total :</b>		<b>64</b>	<b>90</b>	<b>154</b>

Le programme de la formation élaboré par le SNJ vise e.a. les objectifs suivants:

devenir conscient de la conception qu'on se fait du travail, développer une conduite « sûr de soi », augmenter les compétences de communication, apprendre à travailler en équipe.

Modules proposés:

- 1: Conception personnelle du travail
- 2: Les stratégies de la recherche d'un travail
- 3: Compétences personnelles
- 4: Communication
- 5: Esprit d'équipe et gestion de conflits
- 6: Droits et devoirs des jeunes
- 7: Connaissance du Luxembourg
- 8: Logiciels

Une autre mesure pour lutter contre le chômage est la proposition d'une formation aide-junior. Le SNJ a commencé à développer le programme d'une telle formation qui se terminerai par une qualification reconnue dans le secteur du travail de jeunesse.

La formation d'Aide-Junior pourrait comprendre une partie de la formation pour animateurs, notamment les stages résidentiels puisque ces derniers mettent les stagiaires en situation de vie de groupe, situation que le futur aide-junior doit savoir gérer par après. Il s'ouvre ici la possibilité de prendre recours à des chômeurs pouvant se prévaloir d'une formation comme animateurs et ainsi promouvoir l'idée de valoriser la formation non formelle.



### **Formation Guide-Nature**

Cette formation est coordonnée par le Centre d'Ecologie et de la Jeunesse de Hollenfels en collaboration étroite avec le Service National de la Jeunesse. Une quinzaine de personnes ont régulièrement participé aux cours et excursions suivants :

Activité	date	total
Alles iwwert eis Steng!	14.03.	9
Les jardins historiques	19.03.	14
Wettervorhersage	28.03.	18
Créer une brochure sur la nature: La forêt	04.04.	12
Vullestëmmen	10.05.	10
Initiation à l'écologie	10.05.	12
Hexen an Heelkraider	16.05.	20
Louschläissen	23.05.	13
Gréngen Zuch	07.06.	27
Les forêts de la vallée de la Syre	17.06.	8
«Liewen am Buedem»	20.06.	11
Fledermäuse - Kobolde der Nacht	24.06.	10
Minières à ciel ouvert	30.06.	10
Weiher und Fliessgewässer	03.07.	12
Les abeilles	11.07.	12
Visite de la réserve «Aarnescht»	12.07.	3
Naturerfahrung: Theorie + Praxis	13.09.	6
Renaturierung der Fliessgewässer	23.09.	6
Tour guidé: Baggerweiheren	27.09.	12
Visite de la ferme Hoesser	18.10.	6
Les grues du Lac du Der	25.10.	3
<b>Total :</b>		<b>234</b>



### 3. SERVICE INFORMATIONS JURIDIQUES ET SOCIALES.

#### 1. Objectifs du « Service Informations Juridiques et Sociales. »

Ce Service a été institué au cours du deuxième semestre 1992 dans l'optique :

- de faire largement connaître, par des moyens actifs et appropriés, aux adultes et aux enfants les principes et dispositions de la Convention des Nations Unies relative aux « Droits de l'Enfant »,
- de mettre à la disposition des enfants et des jeunes un lieu où ils pourront obtenir toutes les informations juridiques nécessaires à la connaissance de leurs droits,
- de soutenir les enfants et les jeunes dans leurs démarches d'instauration dans leurs droits.

Les actions de ce Service s'appuient sur deux principes essentiels :

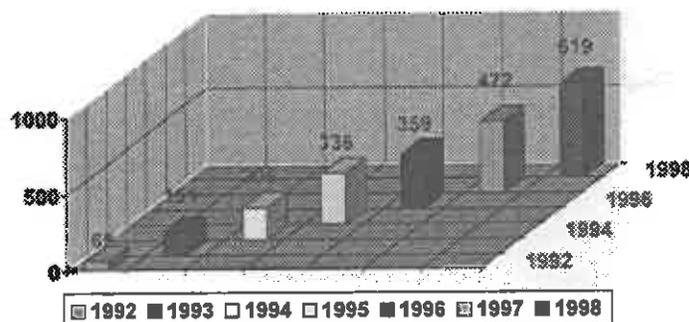
- ne pas opposer les droits des adultes à ceux des enfants, mais les rendre interactifs, garants les uns des autres,
- donner ou redonner à l'enfant un statut, le faire admettre dans notre société comme étant une personne ayant non seulement des

*droits, mais également des obligations, sans pour autant confisquer son enfance. En somme, il s'agit à la fois de faire prendre conscience aux adultes que les enfants sont des êtres ayant besoin d'être protégés, qu'ils ont également le droit d'avoir une opinion et que celle-ci doit être prise en considération suivant leur âge et leur discernement. Bref, qu'ils soient considérés comme des « sujets de droits », tout en les soutenant à prendre conscience de leurs responsabilités.*

Malgré les bonnes intentions de nombreux parents, leurs attitudes souvent trop protectionnistes à l'égard des enfants, le manque de connaissance ou de respect des droits et obligations réciproques sont en effet très fréquemment, sinon toujours, à l'origine de malentendus ou de conflits qui peuvent surgir entre parents et enfants.

Indépendamment du statut social des demandeurs d'informations juridiques et sociales, le besoin de disposer d'informations précises semble évident, comme en témoignent les tableaux et graphiques suivants.

Evolution des demandes.



#### 1. EVOLUTION DES DEMANDES DE 1992 À 1998

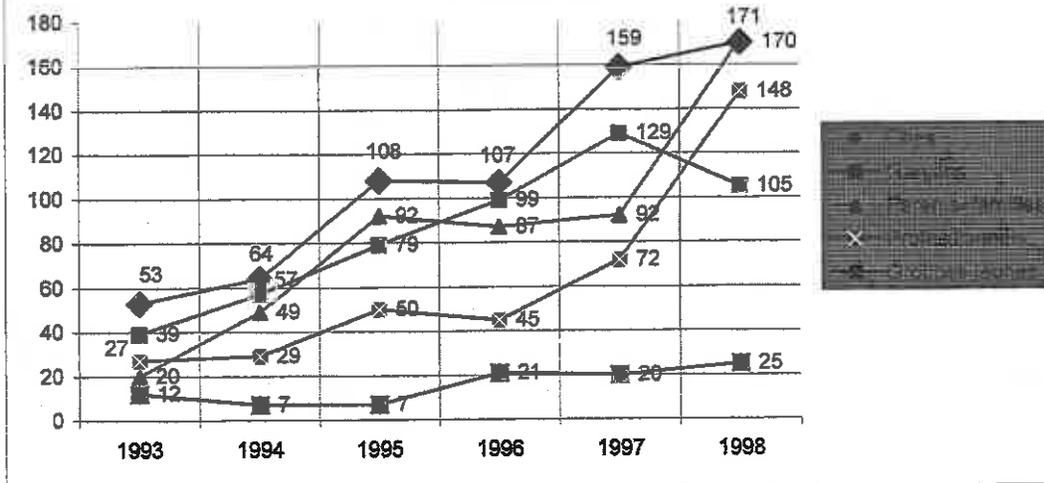
##### 1.1. EVOLUTION GLOBALE DES DEMANDES PAR ANNÉE. ( TABLEAU ET GRAPHIQUE I.)

1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
68	151	206	336	359	472	619

2.2. Evolution des demandes par année et suivant la catégorie des demandeurs. ( Tableau II Graphique II)

TABLEAU II.	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Filles - 18 ans	11	23	44	40	65	49
FILLES + 18 ANS	42	41	64	67	94	121
GARÇONS - 18 ANS	15	19	16	44	48	34
GARÇONS + 18 ANS	24	38	63	55	81	71
PARENTS+FAMILLES	20	49	92	87	92	171
PROFESSIONNELS	27	29	50	45	72	148
GROUPES- JEUNES	12	7	7	21	20	25
<b>TOTAL</b>	<b>121</b>	<b>206</b>	<b>336</b>	<b>359</b>	<b>472</b>	<b>619</b>

Graphique II.: Evolution des demandes par année suivant la catégorie des demandeurs



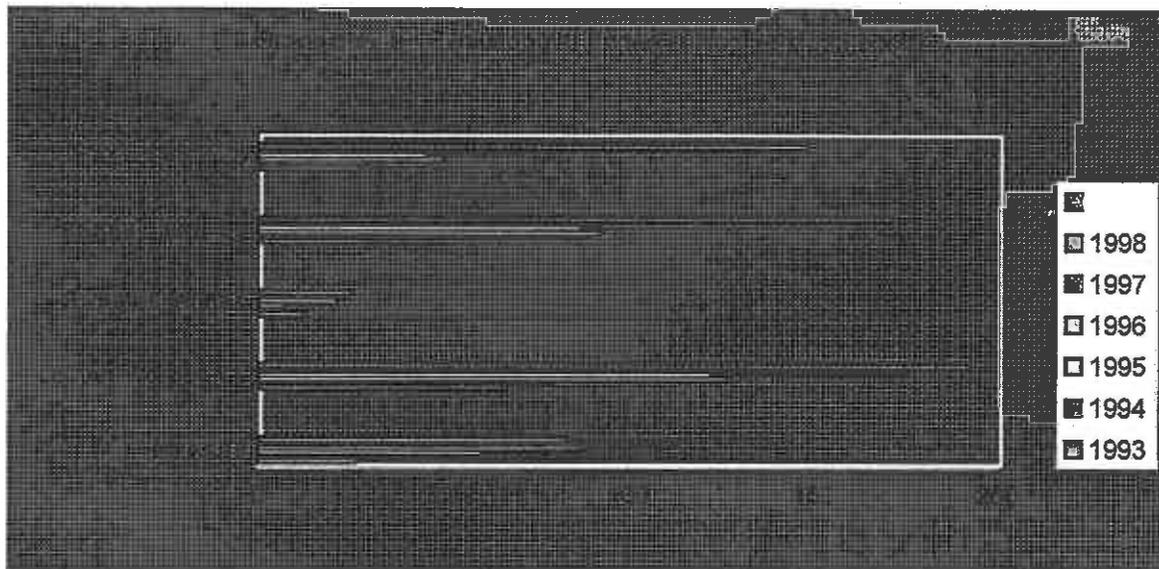
2.3 Evolution des demandes par année suivant le statut social des demandeurs. ( Tableau III. Graphique III.)

Tableau III.	Mineurs	Jeunes /18-25 ans	Groupes-jeunes	Parents + familles	Professionnels
1993	26	66	12	30	27
1994	42	79	7	49	29
1995	60	127	7	92	50
1996	88	122	21	87	45
1997	113	175	20	92	72
1998	83	192	25	171*	148

\* Des 171 demandes émanant des parents + familles en 1998, 83 étaient d'ordre personnel et 88 concernaient leurs enfants mineurs ou majeurs. Le tableau IV. reproduit en détail le nombre de demandes provenant directement de mineurs ou jeunes majeurs, garçons et filles ( Ga/Fi ) ainsi que les demandes les concernant.

Tableau IV

1998	MINEURS						JEUNES-MAJEURS (18 - 26 ans)					
	Demandeurs		Concernés		Total		Demandeurs		Concernés		Total	
	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi	Ga	Fi
	34	49	28	28	62	77	71	121	17	15	88	136

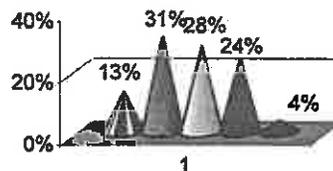


1. Les demandes d'informations en 1998.

1.1. Les demandeurs d'informations.

En examinant les tableaux II. et III. ainsi que les graphiques correspondants, il est à noter que l'année 1998 se caractérise par une très forte augmentation des demandes émanant de la part des parents + familles ainsi que de la part des professionnels. Les demandes provenant directement des filles progressent plus légèrement tandis que les demandes dans lesquelles les garçons sont à l'origine régressent par rapport à l'année précédente.

Graphique IV.: Pourcentage des demandes en 1998



3.2. Les préoccupations et problèmes des demandeurs d'informations et d'aide.

Le tableau V. ci-dessous permet de se faire une idée des problèmes et difficultés que rencontrent à notre époque les jeunes, ou les adultes en relation avec les jeunes, et à propos desquels ils sollicitent des informations ou une aide.

Les 51 types de questions ou de problèmes relevés dans ce tableau ont été abordés à 817 reprises en 1998. Suivant la fréquence des demandes on peut relever par ordre croissant :

	1998	1997
1 Bourses d'études- participation des parents	103	58
2 Autorité et relations parentales	83	47
3 Logement	65	48
4 Droits des jeunes	63	49
5 Procédures judiciaires	55	30
6 Divorce - garde d'enfants	35	48
7 Droit et contrat de travail	33	32
8 Prestations sociales et tutelles aux prest. soc.	32	27
9 Placement	29	23
10 Droit de visite	27	18
11 Scolarisation	25	26
12 Domicile - mise à la porte du domicile parental	21	38

**TABLEAU V. : NOMBRE DE DEMANDES PAR SUJET.**

TABLEAU V.	1993	1994	1995	1996	1997	1998
A.S.B.L	4	3	9	7	13	12
ABANDON DE FAMILLE	3	4	1	/	3	1
ABUS SEXUEL - PROSTITUTION	6	9	8	5	9	8
Accouchement/X ; avortement ; grossesse						7
ADOPTION	0	5	3	6	4	6
ARGENT DE POCHE	3	0	0	3	2	1
ASSISTANCE JUDICIAIRE			6	10	20	9
Assistance sociale						2
ASSURANCE R.C			4	6	18	11
AUDITION D'UN MINEUR EN JUSTICE					9	1
Autorisation de commerce						4
AUTORITÉ ET RELATIONS PARENTALES	26	25	45	53	47	83
BAIL ET LOYER ; GARANTIE BANCAIRE	18	20	8	10	9	4
BOURSE D'ÉTUDES - PARTICIPATION DES PARENTS	15	25	69	57	58	103
CARTE DE TRAVAIL ET DE SÉJOUR	2	10	6	3	16	4
CHANGEMENT DE NOM	0	1	1	1	1	1
CHÔMAGE	0	2	5	8	10	13
COHABITATION			6	10	9	4
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	4	1	6	5	11	9
DÉLINQUANCE	6	6	8	10	11	10
DÉSARTEU - RECHERCHE DE PATERNITÉ			2	2	5	3
DIVORCE ET GARDE D'ENFANTS	7	5	18	28	45	35
DOMICILE - MISE À LA PORTE DU DOMICILE PARENTAL	7	17	40	39	38	21
DROGUES	0	2	5	5	7	7
DROIT DE VISITE	3	6	6	6	18	27
DROIT ET CONTRAT DE TRAVAIL	7	18	15	16	32	33
DROITS DES JEUNES	15	14	37	71	59	63
ENFANT ILLÉGITIME			4	5	13	11
FORMATION						11
FUGUE			4	3	14	5
GRÂCE ( DEMANDE EN )			4	/	-	2
IMPOSITION			3	2	2	5
Jeux de hasard						1
Liberté de conscience et de religion						4
LOISIRS – SORTIES – SPORTS			4	10	19	8
LOGEMENT				52	48	65
MALTRAITEMENTS D'ENFANTS	13	4	10	5	9	15
MARIAGE:- AUTORISATION – CONTRAT - COHABITATION	0	1	6	8	8	4
Médiation						12
NATURALISATION - OPTION	5	3	6	2	4	3



PENSION ALIMENTAIRE	9	2	18	11	29	16
PLACEMENT	3	5	18	16	23	29
PRESTATIONS SOCIALES ET TUTELLE AUX PREST. SOC.	8	3	15	11	27	32
PROCÉDURE JUDICIAIRE	3	11	17	21	30	55
RÉMUNÉRATION	0	2	9	2	15	10
SAISIE SUR SALAIRE	0	1		/	4	6
SCOLARISATION	2	2	6	10	26	25
Service volontaire						2
SUCCESSION			3	4	7	3
SURENDETTEMENT	4	6	2	/	7	2
TUTELLES MINEURS ET MAJEURS	5	10	6	/	6	11
<b>TOTAL DES SUJETS ABORDÉS</b>	<b>178</b>	<b>223</b>	<b>443</b>	<b>523</b>	<b>730</b>	<b>817</b>

### 3.1. Observations et réflexions concernant les perspectives d'évolution du « Service d'Informations Juridiques et Sociales ».

L'évolution du « Service Informations Juridiques et Sociales » ( SIJS ) appelle quelques observations et réflexions par rapport à ses objectifs afin de mieux répondre aux attentes et besoins de ceux qui s'adressent à lui.

Depuis son existence, le SIJS a été progressivement amené à développer ses interventions dans trois domaines différents : 1) Au niveau de l'information ; 2) au niveau de la formation; et 3) dans le domaine de la prévention et l'intégration sociale. Un examen attentif de son action dans ces trois domaines permettra de fixer ses priorités pour l'avenir.

#### 3.1.1. L'Information.

Rappelons que c'est pour palier au manque d'informations concernant les droits et obligations réciproques qui sont fréquemment source de conflits entre jeunes et adultes que le Service Informations Juridiques et Sociales a été institué en 1992.

Si en 1997, 65 % des enfants et jeunes de moins de 26 ans étaient encore à l'origine des demandes d'informations adressées au SIJS, ils ne représentent plus que 48% sur l'ensemble des demandes en 1998 et ceci malgré une augmentation en valeur absolue. Ce phénomène s'explique du fait qu'il y a eu en 1998 une très forte augmentation des demandes de la part des parents et professionnels ; + 18% pour ces deux

catégories de demandeurs en 1998 par rapport à 1997. Cette nouvelle tendance ne peut que nous réjouir dans la mesure où elle reflète, à notre avis, l'amorce d'une prise de conscience de la part des adultes, que les enfants et les jeunes sont effectivement des « sujets de droits » depuis la ratification par le Luxembourg, de la convention des Nations Unies sur les « Droits de l'Enfant ».

Les différentes initiatives prises par le SIJS depuis 6 ans pour faciliter l'information des jeunes et adultes sur leurs droits réciproques ne sont certainement pas étrangères à cette évolution. En dehors des permanences d'informations juridiques et sociales qu'il assure au Service National de la Jeunesse et au Centre d'Information Jeunes, il s'agit notamment :

- de la publication du livre « Jeunes, vos Droits et Devoirs » en 1994,
- d'une intervention hebdomadaire à la radio en 1995 et 1996,
- d'avoir assuré la rubrique « Vos Droits » dans deux périodiques destinés aux enfants et jeunes.
- de participer depuis 1996 à différents groupes de travail qui rassemblent des représentants de différents ministères et services concernés par la promotion des droits de l'enfance et de la jeunesse. Ces groupes de travail ont essentiellement pour mission d'établir un plan d'actions à entreprendre par les différents départements suivant les attributions de chacun, de mettre les compétences en commun et de coordonner les différentes initiatives afin d'éviter toute interférence et double emploi.



Ce travail d'information et de promotion des droits des jeunes nous paraît d'une part primordial pour le maintien de la cohésion familiale et de la paix sociale et d'autre part, indispensable dans l'éducation des jeunes à la citoyenneté. Il y a donc lieu de le poursuivre et de le développer dans les années à venir. C'est en mettant à la disposition des enfants et des jeunes des moyens d'information individuels et collectifs adaptés à leur âge que nous leur fournirons un outil pour devenir des adultes responsables.

L'édition de 1994 du livre « Jeunes, vos Droits et Devoirs » est épuisée. Sa réédition est prévue en 1999. Elle sera quelque peu bouleversée dans sa conception (forme et contenu) pour être plus abordable par nos trois groupes cibles :

- enfants jusqu'à 12 ans
- jeunes de 13 à 18 ans
- jeunes majeurs jusqu'à 26 ans.

### 3.1.2. La Formation.

En se référant aux tableaux II. et III. ainsi qu'au graphique IV. ci-dessus, on peut se rendre compte que 15% en 1997 et 24% en 1998 des demandeurs d'informations concernant les droits des enfants et des jeunes étaient des professionnels du secteur socio-éducatif. Il existe donc encore, auprès des professionnels de l'éducation, un besoin évident d'information et de formation pour ce qui concerne les droits des enfants et des jeunes. Afin de répondre à cette attente, le responsable du « Service Informations Juridiques et Sociales » avait au cours des trois dernières années, dans le cadre de la formation continue organisée par l'Institut de formation administrative (IFA), fait un cours de 24 heures portant sur les droits des parents et des enfants. De telles interventions méritent d'être poursuivies dans les années à venir.

Bien des conflits inter - personnels et familiaux n'aboutiraient pas à des ruptures de leurs liens réciproques ou devant les instances judiciaires, si les protagonistes avaient la possibilité de recourir à des « médiateurs » qui aident et accompagnent les personnes en conflit à élaborer elles-mêmes des solutions consensuelles communes, donnant satisfaction aux uns et aux autres. La médiation ( voir chapitre particulier ) est non seulement un moyen de résolution des conflits, que la « Convention Européenne des Droits de l'Enfant » recommande d'ailleurs comme telle dans son article 13, mais la formation à la médiation est également un processus d'apprentissage de valeurs importantes pour la vie de tous les jours, telles que, écoute et respect de l'autre, sens de la responsabilité, de la participation et de la solidarité.

C'est dans l'optique de ces deux objectifs que le SNJ avait organisé en 1997 et 1998 différents cycles de formation à la médiation pour des professionnels en

contact avec des jeunes ( animateurs, enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues, pédagogues et juristes). Cette formation à la médiation sera poursuivie en 1999, notamment par une formation de formateurs à la médiation.

### 3.1.3. La prévention et l'intégration sociale.

Si, à l'origine, le travail du « Service Informations Juridiques et Sociales » consistait essentiellement à faire connaître les droits des jeunes, celui-ci est devenu progressivement subsidiaire par rapport aux demandes de conseils et de médiation dans des situations telles que celles que nous avons relevées dans la partie 3.2.

Cette deuxième mission absorbe évidemment beaucoup de temps pour pouvoir assurer un suivi avant que les droits de chacun ne s'établissent. Pour rester crédible, notamment aux yeux des jeunes, et surtout en l'état actuel des demandes, il faudrait que ce Service soit occupé en permanence. Dans le cadre des diverses activités du responsable de ce Service, ceci n'est guère possible.

Etre disponible et à l'écoute des jeunes ne sert cependant pas à grand chose si notre pays ne dispose pas des infrastructures nécessaires pour venir réellement en aide à des jeunes tels que ceux qui n'ont pas encore achevé leurs études ou qui n'ont pas d'emploi et sont dépourvus d'un logement ( 48 en 1997, 65 en 98 ), ou qui ont été mis à la porte du domicile parental ( 38 en 1997 et 21 en 1998 ). Des structures d'hébergement pour ces jeunes économiquement dépendants font cruellement défaut dans notre pays de cocagne et ceci malgré une timide tentative de l'asbl « Wunraum fir Studenten » de mettre, depuis octobre 97, 6 chambres à la disposition d'élèves - filles, fréquentant exclusivement un lycée sur le territoire de la ville de Luxembourg. En dehors de cette seule possibilité d'hébergement pour élèves il n'existe pour l'instant aucune autre structure de ce type pour filles ou garçons fréquentant un lycée dans la capitale ou ailleurs. Au vu des besoins et au nom de « l'égalité des chances » cette situation ne peut plus nous laisser indifférents. Une réflexion approfondie et concertée est nécessaire pour venir en aide à ses jeunes qui sont exposés au découragement et à la marginalisation.

Sous la rubrique « Formation » nous avons relevé que le SNJ avait organisé en 1997 et 98 une formation à la médiation pour améliorer la qualification des professionnels qui exercent leurs fonctions dans le secteur socio-éducatif. Pour utiliser de façon optimale le savoir-faire de ces professionnels, un projet pilote de création d'un « Centre de Médiation » a été déposé en septembre 1997. Ce projet pilote a trouvé l'assentiment du gouvernement et a commencé ses activités en janvier 1998 ( voir chapitre particulier ).

## 4. LE MERITE JEUNESSE

Les Activités du Mérite en 1998

### LE BILAN HUMAIN

151 jeunes étaient inscrits en 1998  
84 au niveau bronze  
38 au niveau argent 29 au niveau or

Lors de la remise le 19.11.98 à la Banque Générale du Luxembourg, 56 jeunes ont obtenu leur médaille et diplôme dont  
30 au niveau bronze  
14 au niveau argent et  
6 au niveau or

32 Lycées et Institutions ont témoigné leur intérêt et leur soutien  
15 avec participants  
17 sans participants

17 Associations et Organisations aident à propager l'idée du Mérite:  
4 avec participants  
13 sans participants

### Le Bilan succinct des Activités

#### Les Expéditions

##### ISLANDE:

20 jeunes ont participé du 15 au 22 avril à l'expédition «à dos du cheval islandais» en Islande. 12 jeunes Islandais et 3 Luxembourgeois étaient inscrits à l'expédition «Islande - Retour» du 13 au 20 août 1998.

##### ETATS UNIS ET CANADA

6 jeunes (dont 1 du niveau Or) ont participé à l'expédition aux Etats-Unis et au Canada. L'expédition s'est déroulée du 20 août au 4 septembre 1998. Elle était organisée par le Service National de la Jeunesse.

##### LE KENT AU Luxembourg

Du 4 au 11 août, 12 jeunes du Kent se sont donné rendez-vous à Luxembourg avec 7 jeunes du Gibraltar. Ensemble, ils ont fait une expédition au Luxembourg.

##### UNE EXPEDITION POUR JEUNES HANDICAPES. (Organisation : LGS)

Pendant deux jours, le 8 et le 9 août, 3 jeunes handicapés, 2 garçons et 1 fille, ont participé à un Week-end ayant pour thème L'EXPEDITON. Ils ont passé leur nuit sous un abri qu'il se sont construit eux-mêmes. Les jeunes gens étaient accompagnés de leurs diri-



geants. Sans s'immiscer directement dans les décisions réservées aux jeunes, ils veillaient à la sécurité et au bien-être des participants.

**L'EXPEDITION (Survival) ORGANISEE PAR LES «LETZEBUERGER GUIDEN A SCOUTEN»**  
13 jeunes ont participé à cette expédition qui s'est déroulée du 20 au 24 juillet 1998 dans la région Beckerich, Eischen, Hobscheid.

#### Le Workshop

1 jeune fille du Mérite vient de réaliser son service volontaire au workshop environnemental au Centre "Osterbour" à Larochette. Le programme se déroulait sous le thème «Les arts dans la nature». Les jeunes ont réalisé des sculptures en mosaïque. Ces sculptures ont été intégrées dans le parc-environnemental du Centre.

#### LES ACTIVITES DE SUPPORT

En 1998, 2 éditions du Bulletin d'information "Mérite Jeunesse" ont été publiées. Ont été traités entre autres:

- \* La remise des diplômes et médailles
- \* Les Actions Mérite
- \* Un projet résidentiel à Auschwitz
- \* Les rapports d'expéditions
- \* Le Mérite «On The Web»

La vente des T-Shirts est lancée. Bien qu'elle s'annonce plutôt lente, il n'est pas indiqué de désespérer. Une réunion des tuteurs a été organisée en date du 24 mars 1998 au Lycée Classique de Diekirch, Annexe de Mersch. A cette occasion Monsieur Fussmann, pédagogue diplômé a présenté un exposé intitulé: » Zur Aktualität der Hahnschen Erlebnispädagogik«.

Quatre groupes de travail (Expéditions, Sports, Service Volontaire, Talents et Compétences) se sont formés. Au cours de l'année, les membres des groupes de travail se sont rencontrés pour discuter de problèmes rencontrés, de solutions envisageables et de projets pour l'avenir. Ces travaux en groupe de travail sont parfaitement indiqués pour aider et soutenir les tuteurs dans leur honorable tâche.

## QUELQUES PROJETS POUR 1999

### MILLENIUM GOLD ENCOUNTER

Les détenteurs du Mérite Or ont la possibilité de participer du 26 août au 15 septembre 1999 au «Millenium Gold Encouter» organisé par l'Irlande et le «Duke of Edinburgh's Award» d'Irlande du Nord, en association avec le Secrétariat International.

Cette rencontre poursuit deux objectifs principaux :

- formation de responsables capables de diriger le Mérite vers le troisième millénaire,
- permettre aux jeunes de discuter du Mérite, d'échanger leurs opinions et de présenter leurs idées aux membres du Conseil International ainsi qu'au Secrétaire Général de l'I.A.A.

Dans cet ordre d'idées on pourrait envisager l'organisation d'un échange multilatéral de jeunes, dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe».

### EXPEDITION (Survival)

organisée du 25 au 30 juillet 1999 par les «Lëtzebuenger Guiden a Scouten» et le Mérite Jeunesse dans la région de la Haute-Sûre.

Le raid en pleine campagne comprendra:

- Etablissement d'itinéraires
- Navigation
- Technique du camping
- Observation
- Canoë
- Radeau
- Funiculaire
- Pont de singe

### FOIRE DE L'ETUDIANT 1999

La participation à la «Foire de l'Etudiant» en novembre 1999 a été évoquée.





## 5. LE CENTRE DE MÉDIATION

### 5.1. Introduction

Contrairement à certains autres pays, comme la France par exemple, la médiation ne fait pas encore partie de notre législation interne. Cependant, il nous est apparu indispensable de tenter l'expérience dans notre pays et de lancer un projet-pilote de Centre de Médiation durant 1998. Cela pour plusieurs raisons.

a) Le Luxembourg se tenait d'agir pour honorer les engagements qu'il a pris en ratifiant la Convention des droits de l'enfant et en signant la Convention européenne sur l'exercice des droits de l'enfant.

Ces deux Conventions Internationales contiennent des dispositions qui permettent et justifient la mise en œuvre de la médiation .

En effet, d'une part, l'article 13 de la Convention Européenne sur l'Exercice des Droits de l'Enfant dispose : « Afin de prévenir ou de résoudre les conflits et d'éviter des procédures intéressant les enfants devant une autorité judiciaire, les Parties encouragent la mise en œuvre de la médiation ou de toute autre méthode de résolution des conflits et leur utilisation pour conclure un accord, dans les cas appropriés déterminés par les Parties. »

Et d'autre part, la participation de l'enfant dans la constitution de sa vie est l'une des idées maîtresses de la Convention des Nations Unies, parce qu'il ne sert à rien de protéger l'enfant contre lui-même et contre les autres sans lui donner aussi les moyens d'intervenir plus directement dans la vie en société. Par ailleurs, cette convention promeut dans son article 3 l'intérêt supérieur de l'enfant et l'article 12 insiste sur l'écoute de l'enfant et que son opinion soit prise en considération.

Or, comme Marie Françoise Lücker Babel\* l'a écrit en commentant cet article 12, « écoute et participation ne seront utiles et efficaces que si elles ont pour destinataires des personnes ou des structures aptes à accueillir les propos de l'enfant. Sur le plan familial et sur celui de la vie associative, cela implique une information et des offres de formation et accompagnement des parents, animateurs, entraîneurs, etc., l'accès à des techniques et éventuellement à un service de médiation. Si les « écouteurs » se trouvent dans une structure institutionnelle publique ou privée ( service de protection de l'enfance, antenne téléphonique, centre de soins, de loisirs etc..) leurs qualifications doivent être établies et promues par une formation et un accompagnement adéquats ; le respect d'un code

d'éthique s'impose, de même que les moyens d'action et d'intervention qui leur permettent d'alerter les services officiels, de coopérer et de se poser en médiateurs dans des conflits entre particuliers. L'existence de l'art. 12 constitue en encouragement certain au soutien, par l'Etat, des structures de communication autant formelles qu'informelles. »

b) Il était également nécessaire d'agir pour faire face aux dysfonctionnements de notre société. La vie moderne conduit très souvent à une absence de communication entre adultes et jeunes , à un éclatement de la vie familiale, à une déresponsabilisation de chacun et à plus de violence. Elle contribue à faire en sorte que le jeune soit de plus en plus laissé à lui-même. Face à ces différentes constatations, il était important d'offrir aux jeunes un espace de parole et d'écoute.

D'ailleurs, depuis l'ouverture officielle du « Centre de Médiation » le 13 février 1998, Monsieur le Premier Ministre, Jean-Claude JUNCKER, dans la déclaration du Gouvernement sur la situation économique, sociale et financière du pays le 7 mai 1998 à la Chambre des Députés, a annoncé l'introduction de la « médiation pénale » en précisant :

« Fir secher ze stellen, datt d'Stroofjustiz besser a méi séierfunktionéiere kann, studéiert d'Regierung d'Afëierung vun enger strofrechtlecher Médiatioun zu Lëtzebuerg. Esou kënnen klenger penal Affairen traitéiert gin, ouni datt eis Gerichter duerch si iwwerlaascht gin. Domat kann och verhënnert gin, datt ëmmer méi Affairen ouni Suite klasséiert gin. « D'Médiation pénale » responsabiliséiert den Deliquent an dréit den Interesse vun den Affer optimal Rechnung. ».

### 5.2. Réalisation du projet

#### 5.2.1. La formation de médiateurs

Pour pouvoir mettre sur pied ce projet, le Ministère et le Service National de la Jeunesse ont d'abord initié , en 1997, une formation spécifique à la médiation pour un groupe de 15 professionnels tels que juristes, psychologues, assistants sociaux, enseignants et éducateurs. Ce premier cycle de 130 heures de formation pour médiateurs a été complété en 1998 par une formation continue de 50 heures. Parallèlement un nouveau groupe de 15 professionnels du secteur socio-éducatif a entamé sa formation de base en 1998. Ces différents cycles de formation à la médiation seront poursuivis dans les années à venir par des cycles de formations complémentaires, notamment par une formation de formateurs à la médiation, afin de garantir l'effet multiplicateur. Ces différents cycles de formation à la médiation représentent incontestablement pour chacun des bé



néficiaires un apport personnel et un potentiel supplémentaire dans l'exercice de leurs fonctions, tout en étant à l'origine d'une « dynamique de la médiation » au Luxembourg qui a permis d'ouvrir le Centre de Médiation .

### 5.2.2. Mise en place d'un Centre de Médiation

Dès sa mise en place, le Centre de Médiation a été abrité par le Centre national d'informations pour jeunes (CNIJ). La solution d'un hébergement provisoire par une structure associative semblait la mieux adaptée pour la durée de l'expérience-pilote. Depuis, il est apparu nécessaire de faire du Centre de Médiation une a.s.b.l. à part entière. Elle a vu le jour le 27 novembre 1998.

La formule associative est celle qui, sans nul doute, convient le mieux à la nature même de la médiation. Elle permet de donner aux médiateurs l'indépendance et la neutralité nécessaires à la réalisation de leur mission et de respecter un autre critère essentiel à la médiation, à savoir le non pouvoir des médiateurs. C'est pourquoi aucun des médiateurs n'est ni associé ni gestionnaire de l'a.s.b.l., et qu'une différenciation entre les fonctions de gestion et d'administration et celles de la médiation proprement dite a été opérée. Le lien de subordination existant entre le groupe de médiateurs et l'association gestionnaire porte uniquement sur les conditions matérielles dans lesquelles il exerce sa fonction au sein de cette association et en aucun cas sur l'accomplissement même des actes de médiation qui, n'étant pas soumis au contrôle hiérarchique, restent libres et couverts par le secret professionnel. Dans tous les cas, chaque médiateur et le groupe de médiateurs s'acquittent personnellement et collectivement de la mission qui leur a été confiée et qui est organisée et régie par leur Code de déontologie.

### 5.2.3. Collaboration avec les partenaires sociaux

Afin de faire vivre ce projet et de réaliser les objectifs de la médiation, des contacts avec différents partenaires sociaux et notamment avec la justice ont été pris. A plusieurs reprises, au cours de l'année 1998, des entrevues ont eu lieu avec les instances judiciaires, et plus particulièrement, avec M. le Procureur d'Etat des parquets de Luxembourg et de Diekirch, Mme le Substitut principal chargée de la protection de la Jeunesse. Ces différents entretiens ont amené une collaboration effective entre le Parquet du tribunal de la jeunesse de Luxembourg et le Centre de Médiation. Quatre-vingt seize dossiers ont été ainsi confiés au Centre (Cf. : bilan). Ils concernent surtout des cas de coups et blessures, d'endommagement, de vol et de circulation. Outre la justice et aussi à travers les dossiers qui ont été soumis au Centre, des contacts ont été pris avec des administrations communales, les C.F.L., des en-

treprises commerciales, des clubs sportifs afin de les sensibiliser à la médiation et de les y impliquer

Des actions de sensibilisation ont également été menées entre autres auprès de l'école de gendarmerie et de police, de l'institut d'études éducatives et sociales (I.E.E.S.) de Fentange et différents établissements scolaires.

### 5.3. Principes directeurs du Centre de Médiation

La médiation que le CM propose est une procédure facultative qui requiert l'accord libre et exprès des personnes concernées, de s'engager dans une action ( la « médiation »), avec l'aide d'un tiers indépendant et neutre ( le médiateur ), spécialement formé à cet art.

La médiation ne peut être imposée. Elle est acceptée, décidée et réalisée par l'ensemble des protagonistes.

Accepter la médiation, c'est, pour chacune des parties, accepter de s'engager de bonne foi dans la recherche de ce qui peut leur permettre, avec l'aide du médiateur, de s'établir en relation nouvelle.

Ni le CM ni le médiateur n'ont le pouvoir ou l'autorité de contraindre les partenaires à créer des liens ou à accepter un quelconque accord. Si un accord est réalisé, il est le fait et la volonté de ceux auprès desquels le médiateur « a conçu la création possible d'un lien et le réalise ».

#### 5.3.1. Domaine d'intervention.

En principe un Centre ou Service de médiation a vocation pour répondre à toute demande d'intervention dans les différents domaines des relations sociales, privées ou collectives, qui ne sont pas contraires aux lois et aux bonnes mœurs.

Pour ce qui concerne notre Centre, il s'est réservé, du moins pendant sa période expérimentale, « d'offrir » de façon prépondérante sa médiation à des demandes dans lesquelles des jeunes ( mineurs d'âge et jeunes adultes jusqu'à 26 ans pour autant qu'ils sont économiquement dépendants) sont directement ou indirectement impliqués.

#### 5.3.2. Modes de déclenchement d'une médiation.

Généralement une demande de médiation est le fait d'une personne ou d'un groupe, le ou les médiateurs devant alors requérir l'accord des autres protagonistes.

## 5.4. Bilan

### 4.1. Les demandes de médiation au 31.12.98

#### A) Nombre et origine des demandes.

Service Informations Juridiques et Sociales	21
Parquet - Luxembourg	96
Tribunal- Luxembourg	2
Autres	8
<b>Total</b>	<b>127</b>

#### B) Motif des demandes.

Abus de confiance	1
Conduite sans permis	13
Coups et blessures	13
Droit de visite ; droit de garde	8
Endommagement	25
Infractions multiples	10
Relations entre enfants	1
Relations parents-enfants	19
Vols	37
<b>Total</b>	<b>127</b>

#### C) Statut social des participants.

Demandeurs		Partenaires	
Epoux	10	Epoux	10
Parents	9	Parents	7
Garçons	89	Garçons	35
Filles	18	Filles	21
Autres	1	Autres	48

#### D) Age des jeunes impliqués.

Âge	8 - 12	13	14	15	16	17	18	19	20
	12	12	17	12	15	22	10	4	3

Toute personne ou groupe de personnes ( juge, procureur, patron, membre d'une famille, jeune, etc...) peut faire une demande de médiation au CM, à charge pour ce dernier de rechercher avec les personnes concernées, et sous réserve qu'elles acceptent la médiation et les médiateurs, les solutions permettant de susciter un lien ou de sortir d'une impasse. La mise en œuvre d'une médiation ne pourra être considérée comme effective que si toutes les personnes concernées l'admettent expressément.

#### 5.3.3. Processus de médiation.

A l'exception des entretiens préliminaires, la séance de médiation proprement dite a lieu, suivant le nombre des médiés et pour des raisons d'impartialité et de distanciation des médiateurs, avec deux à trois médiateurs qui peuvent se faire assister, si nécessaire, par un spécialiste en droit ou autre. Ce dernier ne peut intervenir au cours de l'entretien qu'à la demande des partenaires de la médiation. Le but de la médiation n'étant pas dans l'apport en tant que tel de cette aide, mais plutôt d'aboutir à ce que les personnes concernées établissent une relation nouvelle.

Une médiation n'est effectuée en principe qu'en une seule séance non limitée dans le temps. Exceptionnellement, une deuxième séance est organisée.

Le processus de médiation tel qu'il a été décrit au chapitre précédent est adapté à chaque situation par les médiateurs qui doivent veiller en permanence à le maîtriser eu égard aux nombreuses difficultés qui peuvent apparaître et aux rebondissements les plus imprévus.

Le médié mineur d'âge peut se faire accompagner par son représentant légal ou toute autre personne de son choix. Toutefois, ces personnes ne peuvent pas intervenir directement dans la médiation, afin de ne pas gêner les échanges entre les médiateurs et les médiés d'une part, et entre les médiés eux-mêmes d'autre part.

Dans la mesure où la responsabilité civile du représentant légal d'un médié mineur est engagée, il est souhaitable



que celui-ci assiste à la séance de médiation. Néanmoins, à la demande du mineur, la séance de médiation pourra avoir lieu en dehors de la présence de son représentant légal.

#### 5.3.4. Pacte.

Le processus de médiation s'achève normalement par un pacte, rédigé par les médiateurs : ce pacte est le fait de ceux que la médiation a mis en présence. Les médiateurs veillent à maintenir, à travers le pacte lui-même, les différences entre les partenaires de la médiation.

Suivant le cas, ce pacte est contresigné par le représentant légal du médié mineur d'âge.

Au cas où la médiation a eu lieu à la demande ou sur recommandation d'une autorité administrative ou judiciaire, ce pacte sera communiqué à celle-ci soit par les médiés eux-mêmes, soit par le CM avec le consentement de ces derniers.

Le CM est garant de ce pacte. Il revient aux médiés qui estiment que le pacte n'est pas respecté dans les formes ou délais convenus de contacter le CM.

#### 5.3.5. Coût de la médiation.

Dans la mesure où des mineurs d'âge ou des jeunes adultes sont concernés directement ou indirectement par une médiation, celle-ci devrait être entièrement gratuite et prise en charge par la collectivité. Néanmoins, suivant la situation des médiés, une contribution forfaitaire aux frais de gestion et d'administration (téléphone, courrier, copie...) pourra être demandée aux adultes impliqués. Les demandeurs de médiation doivent être informés de cette disposition lors des entretiens préliminaires.

#### 5.4.2. Situation des demandes au 31. 12. 98

Dossiers traités	127
Dossiers clos	105
Dossiers en cours	22

#### .3. Situation des dossiers clos au 31.12.98 ( 105 )

##### A) Entretiens préliminaires :

	Nombre	%
Entretiens préliminaires au total	165	
Entretiens acceptés par les demandeurs	101/165	61.2
Entretiens acceptés par les partenaires	64/165	38.8
Entretiens refusés par les demandeurs (non-présentation)	4	
Entretiens refusés par les partenaires	26	

##### B) Médiations :

	Nbre	%
Acceptées par les partenaires	58/64	90.6
Refusées par un partenaire	6/64	9.4
Accords formels	44/58	75.9
Sans accords formels	9/58	15.5
Accord avant médiation	5/58	8.6



#### Observations:

Le nombre de médiations peut paraître peu élevé par rapport au nombre d'entretiens préliminaires effectués. Cela tient à plusieurs raisons :

- la jeunesse du projet : le Centre de Médiation a dû sensibiliser certains acteurs de la vie économique et sociale à la médiation afin qu'ils acceptent de participer au projet. Cela a été tout particulièrement le cas pour les grandes surfaces et les administrations communales qui sont souvent aux prises avec les jeunes (affaires de vol ; de vandalisme ; de graffiti...)
- la nature des affaires envoyées par le Parquet chargé de la protection de la jeunesse. Dès le début de l'expérience-pilote, le Parquet a accueilli très favorablement le projet et a été jusqu'à présent son plus grand pourvoyeur d'affaires. Cependant, de par sa fonction même, il ne se soucie que des jeunes auteurs d'infractions sans se préoccuper de leurs victimes. Il ne recherche donc pas l'accord de la victime avant de recommander à un jeune de s'adresser au Centre de médiation. C'est le Centre lui-même qui se charge de cette tâche. Les victimes ne sont pas toujours prêtes à accepter une médiation (méconnaissance de la médiation et donc, méfiance ; préférence de la justice ; désir de voir l'auteur de l'infraction puni et peur de le rencontrer). Au niveau de la médiation pénale, cet inconvénient devrait disparaître puisque le projet de loi prévoit de requérir l'accord préalable des parties.

Toujours, dans cette même perspective, un certain nombre d'affaires envoyées par le Parquet chargé de la protection de la jeunesse n'ont pas de partenaire identifié. C'est notamment le cas des infractions routières ( non-respect des limitations de vitesse ; véhicules non réglementaires..). Ici, le Centre de médiation n'a qu'un entretien avec l'auteur. Cet entretien, bien que ne s'inscrivant pas directement dans le processus de médiation, a pour but de responsabiliser le jeune. Il est à noter que, dans la plupart des cas, le jeune propose, à l'issue de l'entretien, de travailler dans l'intérêt de la collectivité en guise de réparation.

Afin d'ailleurs de pouvoir faire en sorte que le jeune puisse fournir effectivement la prestation qu'il propose, le Centre de Médiation a pris contact avec un certain nombre de partenaires prêts à l'accueillir. C'est le cas de la Fondation Pescatore, de la Fondation Kraïzberg et du Service National de la Jeunesse.

### 5.5. Perspectives d'évolution

#### 5.5.1. Réflexion conceptuelle et collaboration avec les partenaires sociaux

L'expérience-pilote a été l'occasion de mener une réflexion conceptuelle avec le groupe de médiateurs et les partenaires sociaux.

- Un dépliant destiné à faire connaître les objectifs et les moyens de la médiation a été réalisé en langues française et allemande.
- Une conférence publique intitulée « La médiation : mode de résolution des conflits » a été organisée .
- Le groupe de médiateurs a rédigé son code de déontologie .
- Sur invitation de Messieurs les Ministres de la Jeunesse et de la Justice, un après-midi d'informations et d'échanges sur la médiation pénale a eu lieu le 25 septembre 1998 avec Mesdames et Messieurs les Procureurs d'Etat, substitut et juges de la jeunesse.
- Au mois d'octobre, le projet de médiation a été présenté au Couple Héritier.

La réflexion conceptuelle devrait être poursuivie au cours de cette année.

A cette fin, le Centre de Médiation a déjà en vue d'organiser un échange d'expériences et de réflexions avec un centre de médiation de Strasbourg.. Cette rencontre, qui aura lieu dans le cadre de l'accord culturel entre la France et le Luxembourg, aura lieu du 3 au 5 février prochain.

Elle devrait se poursuivre par une rencontre avec les centres de médiation de Milan (Italie) et de Valence (Espagne) dans le cadre d'une action C du programme « Jeunesse pour l'Europe ».

### 5.5.2. *Champ d'intervention*

Sachant que la médiation et la pratique de la médiation, tel que nous l'entendons, sont avant tout un moyen d'éducation et de responsabilisation avant d'être une technique de résolution des conflits, le Centre de Médiation s'était proposé de répondre prioritairement, du moins pendant sa période expérimentale, à des demandes dans lesquelles des enfants et des jeunes économiquement dépendants étaient directement ou indirectement impliqués.

Durant l'année à venir, le Centre de Médiation entend étendre son champ d'intervention à la médiation pénale pour jeunes adultes jusqu'à 26 ans. C'est intentionnellement que nous retenons cette limite d'âge pour rester dans le domaine de la compétence du Ministère de la Jeunesse qui est le Ministère de tutelle de centre de médiation. Le 29 janvier 1999, une entrevue est fixée avec Monsieur le Procureur général d'Etat afin de définir les cas de médiation pénale qui seront confiés au Centre de Médiation.

### 5.5.3. *Formation*

#### 5.5.3.1. *Formation de formateurs*

Le Centre de Médiation a prévu pour l'année 1999 de donner une formation de formateurs à quatre médiateurs. Cette formation aura lieu à Paris et sera dispensée par le Centre de médiation et de formation à la médiation.

Il nous paraît important de pouvoir avoir nos propres formateurs pour ne pas avoir à faire appel systématiquement à des formateurs étrangers et pour pouvoir garantir un effet multiplicateur à la médiation. Cela d'autant plus que le Centre de Médiation a déjà été sollicité par des établissements scolaires non seulement pour sensibiliser des jeunes à la médiation, mais aussi pour en former certains afin qu'ils puissent intervenir directement auprès de leurs pairs.

#### 5.3.2. *Formation continue*

*Au cours de l'année 1999 le groupe de médiateurs bénéficiera, comme l'année dernière, d'une formation continue qui ne sera pas nécessairement une formation continue à la médiation proprement dite mais pourra prendre la forme de supervisions ou de formations complémentaires (par exemple, notions de droit pénal.....).*





## LES CENTRES RÉSIDENTIELS POUR JEUNES.

Ils sont gérés sur la base d'une convention signée entre le Ministère de la Jeunesse et la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises.

Une motion de la Chambre des Députés du 23 novembre 1995 avait recommandé d'accélérer les travaux de transformation, de modernisation et d'extension des trois Centres d'Eisenborn, Marienthal et Hollenfels. Depuis, le Centre de Formation et de Rencontre d'Eisenborn a été complètement rénové et la fréquentation s'y est largement accrue.

Pour Marienthal, des crédits sont prévus au Fonds d'investissement et les travaux ont commencé.

Pour Hollenfels, une étude d'architecte est en cours pour l'ensemble de l'auberge de jeunesse et du centre d'écologie et de la jeunesse.

Dans le même contexte le centre de Bourglinster est en cours de modernisation et de rénovation suivant la convention conclue le 9 octobre 1998 entre le Ministère de la Culture, le Ministère de la Jeunesse, le Ministère du Tourisme, la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises, la Chambre des Métiers et la Commune de Junglinster.

Les partenaires impliqués dans le fonctionnement du Centre sont le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, les Amis du Château de Bourglinster, le Syndicat d'Initiative de la Commune de Junglinster et les Amis de l'Histoire de la Commune de Junglinster.

Les objectifs du Centre sont :

- développer des activités relevant de l'éducation et de l'animation socioculturelles, notamment pour les jeunes, telles que stages, formations et classes de métier d'art, d'artisanat et de patrimoine ;
- assurer l'accueil et l'hébergement des visiteurs tant à titre individuel qu'en groupe ;
- promouvoir l'intérêt du village de Bourglinster et de ses alentours comme site historique, culturel et naturel tant au niveau national qu'international ;
- contribuer au développement du tourisme social, éducatif et culturel de la région.

Dans le cadre de sa mission le Centre collabore avec toutes les instances publiques et privées qui poursuivent les mêmes objectifs ou des objectifs complémentaires.

Au cours des 5 années écoulées et à la suite d'une programmation à long terme, 106 millions ont été investis dans la transformation, la modernisation et la mise en sécurité des bâtiments. En 1998 les travaux suivants ont été effectués :

**Centre de Weicherdange :** modernisation et mise en sécurité, construction d'un chalet sanitaire avec dépôt, ce qui garantit un déroulement plus harmonieux des activités.

**Centre d'Erpeldange :** mise en sécurité et installation d'une grande cuisine bien équipée pour des groupes occupant le bâtiment et le camping.

**Centre de Larochette :** aménagement d'une grande salle polyvalente et modernisation des chalets et bungalows. Aménagement des alentours (aires de jeux, sentiers, jeu d'eau).

**Centre de Marienthal :** création d'une salle d'animation «Salle 3000», un projet avec les P&T. Aménagement d'une aire de jeux dans l'optique de la «Erebnispädagogik».

**Centre de Hollenfels :**  
aménagement du donjon :

- bibliothèque et salle de documentation

- réaménagement de la cheminée

- mise en sécurité

- isolation (portes et fenêtres)

Réfection de la façade, peinture, toiture.

Projets d'avenir :

Au Nord, un projet de loi prévoit la construction au **Parc de Hosingen** d'un ensemble de chalets et l'aménagement d'un camping pour groupes de jeunes.

Au Sud, des pourparlers sont en cours pour réaménager le **château de Sanem** en centre résidentiel pour le Bassin Minier.

### 1. LE CENTRE DE FORMATION ET DE RENCONTRE D'EISENBORN

En 1998 le Centre de Formation et de Rencontre a pu accueillir le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière. Le couple héritier a pu découvrir le centre complètement rénové en 1996 et admirer les 3 salles polyvalentes, ainsi que les chambres à coucher nouvellement aménagées. Avant de participer à un débat sur la médiation le couple princier a pu visionner des clips d'animation des Classes Vidéo organisées par le SNJ. Rappelons que la mission du centre est d'accueillir les groupes et associations de jeunes qui désirent y organiser des stages de formation. Le centre est également sollicité pour l'organisation de journées d'études, de conférences, de séminaires ainsi que de journées de réflexion. Depuis sa rénovation le rez-de-chaussée est équipé de 4 chambres pour chaises roulantes. La capacité d'hébergement est de 52 personnes. L'aménagement du terrain de sport (volley-, foot-, basket-ball) a été achevé au cours du deuxième trimestre de 1998. L'aménagement d'un nouveau parking a malheureusement dû être reporté à l'année prochaine. La pénurie des places de parking se fait toujours remarquer lors des grandes manifestations.

Le nombre des nuitées totalisées en 1998 s'est accru à 2766 unités (2028 en 1997). Le centre a accueilli 2123 (1794 en 97) visiteurs dont 763 jeunes qui ont participé au stage 'Op der Sich no Aarbecht' de l'Action Locale pour Jeunes et 418 jeunes (répartis en 25 groupes) qui ont participé aux formations SNJ, notamment les semaines de formation du 2e cycle, la médiation, les stages de vidéo, les divers stages de la formation d'animation de loisirs... Les autres 942 visiteurs ont appartenu à des groupes ou classes diverses comme le Mouvement écologique, l'Entente des Foyers de Jour, le SESOPi, le Lycée technique pour professions de santé, l'ISERP, les Femmes en détresse...

Le deuxième symposium pour responsables d'après-midi de loisirs au niveau communal a eu lieu au centre. Le but de ce symposium, coorganisé par le SNJ et le CAPEL, reste l'établissement d'un premier échange entre les responsables des communes et la présentation de nouveaux projets. Les représentants de 33 communes et associations diverses ont pu profiter des expériences des conférenciers et puiser de nouvelles idées pour leurs prochains projets.

Le SNJ a tenu les stages de formation du Service Volontaire Européen pour jeunes au Centre d'Eisenborn.



Pendant les mois de juillet et août le centre a accueilli deux groupes de jeunes handicapés (Spina bifida et Mateneen doheem). Durant ces deux colonies 51 jeunes ont pu profiter des installations spécifiques comme l'ascenseur et deux salles de bain accessibles aux chaises roulantes.

Le centre dispose d'une salle de mixage de vidéo (vidéo cut) permettant la réalisation et la postproduction (montage, bande de son, effets spéciaux) de films de vidéo. Au cours de l'année 1998 huit groupes différents (maison de jeunes, classe du primaire, colonies etc.) ont utilisé le vidéo cut pour l'espace d'une journée jusqu'à une semaine. Comme l'année dernière

le SNJ a organisé deux classes de vidéo d'une journée pour une classe de la 4e année de l'enseignement primaire de Steinsel et une de la première année de Lorentzweiler. Les enfants, encadrés par deux artistes et un éducateur gradué, ont eu une petite introduction à l'art cinématographique. Les jeunes artistes ont contribué à l'élaboration du scénario et aidé à manipuler les caméras vidéo. Ce stage leur offre la possibilité de s'exprimer à travers le langage cinématographique et de développer leur faculté de travail en groupe. Chaque classe a pu tourner au moins un film de fiction ainsi qu'un film d'animation. Le résultat c.-à-d. une cassette vidéo a pu être emporté à la maison.

Du 20 au 25 avril 1998 10 participants de trois mouvements de jeunes syndicalistes ont participé au tournage et à la réalisation d'un film sur la participation des jeunes à la société. Ce film a été incorporé dans l'exposition 'Nëtouni mech' du SNJ et du Ministère de la Jeunesse.

Un responsable du SNJ sur place a pour mission d'assister toutes les organisations de jeunesse qui désirent organiser une formation au centre. Un coin de documentation s'est constitué comportant surtout des livres sur la dynamique de groupe, destiné à faciliter le travail de préparation des stages.

Après les malheureux incidents (fuites d'eau avec retransformation) de l'année 97, le Réseau Luxembourgeois des Amateurs d'Ondes Courtes (R.L.) a officiellement fêté l'ouverture de son 'Chack' en septembre 1998. Un week-end d'initiation pour débutants, ainsi qu'une activité de préparation à l'examen radio-amateur ont été organisés avec le SNJ à Eisenborn.

## 2. CENTRE D'ÉCOLOGIE ET DE LA JEUNESSE, HOLLENFELS

La mission du Centre consiste dans l'organisation d'activités de formation, d'éducation, d'initiation et de sensibilisation à la nature et à l'environnement.

Le Centre est installé au Château. Il comporte 2 salles de travaux pratiques, 2 salles de classe et plusieurs dortoirs avec une cinquantaine de lits, ce qui rend possible l'organisation de classes vertes d'une semaine. Le donjon présente une salle de séjour et 3 salles d'exposition.



Les repas peuvent être pris à l'Auberge de Jeunesse qui se trouve juste en face du Château.

L'animation et l'administration du Centre sont assurées par une équipe d'enseignants détachés à temps partiel par le Ministre de l'Éducation Nationale à savoir:

- 5 professeurs de biologie avec un total de 32 leçons hebdomadaires de transfert de tâche
- 5 instituteurs détachés pour 24 leçons hebdomadaires au Centre

et un géologue, employé au Service National de la Jeunesse, pour assurer une grande partie de l'accueil et de l'animation des groupes et des travaux d'entretien du matériel didactique.

Les frais d'exploitation et de fonctionnement sont inscrits au budget du SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE. Pour mieux informer les enseignants sur les activités du Centre, un programme détaillé est publié chaque année dans le COURRIER DE L'ÉDUCATION NATIONALE au mois de novembre. Dans ce courrier sont indiquées également les démarches à suivre pour les réservations.

### ACTIVITES EDUCATIVES PENDANT 1998

#### I. Classes de l'enseignement primaire et préscolaire

##### I.1. Classes «vertes» d'une semaine

Les enseignants du Centre d'Écologie et de la Jeunesse prennent régulièrement en charge les classes qui séjournent pendant une semaine ou une partie de semaine aux Centres de Hollenfels et de Marienthal ainsi qu'à l'Auberge de Jeunesse de Hollenfels.

Pendant une ou deux demi-journées ou une journée entière les élèves découvrent différents milieux de vie. Ainsi 46 classes vertes séjournant à Hollenfels et 38 au Marienthal (1680 élèves) ont suivi 166 stages se répartissant sur les sujets suivants:

- biologie des abeilles et apiculture
- la vie dans l'étang et dans le ruisseau
- découverte de la forêt
- la haie et ses fonctions
- la vie dans le sol
- les poissons indigènes
- le jardin biologique
- la vie à la ferme.

-Pendant les sorties sur le terrain les élèves sont

confrontés directement avec les phénomènes naturels et participent activement à la découverte des différents biotopes en faisant des échantillonnages, des déterminations, des observations à la loupe et des expériences simples.

##### I.2. Classes d'une journée

Les enseignants du Centre d'Écologie organisent également des séjours d'une journée. Ainsi 180 classes (3600 élèves) ont suivi 180 stages se répartissant sur les sujets mentionnés ci-dessus. Notons que 114 classes ont suivi un stage d'une journée ou d'une demi-journée (préscolaire) à la ferme pédagogique de Meispelt.

En résumé, les enseignants du Centre ont pris en charge 264 classes de l'enseignement primaire et préscolaire avec un total d'environ 5280 élèves pendant 346 stages.

#### II. Classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique

Les enseignants essaient de ne pas réduire le stage à une simple étude du milieu. Les mécanismes qui régissent notre environnement et les interrelations homme/milieu sont bien mis en évidence. Ainsi l'objectif primordial des stages d'écologie est de faire acquérir aux élèves une attitude responsable à l'égard de l'environnement.

67 classes de l'enseignement postprimaire (1675 élèves) ont fait un stage d'écologie pratique d'une journée à Hollenfels.

Les sujets qui sont traités sont les suivants:

- «Faire Welthandel»
- écologie et santé
- excursion géologique
- écosystème eau
- écosystème forêt
- relations dans les milieux naturels
- poissons indigènes et écologie des eaux courantes
- biologie des abeilles et apiculture
- lichens et autres bioindicateurs
- «Naturerfahrungsspieler»
- jardin biologique
- champignons
- une journée à la ferme
- alimentation saine
- plantes médicinales
- cosmétique naturelle
- problèmes des déchets

\* Les classes mentionnées ci-dessus viennent des différents lycées et lycées techniques du pays et deux groupes d'établissements de l'enseignement secondaire de Belgique. Les futurs forestiers suivent régulièrement des cours d'écologie pratique au Centre de Hollenfels.

### **III. Enseignement supérieur**

20 stages ont été organisés pour l'Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Pédagogiques (ISERP), l'Institut Supérieur de Technologie (IST) et le Centre Universitaire de Luxembourg (CUL) pour 480 étudiants.

Pour résumer il faut souligner que 7 435 élèves ou étudiants ont participé à 433 stages écologiques offerts par le centre.

### **IV. Formation continue, séminaires, projets éducatifs, conférences, rallyes**

Il faut noter que l'aide d'un animateur à temps partiel que le SNJ a engagé et la présence d'étudiants aux mois de juin et de juillet a permis d'augmenter encore le nombre des élèves accueillis au Centre.

### **IV. Formation continue, séminaires, projets éducatifs, conférences, rallyes**

#### **IV.1. Séminaires et Réunions avec experts**

Un séminaire de trois jours a eu lieu au mois d'avril pour jeunes lycéens qui s'intéressent au développement durable. Le séminaire a été organisé sous la forme appelée « Zukunftswerkstätte » en collaboration avec l'association « Jeunes et Environnement ». Un séminaire et plusieurs réunions de préparation s'adressaient à des personnes qui s'intéressent à un réseau de fermes pédagogiques, qui devra être créé afin de satisfaire à la demande croissante des enseignants du primaire et du préscolaire pour des visites pédagogiques à la ferme.

Un troisième séminaire réunissait des enseignants du postprimaire pour le sujet « Oekologisches Lernbüro » et il fut organisé par le MENFP.

Un groupe de travail formé par le directeur du SNJ, des enseignants du Centre et des experts a recueilli des idées d'aménagement d'un sentier historique et écologique aux alentours du château.

#### **IV.2. Formation «Guide-nature»**

A l'exemple des autres pays du Benelux, le SNJ et les enseignants de Hollenfels dispensent une formation pour les gens qui se destinent à l'animation de groupes de jeunes et d'adultes afin de les sensibiliser aux beautés et aux valeurs de la nature.

Entre 12 et 15 personnes intéressées ont participé régulièrement aux nombreuses activités (cours, conférences, stages d'écologie pratique, excursions,...) offertes dans le cadre de cette formation. L'animateur et les enseignants du Centre de Hollenfels ont organisé et coordonné l'ensemble de ces activités et ont assuré le bon déroulement de la plupart des cours, stages et excursions.

#### **IV.3. PANDA-CLUB a.s.b.l.**

Les activités de sensibilisation à l'environnement du Panda-Club a.s.b.l. s'adressent à des jeunes de 6 à 18 ans et se déroulent pendant leur temps de loisirs. Trois semaines de colonie (« Naturspillovakanz op der Buurg ») avec 95 participants de 7 à 9 ans ont été organisées pendant les vacances d'été à Hollenfels. Les activités furent réalisées avec l'aide de l'animateur du Centre.

#### **IV.4. Rallyes-Nature**

Cinq rallyes-nature furent organisés en 1998, permettant chaque fois à une douzaine de classes de découvrir la nature sous forme de jeu. Les enseignants de Hollenfels ont participé dans une large mesure à l'animation et à l'organisation de ces rallyes (en étroite collaboration avec le SNJ).

#### **IV.5. Autres groupes**

Il faut mettre en évidence les stages de l'UNION GRAND-DUC ADOLPHE (UGDA) qui permettent à de nombreux jeunes de perfectionner pendant une semaine leurs connaissances et aptitudes en musique pendant les vacances de la Toussaint, de Carnaval et les vacances d'été.

Pendant les weekends et les vacances scolaires une douzaine de stages offerts par le SNJ se déroulent au Centre et des groupes comme les guides et scouts, des fanfares, le groupe animateur de la centrale des auberges de la jeunesse, des centres d'information jeunes, des associations de protection de la nature des pays voisins, etc. profitent du centre pour y organiser leurs activités.

#### V. Expositions, documentation

##### V.1. Expositions itinérantes

Les expositions élaborées par les enseignants du Centre ont été montrées dans 2 lycées, à la Maison de la Nature de Kockelscheuer et dans plusieurs communes (centres culturels p.ex.) sur demande des responsables de ces établissements.

##### V.2. Documentation

L'aménagement de la cave du donjon mis en oeuvre par les responsables de l'administration des bâtiments publics a permis d'agrandir la bibliothèque et le stock de matériel audiovisuel et de mieux gérer cet ensemble.

#### VI. Le rucher d'initiation de Hollenfels

Le rucher de démonstration avec la salle de travail adjacente situés dans le parc de Hollenfels présentent un grand attrait. De nombreuses classes (134) ont visité le rucher en 1998 pour y recevoir des explications sur la vie des abeilles et l'apiculture.

Ce rucher a été agrandi grâce à l'initiative de la fédération des apiculteurs et à l'engagement de l'administration des bâtiments publics. Une salle d'exposition et de formation permettra d'améliorer l'accueil des classes et la formation des apiculteurs.

L'apiculteur expérimenté de la Fédération des Apiculteurs a assuré l'entretien et l'exploitation exemplaire du rucher. Un certain nombre de cours d'initiation et de perfectionnement concernant l'apiculture se sont déroulés à Hollenfels grâce à la collaboration entre la Fédération des Apiculteurs et du Service National de la Jeunesse.

#### VII. La station de lagunage de Hollenfels

Le SIDERO a inauguré officiellement la station d'épuration biologique des eaux usées se situant au pied du château. L'auto-épuration des eaux dans les cycles naturels, un sujet offert aux lycéens qui viennent au Centre, pourra être illustré parfaitement grâce à ces installations.



#### VIII. La ferme pédagogique de Meispelt

Une convention relative à cette ferme fut signée entre le Ministre de la Jeunesse et l'a.s.b.l. « Haffa Sewen » dans le but de coopérer dans le cadre de l'exploitation et de l'animation de la ferme pédagogique qui a accueilli en 1998 114 classes de tous les types d'enseignement.

#### VII. Perspectives pour 1999

Deux séminaires de formation seront organisés en vue de la création d'un réseau de fermes pédagogiques et ceci en collaboration avec l'ISERP et le Ministère de l'Agriculture. Un autre sujet toujours actuel, celui du développement durable, concernant les friches industrielles du sud du pays, sera traité pendant un séminaire pour lycéens.

Un sentier de sensibilisation à la nature et à l'histoire de la région pourrait enrichir la valeur culturelle et touristique des alentours du château. La planification de ce projet sera achevée cette année-ci ainsi que l'aménagement didactique du parc qui permettra des activités psychomotrices et écologiques pour tous les visiteurs.

La gestion des étangs de l'administration des Eaux et Forêts est une autre tâche que les enseignants veulent bien assumer quand les questions administratives et budgétaires seront réglées.

### 3. CENTRE D'ERPELDANGE

Le Centre d'Erpeldange comprend un terrain de camping pouvant contenir jusqu'à 100 personnes et un chalet où peuvent loger jusqu'à 25 personnes.

En 1998 le terrain de camping fut utilisé par 582 personnes totalisant 3247 nuitées, dont trois grands camps d'été organisés par le SNJ pour enfants de 9 à 15 ans. L'immeuble fut utilisé par 527 visiteurs totalisant 985 nuitées.

A l'occasion de manifestations communales 1600 personnes ont profité du centre.

A l'initiative "Oppen Zentren", introduite en 1996 par le Ministère de la Jeunesse en collaboration avec les administrations communales pour permettre à celles-ci d'organiser des activités de loisirs dans des centres de jeunesse, ont participé 160 personnes.

Travaux d'entretien et d'aménagement en 1998:

éclairage extérieur - travaux d'isolation - chauffage salle staff. Pour l'année prochaine la modernisation des toilettes du camping est prévue.

#### 4. CENTRE DE LA JEUNESSE MARIENTHAL

Le Centre Marienthal, géré en collaboration avec la Centrale des Auberges luxembourgeoises, peut héberger 90 personnes. A l'exception des mois de janvier et de février, on peut dire que le Centre est occupé à plein temps soit pour les classes scolaires soit pour les groupes occupant le Centre pendant les vacances scolaires ou les week-ends. Comme d'habitude, le Centre connaît 4 sortes de « clients » :

- les groupes de jeunes utilisant l'infrastructure pour un séjour (scouts, clubs etc)
- les groupes de jeunes et d'enfants profitant de colonies ou de stages de formation proposées pendant les weekends ou les vacances.
- les classes scolaires (classes vertes) bénéficiant d'une animation proposée par le groupe d'animation du Centre.
- les groupes (maison de jeunes, classes, communes) visitant le Centre pour une journée afin de participer à une activité précise proposée par les animateurs du Centre.

L'équipe d'animation est constituée d'un enseignant détaché, d'un animateur de la CAJL à demi-tâche et d'une éducatrice à demi-tâche. Lors des vacances d'été, des étudiants aident l'équipe dans l'animation afin de pouvoir satisfaire à l'énorme demande concernant les activités proposées.

Cette année 3 sortes de types d'animation ont trouvé le plus d'intérêt :

1) **les activités « culturelles » : atelier créatif, rallye historique et atelier de magie**

2) **« Communication 3000 »** : Ce nouveau projet en collaboration avec les Pet T permet aux jeunes et aux adultes de s'initier aux nouvelles technologies de la communication tel que l'Internet, la visioconférence, la messagerie électronique.

Au cours de l'année 1998, le Centre pouvait accueillir déjà le 1.000<sup>e</sup> visiteur et a permis jusqu'au 31 décembre 98 à 1247 personnes de profiter de cette offre.

18,9% de ces activités étaient des activités de formation pour adultes et responsables de groupes.

#### 3) Les activités d'aventures :

Ces activités se situent dans le cadre de notre démarche de pédagogie de l'aventure et est utilisée aussi dans une approche de prévention primaire.

Spéléo, escalade, activités avec cordes (ponts, tyrolienne, traversées)  
construction d'un radeau, orientation, stages de « survie »



Ces activités, souvent spectaculaires, ont à côté de l'aspect préventif aussi un caractère international et interrégional. (voir description du projet avec Dreibern et Bitburg.) En 1998, 1475 enfants, jeunes et adultes ont participé aux dif-

férentes offres d'aventures.

11,5% de ces activités constituaient des formations.

#### Open Zentren

Dans le cadre des activités pendant les mois des vacances d'été, l'équipe d'animation du Centre renforcée par des étudiants a pu accueillir 662 enfants pour des activités diverses.

La plupart de ces enfants faisaient partie de groupes venant de différentes Communes dans le cadre de leurs activités de vacances.

#### Mérite Jeunesse

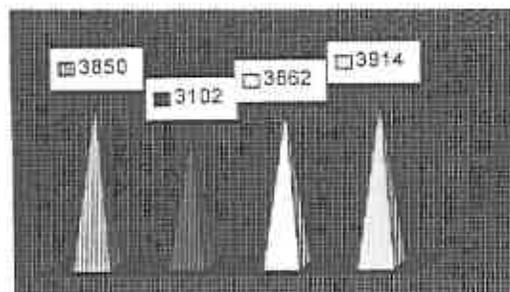
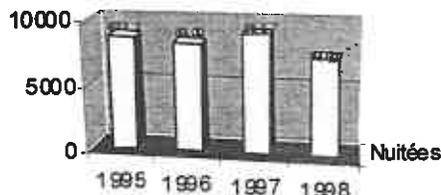
En août, l'équipe d'animation avait organisé un voyage d'aventures aux Etats-Unis et au Canada avec 24 jeunes qui en partie ont participé pour l'obtention de la Médaille en or du Mérite Jeunesse.

Statistiques :

Nuitées : 7460

Unités d'animation : 3914  
soit 30,3% en plus qu'en 1997

Nuitées et activités d'animation



### Remarques et perspectives:

1) La diminution de nuitées est due au fait que le Centre Marienthal connaîtra dans les prochaines années de grands travaux de modernisation et de transformations et que beaucoup de classes ont cherché des alternatives de séjour pour la 2<sup>e</sup> partie de l'année, vu que la date du début des travaux restait longtemps incertaine.

2) Les travaux de transformation, après avoir attendu les résultats de fouilles archéologiques, vont démarrer début avril 99. Le Centre Marienthal devra alors fermer ces portes en ce qui concerne les séjours et nuitées. Par contre, les activités d'animation continueront à plein temps avec les classes inscrites au Centre Hollenfels et avec les classes profitant de l'animation pendant une journée.

Projet de collaboration dans le cadre:  
«Aventure et prévention»

Partenaires :Service National de la Jeunesse  
Centre de prévention des toxicomanies  
Centre socio-éducatif de Dreiborn  
« Metall-Lehrwerkstatt Bitburg »  
Caritasverband Bitburg

Depuis 2 années, le Centre Marienthal organise avec des jeunes des institutions participantes des stages de survie, des expéditions et des semaines d'aventures ; ceci dans le but d'apprendre aux jeunes de vivre en groupe, de connaître ses propres limites, de gérer des conflits au sein du groupe, d'accepter et d'aider les autres. Les activités d'aventures offrent une multitude d'occasions pour acquérir des capacités individuelles aptes à atteindre les buts visés.

Comme chaque activité apportait de nouvelles expériences tant pour les jeunes que pour le personnel éducatif, les responsables ont décidé d'intensifier cette collaboration de la manière suivante :

- Les responsables constituent un groupe de travail qui se rencontre d'une façon régulière pour évaluer les résultats et pour se créer l'occasion de se former eux-même dans les différents domaines concernés : prévention, pédagogie etc
  - Le Centre socio-éducatif de Schrässig ainsi qu'un atelier pour jeunes filles de Prüm seront intégrés dans le projet.
  - Toutes les institutions partenaires profiteront régulièrement des offres d'animation du Centre Marienthal (Aventures, Internet etc) reconstruire une école dans une région dévastée par un tremblement de terre etc)
- De cette façon, nos activités d'aventures connaîtront d'autres aspects de la vie quotidienne et auront des possibilités de transfert à long terme.

- Le projet en cours connaîtra une extension internationale et humanitaire dans un proche avenir : « les jeunes aident les jeunes »

Les jeunes seront préparés au point de vue technique par les ateliers des institutions et au point de vue « vie en groupe » par le centre Marienthal et le Centre de prévention, afin de pouvoir participer à des actions humanitaires à l'étranger. De cette façon, ces jeunes, eux-même en difficulté par des problèmes personnels et familiaux, pourront relativiser leur propre situation en aidant d'autres dans des situations plus dramatiques (p.ex : aider à

### 5. CENTRE INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE "OSTERBOUR" À LAROCLETTE

En 1998 beaucoup de groupes de musique ont visité le Centre. Mais aussi des groupes théâtraux, des clubs de jeunes et des groupes de formation de l'Etat et paratâtiques y ont résidé.

L'année passée 1935 visiteurs ont profité du Centre et ont totalisé 5172 nuitées, ce qui représente une augmentation de 20%.

328 personnes ont participé à des séminaires d'une journée (séminaires de formation, de sécurité, des réunions d'associations etc.)

Différents travaux ont été effectués au Centre en 1998:

- petit amphithéâtre
- aménagements des bungalows.

Pour l'année prochaine la modernisation de la cuisine et du sanitaire dans le bâtiment principal est prévue.

Un projet de cinq ans pour l'aménagement des alentours du Centre a débuté en 1996. Il sera réalisé par de jeunes chômeurs, jeunes volontaires du service volontaire européen, du Mérite Jeunesse et par des camps de travail.

Le projet comprend:

- une place de jeux pour enfants
- un sentier "naturel"
- aménagement du cours d'eau
- coins de repos
- aires de sport.



## 6. CENTRE-NATURE DE LASAUVAGE

Pendant l'année 1998 le Centre-Nature de Lasauvage a pu accueillir 176 classes des communes de Differdange, de Pétange et de Sanem.

Le Centre-Nature est géré par un responsable qui est déchargé à mi-tâche par la commune de Differdange. Pendant trois matinées par semaine il reçoit de l'aide pour l'animation des classes de la Commune de Pétange et pendant quelques journées par an, l'aide bénévole d'une guide-nature diplômée, institutrice au Centre de Logopédie.

### \* Visiteurs

- L'Ecole-Nature a accueilli pendant cette année scolaire 111 classes de la commune de Differdange, 52 classes de la commune de Pétange et 13 classes de la commune de Sanem.
- Deux classes de Chauffailles, jumelées avec la commune de Sanem ont visité le centre et ont pu visiter les anciennes minières à ciel ouvert.
- Deux classes italiennes en visite au Grand-Duché ont suivi un cours en apiculture.
- Deux groupes d'étudiants ont fait un stage d'une journée dans le Centre-Nature.  
Thèmes:
  - étude des traces de notre passé;
  - étude d'une localité à partir de sa géographie.

### \* Expositions

- Une exposition "Déierespueren" fut présentée par le Centre-Nature dans la commune de Pétange. 16 classes ont visité l'exposition.
- L'exposition sur les minières à ciel ouvert a été montrée à Luxembourg-Ville et à Reckingen.
- Une exposition "Liewen op der Gewan", créée en collaboration avec la LNVL, analyse des problèmes écologiques et sociaux de l'agriculture.
- Une exposition "Mein Baum" entièrement réalisée par des enfants a pu être montrée à 52 classes. Une brochure sur le thème de l'arbre fut réalisée.
- Pour 1999 une exposition sur les rapaces nocturnes et diurnes est prévue.

### \* Autres activités:

- Rallye annuel pour 15 classes de première année d'études de Differdange en juin dans la réserve naturelle dite "Aepelboesch".
- Rallye régional du SNJ à Lasauvage pour 12 classes.
- Plantation d'une allée d'arbres à Lamadelaine avec une classe de la localité à l'occasion de la journée de l'arbre.

- Le "Paradis", jardin pédagogique de Lasauvage, a servi de point de distribution d'un millier de plantes à cette même occasion.
- Visite d'une ferme pédagogique-modèle à Ringel avec deux classes de Differdange ainsi qu'à Meispelt avec 3 classes.
- Participation à un séminaire sur la gélinotte des bois et un séminaire de la cigogne noire.
- Participation à un stage sur la gestion durable de nos forêts.
- 46 élèves de 23 classes, gagnants du "Naturquiz" ont participé à la visite d'un sentier géologique de Gerolstein, d'une démonstration de rapaces et d'une réserve de loups à Kasselburg.

### \* Projets:

Le Centre-Nature avait lancé dans les écoles de Differdange un projet s'appelant "Mein Baum" qui a duré plusieurs mois et qui s'est adressé à toutes les classes du préscolaire et du primaire. Il a abouti à une grande exposition dans la commune de Differdange. Cette exposition a connu un succès remarquable avec la visite de 51 classes et de beaucoup d'adultes. Une émission à la télé fut réalisée. Une brochure sur les réalisations des différentes classes est présentée en novembre 98.

### \* Hébergement

Des classes scolaires et des groupes de jeunes ont l'occasion de faire un séjour prolongé dans le centre d'hébergement de Lasauvage. Les demandes y relatives sont à adresser à l'Administration Communale de Differdange. La coordination entre l'Ecole-Nature et le Centre d'Hébergement est à renforcer.

### \* Collaboration

- Comme le Centre-Nature de Lasauvage a rassemblé beaucoup d'expériences au sujet de "ferme pédagogique", il a collaboré à un projet-pilote à Meispelt qui a constitué une ferme pour enfants au niveau national. Plusieurs démarches ont été faites auprès des ministères pour créer un réseau national de fermes pédagogiques. Un séminaire y relatif a eu lieu au Centre Ecologique de Hollenfels. Quant à la situation de Differdange, le Centre-Nature regrette la décision du conseil de gouvernement de vendre le "Rouden Haff". Par cette décision le projet de ferme pédagogique élaboré avec le ministère de la famille s'avère impossible. Cependant, vu le nombre énorme de demandes non satisfaites, il serait intéressant pour la commune de Differdange de faire démarrer un projet de ferme didactique du "Rouden Haff" communal.
- Le Centre de Lasauvage est collaborateur scientifique du Musée d'Histoire Naturelle.
- Il existe aussi une collaboration étroite avec l'ISERP de Walferdange.

## 8. CENTRE DE LULTZHAUSEN

Le centre nautique et de plein air de Lultzhausen, créé en 1985 en coopération avec le Ministère de l'Éducation Physique et des Sports, se réjouit toujours d'une grande popularité.

Depuis le début de la saison nautique 93, l'infrastructure a été sensiblement améliorée avec la construction d'un hangar au bord de l'eau, permettant de pratiquer confortablement la voile, la planche à voile et le kayak. En plus, l'offre a été enrichie par l'acquisition de vélos de course et de vélos tout terrain.

Conscient du problème de sécurité, les responsables du centre ont acquis un bateau à moteur et ont engagé une personne pour l'entretien du matériel. Soulignons que le 22 avril 94 les Ministères de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et des Sports, du Tourisme, la commune de Neunhausen et la Centrale des Auberges de Jeunesse ont signé une convention relative au fonctionnement du centre dénommé Centre d'animation et de rencontre pour le sport et la jeunesse à Lultzhausen.

La mission du centre se définit ainsi:

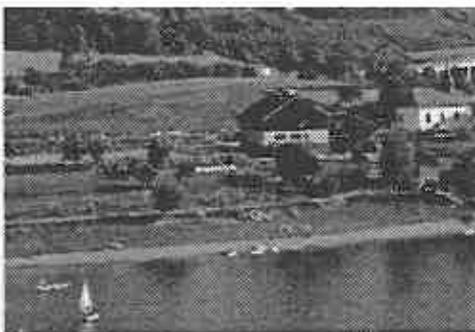
- 1) assurer l'accueil du public, notamment des sportifs et des jeunes, tant à titre individuel qu'en groupe
- 2) développer des activités relevant de l'éducation socioculturelle pour les jeunes, telles que des classes de plein air et de nature ou des stages sportifs
- 3) contribuer à l'information et à l'animation touristique.

Les infrastructures du Centre sont constituées de l'auberge de jeunesse, des bases nautiques et du hall sportif.

L'animation et l'administration des activités socioculturelles sont assurées par une équipe d'enseignants qui y sont détachés par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Les 4 professeurs d'éducation sportive avec un total de 20 leçons hebdomadaires de transfert de tâche s'occupent entre autres de l'organisation des classes de plein air pour les classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique, de l'encadrement pédagogique et de l'animation et de la réalisation de stages sportifs.

En plus, ils sont arrivés à développer des activités sportives pour la catégorie d'âge 10-12 ans, car ces enfants sont bien ouverts aux activités de plein air.



Les enseignants ont pris en charge des classes scolaires ou des groupes de jeunes pendant une demie journée, une journée entière, ou toute une semaine pour les initier, familiariser et perfectionner dans les activités sportives.

Pour chaque unité d'enseignement, c'est-à-dire matinée ou après-midi de

sport, les groupes étaient encadrés d'un prof d'édu-

Environ 870 élèves ont profité des 136 unités d'enseignement pour s'initier au kayak, à la voile, à la planche à voile, au vélo de course ou au vélo tout terrain.

27 groupes sont venus pour un après-midi, 19 groupes pour une journée entière, 5 groupes le week-end et aussi 6 groupes se sont décidés à séjourner plusieurs jours et 3 groupes une semaine entière. Contrairement à l'année précédente, la pratique de la voile a été l'activité préférée des jeunes en 98 avec 43 sorties suivie du vélo tout terrain (38), du kayak (29), de la planche à voile (27), et finalement du vélo de course (2).

Nous expliquons le choix des jeunes en défaveur du vélo de course par le terrain très dénivelé qui demande aux jeunes un entraînement spécifique préalable.

En plus, nous remarquons un choix évident en faveur du vtt et du kayak en début de saison, ou l'eau est froide ou encore l'année passée ou les conditions météorologiques étaient peu favorables.

Soulignons que les groupes s'inscrivent avant tout pour les mois de mai, juin et juillet pour être à peu près sûrs de conditions climatiques agréables.

Cette demande nous a obligés d'accueillir 2 groupes parallèlement afin de permettre à un maximum de personnes de pratiquer ces sports.

Ainsi, en mai 43,47 %, en juin 65% et en juillet 66,65 du temps 2 groupes étaient inscrits en même temps.

En 1998, le taux d'occupation moyen est de 92,43 % pour les mois de mai, juin, juillet.

Le mois de juillet a été le plus convoité avec une occupation complète de 100% par rapport à 95% en juin (période de fin d'année des élèves) et de 82,3 % pour le mois de mai. Nous constatons une prolongation des activités en septembre et en octobre, ceci spécialement pour pratiquer le kayak et le vtt.

**REMARQUE:**

On constate une stabilité pour les unités d'enseignement et il semble difficile d'augmenter encore davantage le taux d'occupation du centre, car la période des conditions climatiques agréables conditionne la demande.

On note un statu quo pour les classes de plein air. Au moins une fois sur deux l'infrastructure et le matériel disponible doivent être partagés entre 2 écoles distinctes.

L'activité sportive d'un après-midi se limite à une initiation.

Les journées entières sont demandées en fin d'année scolaire.

Les W.E. sont très convoités par les groupes qui recherchent un travail plus approfondi.

Environ 900 - 1000 personnes participent annuellement au programme proposé.

La plupart des stagiaires recherchent un travail continu et même réparti sur deux années.

Soulignons le grand intérêt des classes du primaire de Mersch, Hosingen, Useldange et Wiltz et aussi de l'enseignement préparatoire (Lycée du Nord).

Cette année, des jeunes Russes, Estoniens, Allemands, Italiens et Français ont participé aux activités pour la première fois dans le cadre d'un camp multi-latéral.

Retenons le grand succès qu'a connu notre porte ouverte organisée le dernier week-end de juin pour permettre à un large public de connaître les activités du centre.

Le centre Lultzhausen en chiffres :

Evolution des activités sportives :

	Kayak	Voile	Surf	VTT	Velo
1995	38	54	34	18	1
1996	46	51	36	22	3
1997	54	42	27	17	2
1998	29	43	27	38	2

**9. CENTRE DE HOSINGEN**

Beaucoup de manifestations sportives, d'éducation et de loisirs se sont déroulées dans les salles de l'ancien parc à gibier de Hosingen.

Les clubs de tennis de table de Hosingen et de Hobscheid y exercent régulièrement leur entraînement et leur championnat.

2924 visiteurs ont profité du centre:

- 1558 du SISPOLO ( Syndicat intercommunal pour le sport et les loisirs )
- 178 Guides et Scouts
- 238 SNJ
- 850 divers

Le total des nuitées s'élevait à 1733 dont:

- 930 au camping, et
- 803 dans le chalet

En automne 1999 vont commencer les travaux de construction du nouveau « Centre de Hosingen »

Le futur Centre « Jeunesse » du parc de Hosingen offrira aux jeunes un centre dans lequel on pourra organiser de camps de grande envergure. L'auberge, les cabanes en bois, le camping pour jeunes, le hall sportif et les installations sanitaires constitueront une infrastructure unique de ce genre dans notre pays. Les organismes de jeunesse pourront y mettre sur pied des manifestations internationales et nationales regroupant jusqu'à 500 personnes.





### 10. CENTRE DE WEICHERDANGE

Il comprend un chalet pour 20 personnes avec 4 dortoirs, cuisine équipée, salle de classe, salle de réunion, sanitaire. Un camping pour 100 personnes avec un chalet sanitaire, salle de staff et dépôt. Pour des raisons de modernisation et de la mise en sécurité de la chaufferie, le centre était fermé au printemps dernier.

En 1998 on comptait 246 visiteurs au chalet, totalisant 576 nuitées (écoles primaires et postprimaires, scouts, sports, clubs des jeunes, groupes SNJ). 137 personnes ont utilisé le camping avec 1130 nuitées. 2 grands camps multilatéraux organisés par le SNJ en collaboration avec le groupe animateur et le CIJ avaient lieu pendant les grandes vacances.

De menus travaux de construction et d'aménagement ont été effectués en 1998 :

- Construction du chalet sanitaire pour le camping
- Modernisation et mise en sécurité de la chaufferie
- Rénovation du logement du gérant.

Le projet d'aménagement des alentours qui se déroule pendant trois ans et qui sera réalisé par des jeunes du service volontaire, des associations de jeunesse, jeunes artistes, la coopération du jardin de Wiltz, comprend :

- aménagement des alentours de l'étang
- aménagement de sentiers
- implantation de quelques sculptures artistiques
- aménagement d'une place de jeux
- petit amphithéâtre.

### 11. CENTRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX ET DE FORMATION EUROPÉENNE AU CHÂTEAU DE MÜNSBACH

#### 1. LA CREATION DU CENTRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX ET DE FORMATION EUROPEENNE AU CHATEAU DE MUNSBACH

Le Centre d'Echanges Internationaux (ci-après «le Centre») a été créé par Convention signée le 23 mars 1990 entre le Ministère de la Jeunesse et l'Institut d'Europe Luxembourg a.s.b.l.

Il résulte de la synthèse de deux intentions :

\* celle du Service National de la Jeunesse de disposer d'un Centre et d'un animateur pour organiser des échanges et des rencontres multilatérales de jeunes et de classes scolaires, ainsi que pour participer à la formation d'animateurs socio-éducatifs dans le cadre des programmes de l'Union Européenne tels que : «Jeunesse pour l'Europe», Initiatives Jeunes etc.

\* celle de l'Institut d'Europe d'engager un administrateur à plein temps chargé de la gestion et de l'organisation de ses activités de formation et d'information européennes.

#### 2. LES LOCAUX DU CENTRE

Le Centre fonctionne dans les locaux du Château de Munsbach appartenant à l'Etat et loué à l'Institut d'Europe conformément à la convention du 20 juin 1983. Le Centre peut donc utiliser l'infrastructure du Château et de l'Annexe, à savoir, 2 salles de conférences et de séminaires, 3 salons, la salle de documentation, le bureau des études, le secrétariat et le bureau de l'administrateur, 26 chambres avec 58 lits, la salle des repas, le bar-cave et un parc de 200 ares.

#### 3. LA GESTION DU CENTRE

Le Centre est géré par un comité de gérance qui se compose de 5 membres :

deux membres délégués et nommés par le Ministre de la Jeunesse, dont l'un est le Directeur du Service National de la Jeunesse ;  
deux membres nommés par l'Institut, un président resp. trésorier de l'Institut d'Europe ;  
l'administrateur de l'Institut chargé de l'administration et de l'animation du Centre.

Du 15.12.97 au 14.07.98, une personne supplémentaire a été affectée au secrétariat du Centre dans le cadre d'un contrat de mise au travail temporaire (DAT).

#### 4. LES ACTIVITES DU CENTRE

##### 4.1. RENCONTRES INTERNATIONALES ET FORMATION EUROPEENNE DES JEUNES

Ces activités d'une durée comprise entre un et huit jours sont organisées par le Centre en coopération avec des établissements scolaires, associations ou institutions pour jeunes de la Grande Région Sarre-Lor-Lux ou des pays membres de l'Union Européenne et du Conseil de l'Europe. L'intervention du Centre est soit limitée à certains points du programme, soit étendue à la direction et à l'animation des programmes. Ceux-ci doivent comporter une dimension européenne et permettre l'apprentissage interculturel.

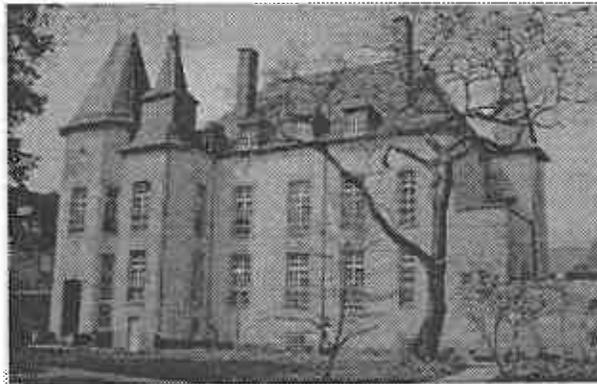
##### 4.2. FORMATION D'ANIMATEURS DE JEUNESSE

Dans le cadre de la formation d'animateurs du SNJ, le Centre a pour mission de former lui-même ou de participer à la formation du 3e cycle d'animateurs en méthodes d'apprentissage interculturel. Depuis 1997, il contribue à deux projets du SNJ au niveau de la coopération Benelux avec les Pays Baltes et de la coopération interrégionale avec la Hongrie, la Roumanie, la Pologne et l'Eifel dans le cadre de la «Plateforme».

##### 4.3. REUNIONS DE COOPERATION NATIONALES ET INTER-NATIONALES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE

##### 4.4. SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN

Dans le cadre du programme «Service Volontaire Européen» (SVE) de la Commission européenne, une jeune Autrichienne participe depuis le 18 mai 1998 pour un an aux activités du Centre et est initiée aux méthodes d'organisation et d'apprentissage interculturel de rencontres internationales de jeunes. Participante: 1, nuitées: 183



##### 4.5. RECAPITULATIF DES ACTIVITES DU CENTRE

Nombre d' <u>activités</u> au Château de Munsbach:	20
Nombre d' <u>activités</u> à l'étranger:	2
	—
TOTAL:	22
Nombre de <u>participants</u> d'activités au Château de Munsbach:	451
(dont activités avec nuitées):	345
(dont activités sans nuitées):	106
Nombre de <u>participants</u> d'activités réalisées à l'étranger:	66
	—
TOTAL:	517
Nombre de <u>nuitées</u> au Château de Munsbach (y compris les 183 nuitées du SVE):	1.580
Nombre de <u>nuitées</u> à l'extérieur (hôtel/étranger):	445
	—
TOTAL:	2.025

#### 4. LE RÉSEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION.

Le développement du réseau des centres de rencontre, d'information et d'animation constitue aussi un défi pour le SNJ qui devra intensifier ses efforts pour travailler avec ces structures récentes appelées à devenir des interlocuteurs privilégiés des jeunes au niveau local et régional. Chaque centre - étant géré par une association locale, en étroite collaboration avec les autorités communales (et le ministère) - est le garant d'une prise en compte optimale des besoins des jeunes au niveau local. Cependant il faut éviter l'isolement de chaque centre pour assurer une cohérence du travail pédagogique et éducatif. Ainsi dès le début les centres ont été développés dans une approche de favoriser un travail en réseau. L'ensemble de ce réseau est devenu un partenaire important du SNJ pour toucher surtout ces jeunes qui de par leur socialisation n'ont pas les mêmes facilités de participation à la société que d'autres.

Le SNJ est ainsi présent dans les réunions jointes entre les partenaires des centres tels qu'ils sont prévues dans les conventions passées avec le Ministère de la Jeunesse afin de suivre surtout les contenus du travail pédagogique réalisé dans les centres. Des réunions régulières avec les animateurs des centres permettent de rester à l'écoute des besoins des animateurs.



##### 4.1. CENTRE DE RENCONTRE POUR JEUNES-AMIGO

Centre de rencontre pour jeunes A.S.T.I. asbl. - Association de Soutien aux Travailleurs Immigrés  
33, rue d'Eich  
L -1461 Luxembourg  
Tél. : 43 83 33 ou 42 17 27  
Fax 420 871

Le Centre de Rencontre pour Jeunes-AMIGO est un service offert par l'ASTI a.s.b.l. aux jeunes des quartiers nord de la Ville de Luxembourg.  
Le CRJ-AMIGO est conventionné avec le Ministère de la Jeunesse. En complément à cette convention il profite d'un soutien financier de la Ville de Luxembourg, qui nous permet d'offrir de nombreuses activités aux jeunes.

Les jeunes qui fréquentent l'AMIGO vivent surtout dans les quartiers d'Eich et de Weimerskirch. Ces jeunes sont confrontés à des problèmes multiples: problèmes d'études, problèmes avec les parents, problèmes sociaux etc. Leurs demandes aux animateurs/éducateurs du Centre sont souvent du style: aide à la recherche d'un travail, des informations pratiques quant à leurs études, des conseils quant aux problèmes sociaux etc.

En 1998, l'équipe éducative de l'AMIGO fut composée depuis le mois de mars, de deux postes à mi-temps d'éducatrice graduée et d'un poste à mi-temps d'éducatrice diplômée. Les postes sont occupés par deux personnes.

L'AMIGO s'adresse à tous les jeunes à partir de 13 ans. On y travaille tous les mardi après-midi avec un groupe jeunes de 12 à 13 ans dans le but de sensibiliser et de présenter aux jeunes de la sixième primaire le Centre de Rencontre.





D'autre part on offre aux jeunes des septième et huitième secondaires un accompagnement scolaire axé sur une technique « apprendre à apprendre seul ».

### Nouveaux projets pédagogiques 1999

#### - travail de rue

Dans le cadre de la réorganisation du travail de jeunesse, il fut décidé au début de l'année 1998 de commencer un travail de rue dans les quartiers nord de la Ville de Luxembourg. Dans ce cadre les responsables de l'AMIGO ont suivi une formation à Bruxelles dans le quartier Laeken, où la Maison des Jeunes Montana travaille depuis plusieurs années dans ce secteur. (annexe 1: rapport de cette formation de travail de rue)

#### - Point Information Communal

Au mois d'août 1998 l'AMIGO a commencé l'élaboration d'un projet Point d'Information Communale (PIC) ensemble avec d'autres Maisons de Jeunes et sous la gérance du Centre National d'Information et d'Echanges Jeunes (CNIEJ) et le Service National de la Jeunesse. Le PIC est un service destiné à tous les jeunes et moins jeunes qui facilite l'accès à l'information au niveau local et communal et qui permet l'accès au réseau Internet ainsi qu'à toutes les informations nationales et communales.

L'ouverture du PIC-AMIGO est prévue pour le 28 janvier 1999.

(annexe 2 : communiqué de presse PIC)

### Ouvertures de l'AMIGO 1998

Lundi	17.00 à 19.00 h.	activités pour jeunes de 13 à 15 ans
Mardi	14.00 à 16.00 h.	accompagnement scolaire (7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> )
	16.30 à 20.00 h.	rencontre, animation
Merc.	16.30 à 20.00 h.	rencontre, animation
Jeudi	14.00 à 16.00 h.	accompagnement scolaire (7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> )
	16.30 à 19.00 h.	activités, rencontre pour jeunes de 13 à 15 ans
Vend	16.30 à 20.00 h.	rencontre, animation
Sam	14.00 à 20.00 h.	rencontre, animation

### Différents projets/activités 1998:

A côté de l'aspect de la rencontre, l'AMIGO organise des activités ponctuelles et travaille surtout sur des projets à moyen terme.

Voici les projets réalisés en 1998:

- Au mois de janvier 1998 l'AMIGO a lancé un groupe de percussion africaine qui devrait se présenter lors de l'inauguration de la Maison Thoss de l'ASTI a.s.b.l. ainsi que pour la porte ouverte. Ce projet a connu un tel succès auprès des jeunes qu'ils ont continué leurs répétitions et se sont présentés à trois concerts dans le cadre de Summer in the City, au Carnaval des Cultures et au Punchival.
- Le groupe de musique Hip-Hop « Les Frères Galère » se sont eux aussi présentés dans le cadre de « Summer in the City » et ils ont pu jouer lors de l'inauguration de l'exposition « Teenagelife ».
- Participation à l'expo « Teenagelife » par des concerts, des textes de poésie et de musique Hip-Hop exposés ainsi que par un échantillon de l'exposition « 24/24 heures dans la vie d'un jeune ».
- Au mois d'avril les jeunes ont décidé à donner un nouveau look à leur Centre et ils ont commencé à faire des plans de rénovation et enfin de repeindre eux-mêmes l'AMIGO.
- Grâce à l'appui du Service des Sports de la Ville de Luxembourg l'AMIGO a la possibilité d'utiliser une fois par semaine la salle de gymnastique de l'école primaire à Eich et ainsi on peut offrir aux jeunes des activités sportives vivement réclamées par eux.
- Depuis septembre 1998 le groupe de danse (jeunes entre 12 et 15 ans) se rencontre une fois par semaine pour des répétitions de danse « modern jazz ».
- Pendant toute l'année les jeunes ont préparé des biscuits, chocolats, bricolages etc. destinés à la vente lors de différentes manifestations ou marchés et ils ont organisé et participé à des marchés aux puces dans le but de gagner de l'argent pour leurs colonies.
- L'AMIGO a organisé deux colonies en 1998 : une à Paris (jeunes de 12 à 15 ans) et une à De Haan ainsi qu'un Weekend à Eynatten en Belgique où ces jeunes ont rencontré les jeunes de la Maison de Jeunes de cette petite ville.

**4.2. MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE  
BETTEMBOURG.  
37 ROUTE D'ESCH  
L-3230 BETTEMBOURG**

**ACTIVITES AU QUOTIDIEN**

Chaque jeune pourra trouver dans la MJC du matériel d'animation suivant:

- une console super Nintendo 64 et ses jeux
- un kicker (baby-foot)
- une télé et son magnétoscope
- une table de ping-pong
- un dart
- une chaîne hifi portable.

La Commission de la Jeunesse de Bettembourg a financé notre bibliothèque.

Chacun pourra y trouver ou emprunter:

- des livres, romans, des bandes dessinées
- des CD-ROM éducatifs et ludiques
- des K7 vidéo.

Grâce à l'installation d'un Point Information Communal (projet du SNJ), chaque habitant de la commune pourra trouver:

- une information complète sur de nombreux thèmes
- un ordinateur et un accès à Internet en permanence
- un délégué à l'information pour vous guider dans votre recherche
- des initiations à l'informatique et au cyber-espace.

Depuis le mois d'octobre 1998 et à raison de 2 fois par mois, un cours de break-dance est organisé dans la grande salle de la MJC mise à notre disposition par la commune. Les cours ont lieu le samedi entre 15.00 hrs et 18.00 hrs.

La maison des jeunes dispose de quelques locaux répartis comme suit:

- un bistrot où sont vendus des boissons et des snacks à prix démocratiques
- un salon
- une salle de jeux
- une terrasse
- un kot aménagé pour les fumeurs
- un bureau avec le matériel informatique.

à proximité de la MJC se trouvent:

- un terrain de basket
- un terrain de mini-foot
- un espace pour les roller-skaters.



**4.3. CENTRE D'INFORMATION DE RÉUNION ET  
D'ANIMATION POUR LA JEUNESSE DE  
DIEKIRCH**

29, avenue de la Gare  
L-9233 Diekirch

Tel: 803764/Fax: 804243

**E-MAIL:** [ciraj.dk@education.lu](mailto:ciraj.dk@education.lu)

**Introduction**

Le Centre d'Information, de Réunion et d'Animation pour la Jeunesse, appelé par les jeunes et par les gens de Diekirch « Maison des Jeunes », est ouvert à tous les jeunes à partir de 13 ans de la région de Diekirch. Il offre un espace de rencontre et de détente, où les jeunes peuvent faire leurs propres expériences en toute liberté et sans contraintes.

La Maison des Jeunes est un endroit où les jeunes se sentent à l'aise, où ils ont droit aux erreurs, où ils peuvent développer leur créativité et leur sens de responsabilité, où ils peuvent créer leur propre identité et où ils sont pris au sérieux.

**Heures d'ouverture:**

Mardi: 14<sup>00</sup>-19<sup>00</sup>  
Mercredi: 14<sup>00</sup>-22<sup>00</sup>  
Jeudi: 14<sup>00</sup>-19<sup>00</sup>  
Vendredi: 14<sup>00</sup>-22<sup>00</sup>  
Samedi: 14<sup>00</sup>-18<sup>00</sup>

La Maison des Jeunes couvre les 4 volets suivants :

Ø	information
Ø	réunion
Ø	animation
Ø	prévention

## L'information

L'information joue un rôle primordial dans la vie des jeunes et elle favorise l'évolution du jeune vers l'adulte. L'information permet au jeune d'élargir son horizon, d'acquérir des connaissances dans plusieurs domaines et de promouvoir ainsi l'exercice de son autonomie.

Le Centre Information Jeunes de Diekirch est le bureau régional du Service National de la Jeunesse. Des informations de différents domaines sont disponibles pour les jeunes: colonies de vacances, séjours linguistiques, projets européens, formations, études, emploi, santé,...

De plus nous disposons de plusieurs ordinateurs, que les jeunes utilisent pour écrire leur lettres ou leurs exposés et ainsi ils peuvent aussi profiter d'un accès internet. Beaucoup de jeunes utilisent l'outil internet pour rechercher des informations, d'autres l'utilisent pour faire le chat. Bref avec l'accès internet les jeunes peuvent communiquer avec tout le monde.

A côté de la distribution d'informations, le Centre Information Jeunes vend aussi les cartes jeunes et les ciné-cartes jeunes.

D'autre part le travail social trouve sa nécessité. Les jeunes viennent de plus en plus demander conseil en cas de problèmes ou en cas d'incertitudes. Des conflits parentaux, familiaux ou entre amis, les problèmes de drogues, les problèmes scolaires, les problèmes de racisme, ..., sont des thèmes qui sont discutés au bureau de l'éducatrice soit deux à deux ou en groupe. La responsable de la MdJ est souvent l'intermédiaire entre la commune et les jeunes de Diekirch.

La MdJ de Diekirch participe activement au projet PIC (point information communal). Lors de l'année 1998 une salle est spécialement aménagée avec ordinateur, téléphone et internet. En septembre un DAT est engagé pour préparer le lancement du projet PIC qui est prévu pour début 1999. Notre DAT s'occupera alors aussi du carrousel (information) qui est placé dans un lieu public (Match). Le Lycée Classique Diekirch montre un grand intérêt au projet carrousel et il est prêt à en placer dans son bâtiment pour les étudiants.

## Rencontre

Momentanément la Maison des Jeunes est équipée d'une cuisine, d'une salle de jeu avec Kicker, de Darts, de jeux de société, d'une chaîne Hifi et de deux salles



de télé avec vidéo et une Play Station. Comme les salles sont vraiment très petites, le bureau de la responsable est le lieu de rencontre préféré des jeunes plus âgés.

Dans ces lieux les clients peuvent se détendre, bavarder, écouter de la musique, jouer, ... en résumé vivre ensemble. Des boissons non alcoolisées, des chocolats et des snacks sont en vente.

La maison a été peinte et décorée par les jeunes. C'est pourquoi ils se sentent à l'aise dans le lieu qu'ils ont créé selon leur goût.

En 1998 des transformations ont commencé au premier étage. Dès lors une grande salle est disponible pour les jeunes. Elle sera transformée en bistrot avec un billard et un bar. Avec l'aménagement de cette grande salle, la MdJ a plus d'espace, ce qui crée une meilleure ambiance.

En 1998 un groupe Hip Hop s'est régulièrement rencontré à la MdJ pour préparer des textes et pour répéter leur chant.

D'autres groupes de jeunes se rencontrent à la MdJ pour échanger leurs idées, pour se relaxer ou pour organiser eux-mêmes des activités.

## Animation

activités régulières:

- entraînement de foot
- entraînement de basket ball
- répétition musicale et de danse (Hip Hop)

activités sporadiques:

- tournois de darts et de kicker
- tournois de foot et de basket ball
- matchs de foot et de basket ball (avec d'autres MDJ ou des clubs de Diekirch)
- sorties récréatives (patinoire, jeu de quilles, piscine, Aqualibi, Aquadrome)
- visites des halles d'Inline-skating (Bruxelles et Limburg)
- party et soirées de danse
- soirées de bouffe (spaghetti, chillie, pizza, ...)
- nuit blanche : soirée vidéo, Internet, Playstation

activités organisées :

- Ski à La Bresse (février)
- atelier Graffiti (mars)
- weekend Hip Hop (mars)
- concours de cuisine en collaboration avec l'SNJ (avril)

- animation musicale par le groupe rap «Impact Juvénil» à Dudelange dans le cadre de l'exposition «participation des jeunes» (mai)
- match de foot international (mai)
- workshop de graffiti: tunnel Sauerwiss (juin)
- Walkerparty (juin)
- Journée sportive: volley ball, street ball, skate-contest (juin)
- fête populaire: Skate-show, Rap-show, retraite aux flambeaux (juin)
- Diekirch Live: fête musicale (juillet)
- Carnaval des Cultures : vente de crêpes (juillet)
- animation musicale pendant une soirée d'un camp international dans le cadre de Jeunesse pour l'Europe par un groupe de jeunes de la MdJ de Diekirch (juillet)
- atelier bodypainting (octobre)
- concert CHOBIRA cf.projet 98 (octobre)
- concert rap lors de la remise des brevets aide-animateurs/trices (octobre)
- soirée Hip Hop Escher Kulturfabrik (octobre)
- soirée nana «Schécksenowend» (novembre)
- Funday à Steinsel: Streetball, match de Hockey (novembre)
- introduction au sujet «les jeunes et la violence» lors du Forum pour une Europe multiculturelle par les jeunes du groupe «Impact Juvénil» (novembre)
- Jingle Eldorado pour Punchival (novembre)
- Punchival (novembre)
- marché de Noël (décembre)

séjours à l'étranger:  
Center Parc (avril)  
Cap Esterel (septembre)

échange de jeunes  
camp international «sports and culture» dans le cadre de Jeunesse pour l'Europe

projet 99:

- NIP: Nordish Inline Project: Le NIP est un «Projet Initiative Jeunes». 5 jeunes ont suivi une formation pour entraîneur d'inline-skating. Ils organisent des stages d'initiation, d'entraînement et des contests.
- CHOBIRA: Le projet CHOBIRA a pour but de lier les différentes expressions musicales, telles la musique traditionnelle (chorale, big band) et le style Hip Hop (rap, danse). Pendant l'année 98 un groupe de 70 jeunes a répété pour un spectacle, qui a eu lieu le 10 octobre à Diekirch. Les jeunes et les responsables ont réussi à combiner le bodypainting, le rap, la danse moderne, le big band et la

chorale. Ce projet était réalisé en coopération avec le Lycée classique de Diekirch et il était soutenu par le Ministère de la Jeunesse, le Ministère de la Culture, l'SNJ le LCD et la MdJ de Diekirch.

- PIC: Point Information Communale

- intégration d'un groupe de jeunes autistes : Pendant l'année 1998 trois jeunes autistes sont venus une à deux fois par semaine dans la MdJ pour rencontrer d'autres jeunes de leur âge. Ils ont participé à différentes activités internes et externes et l'un d'eux est parti en voyage avec nos jeunes. Par cette rencontre régulière entre jeunes et jeunes handicapés, tous développent de nouvelles capacités et apprennent le respect l'un pour l'autre.

Prévention:

A la MdJ les jeunes peuvent gratuitement recevoir des préservatifs. Dans le coin «info» ils ont un accès libre à des brochures de sensibilisation (sida, drogues, violence sexuelle, etc)

Nombreuses ont été les discussions individuelles / en groupe sur différents sujets. (drogues, sida, violence, racisme)

Pendant l'année 98 la MdJ de Diekirch a participé à la préparation d'un projet de prévention contre les drogues, qui est en train de se créer. Pour l'année 99 nous travaillons avec les Lycées de Diekirch et d'Ettelbruck, le Centre de prévention, Jugend- an Drogen Hëllef et MSF dans un projet de prévention contre les drogues.

Formation

Dans la MdJ 7 jeunes aident à gérer la maison et à organiser des activités. Ces jeunes ont tous suivi une formation d'animateur auprès du SNJ. Deux animateurs ont parallèlement suivi une formation internationale «international training leader course» en Suède. La responsable a fait la formation en médiation.

Encadrement

Le fonctionnement de la MdJ est garanti par l'éducatrice graduée et une équipe de jeunes moniteurs. La présence des moniteurs bénévoles est nécessaire pour garantir une ouverture de la maison, même lors des activités organisées en dehors de la maison. Les moniteurs sont capables de surveiller la maison des jeunes et de participer en tant que responsables aux différentes activités. Par ce travail ils peuvent faire des apprentissages importants, se développer et retrouver

#### 4.4. MAISON DES JEUNES DIFFERDANGE.

14 rue Emile Mark  
B.P. 93 L-4501 Differdange

##### 1. Introduction :

Dans le cadre des activités, la maison des Jeunes durant l'année 1998 s'est efforcée de recentrer le travail éducatif sur les trois axes principaux : un centre de rencontre, d'animation et d'information.

Une première action de taille aura certainement été d'élaborer et de concevoir un projet pédagogique, ligne directrice de toute action éducative. Cette démarche aura permis de mieux se situer : face à la réalité du terrain, mais aussi face aux jeunes, à leurs demandes, à leurs attentes, ce qui implique un engagement actif au sein de la maison des jeunes.

L'équipe éducative qui travaille dans une structure « Maison des Jeunes » tente au quotidien d'accompagner le jeune à s'accepter tel qu'il (elle) est : « ... à se situer dans la société en tenant compte de ses qualités et de ses qualifications, de ses lacunes et difficultés, de ses espoirs, de ses défauts en les invitant à participer ensemble à l'organisation d'une maison des jeunes. » ( J. Goerres)

L'adolescent doit être formé à gérer sa propre formation, afin de bénéficier au mieux des expériences rendues possibles par le contexte socio – culturel contemporain. Une maison des jeunes doit être un terrain de découverte, un tremplin pour l'avenir, un carrefour d'information. Pour rejoindre ces trois axes fondamentaux de notre travail, nous avons besoin de nous sentir guidés par des objectifs clairs et précis, de suivre une trajectoire, une direction :

- Permettre à chaque personne de se découvrir.
- Participer à la vie en groupe et de la société en proposant des changements, des améliorations, un mieux vivre, un accroissement de la qualité de vie ( besoin de reconnaissance).
- Favoriser l'adhésion à des objectifs librement élaborés, d'après les besoins, les aspirations et les problèmes vécus par chaque membre et par son groupe social.
- Vivre en relation avec d'autres personnes, dans l'acceptation et le respect de chacun, de ses valeurs, de ses croyances, de son milieu.
- Donner à chacun l'occasion de se situer, de se libérer en vivant le plus totalement possible en conformité avec son cadre de référence ( congruence).

Pour y arriver, un souci constant doit orienter l'attention de l'équipe éducative dans le choix des changements :

Ø Développer des actions branchées sur l'évolution du contexte socio – culturel et non sur ses idées, ni par rapport à une situation arrêtée et figée à un moment précis de son histoire passée.

Ø Pour être valable, le travail éducatif s'inspire des réalités concrètes, typiques du milieu, de l'environnement, référées aux besoins des membres du groupes et aux évènements.

Le cheminement vers les objectifs s'effectue par aide mutuelle et apports simultanés. La collaboration se situe à divers aspects :

Ø Tâches, plans, projets, discussions, analyses, réalisations, recherche, décisions, évaluations.

##### 2. Un centre de rencontre :

Dans le cadre du projet éducatif, le centre de rencontre et d'accueil est la première phase de notre action éducative. C'est un espace de liberté, où le jeune aime se rassembler, discuter, échanger, se reposer, ... C'est aussi le lieu où le jeune en relation avec l'équipe proposera, échangera les idées qui aboutiront aux différentes activités et ateliers.

Toutefois, cet espace de liberté n'est pas un lieu où l'anarchie règne. Dans toute communauté une structure doit être établie. Elle prend la forme d'un règlement d'ordre intérieur et favorise les points de repère du jeune :

La maison des jeunes est ouverte en semaine :

- du lundi au vendredi de 14h00 à 20h00, le samedi jusqu'à 22h00.
- Le dimanche la maison des jeunes reste fermée.
- Un espace buvette est prévu pour la rencontre, les heures d'ouverture ne sont pas pour le moment en continu, on peut prévoir dans un proche avenir une permanence bar tenue par les jeunes mais dans le cadre d'initiative et de responsabilité. Outre la buvette, sont offerts aux jeunes divers jeux de société, kicker, billard, darts, play station, ...
- Le jeune est accueilli dès 12 et jusqu'à 25 ans.
- La maison des jeunes est un espace public, donc les jeunes ne peuvent pas fumer à l'intérieur.
- La carte de membre est obligatoire pour participer aux activités et ateliers.

Outre la fonction du centre de rencontre, la Maison des jeunes a le souci constant de favoriser les contacts entre les jeunes et sont proposées dans la possibilité des moyens, des rencontres essentiellement sportives avec des jeunes d'autres Maison des jeunes, la participation à des colonies, mais aussi à des manifestations au sein de la commune de Differdange.

Un salon ( avec espace information) va être aménagé. Une salle polyvalente est déjà réalisée, ceci paraît important dans le cadre des activités de créer un nouvel espace pour l'organisation de certaines animations spécifiques : soirées, rencontres – débats, réunions, conférences,...

Un nouveau bureau a pris place au premier étage, comprenant un espace d'accueil pour les jeunes. Le bureau ne doit pas exclusivement être l'endroit administratif mais aussi un espace de rencontre où le jeune peut venir parler, dans un lieu confidentiel et accueillant.

La maison des jeunes met en outre à la disposition de jeunes musiciens deux salles de répétition.

Certains jours de la semaine sont plus axés sur le centre de rencontre, c'est le cas du mardi. D'autres jours sont plus axés sur l'animation et les ateliers. Il semble important, voire essentiel que le jeune s'y retrouve avec l'horaire proposé en ce qui concerne l'accueil, la rencontre, l'animation ainsi que l'information.

Durant ces périodes, la population est fort hétéroclite et hétérogène. Les jeunes sont âgés entre 12 et 25 ans, ce qui donne un large éventail de leurs occupations, certains travaillent tandis que d'autres sont toujours à l'école, d'autres par contre sont dans une situation précaire n'ayant pas droit au chômage, sans qualification, n'ayant plus l'âge pour une scolarisation.

La fréquentation à la Maison des jeunes est fort importante, en moyenne 30 jeunes sont présents chaque jour avec des demandes fort différentes. Pour certaines activités, la population varie entre 60 et 150 jeunes. Il est très difficile, voire ingérable d'accueillir autant de jeunes à la fois quand l'équipe éducative est réduite à une personne, voire deux éducateurs. Il serait bon de réfléchir sur les actions à mener en ce qui concerne l'accueil et l'animation des bénéficiaires sans oublier la formation des « animateurs – bénévoles ».

Sont proposées également des animations à horaire fixe tout au long de la semaine, ces ateliers - animations rentrent donc dans le cadre du deuxième axe de la maison des jeunes : L'ANIMATION.

### 3. L'Animation :

C'est l'axe central du projet éducatif

L'horaire des activités se définit comme suit : ( durant les mois d'octobre ainsi et de novembre, la mj reste fermée le lundi – il manque un éducateur pour ouvrir à plein temps durant cette période).

Ø Un atelier ordinateur est à la disposition du jeune tout au long de la semaine

Ø Mercredi : atelier photo sur ordinateur – atelier musique sur ordinateur, prochainement on réouvrira un atelier sport dans une salle de Differdange.

Ø Judi : atelier graffiti – atelier cuisine

Ø Vendredi : un atelier sport avec la Mj de Soleuvre est sur le point de s'ouvrir mais ces rencontres auront plutôt lieu une fois par mois ou sur rendez – vous. Un atelier journal est aussi en train de naître, mais il est encore trop tôt pour se prononcer sur un projet à long terme.

Ø Le samedi reste réservé pour diverses manifestations tant sportives que culturelles à travers le pays, des manifestations spéciales à Differdange, pour des anniversaires, des soirées, ...

Différents ateliers sont pour l'instant à l'étude ou du moins en cours de réalisation, c'est le cas pour :

- v Un atelier de break dance à Differdange et un partenariat avec la Mj de Soleuvre.
- v Un atelier de photographie noir et blanc devrait aussi voir le jour à partir de l'engagement d'une éducatrice.
- v Un atelier musique et rythme, fabrication d'instrument est prévu dans le courant de l'année 99.
- v De plus en plus de jeunes renouent avec des jeux de société, des contacts avec la ludothèque à Luxembourg ville vont être entrepris.

### 4. L'Information :

Avec de nouveaux aménagements de l'espace à la maison des jeunes, et face aux réalités socio - culturelles de la population, les expériences précédentes au niveau de l'information, nous apparaît essentiel de repenser le concept de l'information au sein de la maison des jeunes.

Un premier espace où le jeune aura tous le loisir de s'intéresser à l'information est un lieu de passage : par exemple, le couloir d'entrée. Une série d'affiches lui est présentée sur les différentes manifestations ou campagnes se déroulant à travers le pays. La mise à jour de ces murs doit être constante.



Un second lieu sera le salon, où le jeune pourra consulter différentes brochures sur différents thèmes. On essaye de rassembler et de trier, de cibler en concordance avec les demandes des jeunes, les info susceptibles de les intéresser.

Dans la salle polyvalente, seront organisés des mini conférences – rencontres – débats sur des thèmes variés. Des contacts ont déjà été pris avec divers services : planning familial, infor sida, l'action locale pour jeunes, ...

Des classeurs sont toujours à la disposition des jeunes en ce qui concerne des thèmes moins souvent abordés comme les vacances, les chantiers internationaux, les échanges, ...

La carte jeune et la ciné carte jeune sont toujours en vente à la maison des jeunes. Mais il apparaît que tous les jeunes qui la demandent ne viennent pas à la Mj. Il serait intéressant de demander un matériel didactique pour informer nos jeunes des avantages d'une telle carte.

#### 5. Les animations et les animateurs :

Depuis quelques semaines, de nouveaux animateurs sont plus attachés à la réalisation d'ateliers et d'animations que par le passé où la tâche de l'animateur était essentiellement centrée sur la gérance du bar.

#### 6. L'année 1998 :

Durant l'année 1998, ont été proposés aux jeunes différents ateliers et animations. En voici le rappel :

- v Durant le congé de carnaval, semaine d'échanges à Bruxelles sur le thème du racisme et de la tolérance, financée par « Jeunesse pour l'Europe ».
- v Accueil de l'Info bus
- v Participation aux tables rondes sur un « Réseau Européen Antiraciste »
- v Un grand projet de rénovation de la mj du 23 au 31 mars.
- v Divers tournois de mini foot et de foot se sont succédé tout au long de l'année : tournoi dans le Grund, tournoi international à St Vith (Belgique), tournoi inter mj à Banneux (Belgique), match de foot à Differdange, participation à un tournoi multi - sport à Diekirch, organisation d'un tournoi de street soccer à Differdange.
- q Visite de maisons des jeunes du pays et à l'étranger : Soleuvre – Esch – Duddelelange – banneux (Belgique) – St Charles (France)
- v Participation à la fête de la musique en France.

- v Atelier cuisine et organisation de soupers et de barbecue
- v Participation à différentes manifestations à Differdange : Fête Nationale, Grand rassemblement des jeunes et des vieux, Marché aux puces, Animation graffiti dans le Parc Gerlache à Differdange.
- v WE à Euro disney,
- v Vacances dans le cadre d'un échange frontalier avec la Mj de St Charles ( France),
- v Participation au camp à Barcelone (Espagne) avec le Youth Camp.
- v Projet construction d'un nouveau bar et de la salle polyvalente durant la dernière quinzaine d'août.
- v Organisation d'une soirée pour jeunes.
- v Organisation d'un atelier graffiti durant le mois de juillet.
- v Organisation d'une sortie cinéma.
- v Organisation de tournoi de kicker mixte, darts, billard, jeux de société, ... 7. Projet pour l'année 1999 :

L'année 1999 sera marquée de part le monde par l'approche du deuxième millénaire, mais en ce qui concerne la Maison des jeunes de Differdange, elle fêtera les dix années d'existence.

Un anniversaire n'est jamais simple, c'est peut être une remise en question, une présentation de nouveaux projets, c'est en tout cas un cap à franchir !

Il serait important de proposer des projets en commun avec le ministère, avec le Snj, avec les associations de Differdange. La maison des jeunes de Differdange est la plus ancienne structure conventionnée, cette position lui confère un rôle d'avant – garde, peut – être celui d'un guide, d'un éclaireur.

Les projets pour les dix ans seront dispersés tout au long de l'année. On préférera ainsi proposer de petites manifestations plutôt qu'une grande. On devra dès lors en discuter avec les différents responsables. Il serait opportun de se fixer un calendrier avec toutes les actions à envisager.

Voici quelques idées qui sont loin d'être exhaustives :

- v Rassemblement jeunes, manifestation interculturelle : Fête des jeunes ? (Parc de Differdange)
- v W-E porte ouverte
- v Conférence sur thèmes divers : Qu'est – ce qu'une Maison des jeunes ? invitation à d'autres responsables européens ?
- v Tournoi national de mini foot en salle (par exemple)
- v Film vidéo

- v Expo photo
- v Concerts
- v Soirées
- v ...

Il est important, entre autres, de ne pas baser tout le travail sur cet anniversaire mais de continuer les activités qui ne font que s'agrandir, soit dit en passant ...

De nouveaux projets sont proposés par les jeunes chaque semaine, mais dans quelle mesure pourra-t-on les réaliser tous ?

En voici les principaux :

- Atelier photo sur ordinateur – projet labo noir et blanc
- Atelier internet et WE sensibilisation à la technique
- Rencontres sportives inter MJs
- Projet des jeunes d'organiser de petites soirées
- Réorganisation d'un camp durant les vacances
- Projet atelier break dance
- Projet DAT
- Projet information- Ré organisation du pôle info à la Maison des jeunes...



#### 4.5. DIDDELÉNGER JUGENDTREFF

2 rue du Parc  
L-3542 Dudelange

##### JANVIER 98

- 3 et 4/1: Week-end de Formation Audio-visuelle pour le projet " Droit de vote pour les étrangers " :  
Sensibilisation des jeunes aux techniques " caméra, micro, petit écran, son..." ( objectif concrétisation  
: réalisation d'un micro trottoir et d'une cassette vidéo sur le thème)
- 9/1: Sortie Cinéma
- 9/10 et 11/1: Ce Week-end a été réservé en partie aux différentes interviews des participants politiques dans le  
cadre du projet Droit de vote pour les étrangers.
- 16,17,18/1: Week-end réservé également aux différentes interviews des partis politiques par les jeunes pour la  
réalisation du film vidéo : DROIT DE VOTE POUR LES ETRANGERS
- 24,25/1: Week-end de ski à Gérardmer en France.

##### FEVRIER 98

- 6/2: Sortie cinema "The Jackal"
- 14/2: Accueil par la MJ d'un groupe de jeunes rollers de Metz (France).+ visite de la MJ et prise de con  
tact avec les jeunes rollers de Dudelange +visite de la piste de roller de Dudelange (14:30-18:30)
- 18/2: - Accueil d'un professeur de Lettonie pour présenter le concept "MAISON DES JEUNES" tel quel nous  
le connaissons au Grand Duché de Luxembourg (4 h00)  
-Deuxième rencontre entre la MJ et les jeunes rollers des quartiers defavorisés de Metz  
OBJECTIF: mettre sur pied un eventuel échange entre Metz et Dudelange
- 19/2: Reportage télévisé réalisé par RTL-TV à la MJ dans le cadre du "PROJET DROIT DE VOTE POUR  
LES ETRANGERS"= interview par les journalistes de RTL-TV des jeunes ayant participé au projet.
- 20/2: Fuesparty am Hild (20:30-3:00), taxi gratuit pour les filles
- 25/2: Tournoi de Kicker à la MJ de Dudelange
- 26/2: Sortie cinéma: Sneak preview
- 27/2: Sortie Bowling à Foetz

##### MARS 98

- 6/3: Sortie Bowling à Foetz (3 parties)
- 7/3: La MJ de Dudelange présente la cassette video réalisée par le groupe de jeunes du projet "DROIT  
DE VOTE..."  
Le titre du film est: "DUDELANGE : SA JEUNESSE, SA POLITIQUE..."
- 13/3: Sortie cinéma
- 14/3: Girls-Karting and Shopping à Metz (France) (13:00-20:00)
- 21/3: Boys Karting à Metz
- 27/3: Sortie cinéma: "LA NUIT DU FANTASTIQUE" au cinéma Utopolis (22:00-8:00)

##### AVRIL 98

- 3/4: SCREAMNIGHT au cinéma Utopolis
- 4/4: Concours de cuisine à l'école d'hôtellerie de Diekirch
- 10/4: Match amical de basketball entre les MJ de Dudelange et de Diekirch
- 11/4: La MJ s'est rendue à Bruxelles pour visiter l'exposition de MAGRITTE (peintre surréaliste belge) et  
ensuite c'était quartier libre pour le shopping dans la capitale (7:00-22:00)
- 22/4: Sortie Aquadrome (13:00-19:00)
- 24/4: Journée "OP D'HAARD": mountain bike sur la Haard , jeux et activités dans les  
bois, grillades (13:00-22:00)

##### MAI 98

- 2/5: Fête de la musique et concours de sélection à la salle de l'OGBL à Dudelange:8 groupes rock, techno  
et rap sur scène (19:00-5:00)

- 8/5: Sortie cinéma
- 9/5: Défi-filles : saut en parachutes à Eisenborn (Belgique) (7:00-23:00)
- 16/5: Escalade en salle à Ettelbruck (15:00-19:00)
- 22/5: Participation des jeunes de la MJ du groupe "PREVENTION-TOXICOMANIE" à l'exposition "PARTICIPATION JEUNES" (du ministère de la jeunesse et de la commune de Dudelange)
- 29/5: Sortie Bowling à Foetz
- 30/5: Tournoi de Kicker

NB: Durant tout le mois de mai des jeunes de la MJ participent à un projet de prévention Toxicomanie en jouant aux apprentis photographes et reporter. Le projet consiste pour les jeunes à photographier tout événement ou fait dans leur entourage qui peut avoir un rapport avec le thème de la dépendance ou de la toxicomanie (exemple: quelqu'un qui fume, qui boit, qui joue au casino, qui fait du sport,...) + stage: développement photo au laboratoire du C.N.A de Dudelange

#### JUIN 98

- 3/6: Karting relais entre 4 MJ (Differdange, Esch, Sanem, Dudelange) entre 14:30-19:00
- 5/6: Soirée Quiz à Lorentzweiler (18:00-24:00)
- 6/6: Tournoi international de Football à Dudelange (10:45-18:00)
- 12/6: Soirée casino à la MJ (19:00-22:00) thème: comment gérer son argent (argent fictif comme au Monopoly)
- 20/6: Porte ouverte avec exposition du travail réalisé par les jeunes du groupe de travail "SUCHTPREVENTION" + grillades-cocktails de fruits et surtout accès gratuit au jeu Bungee run
- 21/6: WORLD CUP: les MJ de Suessem, Esch, Dudelange vont assister au match JAMAÏQUE-ARGENTINE à Paris (France) dans le cadre de la coupe du monde de football

#### JUILLET 98

- 4/7: Participation de la MJ à la 4ème MARCHÉ DU TIERS MONDE à Dudelange (14h-18h)
- 7/7: SOIRÉE THÉMATIQUE PORTUGAISE : plats et musique typiques du Portugal + stand info sur le tourisme, la culture et la religion du pays (19h-24h) taxi gratuit pour les filles
- 12/7: -Participation de la MJ à la SUMMER SPILL A SPAASS à Dudelange (11h-18h)  
-Finale de la coupe du monde de football avec pizzas et glaces gratuites (19h-24h)
- 14/7: Tournoi de ping pong
- 15/7: Journée au Marienthal : découverte des grottes et escalade
- 17/7: Party de clôture (21h-01h) : la MJ ferme pendant quelques jours pour raison de rénovation taxi gratuit pour les filles
- 18-31/7: OPERATION PEINTURE chaque jour de 8h à 16h quelques jeunes nous ont aidés à peindre et rafraîchir les locaux de la MJ
- 18/7-18/8: FERMETURE ANNUELLE DE LA MJ

#### AOÛT 98

- 21/8: GRANDE SOIRÉE VIDEO : le pari – le 5ème élément – Scream + popcorn et glace gratuit (20h-01h) taxi gratuit pour les filles

#### SEPTEMBRE 98

- 4/9: SOIRÉE THÉMATIQUE ITALIENNE : plats et musique typiques du pays  
+ stand-info sur le tourisme, la culture et la religion  
+ accès gratuit au jeu surprise : le combat des gladiateurs (19h-24h)  
taxi gratuit pour les filles
- 19/9: SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ : les jeunes pouvaient apporter leurs jeux favoris (18h-22h)

## OCTOBRE 98

- 16/10: Soirée video et popcorn gratis : action et frissons garantis : relic-daylight (19h-24h00)  
taxi gratuit pour les filles
- 23/10: Sortie cinéma (20h30-24h30)
- 24/10: "Hollywood a Dudelange" : visite des décors , costumes et engins du film le plus couteux du Luxembourg et "exposition photo" relatant les grandes séquences du film "Wing commander"
- 30/10: Soirée thématique luxembourgeoise : plats typiques et musique luxembourgeoise +taxi gratuit pour les filles (19h00-24h00)

## Novembre 98

- 20/11: Soirée video et popcorn gratuit : le film Trainspotting sera suivi d'un debat sur la toxicomanie (20h-24h)  
taxi gratuit pour les filles
- 28/11: Dès 16h00 à la maison syndicale de Dudelange Punchival et célébration du 50e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme

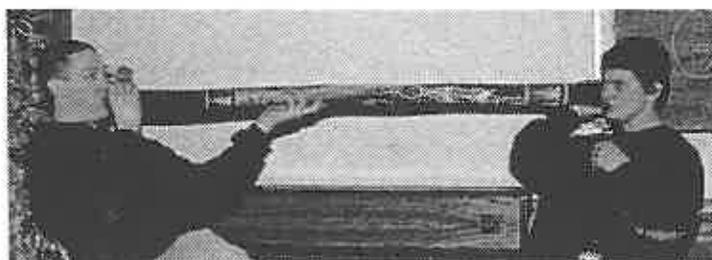
## FESTIVITES :

Groupes de danse et de musique  
Projection de films et dias et de caricatures  
exposition photo  
Activité graffiti ouverte au public  
cracheurs de feu , grillades + human rights-party de 22h-3h00

Remarque: Pendant le mois de novembre et de décembre la mj participe à la collecte de livres (en espagnol)et matériel scolaire niveau primaire (bics ,crayons,marqueurs ,vieux classeurs ...) cette action permettra de contribuer à la création d'une école pour les enfants de la rue en Argentine.

## Décembre 98

- 5/12: Christmas shopping à Strasbourg (France) 8h30-22h00soirée nana : les garçons sont au service des filles (19h00-1h00) spaghetti bolognaise cuisinée par les garçons; défilé de mode des garçons pour les beaux yeux des filles;concours de playback exclusivement masculin avec 3 prix à gagner . Le jury est entièrement féminin !!!!! taxi gratuit pour les filles
- 10/12: La mj se rend à une démonstration active de karate au centre sportif R.Hartmann .Ce sera l'occasion de faire connaissance de ce sport mais surtout des responsables du nouveau club de karate de Dudelange . Ensuite les responsables du club viennent à la mj présenter une vidéo d'un championnat de karate
- 19 et 20/12: La mj participe au marché de Noël a Dudelange et aura son propre stand avec vente de crêpes et de chocolat chaud.





#### 4.6. CENTRE D'INFORMATION ET DE RENCONTRE POUR JEUNES ECHTERNACH C.I.R.J.E.

5, rue des Redoutes,  
L-6476 Echternach,  
tel 727166 /727177, fax 727165

##### I. INTRODUCTION

Depuis le 1er janvier 1998 le Cirje se trouve à une nouvelle adresse, avec une meilleure infrastructure: une petite maison unifamiliale avec une cuisine, une salle de réunion, une salle de jeux, une salle de séjour, un atelier, un coin pour l'installation d'une chambre noire, un bureau et une remise.

La réorientation partielle du Cirje, commencée en 1997, a connu un beau succès. A côté des volets information, animation et rencontre, qui connaissent toujours beaucoup de succès, les responsables se sont dévoués pour prendre contact avec les jeunes marginaux, non-organisés, chômeurs et groupes à risque, tant au centre qu'à l'extérieur (streetwork). Les jeunes viennent, de plus en plus, demander conseil en cas de problèmes ou en cas d'incertitude. Dans ce cadre, les responsables ont introduit, avec succès, un 'info-téléphone' et participé au projet 'Suchtprävention' de la Ville d'Echternach.

Les contacts avec les cocitoyens portugais se sont intensifiés: beaucoup de jeunes portugais fréquentent régulièrement le centre. En outre, beaucoup de parents contactent les responsables, même dans leur temps libre, pour obtenir des informations et discuter des problèmes de leurs enfants (conflits familiaux, sociaux, scolaires, légaux etc).

Le bureau de l'Action locale est ouvert tous les jeudis; le Cirje participe également au projet PIC.

##### II. ENCADREMENT

L'information, l'animation, l'administration et les entretiens privés ont été assurés par deux éducateurs gradués à mi-temps et un professeur, animateur régional du SNJ. Des animateurs bénévoles ont également organisé différentes activités.

##### III. HEURES D'OUVERTURE

Lundi	13.00-14.00		
Mardi	14.00-18.00		
Mercredi	12.00-14.00	et	16.00-22.00
Jeudi	14.00-18.00		
Vendredi	12.00-14.00	et	20.00-22.00
Samedi	13.00-19.00		

- \* Programme spécial pendant les weekends et vacances scolaires
- \* Consultations sur rendez-vous (...en dehors des heures d'ouverture)
- \* Streetwork pendant quelques après-midis et soirs

##### IV. CLIENTELE

20 à 40 jeunes de 12 à 20 ans fréquentent quotidiennement le centre: des jeunes du quartier, de la ville, de la région. Les lycéens fréquentent le centre surtout pendant les heures de midi. En outre, beaucoup de parents viennent régulièrement s'informer au centre.

Parmi ces jeunes il y a, surtout pendant les après-midis, beaucoup de jeunes marginaux et à risque.

##### V. INFORMATION

Le CIRJE dispose de toutes sortes d'informations, sur place, par Internet et par Info Téléphone, p.ex.:

- \* études, stages, formations,
- \* vacances et colonies,
- \* échanges et activités internationales,
- \* Info sur les programmes européens
- \* travail, job vacances, au-pair,
- \* le CIRJE fait fonction de bureau régional du SNJ et CIJ (...Info sur le programme "SNJ", promotion et vente "CARTE JEUNES" et "CINE CARTE JEUNES")

##### VI. ACTIVITES OFFERTES AUX JEUNES

- "RENCONTRE LIBRE" (discussions, jeux de société, jeux sur l'ordinateur, joumaux, ...)
- \* *MÉTTESSSTONN*, ....mais également les après-midis
- \* *"PORTE OUVERTE"*

##### STAGES ET ANIMATIONS

- \* stages "Initiation en ELECTRONIQUE"
- \* stage "VIDEO" (production d'un film sur les activités du CIRJE)
- \* stage "PHOTOGRAPHIE", incl. travail dans la "chambre noire"

##### STAGES CREATIFS:

- \* stages "TIFFANY"
- \* stages "DESSIN SUR SOIE"
- \* stages d'initiation "AIRBRUSH-DESIGN"
- \* stages de MODELISME: construction de modèles réduits télécommandés
- \* stages "MUSIQUE": \* Guitare pour débutants
- \* "Muséks-Grupp"



## OFFRES SPECIALES ET ACTIVITES DE VACANCES

- \* stage "initiation au vol télécommandé", en collaboration avec le "MCPS-Berdorf"
- \* journée de pêche et Initiation "Méckeféschen" (Sûre)
- \* visites guidées de Luxembourg-Ville, du Musée d'Histoire Naturelle et de Trèves
- \* après-midi de natation à Bitburg
- \* vélo-tour
- \* weekend à Larochette dans le cadre du programme "Participation Jeunes"
- \* "Forum international pour une Europe Multiculturelle" en collaboration avec le LCE
- \* Angleterre: "International Work Experience", en coopération avec le LCE.
- \* Roumanie: échange de jeunes (vacances de Pâques et une semaine vers la mi-juillet) avec action humanitaire: Sponsored Run, en collaboration avec le LCE
- \* stage Internet ; accès gratuit à l'Internet
- \* participation au 24 heures Vélo Wiltz
- \* stage - aventures dans les grottes de la Mamer (2 jours)

## VII. DIVERS

- \* streetwork
- \* permanence de l'Action locale
- \* participation au projet "Suchtprävention"
- \* formation d'animateurs bénévoles
- \* travaux de rénovation dans le nouveau centre
- \* collaboration avec les services sociaux de la commune
- \* de 'Kichechef'
- \* tournois de babyfoot, darts, billiard et quilles
- \* graffitis
- \* après-midi de go-karts
- \* participation à la 'Young Miss Selection'
- \* patinage à Beaufort
- \* activités sportives: basketball et football
- \* excursion à Phantasialand (Brühl)

## VIII. PERSPECTIVES 1999

Pour le Cirje il faudra continuer sur sa lancée, en essayant de contacter encore davantage les jeunes marginaux pour les intégrer dans les structures sociales existantes.

En vue des nombreux problèmes auxquels sont confrontés les jeunes, il faudra penser à augmenter les heures de disponibilité et de présence des éducateurs, et ceci surtout pendant les vacances scolaires. Le conseil d'administration juge que deux demies tâches ne suffisent plus pour faire face aux multiples problèmes, il faudrait prévoir une troisième demie tâche pour l'année prochaine.

## 4.7. CENTRE ARI

76, rue de Warken  
L-9088 Ettelbruck  
Tel: 81 86 86  
Fax: 81 61 59

### 1. Introduction:

Le Centre ARI était fermé de mi-juillet à mi-octobre et pendant cette période, il a été complètement rénové. A partir de septembre 1998 l'asbl ARI a engagé une éducatrice graduée plein temps.

Le centre ARI se situe à côté du lycée technique d'Ettelbruck et à proximité des trois autres lycées, et il est donc fréquenté par beaucoup d'élèves, surtout pendant les pauses de midi. Tout de même, le centre est ouvert pour tous les jeunes sans exception, quelle que soit leur nationalité et leur situation familiale et sociale.

### 2. Heures d'ouverture:

Lu 11-14  
Ma 14-18  
Me 11-18  
Je 11-18  
Ve 11-14 & 16-18  
Sa 13-18

### 3. Encadrement:

L'animation, l'information, la surveillance et l'administration sont assurées depuis la réouverture par l'éducatrice graduée responsable.

### 4. Fréquentation:

Depuis la réouverture, il y a environ 30 à 40 jeunes par jour qui fréquentent le centre. Parmi ce nombre il y a autant de filles que de garçons. En ce qui concerne leur nationalité il ne s'agit guère que d'étrangers, surtout des Portugais. La plupart sont âgés entre 14 et 16 ans. Ce sont des jeunes du quartier ainsi que des communes voisines et beaucoup d'eux viennent d'une couche sociale défavorisée.

### 5. Disposition des lieux:

La maison dispose d'une cuisine / bistrot ainsi que d'une salle de jeux / accueil avec kicker et stand d'information au rez-de-chaussée. Au premier étage il y a deux salles polyvalentes qui servent de salle de séjour, salle de jeux, salle de projection vidéo, beaucoup de jeunes y font leurs devoirs, etc. Malheureusement l'accès au deuxième étage est interdit aux jeunes pour des raisons de sécurité: Les pièces ne sont pas très grandes et les moyens d'évacuation adéquats font défaut.

#### 6. Fonctionnement de la maison:

Les lundis, mercredis et vendredis ce sont surtout les lycéens qui fréquentent le centre pendant la pause de midi, afin d'y prendre leurs repas, de se soulager du stress scolaire et de bavarder entre amis.

Des snacks, boissons non-alcooliques et friandises à coûts modérés sont offerts aux jeunes.

Les après-midi libres et après les heures de classe, les jeunes du quartier fréquentent le centre pour se rencontrer, pour participer à des activités, pour „ne rien faire“, pour discuter, pour se détendre, pour écouter de la musique, pour jouer au kicker, pour bavarder, rigoler, jouer, s'amuser, etc. En même temps ils sont confrontés à certaines règles de société, ainsi qu'à des règles propres à la maison, qu'ils doivent respecter. Ils apprennent à subir les conséquences du non-respect de ces règles et ils se rendent compte de leur responsabilité.

Les activités à l'intérieur de la maison sont de toutes sortes: kicker, jeux de société, activités culinaires, décoration de la maison selon calendrier, bricolage, soirées vidéo, peinture, discussions...

En ce qui concerne les devoirs scolaires, les questions et problèmes de n'importe quelle nature, les jeunes peuvent à tout moment consulter l'éducatrice. Les jeunes viennent de plus en plus demander le conseil de l'éducatrice en cas de problèmes avec les parents, problèmes familiaux, scolaires, problèmes entre amis, etc.

Des informations de différents domaines sont disponibles pour les jeunes: loisirs, stages, études, formations, colonies de vacances, ...

Les cartes „Euro 26“ et „Ciné Euro 26“ sont en vente au Centre ARI. Les jeunes peuvent y trouver aussi conseils et guidance en cas de problèmes.

#### 7. Activités prévues pour 1999:

- excursions dans des parcs à thèmes
- cinéma
- concerts
- peinture sur soie
- céramique
- sports
- piscine
- karting
- excursions
- participation au marché de Noël

#### 4.8. CENTRE DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION POUR JEUNES GREVENMACHER

16 rue de Luxembourg  
L-6750 Grevenmacher

##### Heures d'ouverture :

Dimanche et Lundi :	fermé
Mardi :	13 h 30 - 21 h 00
Mercredi et Jeudi :	14 h 00 - 22 h 00
Vendredi :	14 h 00 - 21 h 00
Samedi :	13 h 00 - 19 h 00

##### Nouvelles :

Pour l'année 1998 la création d'un demi poste d'éducateur a été permise à la MJ, c'est pourquoi depuis mars 1998 le centre fonctionne grâce à l'intervention de deux éducateurs, donc un poste de 40 h d'éducateur gradué et un demi poste de 20 h d'aide éducateur .

##### Rôle de la Maison de Jeunes :

La situation géographique du criaj au sein de la ville de Grevenmacher explique qu'en période scolaire la population fréquentant le centre compte un minimum journalier de 25 personnes et ce durant toute l'après-midi; ce chiffre pouvant parfois atteindre 40 à 50 jeunes

Cela donne à penser que la MJ est un point de rencontre apte à remplir sa mission d'information, et aussi un endroit où l'on vient quand on le désire sans aucune autre contrainte que de respecter les lieux et les autres . De plus beaucoup de jeunes apprécient cette possibilité de venir librement au centre et de ne rien faire s'ils le veulent, ainsi ils trouvent en ces lieux un endroit de nonchalance, de liberté tout en profitant de l'ambiance .

On peut également constater que le mélange pluri-socioculturel est un facteur d'intégration important pour les jeunes en difficulté .

##### Rencontre, Animation :

La MJ dispose de divers matériel d'animation et d'activités : billard, darts, ... où tous peuvent se retrouver, de plus l'accès à tous les jeux est gratuit .

Il existe également les activités régulières proposées par le criaj ainsi que des activités plus spécifiques. En général ces loisirs trouvent leur source dans les demandes formulées par les jeunes eux-mêmes, que les éducateurs essayent de mettre en place avec leur aide

#### 4. LE RÉSEAU DES CENTRES DE RENCONTRE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION.



*Activités internes* (au moins une fois par semaine et sur inscription) : peinture, maquettes, dessin, créations diverses, tournois, jeux de société en groupe, soirée à thème comme par exemple soirée nana, soirée pizza, mondial 98, vidéo, concours de DJ's, ...

*Activités sportives* telles que entraînement hebdomadaire de football, basket; un championnat de ping-pong s'est ouvert cette année au sein du criaj et on compte 17 participants réguliers tous les mercredis après-midi.

*Activités plus spécifiques* que la MJ essaie de mettre en place au moins une fois toutes les deux semaines : sortie cinéma, karting, ski nautique (été), golf, camping, musées, équitation, rallye, bowling, quad, aquadrôme, skate, etc etc ... ces sorties rencontrent un réel succès car elles permettent aux jeunes et surtout aux plus défavorisés de s'évader de leur quotidien parfois monotone, de leur faire découvrir des loisirs inconnus pour eux jusqu'alors, d'élargir leur champ d'intérêt et de connaissances, d'établir des contacts plus intenses entre eux et avec l'équipe d'éducateurs / moniteurs, d'apprendre la vie en communauté ...

#### *Les colonies et journées d'excursion :*

- un séjour d'une semaine de ski à La Plagne au mois de février 1998
- un séjour de cinq jours en Hollande au mois d'avril en collaboration avec la MJ de Diekirch
- un week-end sportif/culturel à la Madine au mois de juin
- un nuetsrallye du samedi 26 septembre au dimanche 27 septembre au Deisermillen
- une journée au parc d'attraction Walibi à Bruxelles au mois d'octobre 1998
- une sortie au parc Eurodisney le 22 décembre 1998

#### **Echanges :**

Des échanges avec d'autres jeunes sont organisés dans le cadre du programme «Jeunesse pour l'Europe» . C'est ainsi que cette année, durant le mois de juillet un groupe de 16 jeunes de Grevenmacher a participé à la 1ère phase d'un échange organisé avec une MJ de la ville de Tomar au Portugal. Cet échange fut une réussite et était axé sur les différences interculturelles entre les MJs des deux pays. Quoiqu'il en soit une communication et collaboration active se sont installés entre les jeunes des deux pays .



La deuxième partie de l'échange qui consiste en l'accueil des Portugais au Luxembourg aura lieu en juillet 1999 .

#### **Information :**

Bureau régional du SNJ et du CIJ.

Le criaj dispose de toutes sortes d'informations - études, travail, formation, vacances, drogues, prévention des MST (une journée d'information sur le SIDA a eu lieu en septembre

avec distribution de dépliants, projection de films vidéo et dons de préservatifs )...- le centre s'occupe également de la vente de la Carte-Jeunes et de la Ciné Carte Jeunes .

Les jeunes peuvent également consulter un des responsables ou un des animateurs au cas où ils nécessitent conseil et guidance .

Un service d'entretien individuel pour problèmes ou autres situations plus spécifiques est possible au centre, mais sur rendez-vous avec l'éducateur gradué afin de se consacrer pleinement à la recherche de solutions.

Le centre joue donc souvent le rôle d'intermédiaire entre les jeunes demandeurs et les associations spécialisées (ALJ, Planning familial, Jugend an Drogenhëllef,...)

De plus le criaj va s'équiper d'ici peu d'un nouvel ordinateur afin de proposer l'accès à internet, la découverte de nouveaux logiciels (création, musique, ...), et des CD-ROM à la population fréquentant le centre, ceci pour élargir le champ d'action et d'intérêt des jeunes aux nouvelles disciplines et techniques d'information et de communication, pour promouvoir leur autonomie

#### **Moniteurs «bénévoles» :**

Au 31.12.98 le criaj compte 5 moniteurs dont un qui a achevé son premier cycle de formation SNJ . Leur rôle est d'assurer la gestion du bar, organiser, accompagner le responsable dans les activités ... Une réunion a lieu une fois toutes les deux semaines entre les éducateurs et les moniteurs afin de discuter de la vie du centre et de l'améliorer si besoin il y a .

#### **Projets 1999 :**

Accueillir un nombre encore plus important de jeunes venant de la commune et ses horizons, leur proposer encore plus d'activités, de projets et d'écoute . Les faire participer à part entière à l'organisation ainsi qu'à la gestion de la vie de la Maison de Jeunes .

## 4.9. JUGENDHAUS MONNERECH

1, rue de l'Eglise  
L - 3917 Mondercange  
Telefon 57 38 33  
Fax 55 95 05

### Öffnungszeiten

Seit 31. Oktober 1998

Dienstag 15 - 21  
Mittwoch 18 - 21  
Donnerstag 15 - 21  
Freitag 18 - 22  
Samstag 15 - 22

Diese Öffnungszeiten sind vorläufig. Eventuell werden sie nach einer mehrwöchigen Beobachtungsphase den Bedürfnissen der Jugendlichen angepaßt. Bei externen Aktivitäten bleibt das Jugendhaus in Absprache mit den Jugendlichen stundenweise geschlossen.

### Frequentation

Die tägliche Besucherzahl liegt zwischen 20 und 40 Jugendlichen im Alter von 12 bis 21 Jahren. Mittwochs tendiert sie eher unter den Durchschnitt, am Wochenende darüber.

### Gestaltung des Jugendhauses als Lebensraum

Das Jugendhaus Monneresch befindet sich erst in der Aufbauphase. Dies bedeutet für die praktische Arbeit mit den Jugendlichen einen großen Anteil an Beziehungsarbeit, Vertrauensbildung und -vertiefung. Die Monate November und Dezember waren geprägt von gegenseitigem Kennenlernen, intensiver Kommunikation und dem wechselseitigen Vermitteln und Lernen des internen Funktionierens eines Jugendhauses. Zur Zeit wird das Jugendhaus mit Partizipation der Jugendlichen als Lebensraum gestaltet. Bei den Entscheidungsprozessen für die Gestaltung der verschiedenen Räume - Billardzimmer mit Bar-Bereich, Fernsehraum, Activity-Room, gemütliche Sofaecke -, aber auch bei der Umsetzung ihrer eigenen Ideen erfahren die Jugendlichen die größtmögliche Freiheit und Unterstützung. Diese Arbeit fördert wichtige Gruppenprozesse und eine Identifikation mit dem Jugendhaus.

### Pädagogische Grundlage

Der Schwerpunkt während der Aufbauphase liegt größtenteils in «Rencontre», und erst in zweiter Linie befinden sich die Bereiche «Information» und «Animation», die zu einem späteren Zeitpunkt graduell ausgebaut werden, denn so wird den Jugendlichen genügend Zeit und Raum gegeben, eine Gruppenkonsolidierung zu

erleben. Dabei sieht sich die Hauptamtliche als Katalysator, die den äußeren Rahmen gestaltet und fördert.

### Infrastruktur

Den Jugendlichen stehen ein Billardtisch, ein Kicker, eine Tischtennisplatte, verschiedene Gesellschaftsspiele, eine Dartscheibe, eine Playstation, eine Stereoanlage und ein Fernseher mit Video zur Verfügung.

Außerdem können sie Softgetränke und Snacks erwerben, die zu sozialen Preisen verkauft werden.

### Externe Aktivitäten im Dezember:

#### Bowling

Teilnahme am Roundabout AIDS im Jugendhaus Redange



## 4.10 REIDENER JUGENDTREFF

36 Grand-Rue  
L-8510 REDANGE

### 1. Les objectifs

Les quatre objectifs importants du travail dans la Maison de jeunes sont :

- Rencontre
- Animation
- Information
- Prévention

Il est à noter que ces 4 objectifs sont considérés comme objectifs de base. L'a.s.b.l. essaie de les appliquer aux données et spécificités de la région.

### 2. Les heures d'ouverture de la MJ de Redange :

Dimanche	14H00-18H00 (le dernier dimanche du mois)
Lundi	FERME
Mardi	14H00-22H00
Mercredi	17H00-22H00
Jeudi	14H00-22H00
Vendredi	17H00-22H00
Samedi	13H00-19H00

Total des heures d'ouverture : 33 heures

### 3. La population fréquentant le « Réidener Jugendtreff »

En moyenne une bonne trentaine de jeunes fréquentent le Réidener Jugendtreff par jour. Ils viennent essentiellement des communes de Redange et Beckerich. Puis figurent les jeunes venant des communes d'Eil, Grosbous et Bettborn.

Il n'existe pas de carte de membre ; cependant les jeunes fréquentant régulièrement la MJ doivent signer le règlement d'ordre intérieur.

L'âge moyen de la population est d'environ 16 ans.

### 4. Les locaux mis à disposition :

Le Réidener Jugendtreff se situe au 36, Grand-Rue à L-8510 Redange. La maison est composée de 2 étages. Au Rez-de-chaussée se trouvent le bureau (équipé d'un ordinateur, d'une photocopieuse, d'un fax, d'un coin cuisine et de deux meubles), une grande salle (billard, sonorisation, brochures d'information, coin fauteuils) et les toilettes. Au premier étage il y a une grande salle « audiovisuelle » (Playstation, Tv, Vidéo, Ordinateur), une chambre noire, un coin prévu pour une cuisine. Le deuxième étage sert actuellement de grenier.

Les rénovations :

Pendant les vacances de carnaval, une vingtaine de jeunes ont commencé à rénover la maison de jeunes. Ils ont tout d'abord repeint, suivant leurs idées, le rez-de-chaussée et les toilettes.

Il s'est avéré que ce local était trop petit pour accueillir les jeunes tout au long de la journée.

Les jeunes reprenaient donc le travail au premier étage, afin d'installer une grande pièce « audiovisuelle ». Ils ont abattu un mur et ont, durant de longues soirées, rafistolé tout le local.

Récemment, l'a.s.b.l. a fait acquisition de matériel pour la chambre noire installée au premier étage.

### 5. Information

Durant les premiers mois, la maison de jeunes proposait aux jeunes une bourse de travail durant les vacances scolaires. Il est à noter que les réponses furent nombreuses de la part des entreprises. Malheureusement relativement peu de jeunes profitaient de cette offre.

L'Infobus du CIJ était présent dans quatre communes de la région. La discussion entre les jeunes et les responsables politiques prévue pour cet effet à la MJ de Redange a connu un grand succès.

Les jeunes étaient présents et ont participé activement à la « Biirgerversammlung » organisée par la commune de Redange.

La MJ de Redange participe au projet « Pic » du SNJ.

Une partie importante du travail d'un éducateur dans une maison de jeunes est de répondre à toutes sortes de questions venant de la part des jeunes : actuellement, les demandes s'orientent surtout vers des problèmes d'ordre familial ou scolaire. Lorsque l'éducateur ne peut pas répondre adéquatement aux questions du jeune il doit essayer de faire cette recherche en utilisant d'autres professionnels (Planning familial, CPOS, etc.).

Le clientèle a un accès d'internet qui connaît un succès énorme : souvent les jeunes sont obligés de réserver à l'avance vu la demande de cet outil de communication.

Outre les outils modernes comme l'internet, les jeunes ont à leur disposition un petit coin de lecture. Ils y trouvent des B.D., des revues d'actualité etc.

## 6. Rencontre :

La Maison de jeunes est à la disposition des jeunes pour leur permettre de se rencontrer, bavarder, se détendre, rigoler, jouer, écouter de la musique, flirter, se défouler, se disputer, se réconcilier, se valoriser, s'équilibrer, ...

Les jeunes ont à leur disposition une table de billard, vidéo, playstation, lecture, jeux de société, etc

Une fois par mois, un conseil de maison est organisé ; tous les jeunes y sont invités. Le conseil de maison sert de lieu de rencontre supervisé par l'éducateur ; les jeunes ont la possibilité de râler, de critiquer, de suggérer, de s'exprimer en groupe, de féliciter, d'encourager, etc.

La fonction du conseil de maison est de prévenir les frustrations et la violence engendrée par la dernière. Ici les jeunes ont une emprise directe sur le déroulement de LEUR maison. En plus ce conseil sert de thermomètre d'ambiance. D'habitude les conseils de maison sont très bien fréquentés ; pour les jeunes ne pouvant pas assister à une réunion, un rapporteur rédige un bref rapport où les absents peuvent ajouter leurs suggestions.

Durant un conseil de maison, le règlement d'ordre intérieur a été établi et l'installation d'une « Meckerkéscht » s'est faite.

## 7. Animation

La maison de jeunes dispose de six animateurs/trices, qui assurent principalement le bon fonctionnement lors des absences (congé, formations, etc.) de l'éducateur.

Nombreux ont été les animations proposées par les responsables aux jeunes, respectivement proposées et organisées par leur propre initiative

En voici un bref résumé :

projection vidéo et discussion du film

- Jeu de rôle (Bram Stoker's « Dracula »)
- Atelier cuisine
- Atelier de Djebée
- Bricolages (papier maché, etc)
- Tournois billard
- Atelier de Dance
- Piscine
- Aquadrôme à Metz
- Atelier de jonglerie, atelier de manipulation du feu
- Tournoi de Basketball
- Rallye « Horrortrip » à Brouch
- Sortie cinéma
- Organisation d'une soirée dansante

- Week-end prolongé au Center Park à Erpe rheide
- Visite culturelle à Bruxelles
- Saut en parachute
- Skate contest
- Visite de la MJ de Bettembourg
- Bowling
- Visite des workshops et l'ouverture de la Kultur fabrik à Esch
- Participation au Punchival '98
- Vacances de ski à Les Arcs (F)
- Projet « X-Mas » : visite du marché de Noël, exposition photo, soirée « X-Mas »

La MJ a réalisé un grand projet : sous la guidance de plusieurs jeunes, pratiquement toute notre clientèle a participé au projet « Droits de l'homme » : une exposition photos en noir et blanc, un journal et une fire-performance ont été mis sur pied par les jeunes. Le vernissage de l'exposition et la présentation du journal se sont faits durant le concert rock le 4 novembre à Ospem. Les jeunes responsables de la fire-performance ont animé d'une manière spectaculaire les visiteurs du concert.

Un site Web sera prévu pour les différentes photos de l'exposition et pour la publicité des artistes de la fire-performance.

### Participation de la maison de jeunes à des fêtes populaires:

En tant que nouvelle maison de jeunes, il est important de se faire connaître au monde extérieur. C'est pour cette raison que la MJ de Redange a participé aux fêtes populaires suivantes :

- « Festival de l'immigration » : Les jeunes de la MJ vendaient des crêpes au Stand du SNJ tout en faisant de la publicité pour le SNJ et la MJ de Redange,
- Fête de la Maison de retraite à Redange (vente de crêpes et création de panneaux publicitaires pour les pensionnaires),
- « Land a Jugenddag » : Les jeunes ont ici présenté au grand public le projet « Das längste Transparent der Welt » ; tous les participants du rallye ont eu l'occasion d'exprimer leurs idées sur les sujets importants de la jeunesse en faisant des graffitis sur une toile de 100m de longueur.
- Fête du « HMC Redange » : une dizaine des jeunes ont animé, sous la guidance d'une animatrice de la MJ, pendant toute une journée les enfants et proches du HMC.

- « Foire et Festival » : les jeunes de la MJ Redange ont fait une permanence dans l'Infobus du CIJ.

- Vente du journal « Mënscherechter » au marché de Noël à Redange + Fireperformance

#### 8. Prévention

A la MJ les jeunes ont la possibilité de recevoir des préservatifs gratuits. Ils ont un accès direct à des brochures de sensibilisation (Sida, Drogues, violence sexuelle, etc).

Nombreux ont été les discussions individuelles/en groupe sur différents sujets (drogue, Sida, violence, racisme).

Actuellement le projet « Roundabout AIDS » en collaboration du Lycée Technique du Centre, de la « Aidsberodung » de la Croix-Rouge et de la MJ est en élaboration. Il s'agit d'un projet de prévention mobile, dynamique et interactif sur le sida, l'amour, la vie en couple et la sexualité. Il s'adresse surtout aux adolescent(e)s et jeunes adultes sous forme de parcours. Comme dans un rallye, les groupes parcourent cinq stations auxquelles ils doivent résoudre différents problèmes. Le but est d'initier par le biais de méthodes attractives et décontractées, lors de discussions dans lesquelles les participant(e)s sont confronté(e)s à différents aspects du Hiv et du sida – plus particulièrement avec leurs propres mesures de protection.

Les jeunes ont été formés le 14 et 15 novembre au Centre de formation du SNJ, la présentation officielle était le 1er décembre : jour mondial de la lutte contre le SIDA. Le 15 décembre le rallye s'est déroulé à la MJ de Redange ; les jeunes des autres MJ étaient invités à participer (L'Amigo, la MJ de Roeser, la MJ de Monnerech et la MJ de Bettembourg étaient présents).

Le projet « Roundabout Aids » connut un succès énorme lors de sa présentation au L.T.C.. Actuellement déjà trois autres établissements scolaires sont intéressés à participer au projet.

Afin d'intégrer activement les jeunes au projet, les animateurs organisent de plus en plus selon leurs idées la suite du projet (participation des jeunes). Le groupe se réunit une fois par mois dans les locaux de la « Aidsberodung » de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

#### 9. Formation

- Projet « Pic »
- Préventionzentrum
- Roundabout Aids
- « Youth as Partners » (peer-education) à Molina du 25 au 29 mars organisé par le NIGZ

## DE KELLER

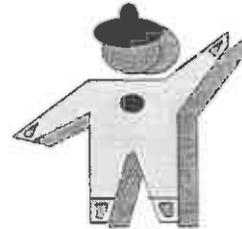
### 4.11. JUGENDZENTRUM

#### RÉISERBANN

43 Grand-Rue  
L-3394 ROESER

#### Zielsetzung

Das Jugendzentrum De Keller versteht sich als offenes, niederschwelliges Angebot der Jugendhilfe und Jugendarbeit, welches sich besonders den Belangen der Jugendlichen in den Bereichen „Rencontre, Animation, Prävention und Information“ widmet.



Obwohl ein Aktivitätsbericht dazu verleitet, die einzelnen Aktivitäten in den Vordergrund zu stellen, würde das den eigentlichen Aufgaben und der pädagogischen Arbeit unseres Jugendzentrums nicht entsprechen.

Die einzelnen Aktivitäten sind als Medium zu verstehen, um den Kontakt zu den Jugendlichen auf- und auszubauen und Vertrauen zu schaffen, um so die Basis für tiefere Beratungskonversationen und Hilfestellungen schaffen zu können. Mit Hilfe der Animation versuchen wir, die Jugendlichen ganzheitlich zu fördern. Dies impliziert vor allem die Einbeziehung der Jugendlichen in Planung, Durchführung und ggf. auch die Evaluation einzelner Aktivitäten, um ihnen somit eine ihrer individuellen Persönlichkeit entsprechenden Partizipationsmöglichkeit und eine Alternative zum reinen Freizeitkonsum zu bieten, sowie sie für Ihre Lebensweltgestaltung soweit wie möglich selbst zu verantworten - ein Aspekt der besonders unter suchtpreventivem Blickwinkel von großer Bedeutung ist.

Viel Raum in der pädagogischen Arbeit nimmt auch das bereits über mehrere Jahre laufende und von der Gemeinde finanziell unterstützte Projekt „Abenteurpillplatz“ ein, das durch seinen ganzheitlichen Ansatz alle oben genannten pädagogischen Ansätze vereint und gemeindenah erfahrbar macht. Die Jugendlichen sind an Planung, Durchführung und jährlicher Evaluation des Projekts voll impliziert, sie nehmen an monatlichen Versammlungen teil, durchlaufen verschiedene Formationen und übernehmen Verantwortung in den von ihnen gewählten mehr oder weniger umfassenden Arbeitsbereichen. Durch das enge Zusammenleben in der Hauptaktivitätszeit im Sommer wird auch Gemeinschaftssinn, Konfliktfähigkeit und Eigenverantwortlichkeit der Monitricen und Moniteure gefördert.

### Öffnungszeiten

montags: 19-20.30 Uhr (Jonglieratelier)  
dienstags: 16-22 Uhr  
mittwochs: Projekt-/Exkursionstag  
donnerstags: 18-22 Uhr (14-18 Uhr: Abenteuerspillplatz)  
samstags: 16-24 Uhr  
sonntags: 16-22 Uhr

Die Öffnungszeiten verstehen sich ganzjährig, unabhängig von Schulzeiten, mit einer zweiwöchigen Pause Anfang September. Sie dienen hauptsächlich den Aufgabenbereichen „Rencontre“ und „Information“, gelenkte Animationen (Excursionen, Stages, spezielle Projekte), sowie Eltern-Beratungs- und Einzelgespräche werden nach Möglichkeit außerhalb der allgemeinen Öffnungszeiten geführt, folglich übersteigen die Betreuungsstunden die Öffnungszeiten erheblich. Bezüglich der Frequentation ist anzumerken, daß sich die strukturellen Gegebenheiten der Schule stark auf die Besucherzahlen auswirken. So ist während den Prüfungszeiten ein deutlich geringerer Andrang zu verzeichnen, während freitags und sonntags die Frequentation am höchsten ist. Ebenso ist in den Sommerferien ein Besucherabfall zu registrieren, der aber im zeitgleichen Höhepunkt unseres Projektes „Abenteuerspillplatz“ ausgeglichen wird.

### 2. Besucherstruktur

Die soziale Struktur ist nach wie vor bunt gemischt und scheint die allgemeine Gesellschaftsstruktur wiederzuspiegeln: Schulabbrecher zählen ebenso zu den Besuchern wie Jugendliche der Premier-Stufe und Lehrlinge, Arbeiterkinder ebenso wie Kinder der höheren Gesellschaftsschicht, Luxemburger dominieren quantitativ die Räumlichkeiten. Lediglich das Geschlecht entspricht nicht der Gesellschaft: die männlichen Besucher dominieren deutlich, was aber wiederum ganz typisch für Jugendzentren ist. Unser Klientel bewegt sich in der Altersspanne von 13-25, mit deutlicher Akzentuierung von 16-19. Durchschnittlich finden sich täglich ca. 25 Jugendliche mit unterschiedlicher Verweildauer bei uns ein, relativ regelmäßig besuchen ca. 60 ihr Jugendzentrum.



### 3. Animation

Zusätzlich zu den permanenten offenen Aktivitäten (z.B. Photolabor, Gesellschaftsspiele, Computerspiele, Kochkurse, Gitarrenkurse, skaten, ...) wurden die nachfolgenden gelenkten Aktivitäten veranstaltet.

Außer dem Animationsbereich sind diese auch den Aufgabenbereichen (Spalte AB) Suchtprävention (P) und/oder Information (I) (je nach Angabe) zuzuordnen.

### regelmäßige Aktivitäten

ganzjährig:  
wöchentlich: Jonglieratelier  
14tägig: Gesellschaftsspielabende

### Projekt „Abenteuerspillplatz“

monatlich: Vollversammlungen  
Januar - September: 14tägig Gitarrenkurse  
seit April: ca. 14tägig: Kochkurs  
seit September: 1x monatlich Video-Projekt  
seit Oktober: Renovierung / Umbau -Projekt  
permanentes Angebot: Internetzugang, Photolabor, Musikraum, Kicker, Dart, Flipper, Fernseher, Video, Mischpult, Play-Station, Bibliothek, Gesellschaftsspiele, Half-Pipe, Skate-Rampe

Im kommenden Jahr (1999) ist nach der Vollendung von Renovierung und Barbau die Implikation der Bar und der damit verbundene Aufbau einer stabilen Animationsgruppe mit entsprechender Verantwortungsübernahme eine weitere Zielsetzung.

### 3. Aktivitäten / Formationen

(ohne aktive Beteiligung von Jugendlichen)

5-3 Forum Kinderfreizeiten  
16-3 Suchtprävention an der Gemeng  
25-3 1. Roeser Frauentag Berchem  
2-7 Youthnet-Präsentation  
15-17/7 Movingpeers Salzburg  
19-22/10 Jugend & Prävention Linz  
4-5/12 Suchtkoffer Berchem

#### 4.12. JUGENDTREFF GEMENG SUESSEM

12 rue Prince Jean  
L-4463 Soleuvre

Nouvelle responsable de la Maison des Jeunes à partir  
du 1.10.1998.

##### Activités :

Durant la première quinzaine :

Familiarisation avec la Maison des Jeunes :

premiers contacts avec les jeunes clients, nom-  
breuses discussions et élaboration de mini-projets  
sur base de leurs désirs  
prise de contact avec les jeunes moniteurs et mise  
en place d'un nouveau système d'encadrement  
rencontre des attentes de l'ASBL.

Concrétisation des activités sur base des demandes  
des jeunes:

15.10. Visite de l'exposition « Wing Commander » à  
Dudelange

16.10. Démonstration et entraînement de breakdance  
par la troupe de Alain Bitegetse à la Maison des  
Jeunes de Soleuvre de 19h00 à 22h00

- Soirée crêpes après 20h00

17.10. City-trip -> shopping à Metz de 13h00 à 18h00

20.10. Netrace de 18h00 à 20h00

22.10. Netrace de 18h00 à 20h00

24.10. Netrace concours et qualification de 14h00 à  
18h00

Démonstration de breakdance par Thiery Pas-  
tel de 13h00 à 18h00 et entraînement avec les  
jeunes

31.10 Breakdance de 13h00 à 18h00

03.11. Aquaslide à la piscine olympique au Kirchberg

07.11. Breakdance de 13h00 à 18h00

- soirée vidéo

11.11. Football de 17h00 à 19h30

13.11. Basket de 17h00 à 19h30

14.11. Breakdance de 13h00 à 18h00

18.11. Football de 17h00 à 19h30

19.11. Expression corporelle de 16h30 à 18h00

20.11. Basket de 17h00 à 19h30

21.11. Breakdance de 13h00 à 18h00

25.11. Football de 17h00 à 19h30

27.11. Basket de 17h00 à 19h30

28.11. Breakdance de 13h00 à 18h00

Visitedes festivités de Punchival à Dudelange  
de 17h00 20h00

02.12. Football de 17h00 à 19h30

04.12. Soirée St-Nicolas et père fouettard à partir de  
20h00

05.12. Breakdance de 13h00 à 18h00

Visite de l'exposition « Nèt oui mech »

HipHop Party organisée par Yannick et Gilles,  
ainsi qu'une démonstration de breakdance par  
la troupe de Thiery Pastel

09.12. Football de 17h00 à 19h30

11.12. Tournoi de football avec les MJ de Differdange,  
Bettembourg, Esch et Soleuvre

12.12. Breakdance de 13h00 à 18h00

16.12. Football de 17h00 à 19h30

18.12. Tournoi de football avec les MJ de Differdange,  
Bettembourg, Esch et Soleuvre

19.12. Breakdance de 13h00 à 18h00

20-21. City-trip et Christmas shopping à Paris

23.12. Tournoi de football avec la MJ de Differdange

30.12. Tournoi de football avec la MJ de Differdange

Les jeunes clients avaient entre autre la possibilité de  
se retrouver entre copains, de faire de nouvelles ren-  
contres, de flâner, jouer, discuter ... au sein même de  
la Maison des Jeunes, sans pour autant participer à  
une activité précise.

Ils ont à leur disposition des jeux de société, un billard,  
un kicker, une table de ping-pong, un jeu de fléchettes,  
un flipper, un ordinateur (internet, traitement de tex-  
te ...), une play-station, une télé, un vidéo et une  
chaîne hifi. A côté de la Maison des Jeunes se trouve  
également une cour avec un terrain de basket ou de  
mini-foot que les jeunes clients occupent volontiers  
lorsqu'il fait bon.

Spontanément, suivant les besoins du moment, on  
discute de choses et d'autres, tantôt sérieuses, tantôt  
rigolotes.... On organise un temps « ensemble », tout  
en essayant de respecter les désirs de chacun. Les  
compromis sont la devise et on s'efforce de mettre les  
jeunes dans les meilleures conditions sociales possi-  
bles.

### 4.13 CENTRE INFORMATION JEUNES WILTZ

B.P. 112 / L-9502 WILTZ  
TEL : 95 93 27  
FAX : 95 01 90

Activités ponctuelles en 1998 :

FEVRIER :

« Kickertournoi »

Organisé, coordonné par le CIJ et réalisé par un aide-animateur  
« Actualisation de la publicité du Service

Babysitting » Activité mise en oeuvre avec les jeunes babysitters inscrits au service Babysitting du CIJ

MARS :

« A ménger Gemeng Matmaachen, Matschwätzen, Matbestëmmen » 24.03.'98

Organisé par le CIJ en collaboration avec la Commune de Wiltz, du Centre Information Jeunes-Luxembourg (Jgend-Infobus) et du Service National de la Jeunesse en concertation avec l'ASTI asbl.

Buts : sensibilisation des jeunes étrangers et jeunes luxembourgeois pour la cause politique communale voire nationale.

donner la possibilité aux jeunes d'entrer en contact direct avec les politiciens et poser des questions qui occupent les jeunes

AVRIL :

Dart-Tournoi, 30.04.'98

organisé et coordonné par le CIJ et réalisé par un aide-animateur

« Comptoir pour Milkbar »

Projet organisé, coordonné et réalisé par le CIJ en collaboration avec les jeunes qui fréquentent la maison

JUNI :

« Den Duerchbléck kréien.....an deng Vakanz selwer organiséieren »

Organisé par le CIJ en collaboration du Jugend-Infobus du Centre Information Jeunes Luxembourg, le Service National de la Jeunesse et le Ministère de la Jeunesse

But : Infos concernant les différentes possibilités de vacances actives, sportives, culturelles.....etc., les offres last minute, réductions spécifiques pour jeunes, les moyens de transport et d'assurances ainsi que d'autres informations pratiques.

Concert rock avec trois groupes (D-Fact, Rain in July, Worst Case Scenario), 20.06.'98

Organisé, coordonné et réalisé par le CIJ

« Initiation au Gym Aerobic » sur demande spontanée de quelques jeunes filles

JUILLET :

Network-Party, 10 au 11.07.'98

Organisé et coordonné par le CIJ et réalisé par un des aide-animateurs du centre

« Sports and culture », du 18.07. au 28.07.'98

Dans le cadre du programme « Jeunesse pour l'Europe » et en collaboration avec la Maison des Jeunes de Diekirch, le CIJ a organisé, coordonné et réalisé un projet multilatéral de jeunes autrichiens, suédois, français, estoniens, finlandais et luxembourgeois.

Thème : combinaison des deux éléments complémentaires, notamment le sport et la culture comme moyen d'expression des jeunes, par l'intermédiaire d'ateliers pédagogiques

Buts : - promotion de l'intégration de jeunes (immigrés) de milieux défavorisés

- apprentissage de la diversité des cultures

- apprentissage de la tolérance et du respect mutuel

Population cible : jeunes de 15 à 25 ans venant de milieux social, culturel et économique défavorisés.

JUILLET :

Spill, Sport a Spaass, 20.07. au 31.07.'99

En collaboration avec le Service Educatif de l'Ecole Primaire de Wiltz, le CIJ a organisé, coordonné et réalisé deux semaines de sports-loisirs ( New Games, Rallye, Kayak, Mountain-bike, Mini-Olympiade , découverte de ma ville en jouant , jeux dans la nature) pour les enfants.

Participation à la fête de clôture du « Kannersummer » de Wiltz

But : - promotion du sport sous son aspect ludique et non compétitif

- sensibilisation des enfants à l'apprentissage de la découverte du potentiel pédagogique et didactique du Parc Naturel de la Haute Sûre : sur les traces de l'eau et de la nature

Population cible : - enfants de 9 à 12 ans de la Commune Wiltz

OCTOBRE :

Projet NET RACE Luxembourg '98, 17. Au 24.10.'98  
Projet européen que l'Athénée de Luxembourg a déposé dans le cadre des NETDAYS EUROPE 97. Une initiative de la Commission des Communautés Européennes à Bruxelles.

Course aux trésors, qui se faisait moyennant les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment l'audiovisuel, le multimédia et l'Internet,

en collaboration avec le 'Jugend Info-Bus' du CIJ Luxembourg et le Lycée du Nord Wiltz

But : - sensibilisation des jeunes pour apprendre à découvrir le potentiel pédagogique et didactique de l'Internet par l'intermédiaire de l'audiovisuel, le multi-média et de l'Internet ainsi que de son utilisation autonome et responsable

Population cible : jeunes 9 – 25 ans

« Nèt ouni mech » 26.10. au 05.11.'98

Une campagne dans le cadre du projet « participation jeunes » pour les jeunes avec les jeunes organisée par le CIJ en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse, le Service National de la Jeunesse, l'Administration de l'Emploi de Wiltz et le Service de Psychologie et d'Orientation Scolaire du Lycée du Nord ainsi que la Chambre des Métiers

Thème de la campagne : sensibilisation des jeunes entre 15 et 24 ans pour les sujets de la formation, le travail et l'emploi

-Exposition : Participation Jeunes

-Action : Déi Jonk an der Léier

-Action : Job-Vacances

-Action : Network-Party

NOVEMBRE :

Network-Party, du 03 au 08.11.'98

Organisée et coordonnée par le CIJ et réalisée par un aide-animateur

Soirée –Disco, 13.11.'98

Organisée, coordonnée et réalisée par le CIJ en collaboration avec les jeunes de la 6<sup>ème</sup> du LNW

DECEMBRE :

Soirée –Disco, 15.12.'98

Organisée, coordonnée et réalisée par le CIJ en collaboration avec les jeunes de la 6<sup>ème</sup> du LNW

Network-Party, du 19 au 21.12.'98

Organisée et coordonnée par le CIJ et réalisée par un aide-animateur

#### ACTIVITES REGULIERES ET SERVICES PERMANENTS

##### MILKBAR

Le Milkbar du CIJ fonctionne tous les lundis, mercredis et vendredis. Coordonné par le personnel éducatif et réalisé par les animateurs.

##### LES SERVICES PERMANENTS :

Les services permanents du CIJ sont les suivants :

- Service Babysitting (actuellement une vingtaine de jeunes babysitters inscrits dans le service)
- Service médiateur des Job-vacances (50 à 60 demandeurs - étudiants)
- Service Vacances et séjours linguistiques
- Service de Vente Carte Jeunes et Ciné Carte Jeunes
- Publication des activités sur le « Info Canal » de Wiltz

##### PUBLICATION :

La publication des activités à été faite par les voies de diffusion suivantes :

- créations de programmes mensuels/bimensuels d'activités sur PC par les aides-animateurs et diffusion parmi les jeunes fréquentant l'infrastructure du CIJ ainsi que dans le bâtiment du LNW
- Flyers
- Affiches (LNW, points de rencontre communaux des jeunes)
- Diffusion par voie orale
- Info Canal Wiltz
- Radio LNW 102,2



#### 4.14. CNIEJ

76, bvd. de la pétresse  
L-2320 Luxembourg

Le Centre National d'Information et d'Echanges de Jeunes est un lieu accessible à tous depuis 1987. C'est la première adresse que choisit un jeune à la recherche d'une information et qui ne connaît pas nécessairement d'autres structures qui pourraient le renseigner. Les lieux sont accueillants, l'extérieur aussi bien que l'intérieur, bien adaptés aux jeunes, l'aspect est informel. Le Centre se veut un point de rencontre où les jeunes viennent librement, dans un cadre qui ne ressemble en rien à l'administration. Les heures d'ouverture sont souples, s'étendent sur l'heure de midi. Le centre renseigne les jeunes aussi bien que leurs parents. L'accueil ne se limite pas nécessairement à recevoir des jeunes et à répondre à leurs demandes: parfois il est nécessaire d'aider le jeune à formuler sa demande. Le jeune doit en premier lieu se sentir à l'aise. Il est essentiel qu'il puisse très simplement, très directement avec ses propres mots poser ouvertement des questions élémentaires et recevoir une réponse adaptée. L'assistance qu'il peut obtenir ne consiste pas uniquement à lui fournir une réponse toute faite à sa question, mais plutôt à l'informer s'il le désire sur les différentes possibilités qui existent et à lui laisser le choix d'en choisir celle qu'il juge le mieux appropriée. Ceux qui ne désirent que regarder ou flâner peuvent le faire aussi. L'auto-documentation est possible grâce au matériel exposé. L'assistance est possible mais pas toujours nécessaire. L'essentiel est que le jeune qui ressort du centre ait l'impression que sa démarche n'a pas été en vain. L'information qu'on propose est ouverte, complète, accessible sans contrainte financière ou réglementaire, anonyme et impartiale. Elle est généraliste et s'adapte à la demande des jeunes, donc en réalité déterminée par les jeunes. Elle est spécifique dans les domaines où le jeune ne trouvera pas ailleurs un autre service d'entraide ou d'assistance.

Actuellement au CNIEJ, les informations dans les domaines suivants sont les plus sollicitées: les jobs vacances, les cours de rattrapage, la Carte Jeunes, les séjours linguistiques, les séjours au pair, l'année scolaire à l'étranger, les vacances actives, les études, le travail à l'étranger, les programmes européens (Jeunesse pour l'Europe, Service volontaire européen), l'information et le conseil juridique.

Nombre de jeunes viennent au CNIEJ pour se documenter sur des sujets précis pour leurs travaux scolaires. D'autres ont des questions d'ordre pratique (demander l'adresse d'un service ou d'une association).



En général, la question que pose le jeune ne dissimule pas de problème, mais la réponse qu'on lui fournit peut aboutir en conseil. Le rôle de l'éducateur dans l'accueil des jeunes est donc essentiel. Il faut avant tout une grande sensibilité envers les jeunes, afin d'être capable de déceler d'éventuels problèmes personnels qui pourraient se dissimuler derrière la question du jeune.

La collaboration avec d'autres services et organismes s'occupant de la situation des jeunes est inévitable et très importante. Dans certains cas le CNIEJ n'est plus capable de résoudre un problème par ses propres moyens. C'est à ce moment qu'il faut recourir aux services d'autres organismes, tout en communiquant au jeune qu'on prend au sérieux son problème et qu'on s'occupe de lui.

#### 1.2. Les sujets traités au CNIEJ.

C'est la demande des jeunes qui détermine les sujets traités au CNIEJ. Les sujets ne sont donc pas fixés très rigoureusement, mais ils varient selon la saison, selon l'âge des visiteurs et dépendent certainement de l'évolution de la réalité des jeunes.

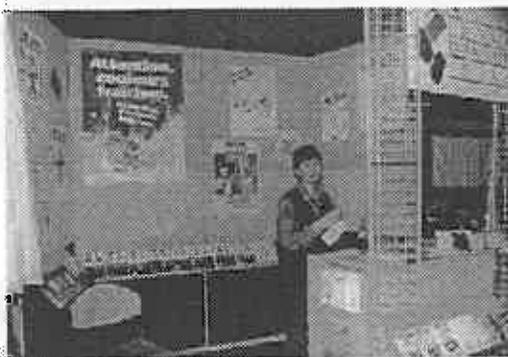
##### 1. Accueil et information des jeunes au CNIEJ

Le Centre Information Jeunes informe principalement sur les domaines suivants:

- Cartes Jeunes EURO<26
- Loisirs; séjours linguistiques, vacances actives
- Etudes; enseignement supérieur, études à l'étranger, cours de langues
- Travail; job vacances, travail pour étudiants stages
- Vie active et sociale; santé, vie privée et vie sociale du jeune
- Logement; étudiants et stagiaires cherchant un logement au Luxembourg
- Information et conseil juridique
- Borne internet accessible gratuitement à tous
- Jeunesse pour l'Europe
- Service Volontaire Européen
- Eurodesk
- Inscriptions aux séjours linguistiques
- Inscriptions U.C.P.A. (stages sportifs)
- Séjours Au Pair à l'étranger
- Une année scolaire à l'étranger

Rubriques:

	en 1998	en 1997
1) Carte Jeunes et Ciné-Carte Jeunes Information, et vente	3710	4993
2) UCPA information et inscriptions	1876	1861
3) Vacances, Loisirs, Sports, Transport stages sportifs, vacances actives, clubs sportifs et associations culturelles	789	692
4) Centre Information Jeunes information au sujet du CIJ, activités et produits du CIJ, bulletin, Info-Magazine, Vakanz-Broschür, Eryica-guides,	482	491
5) Séjours linguistiques Au Pair, Année scolaire à l'étranger, séjours en famille	281	386
6) Logements à Luxembourg étudiants et stagiaires à la recherche d'un logement	49	69
7) Job-Vacances recherche d'un job-vacances, travail d'étudiant	1828	1401
8) Vie active Santé, Socia, Jeunesse, Subsidés, loc. salle	122	122
9) Etranger hébergement, information, adresses	113	75
10) Etudes/ Travail études techniques, secondaires, universitaires, recherche de travail, carrières	160	164
11) YIP information, assistance technique	13	101
12) Concerts information, adresses points de vente	17	11
13) Formation Continue cours du soir, cours de langues	64	43
14) Internet	597	227
15) Conseil juridique	57	101
16) Cours de rattrapage	77	53
17) JpE-SVE-Eurodesk	365	220
18) Infobus	83	12



STATISTIQUES

Quelques données statistiques concernant l'accueil des jeunes au centre pendant l'année 1998:

Période de l'étude:

05 janvier 1998 au 24 décembre 1998

Jours ouvrables: 245 jours (253 en '97)

Total des demandes: 10755 (10886 en '97)

Visites 7323 (7073 en '97)

Téléphone 3360 (3669 en '97)

Courrier 72 (144 en '97)

Majeurs: 6294 (6064 en '97)

Mineurs: 2297 (2549 en '97)

Parents: 1513 (1910 en '97)

CIJs et autres: 651 (363 en '97)

Masculins: 5225 (3846 en '97)

Féminins: 5530 (4682 en '97)

Résidents au Luxembourg: 9882 (10183 en '97)

Etrangers: 873 (703 en '97)

Moyenne par jour: 44 demandes (43 en '97)



### **Services offerts au Centre**

Plusieurs services concrets sont offerts au Centre Information Jeunes, à savoir:

- " Vente de la Carte Jeunes EURO<26 et de la Ciné Carte Jeunes
- " Vente occasionnelle de billets d'entrée pour des concerts et discos
- " Vente du livre «Jeunes vos Droits et Devoirs»
- " Vente du livre «Le Guide du Job-Trotter»
- " Vente de cartes téléphoniques «Luxembourg Contact»
- " Conseil et inscription pour des séjours linguistiques et séjours au pair avec préparation des jeunes à ces séjours
- " Inscription pour des séjours sportifs UCPA
- " Organisation de séjours actifs, culturels et sportifs à l'étranger pour les titulaires de la Carte Jeunes
- " Information et conseil juridique tous les jeudis de 13.00 - 17.00 hrs
- " Service «Job-Vacances et Travail d'Etudiant»
- " Service «Cours de rattrapage»

**L'offre de services concrets:** Nous constatons que pour beaucoup de jeunes le premier contact avec le CNIEJ se fait par le biais de ces services et que par après ils recourent au CNIEJ pour d'autres questions ou problèmes.

C'est surtout l'accueil des jeunes ayant des problèmes multiples (p.ex. chômage, sans logement et problèmes médicaux) qui demande beaucoup de sensibilité, d'engagement et surtout beaucoup de temps de la part du personnel éducatif pour qu'il puisse remplir son rôle «attentif», son rôle «préventif» ainsi que son rôle «informatif» d'une manière efficace et adéquate.

### **2. Assistance et soutien du réseau luxembourgeois des centres d'information, de rencontre et d'accueil pour jeunes.**

Cette mission du CNIEJ a été réalisée de la manière suivante:

- " collecte et gestion de la documentation au CNIEJ afin d'être distribuée, sur demande, aux centres locaux et régionaux.
- " publication des activités des différents centres dans le périodique du CNIEJ, le TAM TAM et lors des diffusions radio du CNIEJ sur ELDO-RADIO 105,0
- " participation collective à des foires, fêtes scolaires et autres manifestations. Le CNIEJ a mis son stand à la disposition du réseau des centres.

- vente et information sur la Carte Jeunes EURO<26 dans tous les centres locaux et régionaux. Le CNIEJ a supervisé cet aspect du travail en réseau.
- " projet « écoles »: présentation du CNIEJ et du réseau des centres d'information, de rencontre et d'accueil pour jeunes dans les classes de 11e de l'école secondaire technique.

Les programmes «réseau» ont été définis dans des réunions régulières qui se sont tenues pendant l'année et auxquelles au moins un responsable de chaque centre a participé.

### **Le CNIEJ comme éditeur**

#### **1) TAM-TAM**

TAM TAM - bulletin d'information du centre information jeunes.

4 numéros ont été édités en 1998.

#### **2) Emission sur ELDORADIO 105,0.**

Depuis quelques années le CNIEJ approche les jeunes par le biais d'une émission radio. En février 1997 le CNIEJ a réussi d'établir une émission aux ondes ELDORADIO 105,0. Cette émission est produite et diffusée exclusivement par un groupe de 5 jeunes entre 17 et 21 ans.

Par un travail assidu, le groupe a réussi à avoir une place fixe dans le programme d'ELDORADIO, soit tous les mardis de 15.00 à 16.00 heures.

L'émission se compose par des reportages, des interviews, des concours, des jeux et un agenda rédigé par le CNIEJ. On y traite des thèmes d'actualité ainsi que des informations susceptibles d'intéresser les jeunes.

### **Les projets du CNIEJ**

#### **1) Le projet « écoles »**

Aller à la rencontre des jeunes, rester en contact avec les jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent, être à l'écoute de leurs questions et demandes et diffuser l'information d'une manière flexible et dynamique: voici les conditions qui contribuent à réaliser la mission d'un Centre Information Jeunes d'une manière efficace.

Le projet prévoit 3 actions:

1. Présence du Jugend-Infobus à l'école pendant une semaine.
2. Présentation du Centre Information Jeunes dans les classes. Cette présentation est faite par le personnel éducatif du Centre Information Jeunes. Elle est prévue pour la durée d'une heure de classe.
3. Le Centre Information Jeunes offre la possibilité aux élèves intéressés de participer à un jeu créé spécifiquement pour ce projet, c.-à-d. un

jeu de société qui guide les participants à travers le labyrinthe des informations susceptibles de les intéresser. La participation à ce jeu sera offerte pendant les heures de midi et les élèves devraient s'inscrire auparavant.

## 2) Le projet « carrousel »

Les différentes fiches sont éditées et rédigées par le CNIEJ. Ces fiches d'information sont exposées sur un présentoir tournant, d'où le nom de carrousel.

¼ (six plateaux) du carrousel est réservé aux fiches communales et régionales dont l'édition et la rédaction sont à charge des Pic et/ou du responsable de la maison de jeunes locale.

Les présentoirs seront placés dans les endroits les plus fréquentés par les jeunes de la commune, c'est-à-dire tout lieu de passage, tels que halls omnisports, piscines, lycées, écoles, mairies, etc...

Le présentoir, d'une hauteur de plus de 2 m et d'une largeur de presque 1,5 m est dominé d'une sculpture en forme d'un point d'interrogation afin d'attirer l'attention des passants.

Sur les fiches nationales, rédigées et produites par le CNIEJ, l'intéressé trouve les informations sous forme de résumé. Il y apprend les informations de base (pour qui, pourquoi, comment,...) ainsi que des renseignements sur les associations et institutions en question.

Celui qui désire avoir des informations plus précises trouve en plus sur chaque fiche l'adresse et le numéro de téléphone de l'éditeur, c'est à dire du Centre National d'Information et d'Echanges de Jeunes.

A côté des fiches nationales dont les thèmes sont recrutés par le CNIEJ, des fiches d'informations locales sont exposées. Celles-ci sont produites et éditées par les responsables des Pic et/ou les responsables des maisons des jeunes locales après recrutement des informations auprès des instances responsables. Tout périodique ou bulletin communal édité par la commune peut aussi figurer sur le présentoir sous condition d'intéresser les jeunes.

Le « projet Carrousel » est géré par le CNIEJ. La recherche d'informations, l'édition des fiches, la production en quantité et la distribution des fiches vers les Pic et les maisons des jeunes sont à charge du CNIEJ. Une mise à jour des fiches nationales est prévue 4 fois par an et tous les Pic et maisons des jeunes locales seront approvisionnés.

La production en quantité des fiches locales et régionales reste à charge des responsables des Pic.

Une fois le stand à sa place, les responsables Pic et des maisons des jeunes se chargent de « l'alimentation » du présentoir et en font un contrôle régulier. Les fiches manquantes sont alors remplacées. Le CNIEJ fera parvenir les fiches d'information aux responsables.

## 3) Le Jugend-Infobus

Le Jugend-Infobus, qui fonctionne depuis juillet 1997, est devenu un outil important et intéressant pour le jeune, lui facilitant l'accès à l'information dont il a besoin.

Le Jugend-Infobus est pour chaque action équipé d'une information de base comportant notamment l'information générale - p.ex : carte Euro<26, jobs vacances, stages sportifs, séjours linguistiques, vacances actives, le travail à l'étranger etc... Ces informations sont disponibles soit dans les brochures et dépliants, soit sur video ou en contact direct avec l'animateur.

Le Jugend-Infobus a agi sur divers champs d'action, et en collaboration avec divers partenaires.

En collaboration avec les Maisons de Jeunes, les Clubs de Jeunes, les associations sportives

et culturelles.

Actions (animations, jeux, quiz et rallyes sur l'information), lors des manifestations pour jeunes ( p.ex : streetball, fête de la famille, Kannerfest, marché de Noël, portes ouvertes de Maisons de jeunes, concerts et festivals).

Suite à la publicité qui a été faite pour l'infobus ( dépliants), ces actions ont été réalisées à la demande des maisons de jeunes et des associations.

Sur initiative de quelques Clubs des Jeunes, le Jugend-Infobus a fait des actions, (animations et informations actives) en collaboration avec les jeunes, afin de promouvoir leurs activités et de renforcer leur raison



d'être chez les responsables politiques de la commune et chez les habitants.

#### En collaboration avec les Communes

Suite au programme que nous avons proposé et envoyé à toutes les administrations communales du pays, le Jugend-Infobus a circulé avec ces « kits thématiques »

( infos-jeunes, infos vacances, droit de l'homme, jeunesse pour l'Europe, une année à l'étranger) dans plus ou moins 12 communes différentes.

Dans le cadre de l'exposition « Nēt ouni mech » du Ministère de la Jeunesse, le Jugend-Infobus avait organisé en collaboration avec les Maisons de Jeunes et les responsables politiques des communes une campagne de sensibilisation à la chose publique. Plusieurs politiciens avaient profité de cette invitation pour se présenter dans le Jugend-Infobus afin de pouvoir entrer en contact direct avec les jeunes de leur commune, et de discuter sur les sujets qui occupaient aussi bien les jeunes que les responsables communaux.

Diffusion d'informations sur la prévention dans le cadre de la semaine européenne de prévention.

En collaboration avec les écoles secondaires, secondaires techniques et écoles primaires.

Campagne de sensibilisation à l'apprentissage et découverte du potentiel pédagogique et didactique de l'Internet, rallyes multimédia, prévention.

Lors du passage du Jugend-infobus dans la localité d'implantation d'un centre local pour jeunes, l'animateur du centre a assisté le projet en question.

Le CNIEJ a accueilli à plusieurs reprises des délégations ou groupes de pays étrangers.

Il a aussi participé avec son stand à diverses foires ou manifestations.

#### La carte EURO<26

##### **EYCA - Association Européenne des Carte Jeunes.**

Le CNIEJ représente le Luxembourg dans l'Association Européenne des Carte Jeunes. Les objectifs de l'association sont définis de la façon suivante:

«L'Association a pour objectif notamment d'assurer la promotion et le développement de la Carte Jeunes dans tous les pays soucieux d'offrir aux jeunes de

moins de 26 ans un accès privilégié aux transports, hébergements, loisirs, culture, prestations et services de toute nature et plus généralement à toute activité, susceptible de favoriser leur épanouissement, leur mobilité et d'améliorer leur niveau de qualité de vie.»

En ce moment les membres de l'association sont:

Andorre, l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, Chypre, l'Espagne, l'Ecosse, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Irlande du Nord, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, Malte, les Pays Bas, le Portugal, le Royaume Uni, Saint Marin, la République Slovaque, la Suède, la Suisse, la République Tchèque, la Pologne, la Lettonie, la Lituanie, la Macédonie, la Russie. (prochainement : le Montenegro, l'Arménie, la Croatie, la Slovénie).

Les Cartes Jeunes Euro<26 constituent une véritable source de renseignements, en relation étroite avec d'autres agences d'informations s'occupant spécifiquement des jeunes.

Les Cartes EURO<26 communiquent ainsi des informations à plus de 2 millions de jeunes à travers l'Europe, ceci grâce aux magazines Carte Jeunes qui contiennent des informations et articles dirigés vers les jeunes.

Au Luxembourg, la Carte Jeunes, depuis son introduction, ne cesse d'attirer de nouveaux titulaires. En 1998, le nombre de détenteurs est passé à plus

de 15.000. Les meilleurs atouts de la carte luxembourgeoise restent l'assurance-voyage qui lui est affiliée, les réductions dans le domaine des sports-loisirs, les billets d'entrée au cinéma à tarif réduit ainsi que le bulletin d'information Tam Tam qui est distribué aux titulaires de Cartes Jeunes 4 fois par an.

Par ailleurs, de nombreux jeunes l'achètent pour en profiter pendant leurs vacances ou études à l'étranger. Le représentant de la carte EURO<26 au Luxembourg est membre du conseil d'administration de l'AECJ et y représente le Benelux et la France.

Les avantages des différentes Cartes Jeunes européennes sont aussi disponibles sur le site Internet de l'EYCA.

Le Conseil de l'Europe octroie un budget annuel à la Conférence des Cartes Jeunes pour ses activités européennes.



## ERYICA

**Membre du réseau européen des centres d'information et de conseil pour jeunes**

Actuellement ERYICA compte des membres dans 19 pays, et coopère avec des organismes dans 12 autres pays. Le Cniej/snj est actuellement à la présidence de cette organisation dynamique.

### 9<sup>e</sup> assemblée générale ERYICA

Eskilstuna, Suède  
11-14 novembre 1998

En dehors de tous les points institutionnels d'usage l'Assemblée générale annuelle d'ERYICA a discuté les sujets suivants :

### Lignes directrices pour le Programme d'activités de l'Agence, 1999-2000 :

- a) Evaluation des programmes actuels et de la coopération avec les institutions européennes.
- b) Groupes de travail :
  - 1) Standards essentiels à l'information jeunesse et mesures pour améliorer la qualité des services,
  - 2) Promotion de l'information jeunesse aux niveaux national et européen,
  - 3) Améliorer la communication au sein du réseau ERYICA, avec des partenaires nationaux et locaux,
  - 4) Suggestions de nouveaux services et produits ERYICA,
- c) Propositions pour de nouvelles activités.
- d) Adoption des «Lignes directrices pour le programme de travail ERYICA, 1999-2000».

### INFOMOBIL-98 SUR INTERNET

Contenant des renseignements pratiques pour les jeunes qui découvrent l'Europe - en visitant, faisant des études, travaillant ou résidant dans un autre pays - le service INFOmobil est désormais disponible gratuitement sur Internet à l'adresse suivante :

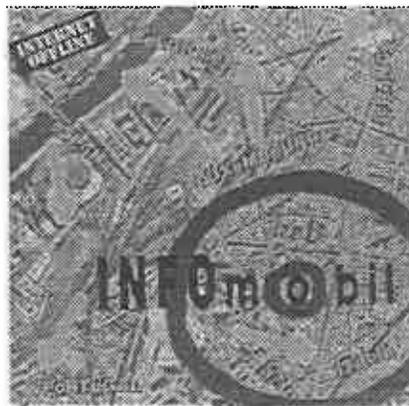
<http://www.emaze.be/eryica/infomobil98/>

Ayant reçu le soutien de la Commission européenne, la version de 1998 du service a été étendue aux 13 pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni et Slovénie. En 1999, avec le soutien de la Commission européenne, il est prévu que les pays suivants s'ajouteront au service : Autriche, Danemark, Irlande, Norvège, Pays-Bas et Suède.



Présentés dans un format convivial, les renseignements concernant chaque pays traitent les domaines suivants : études, emploi, formation, hébergement, activités culturelles et sportives, loisirs, services d'information jeunesse, services sociaux, transports, etc. Les informations sont fournies dans au moins deux langues : en anglais, et dans la langue du pays. Il est envisagé que les renseignements concernant chaque pays seront mis à jour de façon régulière par l'organisation source du pays concerné.

Pour plus d'informations, contacter le Coordinateur du projet désigné par ERYICA, Bernard Charbonnel (CIDJ, Paris) à [charbo@worldnet.net](mailto:charbo@worldnet.net).



### Programme d'activité pour 1999

Outre le développement du service INFOmobil et de la Campagne européenne pour promouvoir l'information jeunesse, le Programme de travail de l'Agence pour l'année 1999 comprend les actions suivantes :

- > la suite des actions de formation menées conjointement avec le réseau Eurodesk : 3 séminaires de formation européens en février, mars et avril 1999
- > l'organisation d'un colloque européen sur le thème de Standards essentiels à l'information jeunesse et mesures pour améliorer la qualité des services, dans le cadre de l'Accord de partenariat entre ERYICA et le Conseil de l'Europe
- > le développement du site Web de l'Agence.

## **5. LES SERVICES DU SERVICE NATIONAL DE LA JEUNESSE.**

### **1. ACCUEIL.**

A l'entrée du Service National de la Jeunesse se trouve une aire de réception avec une documentation diversifiée sur:

- les activités de loisirs proposées soit dans la brochure annuelle du Service National de la Jeunesse soit par des organisations de jeunesse
- des périodiques des organisations de jeunesse
- toute publication que les organisations veulent offrir à un public plus large.

Les jeunes peuvent aussi s'y inscrire aux activités.

### **2. SALLE DE CONFÉRENCE.**

Elle est mise à la disposition des organisations de jeunesse qui en font la demande pour des réunions et des conférences. En 1998, 11 associations ont utilisé la salle de conférence à 55 reprises.

### **3. SERVICE DE PRÊT.**

Le Service de prêt du Service National de la Jeunesse a déménagé en 1998 à l'adresse suivante : 97 rue de l'Eglise, L-7224 Walferdange. Tél. 33 40 14 Fax : 33 40 15.

Dans ce dépôt le Service National de la Jeunesse dispose d'un important stock de matériel destiné au prêt pour les besoins des manifestations et activités des organisations de jeunesse. Il s'agit surtout de matériel de camping. Ceci permet aux associations d'éviter des investissements considérables dans un équipement indispensable, mais à usage peu fréquent nécessitant un entretien compétent et suivi. En 1998, le Service National de la Jeunesse a reçu 175 demandes de prêt et a mis à la disposition des différentes organisations 5.285 articles tels que tentes, lits de camp, sacs de couchage, ustensiles de cuisine, matériel de sports nautiques, matériel d'es-calade, bancs et tables.

Un stock de matériel didactique tels que overhead, projecteurs de diapositives etc. est également à la disposition des jeunes qui en font la demande. Les principaux utilisateurs du matériel étaient: les clubs de jeunes - les scouts et guides - les fanfares - les pompiers.

Outre le service de prêt, le responsable du service « matériel » s'occupe encore du montage et du démontage des camps du Service National de la Jeunesse et des réparations et de l'entretien dans les Centres résidentiels.

A noter en outre sa collaboration au camp Discovery, camp national organisé par la FNEL à Beckerich en été 98.

### **4. LE SERVICE GRAPHIQUE**

Le service graphique du SNJ est un service créé en 1994.

Ses charges principales sont:

Les expositions: Réalisation  
Travaux graphiques et photographiques  
Réalisation de stands informatiques du SNJ  
Réalisation d'affiches, de brochures, de dépliants etc.

pour les activités et manifestations du SNJ

La documentation:  
Documentation photographique sur les activités et les manifestations du SNJ  
Diathèque

Travaux réalisés en 1998:

Exposition: la Participation des Jeunes – nêt ouni mech  
Programmes trimestriels  
Programme annuel des activités pour 1999  
Affiches pour activités du SNJ  
Brochures pour activités du SNJ  
Dépliants pour activités du SNJ  
Divers (Flyers, Layout pour Documents, etc.)





## 6. RELATIONS ET ACTIVITÉS INTERNATIONALES

### 1. LES ACCORDS CULTURELS.

Les échanges internationaux pour jeunes représentent une part importante du programme des activités organisées par le Service National de la Jeunesse. La réalisation de ces activités s'effectue dans le cadre de la coopération au Conseil de l'Europe, de l'Union Européenne, du Benelux, de la grande région, du Mérite Jeunesse, d'une plate-forme créée en 1986 pour favoriser les échanges de jeunes, et des accords bilatéraux énumérés ci-dessous.

#### Allemagne

Beide Seiten erklären, daß sie weiterhin bestrebt sind, den Jugendaustausch sowie die Zusammenarbeit zwischen Fachkräften der Jugendarbeit und Institutionen der Jugendarbeit zu fördern. Sie sind sich darüber einig, daß in diesem Zusammenhang der Beteiligung von Jugendlichen aus den östlichen Ländern besondere Priorität zukommt.

Die nächste Zusammenkunft der Vertreter der Vertragsparteien soll in der ersten Jahreshälfte 1999 in Deutschland stattfinden.

#### Autriche

Die gemischte Kommission begrüßt die Teilnahme von Schul- und Jugendgruppen aus Luxemburg an der Aktion «Europas Jugend lernt Wien kennen». Beide Seiten sind an ähnlichen Initiativen auch von luxemburgischer Seite interessiert und befürworten deren Intensivierung.

Die 9. Tagung des Ständigen Gemischten Kommission hat am 10. November 1998 stattgefunden.

#### Belgique

Deutschsprachige Gemeinschaft.  
(Austauschprogramm für 1997, 1998 und 1999)

1. Luxemburg bietet der deutschsprachigen Gemeinschaft zwei Stipendien an für die Teilnahme an der Internationalen Musikwoche, die der Nationale Jugenddienst (SNJ) organisiert. Diese Stipendien können auch für die vom Musikonservatorium Luxemburg angebotenen Meisterkurse genutzt werden.

2. Der Austausch von Jugendlichen unter anderem in den Bereichen Umwelterziehung (Zentrum Hollenfels) und Sport (Zentrum Worriken) wird wohlwollend geprüft. Beide Seiten werden Informationen über die jeweiligen Zentren austauschen.

3. Die enge Zusammenarbeit im Bereich Jugendinformationszentren und Jugendkarte wird von beiden Seiten begrüßt.

#### Communauté flamande.

Animation des jeunes:

En ce qui concerne ce secteur, la Flandre et le Luxembourg entretiennent des contacts directs par leurs institutions de jeunesse respectives, sous réserve d'approbation par les deux Parties.

La première session de la Sous-commission "Jeunesse" a eu lieu le 23 avril 1998 à Bruxelles.

La bonne coopération entre les autorités responsables de la jeunesse des deux parties s'est poursuivie au fil des années par des symbioses bénéfiques, notamment dans le cadre de la coopération BENELUX.

Les deux parties sont convenues de poursuivre leur concertation dans le cadre de l'Union Européenne, du Conseil de l'Europe et d'autres instances internationales, notamment la plate-forme européenne pour échanges internationaux.

Une attention toute particulière, à la suite du Conseil Européen Extraordinaire sur l'Emploi de Luxembourg, est portée aux perspectives possibles dans le domaine de la jeunesse avec la communication des expériences faites de part et d'autre.

En référence au Conseil des Ministres de la Jeunesse de Luxembourg en 1997 et à la Conférence Ministérielle de la Jeunesse du Conseil de l'Europe de Bukarest (avril 1998), les axes de coopération prioritaires déterminés pour 1998 et 1999 sont:

- l'emploi des jeunes
- la formation
- l'information
- le bénévolat
- la mobilité des jeunes (Jeunesse pour l'Europe et le Service Volontaire)
- la politique de jeunesse au niveau local.

Programme 1998/99:

#### 1) Echanges d'experts.

Echange d'experts pendant 2 jours dans le cadre de la mise en oeuvre des dispositifs liés à l'employabilité des jeunes.

Accueil en Flandre : 7-8 octobre 1998.

Réciprocité au Luxembourg le 30-31 mars 1999 .

Echange de responsables de la politique de jeunesse au plan local, pendant 2 jours, pour examiner la mise en oeuvre des plans communaux de jeunesse.  
Accueil en Flandre: 20+21 janvier 1999.  
Réciprocité au Luxembourg 17 et 18 novembre 1999.

Echange d'experts pendant 2 jours dans le domaine des formations d'animateurs de jeunesse.  
Accueil au Luxembourg 10-11 septembre 1998.  
Réciprocité en Flandre du 23-25 mai 1999.

Echange d'experts pendant 2 jours dans le domaine de l'information pour les jeunes.  
Accueil au Luxembourg: 10-11 décembre 1998.  
Réciprocité en Flandre: 5-7 mai 1999.

Echange d'experts pendant 2 jours dans le domaine du service volontaire.  
Accueil en Flandre: mai 1998.  
Réciprocité au Luxembourg: 12-13 octobre 1999.

Echange d'experts pendant 2 jours pour une visite d'étude concernant les outils pédagogiques en matière de protection de l'environnement  
Accueil au Luxembourg: 23-24 septembre 1998.  
Réciprocité en Flandre: 13-15 octobre 1999.

#### **Formation.**

Accueil au Luxembourg pendant une semaine de 2 animateurs. (18-30 ans) pour suivre un stage de formation dans le domaine des échanges internationaux de jeunes.  
Accueil au Luxembourg 23-30 1999.

Accueil en Flandre de responsables dans le domaine de la jeunesse luxembourgeoise pour participer à une formation dans le cadre du développement de la participation.

#### **Rencontres de jeunes.**

Accueil au Luxembourg de 5 jeunes Flamands pendant 10 jours pour participer à un camp international «Sports and Culture» à Hosingen date: 17-26 juillet 1999

Accueil au Luxembourg pendant 10 jours de 2 jeunes musiciens (16-25 ans) pour participer à la 15ème semaine internationale de musique date: 15-25 juillet 1999

#### **IV) Autres domaines de coopération.**

Coopération dans le domaine d'échanges de jeunes au niveau de la plateforme, notamment en ce qui concerne l'encadrement de groupes de jeunes.

#### **Communauté française.**

D'une manière générale les deux Parties soulignent leur volonté de recourir aux divers programmes européens dans les domaines de la recherche, de l'enseignement, de la jeunesse comme de la culture, tout en rappelant leur attachement au principe de la subsidiarité et de la diversité culturelle européenne.

#### **Chypre**

Les parties contractantes encourageront les échanges et la coopération entre leurs organisations et leurs institutions de jeunesse dans toutes les matières et dans toutes les activités qui se rapportent à la jeunesse.

#### **Espagne**

Les deux parties encourageront la coopération entre leurs organisations de jeunesse et l'échange d'information et de documentation dans ce domaine.

#### **Finlande**

##### **(PROGRAMME POUR LES ANNÉES 1997-1999)**

Die Gemischte Kommission würdigt die direkte Zusammenarbeit zwischen dem Jugendausschuss der Provinz Vaasa und dem Service National de la Jeunesse in Luxemburg und begrüßt den Austausch finnischer und luxemburgischer Jugendgruppen im jeweils anderen Lande.

#### **France.**

(Programme de l'année 1998)

##### **1) Echange d'experts**

J1 Echange de 2 experts pendant 2 jours en France dans le cadre de la mise en oeuvre des dispositifs liés à l'emploi des jeunes.  
dates: 1998

J2 Réciprocité au Luxembourg en 1999

J3 Accueil au Luxembourg pendant 3 à 4 jours de 6 jeunes (18-25 ans), membres du conseil national permanent de la jeunesse pour participer à un séminaire au sujet de la « lutte contre le chômage des jeunes » et rencontrer des responsables de

l'administration de l'emploi et du centre d'informations sur l'emploi pour les jeunes.  
dates: premier semestre 1999

J4 Accueil au Luxembourg pendant une semaine par le Centre d'animation pédagogique et de loisirs (CAPEL) de un ou de deux formateurs de l'UFCV - Nancy pour participer à l'encadrement d'une session de formation pour animateurs de loisirs sans hébergement. (Report du point J4 en 1997)  
dates: 1998

J5 Accueil en France par l'UFCV de un ou de deux formateurs du CAPEL pour participer à l'encadrement d'une session de formation organisée par l'UFCV.  
dates: 1999

J6 \* Accueil au Luxembourg pendant une semaine de 10 animateurs et responsables de maisons de jeunes, de clubs de jeunes et d'associations de jeunes pour participer à un séminaire destiné à favoriser la coopération dans la grande région Saar-Lor-Lux.

Correspondant français: Direction Régionale de la Jeunesse-Nancy  
dates: 19-25.10.1998  
lieu: Munsbach (Activité réalisée mais sans participation française)

J7 Accueil au Luxembourg pendant 2 jours d'un représentant du Ministère de la Jeunesse, de la Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative et d'une Direction départementale de la Jeunesse et des Sports dans le cadre du développement du plan d'action «participation» luxembourgeois et de la création des conseils départementaux de la jeunesse en France.  
dates: premier semestre 1998

J8 Accueil en France pendant 2 jours de deux experts luxembourgeois dans le cadre du développement du plan d'action «participation» luxembourgeois et de la création des conseils départementaux de la jeunesse en France.  
dates: deuxième semestre 1998

J9 Accueil en France pendant 2 jours de 2 experts luxembourgeois du Service National de la Jeunesse dans le domaine des formations d'animation du secteur jeunesse.

Correspondants: un représentant de la Délégation aux formations et un représentant du Département enfants et jeunes dans la cité de la DJVA.  
dates: 1999

J10 \* Accueil au Luxembourg pendant 3 jours de deux experts désignés par THEMIS dans le cadre du

projet pour le développement de l'accès au droit pour les jeunes. (Report du point J5 en 1997)  
dates: fin janvier 1998

J11 Accueil en France (Paris) pendant 5 jours de 2 agents d'un Centre Information Jeunes et d'une Maison des Jeunes pour suivre une session de perfectionnement organisée par le C.I.D.J. (Report du point J6 en 1997)  
dates: 1998

J12 Accueil en France (Bar-le Duc) pendant 1 journée de 2 agents du C.I.J. pour une étude du projet « bus info ». (Report du point J7 en 1997)  
dates: 1998

#### II) Formation

J13 Accueil en France pendant 6 jours par l'UFCV - Nancy de 2 formateurs pour suivre un stage de formation pour formateurs.  
dates: 26-31 octobre 1998 ou 26-31 décembre 1998  
lieu: Nancy ou Metz

J14 Accueil en France pendant 6 jours par l'UFCV - Nancy de 2 animateurs du Centre Marienthal pour suivre un stage de formation à l'encadrement d'activités « survie »  
dates: 1999  
lieu: Metz

J15 \* Accueil au Luxembourg pendant une semaine de 3 animateurs (18-30 ans) pour suivre un stage de formation dans le domaine des échanges internationaux de jeunes.  
partenaire français: à déterminer  
dates: 23.-30.07.1998  
lieu: Munsbach (activité internationale réalisée mais sans participation française).

J16 Accueil au Luxembourg de deux formateurs français pour encadrer une formation à l'animation de projets de participation dans le cadre du développement du plan d'action «participation» luxembourgeois et la création des conseils départementaux de la jeunesse en France.  
dates: 1999

J17 Accueil en France de deux intervenants luxembourgeois pour participer à une formation à l'animation de projets de participation.  
dates: 1999, en réciprocité du point précédent

J18 Accueil en France d'un moniteur de la base nautique de Lultzhausen pour suivre une formation continue dans le domaine des sports nautiques organisée par l'UCPA.  
dates: 30.08-06.09.98  
lieu: Brest

J19 Accueil au Luxembourg d'un jeune, qualifié dans le domaine des sports pratiqués, pendant les mois de mai à juillet 1998 pour réaliser une formation destinée aux jeunes qui s'occuperont de l'encadrement des activités de la base nautique à Lultzhausen.

Partenaire: UCPA

### III) Rencontre de jeunes

J20\* Accueil au Luxembourg de 5 jeunes Français pendant 10 jours pour participer au camp international « Sport et Culture » à Weicherdange.  
dates: 18.-28.07.98

J21 \* Accueil au Luxembourg pendant 10 jours de 2 jeunes musiciens (16-25 ans) pour participer à la 14ème semaine internationale de musique.  
dates: 16.-26.07.98

J22 \* Accueil en France d'un jeune dans le cadre de la session thématique «les jeunes et la ville» à l'Institut National de la Jeunesse de Marly-le-Roi.  
dates: été 1998 (activité réalisée avec la participation d'un étudiant luxembourgeois)

J23 Accueil en France d'un jeune dans le cadre des sessions «Connaissances de la France».  
dates: été 1998

### IV) Opérations à faciliter

J24 Accueil au Luxembourg pendant 6 jours (3 séminaires de 2 jours) de 2 chercheurs de l'Université de Nancy (GREE/CNRS) en vue de travailler sur le projet de recherche « Les jeunes dans une région frontalière »  
dates: à déterminer (probabl. en 2000)  
lieu: Luxembourg

J25 \* Echange d'experts entre les médiateurs du Centre de Médiation à Luxembourg et les médiateurs du Centre de Médiation à Paris.

\* = activités réalisées.

### **Grèce.**

Les deux parties stimuleront la mobilité des jeunes, notamment à travers l'échange entre responsables de leurs institutions et organisations. Les échanges seront encadrés dans des programmes spécifiques pour la jeunesse qui seront établis par les organisations responsables des deux pays, sous réserve d'approbation par les deux parties.

### **Israël**

Les deux parties soulignent l'importance qu'elles attachent à ce que les jeunes de leur pays respectif se rendent compte que la compréhension de l'histoire des peuples devient une des conditions essentielles de survie pour un monde qui veut surmonter les racismes et préjugés de toute espèce.

Les deux parties stimuleront la mobilité des jeunes, notamment à travers l'échange entre responsables de leurs institutions et organisations. Les échanges seront encadrés dans des programmes spécifiques pour la jeunesse qui seront établis par les organisations responsables des deux pays, sous réserve d'approbation par les deux parties.

L'accord culturel entre le Grand-Duché de Luxembourg et l'Etat d'Israël, signé à Luxembourg le 14 juin 1994, pour une durée de cinq ans, a été ratifié par la loi du 25 avril 1997.

### **Pays-Bas.**

Les deux parties encouragent les échanges d'expériences, d'experts, d'information et de documentation dans les domaines du bien-être social, de la politique de la jeunesse, de la politique en faveur des personnes âgées et de la politique des sports.

La prochaine réunion aura lieu en principe au printemps 2000 aux Pays-Bas.

### **Pologne.**

(Programme pour la période 1995- 1998)

Les deux parties soulignent l'importance qu'elles attachent à ce que les jeunes de leur pays respectif se rendent compte que la compréhension de l'histoire des peuples devient une des conditions essentielles de survie pour un monde qui veut surmonter les racismes et préjugés de toute espèce. C'est pourquoi les deux parties soutiendront des rencontres de jeunes qui ont pour but de combattre la xénophobie, le nationalisme et le racisme dans le cadre des différentes initiatives européennes (p.ex. la campagne des jeunes du Conseil de l'Europe contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance).

Les deux parties soutiendront les contacts directs entre organisations et mouvements de jeunesse et souhaitent échanger des responsables d'organisations de jeunesse pour la durée d'une semaine pendant la validité du présent programme.



### **Portugal.**

(Programme pour la période 1996 – 1998)

Les deux parties proposent le développement d'un programme spécifique de coopération entre les organismes compétents dans le domaine de la jeunesse des deux pays. A cet effet, les deux parties décident de créer un groupe de travail ad hoc qui définira le programme à réaliser dans ce domaine pour les années 1996, 97 et 98.

Activités réalisées :

Echange bilatéral « Jeunes musiciens luxembourgeois et portugais » du 10 au 21 avril 1998 à Covilha/Portugal.

### **Roumanie.**

(Programme pour la période 1996 – 1999)

Les deux parties appuieront le développement de relations et d'échanges directs entre les organisations de jeunesse et les institutions responsables dans le domaine de la jeunesse.

De même les deux parties assureront la participation de 1 à 2 spécialistes à des séminaires, conférences, colloques ou festivals organisés sur des thèmes divers par les structures ayant responsabilité dans le domaine de la jeunesse.

### **Royaume Uni.**

Cooperation between the British Youth Exchange Center and the Service National de la Jeunesse under the aegis of the European Community's Youth for Europe Programme.

### **Russie.**

(Programme pour la période 1997 – 1999)

En 1998 les parties vont échanger des délégations des représentants du Comité d'Etat de la Jeunesse de la Fédération de la Russie et de l'organe représentant les organisations de jeunesse du Luxembourg. (Accueil au Luxembourg en 1997 - Visite en Russie en 1998).

Les parties effectueront l'échange de spécialistes dans le domaine de l'information pour les jeunes. Accueil au Luxembourg en 1997 (activité réalisée du 6 au 13.12.1997) – Visite en Russie reportée à 1999.

Les parties prépareront l'échange de spécialistes dans le domaine du travail social avec les jeunes (prévention des toxicomanies, du SIDA) Visite en Russie en 1997 (activité réalisée du 8 au 13 janvier 1998 par la visite en Russie de deux experts de la prévention des toxicomanies luxembourgeois.

– Accueil au Luxembourg prévu du 15 au 19 juin 1999. Les parties vont favoriser les échanges de délégations des représentants des organisations de jeunesse.

Accueil au Luxembourg en 1997 (activité réalisée du 14 - 21.06.1997 par la CGJL)

Visite en Russie reportée à 1999

Les parties effectueront un camp de la jeunesse en collaboration avec la région Champagne-Ardenne en été 1997 pour la durée de 20 jours. (Activité reportée en 1999)

Les parties soutiennent le projet d'un train Jeunesse prévu pour 1999, organisé dans le cadre du 50e anniversaire du Conseil de l'Europe.

### **République Slovaque.**

(Programme pour la période 1997 – 1999)

Les parties contractantes soutiendront et développeront la collaboration dans le domaine de la jeunesse. La préparation des formes, du contenu et des conditions de cette collaboration sera assurée par les autorités compétentes des deux parties.

### **République de Slovaquie.**

Les parties contractantes favoriseront les contacts directs entre experts, organismes et organisations de la jeunesse et des sports.

### **République Tchèque.**

(Programme pour la période 1997 – 1999).

Les parties soutiendront et encourageront toute coopération visant à réaliser des échanges de délégations de jeunes et d'organisations de jeunesse, selon un principe de réciprocité.

### **Ukraine.**

Les parties collaboreront dans le domaine de la préparation et de l'édition d'un recueil sur l'expérience du travail avec les jeunes des deux pays.

La partie ukrainienne serait reconnaissante à la partie luxembourgeoise d'accueillir :

- un groupe de jeunes pour la participation à des camps de vacances organisés par des mouvements scouts ou autres (jusqu'à 10 personnes) ;
- un groupe de spécialistes pour des consultations sur les questions relatives au développement du scoutisme en Ukraine (Jusqu'à 2 personnes) ;

- un groupe de spécialistes et d'experts dans le domaine de la jeunesse pour étudier l'expérience, effectuer un stage et élaborer des programmes spéciaux (jusqu'à 3 personnes) ;
- un groupe d'enfants de Tchernobyl pour des séjours de repos.

La partie luxembourgeoise examinera avec bienveillance les desiderata formulés par la partie ukrainienne et les transmettra aux organismes concernés. Elle continuera d'aider, dans les limites budgétaires, ces initiatives qu'elle considère comme exemplaires.

La partie ukrainienne est prête à accueillir :

- un groupe de spécialistes pour consultations et échange d'expériences sur les questions du développement du scoutisme (jusqu'à 3 personnes) ;
- un groupe de spécialistes et d'experts dans le domaine de la jeunesse pour un stage, l'échange d'expériences dans le domaine de politique de jeunesse et de la vie associative (jusqu'à 3 personnes).

Activités réalisées : accueil à Luxembourg de 15 enfants de Tchernobyl pendant 15 jours au mois de juillet 98.

## 2. AUTRES ACTIVITÉS INTERNATIONALES.

Les échanges internationaux pour jeunes représentent une part importante du programme des activités organisées par le Service National de la Jeunesse. La réalisation s'effectue dans le cadre de la coopération au Conseil de l'Europe, de l'Union Européenne, des accords bilatéraux, du Benelux, de la grande région, du Mérite Jeunesse et d'une plate-forme créée en 1983 pour favoriser les échanges de jeunes.

La Plate-Forme européenne pour échanges internationaux.

Depuis la fondation en 1983 de la « Plateforme » une liste impressionnante de pays ou de régions font partie de ce réseau d'échanges de jeunes:

Allemagne ( Mecklenburg-Vorpommern et Ardennen-Eifel),  
Angleterre ( Kent County Council),  
Autriche ( Vorarlberg),  
Belarus

Belgique  
Espagne ( Pays Basque et Valencia)  
Estonie  
Finlande( Vaasa),  
France( Metz),  
Hongrie( Hajdu Bihar),  
Liechtenstein,  
Luxembourg,  
Islande  
Italie (Veneto),  
Pologne( Wroclaw)  
Russie (St Petersburg)  
San Marino  
Suède( Région d'Umea),

Le but de la Plate-forme est de motiver des régions d'Europe de forcer la coopération internationale dans le domaine de la jeunesse et d'encourager des échanges multilatéraux. Le prix de séjour dans les pays membres est assez bas et accessible pour tous les jeunes, néanmoins il faut considérer les frais de transport assez élevés dans les pays plus lointains, voir la Suède, la Finlande... Des efforts doivent être entrepris pour subventionner les frais de voyage et pour recruter des personnes qui accompagneraient les groupes de jeunes..

En 1998 17 jeunes Luxembourgeois ont participé aux activités suivantes :

du 19 au 30 juillet : 5 jeunes à l' «Adventure week » en Autriche (Vorarlberg)  
du 2 au 12 août : 5 jeunes au « Youth for Europe Camp » en Hongrie

du 7 au 16 août : 5 jeunes au « Centre Bothnian Round Trip » en Finlande  
du 6 au 13 août : 2 jeunes au « International Leader Training Course » en Suède.

Au Luxembourg les activités « semaine internationale de musique » et le camp international « Sports and Culture » ont été organisées dans le cadre de la Plate-forme.



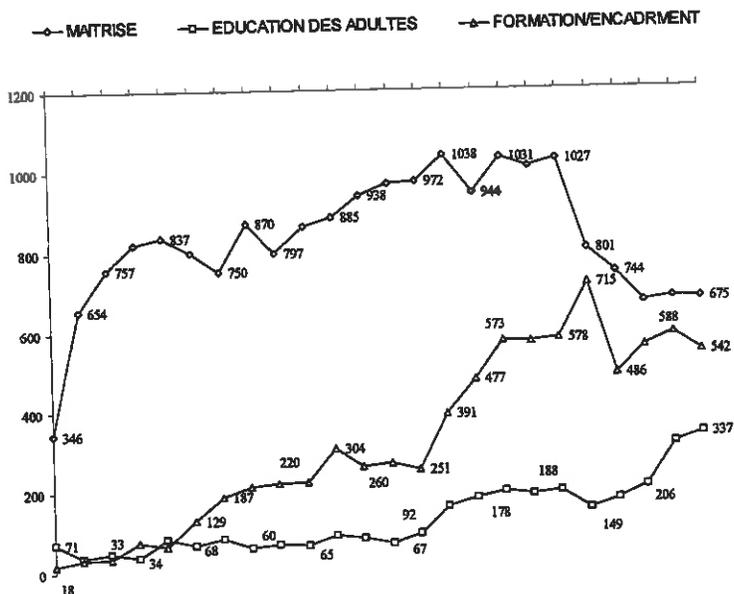


## 7. CONGE EDUCATION

Le congé éducation fut institué par la loi du 4 octobre 1973 modifiée par les lois du 27 février 1984 et 1er juin 1989. L'objectif de ce congé spécial est de permettre au jeunes exerçant une activité professionnelle la participation aux formations civique et sociale, à la formation et au perfectionnement d'animateurs de jeunesse et à la formation et au perfectionnement de cadres de mouvements de jeunesse et d'associations culturelles et sportives pour autant que les activités de formation et de perfectionnement visent essentiellement les jeunes.

Également ce congé éducation peut être octroyé à des personnes qui exercent une activité professionnelle et qui désirent compléter leur formation professionnelle en participant aux cours officiels d'études pour adultes à l'intérieur du pays ainsi qu'à l'étranger.

Evolution du congé éducation

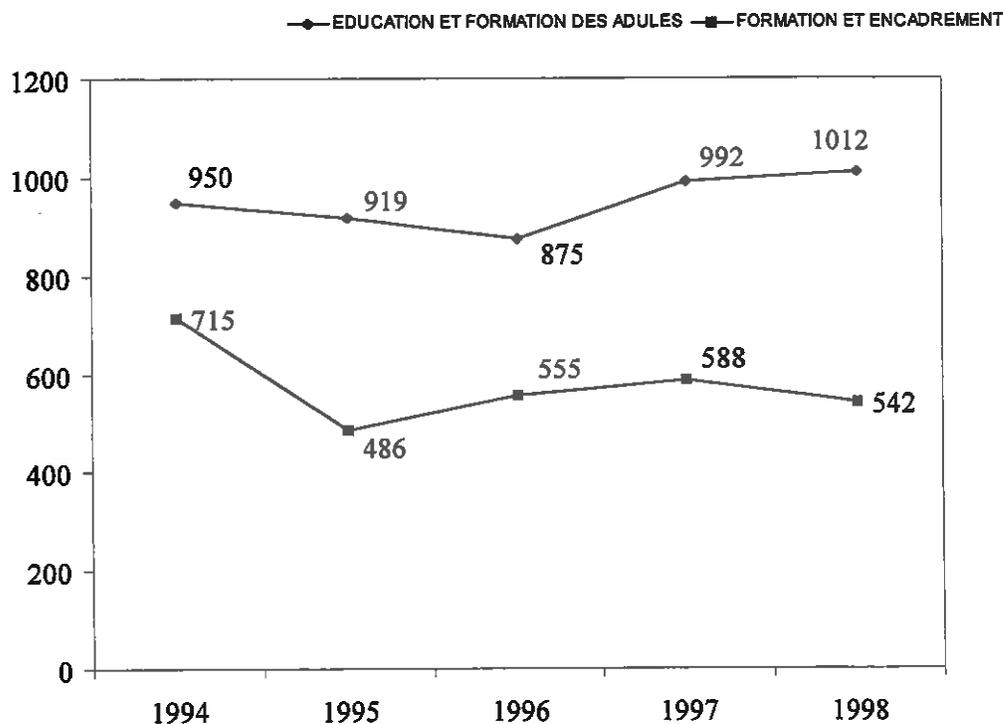


	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Maitrise	346	654	757	821	837	799	750	870	797	862	885	938	968	972	1038	944	1031	1007	1027	801	744	669	679	675
Education des adultes	71	33	34	74	65	129	84	60	66	65	88	80	67	92	158	178	196	188	195	149	175	206	313	337
Formation/encadrement	18	33	34	74	65	129	167	211	220	221	304	260	267	251	391	477	573	570	578	715	486	555	588	542
Total des demandes	435	725	840	932	986	996	1021	1141	1083	1148	1277	1278	1302	1315	1587	1599	1800	1765	1800	1665	1405	1430	1580	1554

Les demandes pour une formation des adultes sont en augmentation constante tandis que pour la formation d'animateurs et l'encadrement des activités les demandes se sont stabilisées après une chute en 1995.

**COMPARAISON ENTRE**  
**L'EDUCATION ET FORMATION DES ADULTES ET LA FORMATION D'ANIMATEURS DE JEUNES**  
**ET L'ENCADREMENT D'ACTIVITES DES JEUNES**

	1994	1995	1996	1997	1998
<b>EDUCATION ET FORMATION DES ADULTES</b>	950	919	875	992	1012
<b>FORMATION ET ENCADREMENT</b>	715	486	555	588	542



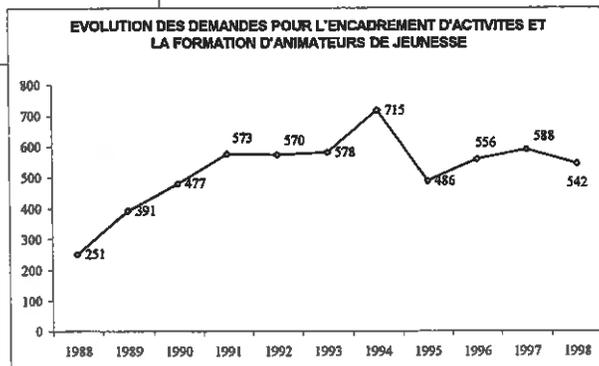
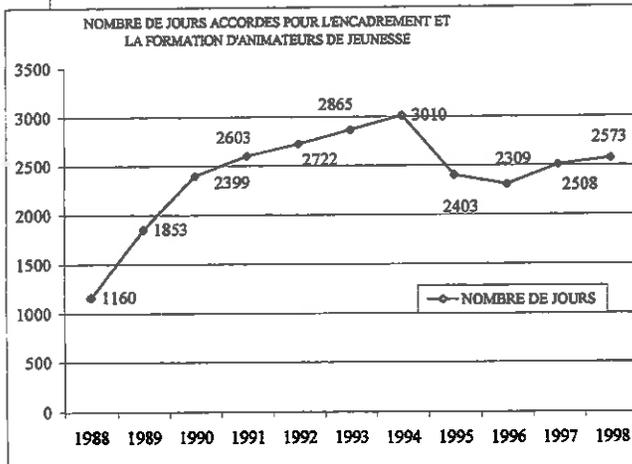


Durant les dix dernières années les mouvements de jeunesse sont restés en tête de liste des demandes . Entre 1988 et 1990 ces demandes ont subi une augmentation d'environ 90 % mais se sont stabilisées par la suite.

**LES ORGANISATEURS DES ACTIVITES ET DES FORMATIONS D'ANIMATEURS DE JEUNES**

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
<i>Mouvements de jeunesse</i>	108	200	256	314	183	382	390	255	150	275	286
<i>Syndicats</i>	102	82	54	80	125	31	108	58	122	96	62
<i>Sport</i>	2	34	28	73	114	53	66	62	111	87	99
<i>Culture</i>	3	35	28	18	57	11	53	17	28	31	27
<i>Organisations sociales</i>	5	18	13	45	34	30	53	53	89	36	31
<i>Voyages d'études</i>	31	22	98	43	57	71	45	41	56	63	37
<b>TOTAL</b>	<b>251</b>	<b>391</b>	<b>477</b>	<b>573</b>	<b>570</b>	<b>578</b>	<b>715</b>	<b>486</b>	<b>556</b>	<b>588</b>	<b>542</b>

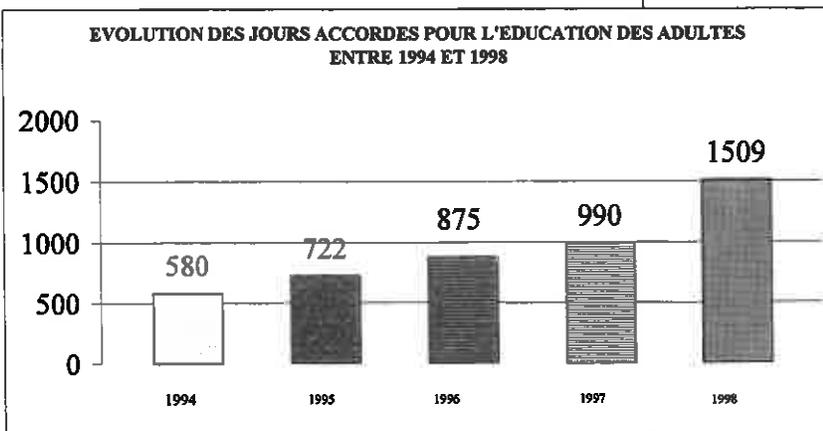
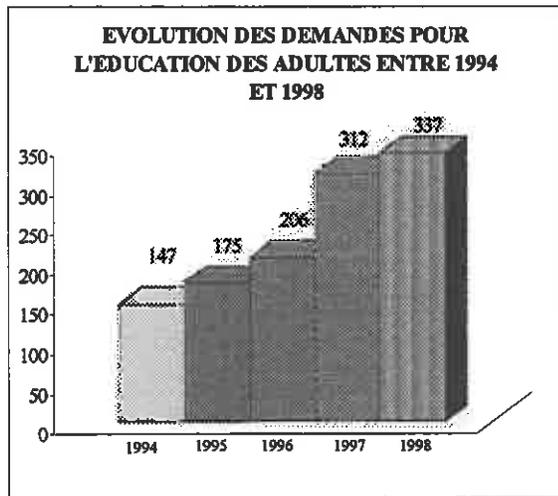
	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
	1160	1853	2399	2603	2722	2865	3010	2403	2309	2508	2573



## 7. CONGE EDUCATION



En examinant de plus près l'évolution du nombre de jours et le nombre de demandes dans le domaine de l'éducation des adultes, on remarque que le nombre de demandes entre 1994 et 1998 a augmenté graduellement et s'est stabilisé ces dernières deux années. Ce qui est plus marquant c'est le nombre de jours accordés qui a augmenté de 580 jours en 1994 jusqu'à 1509 jours en 1998.



### EVOLUTION DU NOMBRE DE JOURS ET DES DEMANDES ACCORDES POUR L'EDUCATION DES ADULTES ENTRE 1984 ET 1988

	1993	1994	1995	1996	1997	1998
DEMANDES	73	73	98	440	530	928
JOURS	60	73	98	440	530	928
DEMANDES	7	25	9	38	61	62
JOURS	10	25	9	38	61	62
DEMANDES	44	40	55	221	207	29
JOURS	23	40	55	221	207	29
DEMANDES	71	37	44	176	192	25
JOURS	54	37	44	176	192	25
Nombre de jours		580	722	875	990	1509
Nombre de demandes	196	175	206	312	337	

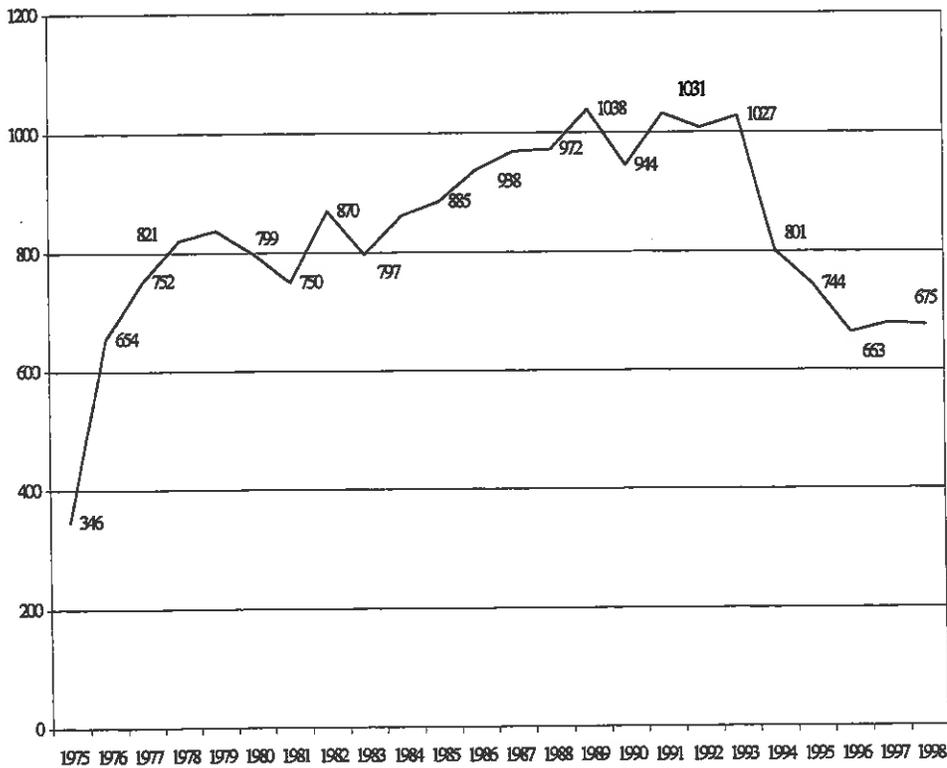
## 7. CONGE EDUCATION



Les demandes de congé pour les jours d'examen pour l'obtention du brevet de maîtrise tombent sous le volet de la formation professionnelle. En augmentation constante jusqu'en 1993, leur nombre s'est sensiblement réduit à partir de cette date.

Cette réduction peut trouver une explication dans une régression générale du nombre de candidats inscrits aux examens.

Nombre de demandes de congé éducation pour les examens de maîtrise



### EVOLUTION DES DEMANDES DE CONGE EDUCATION POUR LES EXAMENS DE MAITRISE

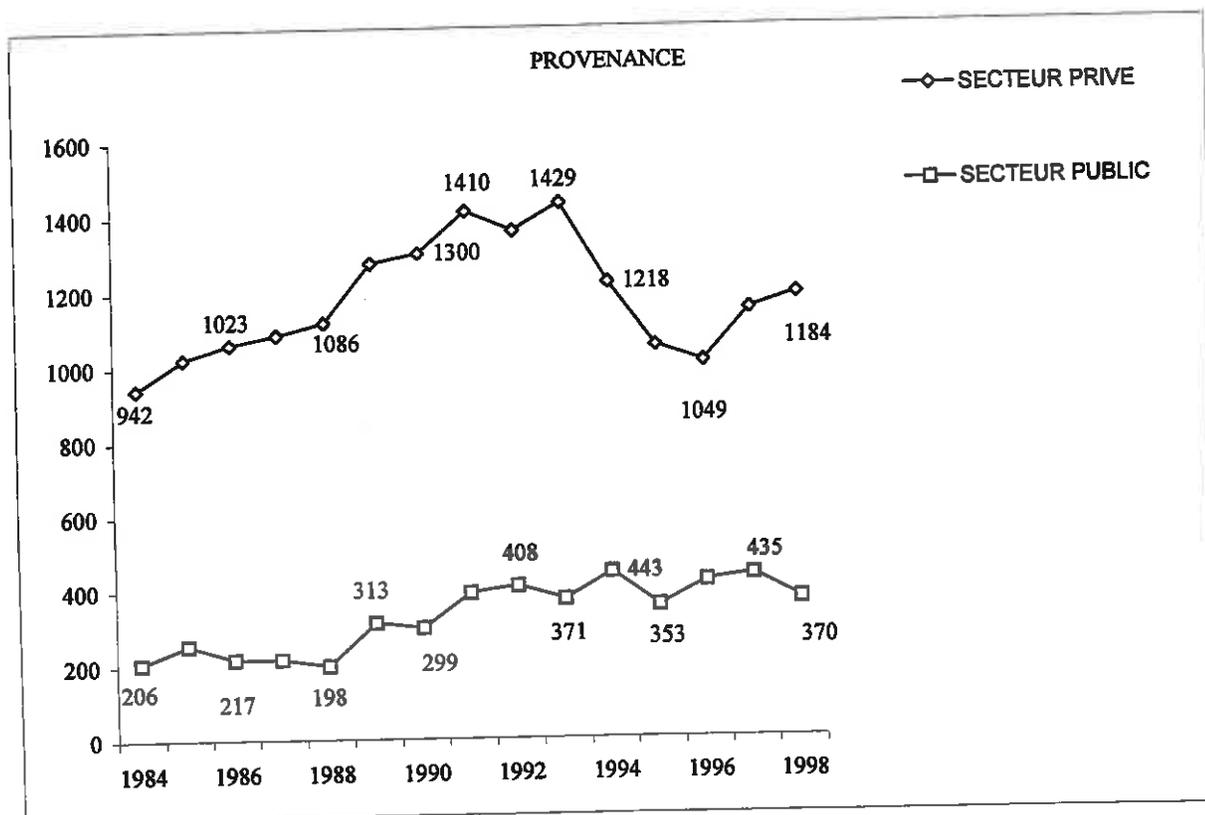
1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
346	654	752	821	837	799	750	870	797	862	885	938	968	972	1038	944	1031	1007	1027	801	744	663	679	675

# 7. CONGE EDUCATION



En ce qui concerne la provenance des bénéficiaires d'un congé éducation, le secteur privé est comme depuis toujours prédominant. L'écart entre le secteur privé et le secteur public est de 814 demandes.

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
SECTEUR PRIVE	942	1023	1061	1086	1117	1274	1300	1410	1357	1429	1218	1049	1006	1145	1184
SECTEUR PUBLIC	206	254	217	216	198	313	299	390	408	371	443	353	418	435	370



## 7. CONGE EDUCATION



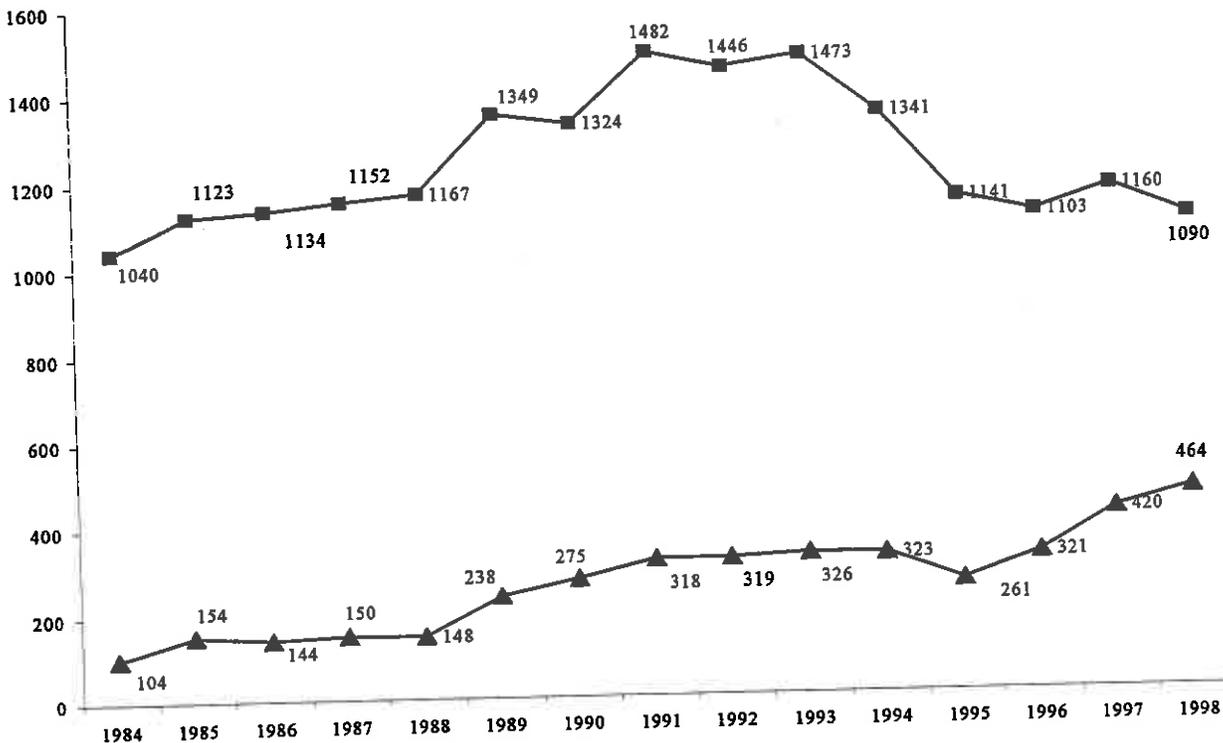
Le taux de demandeurs féminins a augmenté de 420 demandes l'année précédente à 464 demandes cette année et a atteint le taux maximal de cette décennie, mais reste quand même très loin derrière le taux des demandeurs masculins qui est resté stable par rapport aux années précédentes.

### REPARTITION SELON LE SEXE

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
<b>FEMININ</b>	104	154	144	150	148	238	275	318	319	326	323	261	321	420	464
<b>MASCULIN</b>	1044	1123	1134	1152	1167	1349	1324	1482	1446	1473	1341	1141	1103	1160	1090

### REPARTITION SELON LE SEXE

▲ FEMININ ■ MASCULIN



**PROGRAMME DES ACTIVITES DE LOISIRS 1999**

DATE	ACTIVITE	AGE	COORGANISATEURS
<b>Janvier</b>			
09-10	Wéi organiséieren ech eng Aktivitéit? (formation C)	18-	SNJ
09-10	Base I (Formation maison de jeunes)	16-	SNJ
12	Mir kucken d'Waasservullen op de Baggerweiheren	9-12	REGULUS J.C.
16-17	Wanterhike zu Kautebaach	12-15	GA
18-20	Classes européennes	6-18	CEF
19	An enger Dréckskëscht stecht nach vill Guddes!	8-12	REGULUS J.C.
26	Journée Européenne	16-18	CEF
26	Soirée à thème	17-	LGS
29-31	Seminar für Betreuer bei internationalen Jugendbegegnungen	17-	AE
30-31	Atmosphär (Formation B)	16-	GA
<b>Février</b>			
02	Soirée à thème	17-	LGS
06-07	Bicherwiim a Liesrate Weekend, Hollenfels	9-12	GA
06-07	Base II (Formation maison de jeunes)	16-	SNJ
09	Soirée à thème	17-	LGS
12-20	Vacances de Carnaval à La Plagne	14-17	CNIEJ
12-20	Ski & Neige Mallnitz/Autriche	8-12	CARITAS
13-20	Vacances de Carnaval à Grindelwald	18-	CNIEJ
13-20	Stage de ski/surf au Val d'Isère	18-	LN, ISERP, CIJWILTZ
13-20	Stage de Cirque	8-101	KULTURFABRIK
13-20	Colonie Liefrange	7-12	CARITAS
13-20	Carnaval à Fiesch	7-13	CRJ
13-21	Wintersport Obertraun	16-35	CAJL
14-20	De Fluch aus dem Sonnentempel	9-12	GA
15-20	Colonie Buschdorf	4-7	CARITAS
16-19	Les Musiciens Débutants	7-12	UGDA
17	Mir si Bauer fir en halwen Dag	6-9	REGULUS J.C.
17-21	Videostage (Formation C)	17-	SNJ
18-21	Photostage (Formation B)	16-	GA
27	Bienenkursus: Bienenrassen		FUAL
<b>Mars</b>			
06	Einführung in die Bienenzucht		FUAL
06-07	Theater mat Kanner	7-9	GA
16	Tock, tock, e Spiecht	8-12	REGULUS J.C.
27	Das Bienenvolk im Laufe des Jahres		FUAL
28-03.04.	Internationale Jugendbegegnung in Frankreich	10-14	AE
<b>Avril</b>			
02-10	Ski & Surf Festival à La Plagne	16-	CNIEJ
04-10	Semaine de Formation 1 <sup>er</sup> cycle	17-	GA
05-10	Semaine de Formation 2 <sup>e</sup> cycle	18-	SNJ
05-15	Mëttel- an Nordengland & London Trip	15-	ASNJ
06-10	Colonie Buschdorf	4-6	CARITAS
06-14	Discovering Scotland	13-16	PANDA-CLUB
06-16	Pâques à Fiesch	8-14	CRJ
06-17	Colonie Liefrange	7-11	CARITAS
08-09	Abenteuerpädagogik (Formation A)	16-	MJ Roser
10-17	Ski & Neige Saas Fee	7-12	CARITAS
11-17	Ouschtercolonie II, Lultzhausen	11-13	GA
12-17	Colonie Buschdorf	5-8	CARITAS

8. PROGRAMME DES  
ACTIVITES DE LOISIRS  
1999



24	Bienenprodukte		FUAL
24-25	Survival (Formation A)	16-	ASNJ
<b>Mai</b>			
01-02	Kaart a Kompass (Formation A)	16-	SNJ
03-09	Rencontre de jeunes des Pays Baltes et du Benelux	17-	CEF
08	Praxis am Bienenstand		FUAL
08-09	Kachen a Brachen (Formation B)	16-	GA
08-09	Survival-Trekking	12-14	GA
15-16	Abenteuerpädagogik (Formation maison de jeunes)	16-	SNJ
22	Rationelle Betriebsweisen		FUAL
22-29	Stage de voile en Méditerranée	15-	SNJ
22-29	Colonie Liefrange	7-12	CARITAS
22-29	Pentecôte à Berg	5-11	CRJ
22-29	Familljevakanz De Panne		CRJ
22-30	Semaine de Formation 1 <sup>er</sup> cycle	17-	SNJ
22-30	Wien live!	14-30	SNJ,CAJL
24-28	Mam Panda-Club op Hannover	9-12	PANDA-CLUB
24-29	Päischtcolonie Hollenfels	8-12	ASNJ
25-29	Colonie Buschdorf	4-7	CARITAS
	Mam Catamaran duerch de Médoc	12-14	PANDA-CLUB
<b>Juin</b>			
05-06	Verantwortung a Secherheet am Grupp (Formation C)	18-	SNJ
05-06	Grouss Spiller dobaussen (Formation B)	16-	SNJ
06	Grängen Zuch		NATURA
12	Königinnenzuchtkursus		FUAL
14-20	Rencontre internationale de jeunes défavorisés 6-Eck (Formation B)	16-19 16-	CEF
<b>Juillet</b>			
03-04	Kayak-Trekking I		
12-15	GA		
10-11	Hike (Formation A)	16-	GA
10-11	Kayak-Trekking II	12-15	GA
15-22	Rencontre Internationale de Lauréats de «L'Europe à l'Ecole»	16-19	CEF
15-25	15 <sup>e</sup> Semaine Internationale de Musique, Ettelbruck	15-26	UGDA
15-31	London Trip + International Youth Camp East Mersea	16-21	ASNJ
16-27	Camp d'archéologie industrielle, Haut-Martelange	13-	Frënn vun der Lee
17-18	Kayak-Trekking III	12-15	GA
17-24	Musekswoch Huelmes	10-15	UGDA
17-26	«Sports & Culture», Hosingen	16-20	
17-31	Colonie Berg I	4-7	CRJ
17-04.08.	Colonie De Panne I	7-12	CRJ
18-24	Eng Zeltkolonie fir eis all I	12-14	Ediff
19-24	Workshop environnemental, Larochette	15-18	MJ,ASNJ
19-25	Frankreich kennenlernen, Lac de Bairon	10-14	AE
19-07.08.	Colonie Fiesch I		
9-14	CRJ		
19-27.08.	Groupe de jeu intégratif pour enfants handicapés et non-handicapés	3-18	
	Mateneen doheem		
20-30	Camp Erpeldange I	9-12	ASNJ
20-30	Internationales Ferienlager, Liefrange	8-12	AE
22-31	Spillvakanz I, Lultzhausen	7-9	GA
24-30	Form. 3 <sup>e</sup> cycle pour animateurs d'échanges internationaux de jeunes	18-	CEF
24-31	Internationale Jugendbegegnung «Berlin erleben»	16-25	AE

8. PROGRAMME DES  
ACTIVITES DE LOISIRS  
1999



24-03.08.	Wanderzirkuscolonie	12-16	GA
24-07.08.	Freizeit kreativ gestalten	10-14	AE
24-11.08.	Colonie Ungarn	14-17	CRJ
26-30	Naturspillvakanz I op der Bueg zu Huelmes	7-8	Panda-Club
26-31	Naturcamp zu Wellin	9-12	Panda-Club
28-03.08.	Eng Zeltkolonie fir eis all II	8-11	Ediff
29-07.08.	"Inter-Art"	16-18	SNJ
	Camps Bretagne	14-17	CRJ
	Sport, Freizeit, Sprache, F-Lac de Bairon	13-15	AE
	Mam Boot iwer de Rhein-Mame-Kanal	13-16	Panda-Club
<b>Août</b>			
02-06	Naturspillvakanz II op der Bueg zu Huelmes	7-8	Panda-Club
03-13	Camp Erpeldange II	12-14	ASNJ
03-17	Colonie Berg II	4-7	CRJ
04-22	Colonie De Panne II	7-12	CRJ
05-14	Spillvakanz II, Lultzhausen	7-9	GA
06-25	Colonie Fiesch II	9-14	CRJ
09-13	Camp Ecologique, Weicherdange	9-12	Panda-Club
09-18	Rencontre de jeunes de Hongrie, Luxembourg et Roumanie	18-25	CEF
09-18	Colonie «Mateneen doheem»	6-18	Mateneen doheem
14-28	Velo-Kayak an Holland	11-13	CRJ
18-28	Ertiewniscolonie	10-14	GA
20-30	«Contact»- Adventure Camp, Weicherdange	15-18	GA
20-03.09.	Colonie Berg III		
4-7	CRJ		
22-09.09.	Colonie De Panne III	7-12	CRJ
23-28	Camp Ecologique, Hollenfels	8-14	REGULUS J.C.
28-04.09.	Les cuivres en musique de chambre, Larochette	12-18	
	Deutsch-luxemburgisch-ungarische Jugendbegegnung, Debrecen	16-20	AE
	Mam Panda-Club op Vlieland		
	3 Deeg op Paräis	9-12	Panda-Club
<b>Septembre</b>			
01-10	Malta-Trip	15-17	GA
01-10	Camp Kreativ, Erpeldange/Ettelbruck	14-16	GA
02-07	Camp Ornithologique, Cinqfontaines	9-12	Panda-Club
05-11	Semaine de Formation 2 <sup>e</sup> cycle	18-	SNJ
18-19	Bastel-a Konstruktionsstage (Formation A)	16-	SNJ
25-26	Kooperative Abenteuer- und Naturerfahrungsspiele (Formation A)	16-	SNJ
<b>Octobre</b>			
03	Jugendzuch		
03	Eng Entdeckungsrees an d'Hielen	15-	GSL
11-13	Classes Européennes	16-18	CEF
16-17	Nuetsraid '99 (Formation A)	16-	SNJ
18-24	Rencontre de jeunes du Portugal et de L	17-20	CEF
23-24	Indianerkonscht an -handwerk, Hollenfels	15-	ASNJ
31-06.11.	Hierschtcolonie	9-12	GA



8. PROGRAMME DES  
ACTIVITES DE LOISIRS  
1999



-mars	cours de préparation pour l'obtention d'une licence de radioamateur	13-	AOC
<b>Novembre</b>			
02-05	Zesumme sängen a musizéieren, sech bewegen an danzen	10-15	UGDA
02-05	Les enfants qui chantent	7-12	UGDA
02-07	Semaine de Formation 1 <sup>er</sup> cycle	17-	GA
02-07	Semaine de Formation 2 <sup>e</sup> cycle	18-	SNJ
04-07	Stage Accordéon, Mandoline, Guitare		UGDA
04-07	Formation 1 <sup>er</sup> cycle	17-	LGS
13	Bienenwohnungen, Wachsverarbeitung		FUAL
15-20	Formation pour animateurs de maisons de jeunes de la Grande Région Sarre-Lor-Lux	18-	CEF
20	Bienenkursus: Zukunftsorientierte Öffentlichkeitsarbeit		FUAL
28-05.12	Visite de courte durée	18-	CEF
	Seminar für Betreuer bei internationalen Jugendbegegnungen	18-	AE
	Leemkreatiounen		AJWiltz
	Bak- & Bastelweekender fir d'Krëschztäit		AJWiltz
<b>Décembre</b>			
11	Bienenkrankheiten		FUAL
21	Journée Européenne	17-18	CEF
26-03.01.	Internationale Skifreizeit, Garmisch-Partenkirchen	16-22	AE
27-30	Les jeunes qui chantent, Wiltz	12-18	UGDA
27-30	Stage d'Orchestre d'Harmonie	12-18	UGDA
	Wantercolonie	8-12	GA



